



Rapport

du

Département de l'éducation, de la culture et
des sports

Exercice 2010

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

2010 EN BREF

A mi-législature, le DECS s'est résolument engagé dans la mise en œuvre des objectifs fixés dans le programme de législature 2010-2013.

Au niveau de l'école obligatoire, le principal défi reste l'implémentation de l'accord HarmoS, entré en vigueur le 1^{er} août 2009. Sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par le chef du DECS, dix groupes de travail préparent la mise en œuvre de ce concordat. Durant l'année 2010, la démarche a été rendue plus participative qu'elle ne l'était précédemment, par l'élargissement du comité de pilotage aux syndicats et directions d'écoles. Un effort tout particulier a été marqué sur la préparation de l'entrée en force, en août 2011, de l'école obligatoire dès l'âge de quatre ans, accompagnée de la mise en place d'incitations en matière d'aménagement du temps scolaire (*horaires-bloc*).

Les travaux menés en collaboration avec les communes en vue de redéfinir les structures de pilotage de l'école neuchâteloise (régionalisation) ont abouti à l'adoption, en janvier 2011, du rapport 10.066 par le Grand Conseil. Il en va de même de la question de l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire, dossier pour lequel les travaux préparatoires ont été menés et presque clos durant l'année 2010.

Au secondaire 2, le principal défi reste la promotion de la formation professionnelle duale et la diminution de l'importance des formations en école à plein temps.

Dans ce cadre, les conditions d'accès à ces écoles ont été revues avec effet à la rentrée d'août 2011. Simultanément, un plan d'action "formation professionnelle" a été élaboré, en collaboration avec les milieux professionnels. Ce plan d'action, visant à créer 400 nouvelles places d'apprentissage, devrait faire l'objet d'un rapport d'information au Grand Conseil durant l'année 2011 encore.

Dans le but de réduire l'importance des écoles à plein temps, le DECS entend réserver cette offre de formation aux apprenants se préparant aux maturités, qu'elles soient gymnasiales, professionnelles ou spécialisées. C'est la raison pour laquelle, durant l'année 2010, ont été mises en place les conditions qui permettront, dès la rentrée 2011, de remplacer les actuels certificats de culture générale par des maturités spécialisées, dans les domaines santé et social.

Dans le but de mieux orienter les élèves, d'améliorer la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II, un rapport a été présenté au Grand Conseil, et adopté par celui-ci en novembre 2010, pour la réorganisation de l'orientation scolaire et professionnelle.

Au secondaire II encore, soucieux de réformer sans démanteler, le DECS a mené, en 2010, des travaux qui ont abouti tout récemment à la mise en place d'un nouveau concept pour relancer l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont, en permettant aux sportifs et artistes de haut niveau de concilier au mieux leurs études et la pratique de leur sport ou de leur art.

Dans le domaine des hautes écoles, le principal défi, pour lequel les travaux lancés en 2009 ont été poursuivis, est la répartition des charges et la question de la localisation des formations (HEP), ainsi que le sort des filières dites sous-critiques (HE-Arc). Cette dernière question a reçu une solution heureuse suite à une réorganisation de la HE-Arc.

Au nombre des projets d'envergure figurant au programme de législature 2010-2013, le DECS se félicite de l'approbation par le Grand Conseil en mai 2010 du rapport 10.017 "Bâtiment de la micro-technique". Le projet est désormais entré dans sa phase opérationnelle; à terme, le site neuchâtelois de l'EPFL devrait compter 12 chaires (4 lors du transfert en 2009).

Enfin, au niveau politique, en collaboration avec les partenaires concernés et tout particulièrement avec les communes, les réflexions sur la répartition des tâches dans les domaines de la culture et des sports se sont poursuivies durant l'année 2010. Elles devraient, notamment, déboucher durant

la présente législature encore sur l'élaboration d'une loi cantonale sur le sport et sur la réorganisation du domaine des bibliothèques.

Secrétariat général

Durant une année marquée par plusieurs changements au niveau des cadres, le secrétariat général a assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major au service du chef de département: préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS, préparation et suivi des affaires parlementaires, etc.

Il a plus particulièrement participé aux travaux d'élaboration et de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature. Il a notamment conduit le processus qui permettra la réalisation du nouveau bâtiment pour la microtechnique (Microcity), contribué à l'élaboration d'un plan d'action destiné à promouvoir la formation professionnelle et pris part aux travaux liés à la mise en œuvre du concordat HarmoS.

Les comptes 2010 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de charges de 568'950.80 francs. Les indemnités de remplacement se sont élevées à 6'099'323.80 francs (en hausse de 14.37%).

Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)

Le nombre de situations pour lesquelles le CAPPES a été sollicité a connu une légère augmentation au cours de l'année écoulée, tant pour les élèves et les classes en difficulté, la gestion de situations critiques (décès, maladies graves, accidents), le climat scolaire et la gestion des communications dans les collèges, que la qualité de vie au travail des professionnels des écoles. Le CAPPES privilégie des interventions rapides et sur mesure pour favoriser le maintien de la qualité de l'enseignement, en collaboration avec les autorités scolaires et les services d'enseignement.

Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)

Au cours de l'exercice écoulé, un groupe de travail mandaté par le chef du DECS s'est penché sur la réorganisation du service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) avec pour mission de répondre d'une part au postulat socialiste 08.199 "Regroupement des activités d'orientation et rassemblement des prestations de psychologie scolaire", d'autre part d'envisager la suppression du service en le remplaçant par un office cantonal en orientation scolaire et professionnelle rattaché au service des formations postobligatoires (SFPO). Le rapport final sur la réorganisation et le projet de loi portant modification de la loi sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP) ont été acceptés par le Grand Conseil lors de la session du 3 novembre 2010. Le postulat a été classé. La nouvelle organisation doit être opérationnelle pour le 1^{er} août 2011.

A l'automne 2010, Monsieur Claude Jeandroz, chef du SOSP, a pris sa retraite après plus de 40 années passées au service de l'administration et de la population neuchâteloises. Monsieur Jean-Marie Fragnière, directeur de l'OROSP du Littoral neuchâtelois, a été désigné en qualité de chef de service ad intérim pour assurer la réorganisation et assumer la transition jusqu'à l'intégration de l'orientation au service des formations postobligatoires.

Au cours de l'exercice écoulé, on observe une augmentation de la consultation en orientation professionnelle (4518 dossiers ouverts, soit + 2.9%) et une légère baisse des demandes d'information (21'200 passages ou demandes d'information dans nos centres de documentation, -3.6%).

La collaboration interinstitutionnelle s'est enrichie d'un nouveau projet entre le service de l'emploi, le service de probation et le SOSP qui permet d'offrir des consultations d'orientation professionnelle aux prisonniers dans une perspective de favoriser leur intégration au sortir de la prison.

Le projet "Mentoring 1" mis en place avec succès en 2005, et soutenu financièrement par la Confédération, permet aux jeunes sans solution au terme de leur scolarité obligatoire d'être activement soutenus dans la recherche d'une place d'apprentissage ou d'une solution transitoire. Ce projet a été renouvelé et élargi en raison de son efficacité à des jeunes du secondaire 2 en filières à plein

temps qui se trouvent en échec (Mentoring 2). Ce projet fait partie du concept du "Case management" accepté par le Conseil d'Etat et financé par l'OFFT.

La généralisation du cours "Éducation aux choix", proposé à l'ensemble des élèves de 8^e, a pour objectifs de les sensibiliser et de les préparer à construire leurs projets scolaires et professionnels déjà au cours de la 8^e année scolaire. Ce projet s'inscrit dans le plan d'actions pour la valorisation de la formation professionnelle voulu par le Conseil d'Etat. Le SOSOP s'est impliqué largement dans les travaux des groupes de travail et a formulé plusieurs propositions d'amélioration (témoignages "Hier apprentis, aujourd'hui patrons", harmonisation des séances d'information sur les métiers et visites d'entreprises, projet on line à l'attention des parents et des jeunes "My orientation",...)

Enseignement et formation

Service de l'enseignement obligatoire

Durant l'année scolaire 2010-2011, 3313 élèves sont accueillis dans 176 classes enfantines*.

Pour les écoles primaires, on compte 9294 élèves, répartis dans 500.5 classes*.

Quant aux écoles secondaires 7958 élèves suivent leur scolarité dans 432.5 classes*.

* Effectifs au 15 octobre 2010.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent étendre leurs recherches à d'autres cantons ou s'orienter vers une autre profession alors que d'autres effectuent des remplacements.

Aux degrés préscolaire et primaire, sur les 38 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2010, 14 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres exercent momentanément d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

Le service de l'enseignement obligatoire comptait, au 31 décembre 2010, 24,18 équivalents plein temps.

Bureau de l'informatique scolaire (BIS)

Entité du service de l'enseignement obligatoire, le bureau de l'informatique scolaire s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC) dans les écoles préscolaires, primaires et secondaires 1 du canton de Neuchâtel.

Le portail du réseau pédagogique neuchâtelois www.rpn.ch, l'installation de logiciels spécifiques et la mise à disposition de nombreuses ressources permettent d'offrir à chaque élève des possibilités d'apprentissage différencié. En 2010, de nombreux projets pédagogiques ont été conduits pour faciliter l'intégration des MITIC au service de l'acquisition de connaissances.

Le développement et l'adaptation du système de gestion des écoles CLOEE se sont poursuivis en 2010. Les buts à atteindre sont la simplification et l'automatisation des tâches régulières de gestion administrative des écoles et de répondre aux besoins en constante évolution.

En plus des épreuves cantonales d'orientation, le BIS a assuré en 2010 l'organisation des épreuves cantonales de degré 8. Cette organisation comprend la création des différents supports, la logistique, la correction automatisée et la communication des résultats.

Au 31 décembre 2010, le bureau comptait 5.8 postes EPT.

Office de l'enseignement spécialisé (OES)

L'OES assume l'ensemble des dossiers de la formation scolaire spéciale en qualité d'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

Les trois écoles spécialisées du canton (Fondation Les Perce-Neige, Centre régional d'apprentissages spécialisés - CERAS - et Centre pédagogique de Malvilliers) sont placées sous la supervision pédagogique et financière de l'OES.

L'office est organisé de manière à répondre aux exigences en la matière: conduite de l'office, secrétariat, gestion des dossiers, finances, inspectorat, soutien pédagogique ambulatoire pour les élèves sourds ou malentendants. En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'office de l'enseignement spécialisé est appelé à participer au processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi qu'à l'élaboration du futur plan stratégique en matière de pédagogie spécialisée.

Il est à relever que, de manière permanente, les mesures spécialisées reconnues par l'office pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans sont équivalentes à environ 3200.

Ce nombre correspond à 8,2% de la population de ces classes d'âge dans notre canton.

Centre cantonal de psychomotricité

Le centre offre ses prestations dans différentes régions du canton. A cet effet, il dispose d'antennes régionales à Neuchâtel, au Val-de-Ruz, à Val-de-Travers, à Cornaux, à La Chaux-de-Fonds et au Locle. Seule la région du littoral ouest n'est pas encore desservie pour des raisons budgétaires.

Le nombre de postes correspond à 8,3 EPT dont 5,4 sont dévolus à l'ambulatoire (différentes antennes régionales) et 2,4 aux interventions dans les institutions spécialisées. Le solde, soit 0,5 EPT, est dédié à l'administration du centre.

Les différentes antennes suivent en moyenne 150 enfants et jeunes par année civile, dont une cinquantaine est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé. Quant aux thérapeutes travaillant en institution, elles assurent le traitement de 100 à 150 enfants. Les thérapeutes du centre participent régulièrement aux différents réseaux professionnels qui les concernent. Ponctuellement, elles sont également appelées à donner des formations spécifiques ou autres conseils spécialisés.

Service des formations postobligatoires

La nouvelle structure du service des formations postobligatoires est en place. M. Laurent Feuz en a pris la direction depuis le 1^{er} avril 2010. Trois offices ont été créés, l'office des apprentissages (OFAP), l'office des lycées (OFLY) et l'office des hautes écoles et de la recherche (OHER). Il a été décidé par le Grand Conseil de rattacher une partie importante de l'actuel service de l'orientation scolaire et professionnelle au SFPO.

Dans les dossiers menés durant cette année 2010, il faut mentionner le plan d'action pour l'avenir de la formation professionnelle. Des groupes de travail approfondissent un certain nombre de pistes afin que les éléments qui en découlent puissent être présentés au Grand Conseil durant l'année 2011. L'objectif est de susciter la création de nouvelles places d'apprentissage et de favoriser la formation dite 'duale' (en partie à l'école, en partie en entreprise).

En lien avec le plan d'action, les conditions d'admission dans les filières à plein temps du secondaire 2 des domaines du commerce, de la santé et du social ont été revues. Il s'est agi de définir les nouvelles conditions, d'informer les acteurs concernés, de modifier les règlements et directives y relatives et d'organiser les examens d'admission. En lien avec ces réformes, le Lycée Jean-Piaget se verra spécialisé dans le domaine des maturités (académique, professionnelle et spécialisée) et le CIFOM accueillera le CFC d'employé de commerce en école à plein temps.

Un nouveau concept a été mis en place pour relancer l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR), en permettant aux sportifs et artistes de haut niveau de concilier au mieux leurs études et la pratique de leur sport ou de leur art. Les travaux de mise en place de la maturité spécialisée du domaine du travail social ont débutés. Ils seront poursuivis en 2011 et accompagnés par la mise en place de la maturité spécialisée du domaine santé.

Les projets de validation des acquis menés conjointement avec les cantons de Berne et du Jura se sont achevés par la remise de 46 titres en 2010. Une extension de l'expérience est à l'étude. Dans le même ordre de considération, le projet "Insertion professionnelle", accepté par le Grand Conseil,

visé la mise en place d'un processus d'intégration basé sur la méthode du case management. Enfin, le Conseil d'Etat a confié au DECS la tâche de revoir l'organisation et la direction de la formation continue dans les écoles professionnelles du canton.

La haute surveillance financière, administrative et réglementaire des hautes écoles est désormais placée sous la responsabilité de l'Office des hautes écoles et de la recherche (OHER). Plusieurs dossiers d'importance ont mobilisé l'OHER, en particulier les travaux liés à la nouvelle convention HES-SO, la révision de la convention HE-Arc, la réorganisation de la HEP-BEJUNE, la consolidation de la filiale neuchâteloise de la HEM-GE, le financement des investissements de la HE-Arc, etc.

Université (UniNE)

Du point de vue académique, l'année 2010 aura été marquée notamment par:

- la création d'un pôle de compétence interfacultaire dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources (financement par la BCN de deux postes de professeurs, durant quatre ans);
- les premiers étudiants débutant leur master en droit de l'entreprise et de l'innovation;
- la participation de l'Institut de droit de la santé et du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation, à un projet européen visant à assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement;
- la mise sur pied d'un CAS in International Financial Accounting, avec la HE-Arc;
- le développement de la géothermie profonde;
- l'obtention d'un subside européen de plus d'un demi-million d'euros pour des recherches menées, par une équipe de l'Institut d'informatique.

Le nombre total des étudiants au semestre d'automne 2010 se monte à 4217 (4087 en 2009), dont 45.4% en provenance d'autres cantons et 20.8% de l'étranger.

Le Conseil d'Etat a nommé en mars 2010 Monsieur le conseiller aux Etats tessinois Dick Marty en qualité de président du Conseil de l'Université, en remplacement de Mme Michèle Berger-Wildhaber, qui a occupé cette fonction depuis 1997.

L'année 2010 aura aussi été marquée par différentes annonces médiatiques qui ont suivi la suppression du poste du directeur administratif, précédée par la suppression du service central de la formation continue. Dans ce cadre, le président du Conseil de l'Université a cosigné, avec le Conseil d'Etat, un mandat confié à la société KPMG, afin de réaliser une expertise externe.

Haute école Arc (HE-Arc)

En 2010, la Haute Ecole Arc (HE-Arc) a continué sa croissance, avec la poursuite de ses deux grands projets immobiliers (TransEurope et Parc technologique de Saint-Imier) et en connaissance, en 2010, la meilleure rentrée académique de son histoire.

Dans le domaine Ingénierie, l'offre de formation a passé de cinq à trois filières, dans le but de correspondre aux exigences techniques de la Confédération en matière de subventionnement (filières dites 'sous-critiques').

Au niveau de la recherche, plusieurs projets en collaboration avec des partenaires externes ont vu le jour, tels l'Institut du marketing horloger et le Centre de compétences en informatique de gestion.

Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)

Avec 308 nouveaux étudiants à la rentrée d'août 2010, la HEP compte, durant l'année académique 2010-2011, 657 étudiants, dont 504 en formation initiale (295 pour le préscolaire-primaire et 209 pour le secondaire 1 et 2), soit une augmentation d'environ 10% par rapport à l'année précédente. En 2010, la HEP a délivré 217 diplômes d'enseignement en formation initiale.

Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel

L'année 2010 aura vu le site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève consolider sa position en tant que site décentralisé du domaine Musique et arts de la scène de la Haute école spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

A la rentrée de septembre 2010, l'effectif total pour l'année 2010-2011 est de 92 étudiants. Les premiers titres de master ont été remis à Genève le 25 juin.

Le 21 juin une convention de collaboration a été signée entre le Conservatoire de musique neuchâtelois et le site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève dans le but de préciser le cadre et les modalités pratiques de collaboration entre les deux institutions.

Sport

L'année 2010 peut à nouveau être qualifiée de soutenue en matière d'activités.

La défense de l'éducation physique occupe toujours une place importante. La collaboration avec le groupe de travail DECS/ANEPS s'est poursuivie.

Au niveau du sport scolaire facultatif, deux écoles ont sollicité un subventionnement.

La promotion du sport passe aussi par des offres de pratique durant la pause de midi (Midi Tonus). Les deux sessions de cours (printemps et automne) ont réuni 300 participants.

Le prix du mérite sportif 2009 s'est déroulé le 11 janvier 2010. La maison Tissot, sponsor des quatre catégories individuelles, a de nouveau offert une montre de choix aux lauréats.

Partenaire de multiplication unique de Swiss Olympic pour la Suisse romande, le service des sports a à nouveau mis sur pied la formation en management de club, qui a connu un grand succès.

Un des objectifs du service était aussi de terminer le recensement des infrastructures cantonales, en proposant un appui aux communes. 42 communes sur 53 ont participé à cet inventaire.

Au niveau des camps de ski, les résultats de la saison 2009-2010 ont démontré que la décision de reprendre la gestion complète de ce domaine était judicieuse, puisque un bénéfice important a été réalisé. 39'619 nuitées ont été enregistrées.

Dans le secteur J+S, des subsides ont été alloués pour un montant d'environ 1.100.000 francs. Le programme J+S Kids a permis de former et reconnaître 380 moniteurs et 30 experts. Par ailleurs, le nouveau système du "sport des adultes Suisse" a fait l'objet d'une réflexion entre les services des sports, de la santé publique et Pro Senectute au sein de l'espace BEJUNE.

Le Fonds des sports a distribué un montant global de 1.586.853 francs.

Culture

En plus de ses activités habituelles le service a œuvré sur les projets suivants:

Au niveau national, il a répondu à la sollicitation de la Confédération pour la mise en œuvre de la convention UNESCO relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, (PCI), en participant à la réflexion et à l'élaboration au sein du groupe de travail national.

Au niveau intercantonal, il a participé aux travaux visant à la création d'une fondation romande du cinéma ainsi qu'à la création d'une association intercantonale intitulée "Label+ théâtre romand", destinée à soutenir des projets dans le domaine des arts de la scène.

En ce qui concerne les dossiers cantonaux, il a poursuivi la réflexion sur l'avenir des bibliothèques. Il a finalisé un rapport sur la médiation culturelle à destination du jeune public en collaboration avec les services d'enseignements et des représentants d'institutions culturelles. Il a organisé le concours d'intervention artistique dans le cadre de la construction de la Halle Volta à La Chaux-de-Fonds. Il a mené une réflexion sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine de l'Etat en matière d'œuvres d'art et s'est penché sur le message de la Confédération sur l'encouragement de la culture pour les années 2012 à 2015. Il a organisé la récolte des données relatives à l'élaboration d'une liste indicative du PCI cantonal.

Conservatoire

Le Conservatoire de musique neuchâtelois, dans sa définition actuelle, cantonale, est né le 1^{er} janvier 2007.

Un bilan paraît nécessaire après quatre années de fonctionnement, afin d'améliorer le fonctionnement actuel et apporter des réponses à des questions encore ouvertes. Les efforts destinés à la réunification de deux "maisons" en une école cantonale rendent indispensable une redéfinition des mandats d'administration et de direction du CMN.

Conservatoire – formation professionnelle cantonale

L'année 2010 aura vu le Conservatoire de musique neuchâtelois mener à terme la formation professionnelle cantonale au sens de la disposition transitoire prévue à l'article 16 de la loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois du 27 juin 2006. Les trois derniers étudiants en lice ont en effet mis un terme à leurs études et reçu leurs titres le 26 juin. Au terme de l'année 2009-2010, il a été procédé à la suppression des postes des sept professeurs restant engagés pour la formation professionnelle cantonale.

Office et musée d'archéologie

Le dossier de candidature des stations lacustres a été déposé par la Confédération en janvier 2010 auprès de l'UNESCO. Il s'agit d'un projet transnational piloté par la Suisse.

Des interventions d'archéologie préventive ont eu lieu sur deux parcelles de la zone industrielle située derrière la gare BN de Marin. Des vestiges du Premier et du Second âge du Fer ont été dégagés.

Une troisième campagne de sauvetage a été conduite sur le site mésolithique de Cornaux/ Prés du Chêne.

Au Laténium, l'année 2010 a connu un record absolu de fréquentation (41'161 visiteurs), de prestations pour l'accueil des publics (croissance de plus de 25% des visites guidées) et une augmentation du nombre d'ateliers pédagogiques (+ 48%).

Les économies réalisées sur le budget des expositions temporaires ont permis de procéder à un léger renouvellement et à quelques réfections dans l'exposition permanente, à la modernisation des bornes interactives du musée et à la réalisation d'un site internet attractif et convivial.

Office de la protection des monuments et des sites

En 2010, l'office a consacré des recherches à de nombreux bâtiments et sites. Un accent particulier a été mis sur les bâtiments ruraux, les villes médiévales, les édifices du 19^e siècle, la collégiale, le château et l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, les temples de Bôle, de Corcelles et des Planchettes, les prieurés de Môtiers et de Bevaix et les châteaux de Colombier et de Rochefort. Les collections archéologiques de l'office ont en outre été préparées pour leur présentation dans le dépôt visitable du Laténium.

Des dossiers de permis de construire, en constante augmentation, ont été préavisés et il a été répondu à de nombreuses demandes de renseignements techniques ou historiques.

L'office a participé aux activités de différents comités, commissions et groupes de travail dédiés à la candidature des œuvres de Le Corbusier au patrimoine mondial de l'Unesco, au patrimoine horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle, à la conservation des biens culturels neuchâtelois, à la révision du plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire, à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à la rédaction d'un règlement communal d'aménagement type, aux manifestations Le Corbusier prévues en 2012 à La Chaux-de-Fonds, à l'exposition Neuchâtel néoclassique au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel en 2013 et à différentes publications sur le patrimoine et l'histoire de la région.

Plusieurs restaurations importantes ont été terminées cette année avec l'appui financier, technique ou scientifique de l'office.

En novembre 2010 est sorti de presse l'ouvrage Les maisons rurales du canton de Neuchâtel.

De nombreuses conférences et visites commentées ont été mises sur pied. La 17^e édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 4300 visiteurs les 11 et 12 septembre 2010.

Office des archives de l'Etat

Le déploiement de l'outil de gestion informatique FloraNE s'est poursuivi en 2010. L'OAEN est également associé au projet d'implémentation du logiciel FloraNE auprès de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. L'OAEN, le service informatique de l'entité neuchâteloise et le Centre électronique de gestion ont créé un groupe de travail chargé de mener des projets-pilote dans le domaine des systèmes informatiques de records management.

L'OAEN a procédé en 2010 à douze visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales et une visite auprès d'une commune. Vingt-cinq versements d'archives administratives et treize dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu (250,4 mètres linéaires).

Le programme de conservation préventive (microfilmage des fonds historiques et restauration des documents endommagés) s'est poursuivi au même rythme que l'année précédente.

La réorganisation de la bibliothèque de l'OAEN s'est poursuivie avec l'introduction du prêt à domicile dès le 1^{er} mars 2010.

L'OAEN participe à plusieurs projets d'expositions historiques en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel.

L'archiviste cantonal et l'archiviste adjointe se sont rendus à Berlin les 11 et 12 novembre 2010 afin de mettre sur pied un projet de rapatriement de copies d'archives neuchâteloises conservées au Geheimes Staatsarchiv Preussischer Kulturbesitz.

1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1.1. Organisation

L'année 2010 a été caractérisée par plusieurs changements.

Dès le 1^{er} janvier 2010, l'ancien chef du service de la formation professionnelle et des lycées a rejoint le SECS en qualité de conseiller stratégique du chef du département (50%). Par ailleurs, le poste de collaborateur scientifique à 50% est vacant depuis le 1^{er} mai 2010, suite au départ de Mme Nadia Boss; ce poste n'a pas été repourvu.

L'année 2010 a également été marquée par le départ de M. Alain Becker, secrétaire général du DECS de juin 2005 à mai 2009. Il est remplacé, depuis le 1^{er} octobre 2010, par Mme Violaine Blétry- de Montmollin.

L'effectif est le suivant au 31.12.2010: 1 secrétaire générale (100%), 1 secrétaire général adjoint (80%), 1 conseiller stratégique du chef du DECS (50%) et 2 collaboratrices administratives (150%), accompagnées d'une stagiaire (qui travaille partiellement pour la Caisse de remplacement).

1.2. Missions essentielles

Elles peuvent être résumées en cinq axes principaux:

- conseiller et assister le chef du département et les services dans les affaires départementales, gouvernementales, parlementaires et autres affaires de nature politique;
- mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département;
- coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines et en matière financière, organisationnelle et administrative;
- conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département;

- conduire et administrer le secrétariat général.

1.3. Activités

Activités régulières principales

- analyse de l'ensemble des dossiers du DECS avec le chef de département;
- préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat;
- analyse des dossiers des autres départements traités au Conseil d'Etat;
- coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion du département;
- préparation et suivi des affaires parlementaires;
- préparation, gestion et suivi des séances de la sous-commission de gestion et des finances du DECS;
- préparation des colloques du DECS (réunions périodiques regroupant les chef-fe-s de service du département);
- collaboration à la gestion des ressources humaines du DECS (descriptions de fonctions, entretiens de développement, procédures de nomination et de promotion);
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux (CSG);
- coordination de consultations diverses sur le plan fédéral et cantonal;
- participation aux travaux des CSG-CDIP et CIIP ainsi que préparation et suivi des travaux de la CIIP et de la CDIP;
- conduite, gestion et contrôle des procédures établies dans le cadre de la réforme de l'Etat (demandes de dérogation RH et de crédits supplémentaires);
- conduite des opérations liées aux constructions scolaires.

Mandats particuliers principaux (liste non exhaustive)

Le secrétariat général a piloté ou accompagné durant l'année 2010 plusieurs projets, aboutis ou en voie d'aboutissement, auxquels le chef de département a voulu donner une importance particulière. Il s'agit, notamment, des dossiers suivants:

- conduite du processus ayant abouti au projet 'Microcity' (10.017), puis participation au comité de pilotage et présidence de la commission de construction du projet;
- fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (10.003);
- transfert de filières du CPLN au CIFCM (10.018);
- insertion professionnelle des personnes de moins de 30 ans (10.030);
- réorganisation du service de l'orientation scolaire et professionnelle (10.032);
- structures de l'école neuchâteloise (10.066);
- rénovation des bâtiments du CPMB (10.063);
- loi sur l'archivage (10.050).

A ces projets de nature parlementaire, il convient d'ajouter les dossiers suivants:

- appui au chef de département dans les dossiers stratégiques liés aux hautes écoles (p. ex.: filières sous-critiques à la HE-Arc);

- conduite des opérations et mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législation (ainsi que dans le plan financier);
- élaboration d'un plan d'action visant à promouvoir la formation professionnelle duale;
- engagement important au sein de la CSG, à laquelle le processus 'redressement durable des finances' a confié une importance particulière;
- participation aux réunions périodiques entre l'Etat et les associations professionnelles;
- participation au comité de pilotage HarMoS/Convention scolaire romande;
- participation aux travaux du groupe de réflexion et d'analyse "Réorganisation du SOSF";
- participation aux travaux visant à promouvoir l'intégration d'une grande majorité des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire;
- conduite des travaux liés au domaine des bibliothèques dans le canton;
- participation au comité de pilotage "Evaluation périodique des subventions" et coordination générale du projet au niveau du DECS;
- présidence d'un groupe de travail chargé d'apporter un appui à la gestion financière de la CIIP et de construire un projet de planification financière 2011-2013;
- présidence du GBU (Groupe des bâtiments universitaires), groupe chargé de planifier, coordonner et gérer les bâtiments de l'Etat occupés par l'UniNE;
- participation aux séances du Conseil de l'Université et de son Bureau (suite à la réorganisation du SHER, le SECS est en charge des questions stratégiques liées à l'UniNE);
- représentation du DECS au sein du groupe de travail "Mandat 8", chargé de conduire une étude de faisabilité sur l'introduction d'une enveloppe quadriennale pour l'UniNE;
- représentation du DECS au sein de l'Etat-major de conduite de crise H1N1 et conduite des opérations au niveau scolaire;
- contribution à la mise en œuvre cantonale de la convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel;
- premiers travaux en vue de la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion du risque au niveau du SECS.

1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives

Planification et constructions scolaires

La commission cantonale des constructions scolaires s'est réunie à deux reprises durant l'année 2010 et elle a examiné des dossiers de constructions scolaires et/ou sportives communales projetées, en cours ou achevées. Par ailleurs, au cours de l'année, des mandats d'études techniques ont été confiés aux architectes conseils du département.

Reconnaissance des besoins

En 2010, le Conseil d'Etat a pris quatre arrêtés de reconnaissance des besoins en matière d'infrastructures scolaires:

- La Chaux-de-Fonds: admissibilité à une subvention cantonale de travaux de rénovation et de transformation du Pavillon des sports;
- La Chaux-de-Fonds: reconnaissance des besoins en matière de constructions scolaires engendrés par l'entrée en vigueur du concordat HarMoS;
- Neuchâtel: reconnaissance des besoins en matière de constructions scolaires engendrés par l'entrée en vigueur du concordat HarMoS;

- Centre scolaire du Val-de-Ruz: reconnaissance des besoins en matière d'infrastructures sportives.

Subventions provisoires

Deux arrêtés accordant une subvention provisoire ont été pris durant l'année 2010:

- Neuchâtel: rénovation et transformation du collège de la Promenade Sud;
- Centre scolaire du Val-de-Ruz: agrandissement et rénovation des terrains de sport.

Subventions définitives

Quatre arrêtés accordant une subvention définitive ont été adoptés par le Conseil d'Etat durant l'année 2010:

- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école primaire;
- Neuchâtel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- Les Ponts-de-Martel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine.

Récapitulation des dépenses en 2010

Le total des subventions versées durant l'exercice 2010 au titre des constructions scolaires et des installations sportives s'élève à 1'329'494.25 francs.

	Fr.
1. Enseignement infantin et primaire	893'425.25
2. Enseignement secondaire 1	436'069.00
3. Installations sportives	<u>0.00</u>
Total	<u>1'329'494.25</u>

1.5. Législation générale

Lois et décrets du Grand Conseil

24 février	Loi portant modification de la loi sur le fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels
26 mai	Décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 71.400.000 francs et d'un crédit supplémentaire de 8.000.000 francs pour la construction et la mise à disposition de l'antenne neuchâteloise de l'EPFL sur le site de la Maladière (Bâtiment de la microtechnique)
26 mai	Décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 4.200.000 francs relatif à la rénovation des bâtiments nécessaire au transfert des filières du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) au Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)
1 ^{er} septembre	Décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 900.000 francs destiné à la rénovation des installations de détection feu, de l'alarme d'évacuation et

	d'éléments limitant la propagation du feu et des fumées pour les voies de fuite dans le bâtiment principal de la faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel (Unimail / sis rue Emile Argand 11 art. No. 9696 – Neuchâtel)
3 novembre	Loi portant modification de la loi sur le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes de moins de 30 ans
3 novembre	Loi portant modification de la loi sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP)
8 décembre	Décret portant octroi d'un crédit supplémentaire urgent de 1.249.000 francs destiné à la construction de la halle Volta

Règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale

Organisation

25 janvier	Arrêté modifiant l'arrêté concernant les grilles horaires de la maturité gymnasiale
17 février	Arrêté adoptant le plan de vacances des écoles enfantines, primaires et secondaires 1 pour les années 2012/2013, 2013/2014, 2014/2015, 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018
17 mars	Arrêté modifiant le plan d'études de l'enseignement secondaire inférieur
29 mars	Arrêté modifiant le règlement général des lycées cantonaux
26 avril	Arrêté portant modification du règlement concernant les conditions d'admission, d'orientation, de promotion et de passage dans l'enseignement secondaire (année d'orientation, sections de maturités, moderne et préprofessionnelle)
12 mai	Arrêté concernant le doublement volontaire de la sixième année de la scolarité obligatoire
21 mai	Arrêté modifiant le règlement d'exécution de la loi concernant la création d'un fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels
9 juin	Arrêté réglementant les places d'apprentissage offertes au sein de l'administration cantonale
28 juin	Arrêté concernant une généralisation au niveau cantonal du projet pilote permettant de remédier à une non-promotion au niveau secondaire 1
6 juillet	Arrêté concernant l'accueil de stagiaires HEP dans le secondaire 2
1 ^{er} novembre	Arrêté concernant le déploiement du réseau pédagogique neuchâtelois dans les écoles

Corps enseignant

11 août	Règlement d'application, pour le personnel des établissements d'enseignement public, de la loi concernant le statut général du personnel relevant du budget de l'Etat du 14 juillet 1982
---------	--

Dispositions financières

10 février	Arrêté concernant le montant de la contribution au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels
29 mars	Arrêté modifiant l'arrêté relatif au subventionnement des cours interentreprises dans le canton et hors du canton
17 novembre	Arrêté fixant le montant de la contribution au fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels

2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les comptes de l'exercice 2010 se présentent comme suit:

Compte d'exploitation	Revenus Fr.	Charges Fr.
Cotisations ordinaires employeur (écoles communales).....	1.487.806,30	
Cotisations ordinaires institutions privées.....	45.859,30	
Cotisations ordinaires Etat.....	1.389.803,04	
Cotisations ordinaires, assurés.....	1.461.744,75	
Cotisations ordinaires, remplaçants.....	16.577,55	
Intérêts sur c/c Etat et CCP.....	4.529,10	
Indemnités assurance-accidents LAA.....	709.511,70	
Indemnités allocation de maternité fédérale (APG).....	1.202.960,20	
Recettes diverses.....	32.013,40	
Prélèvement provision.....	140.000,00	
Indemnités de remplacement.....		6.099.323,80
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents.....		496.494,40
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents à des tiers.....		21.726,95
Caisse de pensions.....		180.315,25
Licences & logiciels.....		103.992,00
Déplacements.....		3.348,10
Frais de gérance et divers.....		145.529,80
Autres frais divers.....		9.025,85
	6.490.805,34	7.059.756,15
Récapitulation:		
Total des revenus 2010.....	6.490.850,34	
Total des charges 2010.....	7.059.756,15	
Excédent de charges.....	- 568.950,81	

L'excédent de charges de 568.950 fr. 81, relatif à l'exercice écoulé, a été porté en diminution de la fortune qui passe de 1.763.777 fr. 90 au 31 décembre 2009 à 1.194.648 fr. 09 au 31 décembre 2010.

Bilan	Actif Fr.	Passif Fr.
Chèques postaux.....	45.041,70	
Débiteurs.....	6.292,35	
Compte courant Etat.....	1.387.340,15	
Indemnités de remplacements nettes.....	3.157,15	
Fonds de secours.....		247.183,25
Fortune.....		1.194.648,09
	1.441.831,34	1.441.831,34

L'administration de la Caisse de remplacement est assurée par 1,5 personnes.

Dans sa séance du 12 mai 2009, le comité de la CCR a approuvé une diminution des cotisations au 1er janvier 2010 comme suit:

- Cotisation de l'employé(e): de 0, 55% à 0,5%
- Cotisation de l'employeur: de 1,1% à 1,0%

3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPES)

Le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) a répondu à des demandes pour des problématiques complexes dont le nombre a augmenté à nouveau. Les collaborations entre toutes les personnes impliquées (autorités scolaires, intervenants des services d'enseignement, spécialistes, enseignants, parents, etc.) sont fructueuses. Le travail de prévention est malheureusement encore largement insuffisant. Un cercle vicieux risque de s'installer lorsque les interventions de remédiation mobilisent toute l'énergie qui devrait aussi être consacrée à un travail de prévention et de détection précoce des difficultés.

Le CAPPES comprend comme par le passé l'équivalent de 1.9 poste salarié et peut compter sur les interventions ponctuelles d'une dizaine de spécialistes, ce qui permet de répondre efficacement et de manière économique à la variété des demandes. Notre canton manque cependant encore de ressources pour intervenir au niveau de la gestion des situations critiques et de l'accompagnement des changements.

Par ailleurs, l'absence de psychologues scolaires en mesure d'agir directement au sein de nos écoles avec des élèves en difficulté et leur famille entraîne des difficultés multiples pour les professionnels des établissements et conduit le CAPPES à intervenir davantage pour les soutenir. Ces derniers apprécient toujours les réponses rapides et ciblées en fonction des besoins spécifiques.

Les prestations du CAPPES ont été présentées dans un nouveau dépliant qui leur donne davantage de clarté et de lisibilité.

Au niveau romand, le responsable du CAPPES est en lien régulier avec ses homologues des autres cantons, notamment pour les questions concernant la qualité de vie à l'école, la promotion de la santé et la mise en œuvre de la formation générale dans le cadre du PER.

3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail

Des entretiens individuels ont été demandés par 44 personnes pour des situations de fatigue ou d'épuisement, de crise personnelle et professionnelle, de conflits au travail, etc. La plupart d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement de 3 à 6 séances. Certaines situations ont nécessité une intervention plus importante et de plus longue durée.

Un accompagnement pour les autorités scolaires a été effectué pour 10 situations. Des interventions au niveau de l'école entière ont été réalisées, notamment pour animer des séances de collège, résoudre des situations conflictuelles et favoriser un climat scolaire positif (8 situations). Le CAPPES a par ailleurs contribué à la préparation et la mise en œuvre de changements en lien avec les réformes actuelles pour plus de 40 professionnels et mis en place et conduit des ateliers de réflexion qui ont concerné 4 écoles. Comme par le passé, ces actions ont été complétées par les séances d'information et la mise à disposition de documentation et ressources (site internet: www.cappes.ch).

Pour les prochaines années, il est à prévoir que les nombreux nouveaux défis auxquels l'école doit faire face nécessiteront une attention accrue pour la qualité de vie à l'école et le développement des capacités d'adaptation, de gestion du stress et de coopération des professionnels. Des actions sont prévues pour les informer et les accompagner davantage dès l'année 2011 en lien avec les changements en cours et à venir.

3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence

En 2010 a été célébré le dixième anniversaire des réalisations de « Relation sans violence » à l'école. Le bilan conduit avec les établissements et la conférence de presse tenue en mai ont mis en évidence l'ampleur et le succès du travail effectué par et avec les écoles.

Le nombre de demandes traitées par le CAPPES a encore augmenté cette année par rapport à 2009. Les thématiques les plus fréquentes sont: l'échec scolaire, les difficultés de comportement, les relations conflictuelles voire violentes, la dynamique et le climat de classe perturbés ainsi que les impacts de ces difficultés sur les professionnels. Dans ces domaines, le CAPPES a répondu en 2010 à 134 demandes, en provenance d'enseignants (en individuel ou en duo), des autorités scolaires ou des intervenants des services d'enseignement.

Comme en 2009, les interventions restent caractérisées par la rapidité (premier contact dans les trois jours qui suivent la demande), le "sur-mesure" (en lien avec les besoins présents), l'apport d'outils concrets à mettre en place de suite, le suivi des situations (rendez-vous fixé directement pour évaluation et réajustements). Les professionnels des écoles relèvent l'importance des espaces d'écoute offerts, le sentiment d'être entendus, soutenus et aidés concrètement.

Dans l'accompagnement de situations difficiles, il s'agit avant tout d'aider les enseignants dans l'analyse de leurs besoins, une prise de recul et la recherche et la mise en place de solutions adaptées aux élèves et à la classe (problématiques de gestion de classe, élèves au comportement difficile ou bouc émissaire, bagarres, moqueries, difficultés d'intégration d'un nouvel élève, climat de classe perturbé voire "pourri", relations conflictuelles entre élèves ou avec des parents, clarification des rôles entre enseignants et parents, etc.).

Plusieurs situations se sont avérées graves et très complexes (imbrication de différents problèmes au sein d'une même classe) et installées depuis longtemps. L'idéal serait que les interventions soient demandées au moment où les difficultés se présentent. Ceci permettrait d'éviter que des situations perdurent et se dégradent, ce qui arrive encore trop souvent.

Fort heureusement, de plus en plus d'enseignants sont conscients de l'importance de la prévention et souhaitent travailler en début d'année à la création de leur groupe classe et à la mise en place d'un cadre de travail sécurisant et agréable.

Par ailleurs, les prestations habituelles ont été assurées selon les besoins exprimés (mise à disposition de ressources documentaires et sur site internet, séances d'information - sensibilisation, etc.). Le soutien financier pour la prévention de la violence s'est poursuivi pour 7 écoles: charte d'établissement, école citoyenne, médiation par les pairs, développement des compétences sociales, etc. La continuité des réalisations conduites par les établissements sur plusieurs années permet d'en voir véritablement les fruits. Un établissement a par ailleurs développé un projet d'envergure visant à favoriser la collaboration école - famille pour lequel le CAPPES est intervenu et a développé deux questionnaires qui pourront servir pour les autres écoles.

3.3. Gestion des situations critiques

Durant l'année 2010, le CAPPES a répondu aux demandes dans 23 situations critiques qui ont bénéficié immédiatement d'un accompagnement suivi. Pour la plupart d'entre elles, un soutien sous la forme d'espace de parole dans les classes d'élèves concernées a également été effectué. Ces interventions ont permis de limiter au maximum les perturbations liées aux événements survenus (décès, maladies graves, accidents), tant pour les professionnels que pour les élèves.

Le CAPPES a été en particulier sollicité dans les lycées à trois reprises pour des situations particulièrement graves et difficiles. La collaboration a été très positive et a permis de traverser ces moments dans un climat sain et de confiance.

La fin d'année a été très chargée, de nombreuses situations critiques étant survenues quasi simultanément. Le CAPPES a dû faire face aux demandes malgré un manque de ressources, en temps et en personnes capables d'intervenir immédiatement.

Les établissements scolaires concernés par des situations critiques ont utilisé leur protocole comme trame pour gérer la situation et ont pu en tirer un bilan positif. Les responsables scolaires et les enseignants sont par ailleurs tenus informés des développements en la matière. Des modules de sensibilisation et de formation ont été préparés afin d'aider, comme par le passé, les nouveaux responsables des cellules de crise de chaque établissement scolaire à gérer les situations critiques qui peuvent survenir.

L'excellente collaboration avec les écoles ainsi qu'avec les services d'enseignement, lorsque cela était nécessaire, a permis d'agir de manière soudée et efficace, ce qui a été énormément apprécié par les enseignants, les élèves et les familles impliqués.

4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

4.1. Personnel au 31 décembre 2010

Effectif du service:	1 chef de service ad intérim.....	0,80	poste(s)
	1 administratrice.....	0,80	"
	1 documentaliste cantonal.....	1,00	"
	1 directrice d'office régional.....	1,00	"
	1 directrice-adjointe.....	0,60	"
	35 conseillers/ères en orientation.....	24,40	"
	9 secrétaires / collaboratrices administratives.....	6,85	"
	7 Documentalistes-informateurs/trices.....	4,55	"
	Total: 40,00 postes (56 personnes)		

A ces postes, il convient d'ajouter:

- 4 formatrices d'adultes sur mandat
- 3 Apprenti-e-s de commerce
- 2 stagiaires conseillers/ères en orientation
- 2 stagiaires maturité professionnelle commerciale

Il est à noter que ce total de 40,00 postes comprend 5,55 postes autofinancés dans le cadre de différents mandats et collaborations interinstitutionnelles. Au 31 décembre 2010, le nombre de postes à charge de l'Etat s'élève à 34,45 EPT.

4.2. Réorganisation du service

Au cours de l'exercice écoulé, un groupe de travail mandaté par le chef du DECS et présidé par M. Jean-Pierre Gindroz, ancien directeur général du CPLN, s'est penché sur la réorganisation du service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) avec pour mission de répondre d'une part au postulat socialiste 08.199 "Regroupement des activités d'orientation et rassemblement des prestations de psychologie scolaire", d'autre part d'envisager la suppression du service en le remplaçant par un office cantonal en orientation scolaire et professionnelle rattaché au service des formations postobligatoires (SFPO). Le rapport final sur la réorganisation et le projet de loi portant modification de la loi sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP) ont été acceptés par le Grand Conseil lors de la session du 3 novembre 2010. Le postulat a été classé.

Deux groupes de travail réfléchissent actuellement à la mise en œuvre opérationnelle de cette restructuration, l'un sur la psychologie scolaire, l'autre sur le futur office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP).

Les conséquences de la réorganisation sont les suivantes:

- Mission de l'orientation scolaire et professionnelle réaffirmée au travers de la loi (LOSP).
- Suppression du service (SOSP) et des directions des OROSP au profit d'un office cantonal avec secteurs, rattaché au SFPO au 1er août 2011.
- Maintien des prestations d'orientation scolaire délivrées par les conseillers/ères en orientation au sein des futurs cercles scolaires.
- Mise à disposition des ressources du SOSP consacrées à la psychologie scolaire au profit d'une unité qui doit encore se créer (SEO/OES/SSE).
- Installation des bureaux OROSP au sein de chaque cercle scolaire.

- Maintien à terme de deux sites (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds) pour assurer l'offre de conseils et d'information aux jeunes hors scolarité et aux adultes.

A l'automne 2010, Monsieur Claude Jeandroz, chef du SOSOP a pris sa retraite après plus de 40 années passées au service de l'administration et de la population neuchâteloises. Il laisse derrière lui plusieurs réalisations de qualité, en particulier la loi cantonale sur la psychologie scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle dont il est le père spirituel. Monsieur Jean-Marie Fragnière, directeur de l'OROSP du Littoral neuchâtelois, a été désigné en qualité de chef de service ad intérim pour assurer la réorganisation et assumer la transition jusqu'à l'intégration de l'orientation au service des formations postobligatoires.

4.3. Mesures d'économie

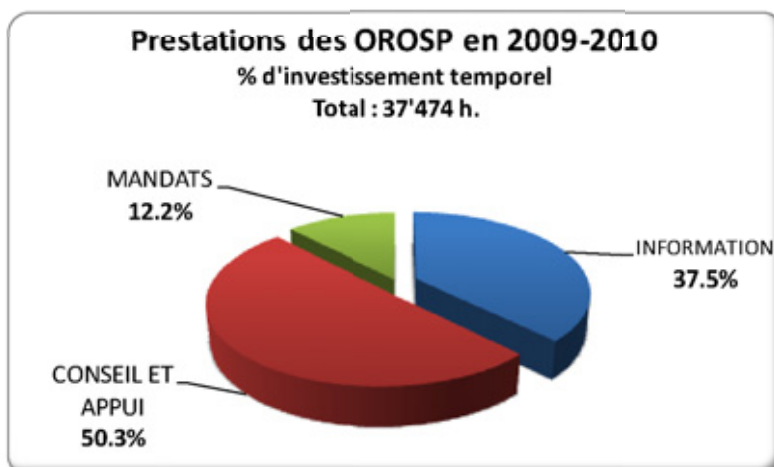
Entre fin 2009 et le 31 décembre 2010, les différentes fluctuations dans les postes de travail se soldent par une diminution de 3,15 EPT, ce qui correspond à une réduction de 9% des postes de travail réellement à charge du budget cantonal (sans prendre en compte les postes autofinancés).

4.4. Tableau des prestations et investissements temporels

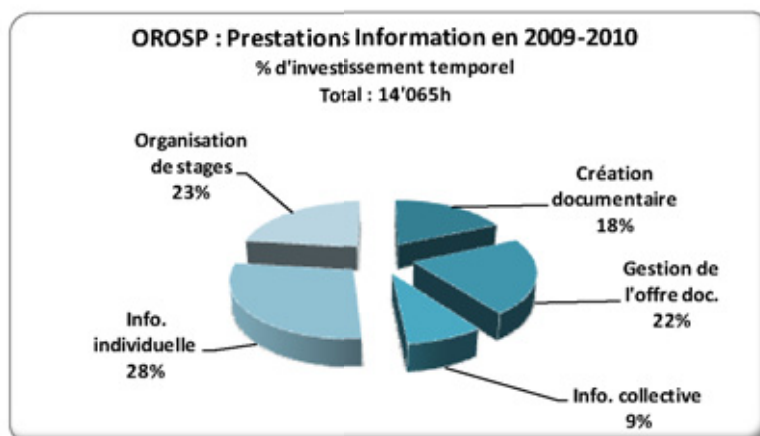
Le tableau suivant permet de présenter l'investissement temporel des collaborateurs "professionnels" (documentalistes, conseillers/ères, formatrices et directions) sur les différentes prestations. Ce temps ne prend pas en compte le personnel administratif, la gestion interne de la direction et le perfectionnement.

	% temps in- vesti
INFORMATION: 14.065 heures	37.5%
Prestations	
1. Création documentaire	6.9%
2. Gestion de l'offre documentaire	8.1%
3. Information collective	3.3%
4. Information individuelle	10.6%
5. Organisation de stages	8.7%
CONSEIL ET APPUI: 18.852 heures	50.3%
Prestations	
1. Conseil individuel de psychologie scolaire	8.7%
2. Conseil d'orientation professionnelle fin de scolarité	21.5%
3. Conseil d'orientation professionnelle hors scolarité	7.1%
4. Conseil d'orientation professionnelle pour adultes	9.2%
5. Participation aux conseils de classe	3.8%

MANDATS:	4.557 heures	12.2%
Prestations		
1. Formation des stagiaires		0.9%
2. "Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi pour chômeurs)		8.5%
3. Autres formations externes		0.3%
4. Commissions et représentation des offices		2.5%
TOTAL:	37.474 heures	100%



4.4.1. Prestations d'information



Offre documentaire

La loi fédérale sur la formation professionnelle confie aux offices d'orientation la mission d'assurer l'information générale du public sur les professions et les formations. Cette mission doit donc s'appuyer sur une vaste offre documentaire adaptée et actualisée.

Dans un monde professionnel et scolaire en perpétuel changement, la mise à disposition du public, des acteurs de la formation professionnelle et des collaborateurs des OROSP d'une documentation adéquate sur les professions, les formations et les perfectionnements nécessite une collaboration indispensable et importante sur le plan cantonal et intercantonal. Le documentaliste cantonal du SOSOP est responsable de cette coordination. Sur mandat de la Conférence intercantonale de l'Ins-

truction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), cette coordination a été patiemment mise en place au cours des 25 dernières années en réunissant les moyens de production documentaire de tous les cantons romands. Cette coordination romande a été intégrée en 2007 dans le Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO), organe national créé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Ce centre national produit et actualise l'offre documentaire suivante (en français):

- une collection d'environ 600 fiches de renseignements professionnels (InfOP);
- une série de dossiers professionnels, universitaires et généraux (environ 200 titres);
- une collection d'environ 630 fiches scolaires (Ecol'Info) présentant les écoles faisant suite à la scolarité obligatoire;
- une collection d'environ 800 fiches de renseignements sur les études universitaires (Uni-Info) en Suisse romande;
- une Bourse des offres de perfectionnement (BOP) et des formations post-grades recensées par les offices d'orientation de toute la Suisse (environ 36.000 offres pour tous les cantons, dont environ 7200 pour la Suisse romande et 1100 pour le canton de Neuchâtel).

Le documentaliste cantonal participe à la gestion du site Internet "www.orientation.ch" où l'ensemble de l'offre documentaire décrite précédemment peut être consultée directement par le public. Actuellement l'offre de places d'apprentissage, les fiches InfOP, Ecol'Info et Uni-Info, ainsi que la bourse des offres de perfectionnement (BOP) sont accessibles sur ce "portail" Internet de l'orientation scolaire et professionnelle suisse qui a été refondu en profondeur. L'importance de ce site national trilingue est attestée par son succès grandissant auprès du public: le nombre moyen de visites mensuelles est de plus de 350.000. Les domaines les plus consultés sont dans l'ordre décroissant:

- l'offre de places d'apprentissage,
- les fiches sur les professions, sur les écoles,
- la bourse des offres de perfectionnement,
- les filières universitaires.

En octobre 2009, le site "www.orientation.ch" a enrichi son offre en mettant en ligne un Forum, permettant au public de poser des questions sur les métiers et les formations et de recevoir des réponses par une équipe d'experts mandatée par le CSFO. Le canton de Neuchâtel a été désigné, avec le Valais, pour composer l'équipe des experts romands. Dès lors, 2 documentalistes-informateurs participent à ce projet et ont répondu à plus de 1000 questions posées par des internautes romands.

Enquête sur l'offre de places d'apprentissage

L'enquête sur l'offre de places d'apprentissage menée par le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) auprès de l'ensemble des entreprises formatrices du canton permet de recenser et d'actualiser les places d'apprentissage offertes pour les mettre à disposition du public sur le site "www.orientation.ch".

Le bilan final de cette enquête en août 2010 peut se résumer ainsi:

- Entreprises interrogées.....	2186	
- Taux de réponse	81%	
- Entreprises annonçant l'offre d'une ou plusieurs place(s) d'apprentissage	35%	
- Entreprises n'annonçant aucune place offerte	44%	
- Entreprises indécises au moment de l'enquête.....	2%	
- Places annoncées comme offertes.....	1088	
- Places annoncées comme repourvues en cours d'année (actualisation).....	986	soit 91%

Après plusieurs années de baisse, le recensement des places offertes a fait apparaître une stabilisation en août 2007 et une augmentation continue depuis: en août 2008 (+7%), en août 2009 (+4.3%) et en août 2010 (+7.6%). La situation d'août 2010 se rapproche de celle de 2001.

Places annoncées comme offertes:

• Août 2001:	1097	• Août 2006:	898
• Août 2002:	1030	• Août 2007:	905
• Août 2003:	1003	• Août 2008:	969
• Août 2004:	939	• Août 2009:	1011
• Août 2005:	940	• Août 2010:	1088

Cette augmentation de l'offre en août 2010 (+77 places) semble se confirmer par les enquêtes faites en automne 2010 et en janvier 2011 pour recenser l'offre pour août 2011: on observe une augmentation au 13 janvier 2011 de 11% par rapport à janvier 2010.

En extrapolant ce résultat, pour autant qu'il se confirme au cours du printemps 2011, il est pensable d'imaginer une nouvelle augmentation pour août 2011 de l'ordre de 10%. L'objectif fixé par le Conseil d'Etat de 400 places d'apprentissage supplémentaires sur 8 ans serait, après deux ans, de 170 places supplémentaires.

Information collective

Dans le but de préparer les jeunes au choix d'études ou de professions, les OROSP ont proposé différentes séances d'information collective en 2009-2010:

- au degré 8 de la scolarité obligatoire, le cours "Education aux choix" a été généralisé pour une centaine de classes à l'ensemble des élèves des sections maturité, préprofessionnelle et moderne. Ce cours d'une durée de 20 périodes inscrites au programme du 1^{er} semestre dès l'année scolaire 2010-2011, est assumé conjointement par des enseignants et des conseillers en orientation avec pour objectifs de sensibiliser et préparer les élèves à construire leurs projets scolaires et professionnels déjà au cours de la 8^e année scolaire.
- 73 séances d'information et visites d'écoles ou d'entreprises, portant sur une cinquantaine de secteurs scolaires ou professionnels, avec la collaboration active de différents corps de métiers, ont permis à environ 1990 élèves de s'informer sur différentes professions et écoles de la région en fonction de leurs intérêts.
- les conseillers/ères en orientation ont également participé à 100 soirées d'information pour des parents d'élèves dans les écoles secondaires du degré 1 et parfois du degré 2.

Information individuelle

Elèves, étudiants, apprentis et adultes viennent nombreux dans les centres de documentation des OROSP et de leurs bureaux décentralisés, afin de s'informer individuellement sur les possibilités de formation et de perfectionnement: environ 21.200 passages ou demandes d'information recensés, en comptant les visites dans les centres de documentation, les demandes par téléphone, par correspondance ou courriel.

L'intérêt du public pour l'offre documentaire est encore attesté par le nombre de prêts de dossiers et de brochures sur les professions et les formations, qui a atteint le chiffre de 2990 au cours du présent exercice. On observe une stabilisation après une tendance à la baisse du nombre de documents prêtés (-65% en 10 ans). Cela s'explique aisément par un recours grandissant aux moyens d'information mis à disposition du public sur le site Internet "www.orientation.ch".

Organisation de stages

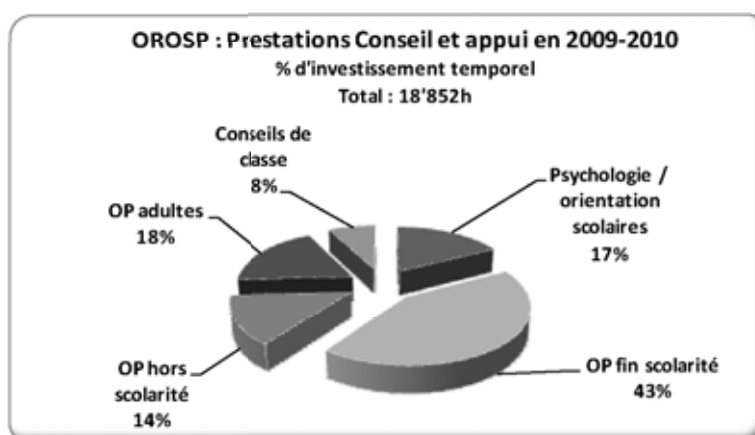
Pour faciliter le choix d'un métier, les conseillers/ères en orientation proposent à leurs consultants des stages en milieu professionnel. Ces stages d'information durent plusieurs jours (en moyenne 3,7 jours) et s'inscrivent dans une démarche éducative d'orientation; ils se distinguent donc des

procédures de sélection organisées par les entreprises désirant engager un-e apprenti-e. Il convient de souligner la disponibilité et l'excellente collaboration des différents corps de métiers qui, à la demande des OROSP, ont accueilli 2262 jeunes différents (pour un total de 4334 stages), en leur donnant ainsi l'occasion de se confronter concrètement à la réalité d'un métier, de confirmer un projet ou parfois de le faire évoluer vers d'autres choix. On constate une stabilisation par rapport au précédent exercice (4344 stages organisés en 2008-2009). L'augmentation en 3 ans représente environ 9%.

Permanences dans les écoles

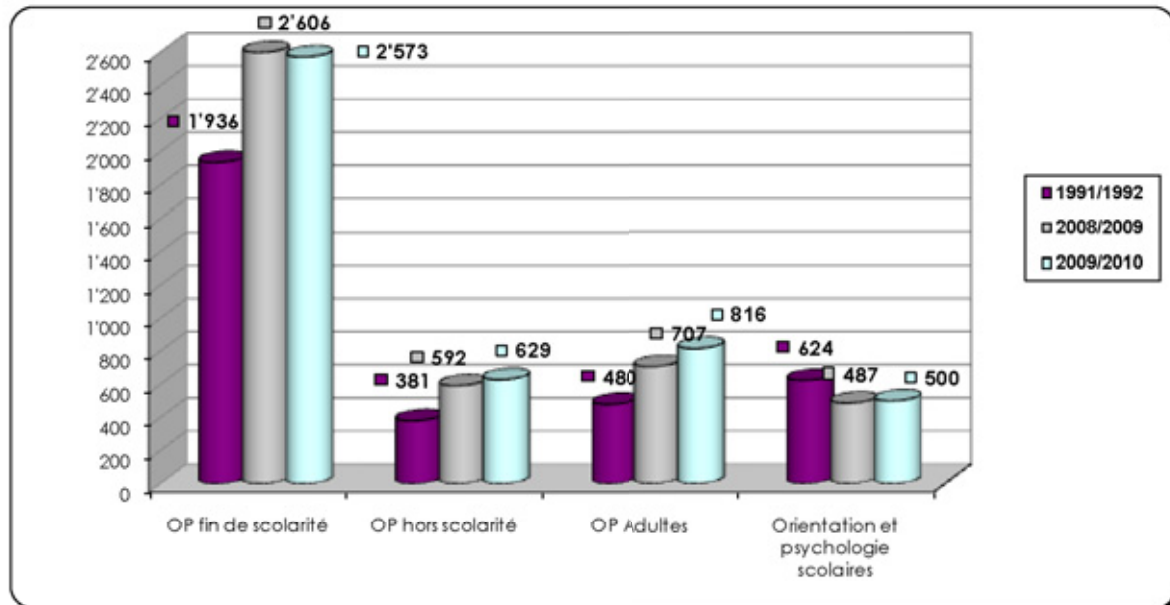
Pour offrir des contacts directs et spontanés aux élèves des écoles du secondaire 1, les OROSP ont mis en place des permanences. Un-e conseiller/ère y est à disposition des élèves pour toute question et information, demande de stage... Il s'agit là de lieux d'échanges, brefs, souples, facilement accessibles. C'est par ailleurs une occasion de rencontre régulière avec les enseignants et la direction de l'école. Au niveau secondaire 2, la présence des conseillers/ères de l'OROSP du Littoral au sein des deux lycées académiques (Jean-Piaget et Denis-de-Rougemont) s'est également poursuivie à la satisfaction des directions de ces écoles; cette prestation a été proposée au Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds mais avec une présence plus limitée.

4.4.2. Prestations de conseil et appui



Evolution des consultations

	91/92		08/09		09/10		Evolution en 19 ans	
Orientation professionnelle en fin de scolarité obligatoire	1936	57%	2606	59%	2573	57%	637	+ 33%
Orientation professionnelle hors scolarité	381	11%	592	13%	629	14%	248	+ 65%
Orientation professionnelle adultes	480	14%	707	16%	816	18%	336	+ 70%
Orientation et psychologie scolaires	624	18%	487	11%	500	11%	-124	- 20%
TOTAL	3421	100%	4392	100%	4518	100%	1097	+ 32%



L'augmentation des consultations des OROSP et du SOSOP se porte à 2.9% par rapport au précédent exercice. Cette légère hausse s'explique par de nouveaux projets concernant les jeunes du secondaire 2 en rupture et les adultes intéressés à obtenir une certification par validation des acquis.

A plus long terme, en 19 ans, on observe:

- La diminution des consultations en orientation et psychologie scolaires (-20% en 19 ans), accentuée en 2006-2007 et 2007-2008 par la renonciation aux prestations sans base réglementaire dans le cadre des mesures d'économie décidées par le Conseil d'Etat en août 2006; cette diminution a fait l'objet d'une nette inversion de tendance au cours des deux derniers exercices (+51% par rapport à 2007-2008).
- Une augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les élèves en fin de scolarité obligatoire (+33%), augmentation liée à la démographie scolaire, mais avec une stabilisation par rapport aux précédents exercices (fin du "bourrelet démographique" à l'école secondaire).
- Une augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les jeunes hors scolarité obligatoire (+65%).
- Une augmentation également des demandes des adultes (+70%).

Conseil individuel d'orientation et de psychologie scolaires

En 2009-2010, les OROSP et le SOSOP ont ouvert 500 dossiers pour répondre à des demandes en orientation et psychologie scolaires, soit environ 11% des consultations de conseil et d'appui (mais 17% de l'investissement temporel dans ce domaine de prestation). Afin de mieux apprécier l'évolution des prestations dans ce secteur, les 2 tableaux suivants proposent une comparaison avec la situation en 2004-2005 et celle du précédent exercice:

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRES	2004-2005		2008-2009		2009-2010		Différence 2009-10/2008-09	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Préscolaire et primaire - Total dont :	278	53.2%	215	44.1%	236	47.2%	21	10%
Préscolaires	54		36		32		-4	-11%
Primaire	224		179		204		25	14%
Secondaire 1 - Total dont :	240	45.9%	271	55.6%	261	52.2%	-10	-4%
Ecole privée secondaire	4		2		4		2	100%
6OR/TR	87		106		83		-23	-22%
MA	34		19		24		5	26%
MO	19		20		26		6	30%
PP	33		39		55		16	41%
TE/Accueil	63		85		69		-16	-19%
Hors scolarité	5	1.0%	1	0.2%	3	0.6%	2	200%
TOTAL	523	100.0%	487	100.0%	500	100.0%	13	3%

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRES	2004-2005		2008-2009		2009-2010		Différence 2009-10/2008-09	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Prestations réglementaires d'orientation scolaire	319	61.0%	314	64.5%	279	55.8%	-35	-11%
Prestations non-réglementaires de psychologie scolaire	204	39.0%	173	35.5%	221	44.2%	48	28%
TOTAL	523	100.0%	487	100.0%	500	100.0%	13	3%

Les prestations réglementaires d'orientation scolaire concernent les admissions anticipées, les reports de scolarisation, les avancements en cours de scolarité et l'orientation scolaire à l'entrée de l'école secondaire pour les élèves de 5^{ème} année ayant un ou deux ans de retard, la réorientation en cours de scolarité secondaire, les préavis d'intégration pour des élèves migrants, les conseils et les suivis d'élèves en classe d'accueil pour étrangers.

Les prestations non-réglementaires sont des prestations de psychologie scolaire qui concernent les situations d'élèves en difficultés pour lesquels un bilan psychologique est requis en vue de mesures à prendre.

La réorganisation du SOSP prévoit à l'avenir le rattachement des prestations de psychologie scolaire à une unité qui reste à préciser. Les prestations réglementaires d'orientation scolaire continueront à être assumées par les conseillers/ères en orientation du futur office cantonal d'orientation.

Mesures d'assouplissements scolaires

L'organisation interne du DECS prévoit que le chef du SOSP décide en matière d'assouplissement des principes qui régissent la scolarisation. C'est dans ce cadre que les décisions suivantes ont été prises:

- **Admissions anticipées en 1^{ère} année primaire**

28 demandes ont fait l'objet d'une décision

- 24 demandes ont été acceptées
- 2 demandes ont été refusées
- 2 demandes ont été retirées par les parents

- **Avancements en cours de scolarité ("sauts de classe")**

21 demandes d'avancements ont fait l'objet d'une décision

- 17 demandes ont été acceptées
- 1 demande a été refusée
- 3 demandes ont été retirées par les parents

- **Doublements volontaires de l'année d'orientation à titre exceptionnel**

Dès l'année 2010, les décisions relatives aux doublements volontaires sont prises par le chef du service de l'enseignement obligatoire dans le cadre de la réorganisation du SOSP.

Conseil individuel d'orientation professionnelle en fin de scolarité

En fin de scolarité obligatoire, les conseillers/ères en orientation prennent en charge les classes dès le degré 8 et les suivent au degré 9 en y assumant les tâches d'information et de conseil. Une consultation individuelle en orientation professionnelle est offerte à tous les élèves dès le début du 2^e semestre de 8^e année et au cours de la 9^e année. En 2009-2010, ce sont 2573 élèves qui en ont fait la demande. La démarche de consultation est facultative car elle n'a de sens que si elle est volontaire. Après une clarification de la demande, une évaluation peut être envisagée pour préciser certains éléments constitutifs d'un projet professionnel: intérêts, aptitudes, valeurs, besoins, personnalité, etc. Après cette phase d'exploration, les conseillers/ères stimulent les jeunes dans la phase parfois difficile de réalisation et de concrétisation de leurs projets.

Dans certaines classes, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés d'insertion professionnelle et les conseillers/ères collaborent avec les acteurs sociaux chargés de leur encadrement: famille, corps enseignant, formateurs en entreprises, coaches du Case management, conseillers en formation professionnelle, conseillers en personnel des offices régionaux de placement, assistants sociaux, éducateurs, etc.

Conseil d'orientation professionnelle pour jeunes hors scolarité obligatoire (mentoring, préapprentissage, apprentis, lycéens, étudiants, jeunes en rupture, en recherche d'emploi)

Les OROSP ont suivi 629 jeunes (entre 16 et 20 ans) provenant des lycées (professionnels et académiques), des centres professionnels, des universités ou en rupture de formation: ce nombre de consultations a augmenté de 6.2% en 2009-2010. Les difficultés économiques engendrent en effet de l'inquiétude chez les jeunes et leur capacité à se projeter dans l'avenir en est altérée; il en résulte un besoin plus fort d'être accompagné et guidé au moment où se constitue l'identité professionnelle future.

Les interrogations de ces jeunes sur leur avenir professionnel sont toujours plus nombreuses face à la rapidité des changements technologiques, économiques et sociaux. L'accroissement des exigences et de la complexité des connaissances professionnelles contribue en outre à augmenter les interrogations des jeunes et parfois les ruptures en cours de formation.

Classes JET

Un soutien renforcé en faveur des jeunes migrants en phase d'insertion professionnelle est mis en place dans le cadre des classes JET (jeunes en transition) des centres professionnels CIFOM et CPLN, avec la collaboration des conseillers/ères en orientation des OROSP.

Mentoring 1

Une enquête conduite par les OROSP auprès des écoles secondaires en juin 2009 a fait apparaître que 62 élèves se trouvaient sans solution à la fin de l'année scolaire. Pour apporter une aide à ces jeunes, le service des formations postobligatoires (SFPO), le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) et le service de l'emploi, ont mis en place une collaboration interinstitu-

tionnelle sous la forme d'un projet de Mentoring, avec l'appui financier de la Confédération obtenu dans le cadre du Case management.

Les 62 élèves sans solution se répartissaient ainsi:

- Section Maturité: 8,0%
- Section Moderne: 22,6%
- Section Préprofessionnelle: 33,9%
- Section Terminale: 35,5%

Le bilan de l'année 2009-2010, effectué en mai 2010 est encourageant. En effet sur les 62 élèves sans solution pris en charge dans le cadre du Mentoring:

- 55% ont trouvé une solution:
 - 23% une place d'apprentissage ou une solution en école
 - 31% une solution transitoire
 - 1% une formation interne: emploi
- 10% étaient toujours concernés par le Mentoring avec des solutions en cours d'élaboration
- 35% ont renoncé au Mentoring (sans nouvelle, refus de la mesure, ...)

Coaching ou Mentoring 2

Chaque année, en cours ou en fin de semestre des écoles du secondaire 2 à plein temps, des jeunes se trouvent en situation de non promotion et doivent quitter leur école. Le projet "Coaching" leur offre un accompagnement et un soutien individuel ou collectif avec pour finalité de trouver une solution dans le cadre de la formation professionnelle duale, prioritairement.

Ce projet financé par la Confédération s'inscrit dans le projet plus large du Case management. La première volée a permis les constats suivants:

- Sur les 64 jeunes inscrits dans la mesure, 53 ont trouvé une solution, soit 83%.
- Les conseillers/ères en orientation concernés par le projet ont abordé les thèmes suivants avec les jeunes:
 - bilan des intérêts
 - bilan des aptitudes
 - organisation de stages
 - appui pour les TRE
 - soutien motivationnel
 - identification des obstacles psychosociaux
 - soutien psychosocial
 - collaboration interinstitutionnelle

Conseil d'orientation professionnelle pour adultes et collaboration interinstitutionnelle

La consultation pour adultes – c'est-à-dire pour les personnes âgées de 20 ans et plus - a continué d'augmenter au cours du dernier exercice avec plus de 15% de croissance. Les OROSP ont ouvert 816 dossiers pour des adultes en 2009-2010, alors qu'en 1991-1992, 480 dossiers avaient été ouverts. La différence (+336 consultations) correspond à une augmentation de 70% en 19 ans.

C'est dans le secteur des adultes que la collaboration interinstitutionnelle est la plus active et joue un rôle très important.

Collaboration interinstitutionnelle avec les ORP

Les personnes au chômage demandant une consultation en orientation professionnelle prenant une place importante dans la consultation pour adultes, les offices régionaux de placement (ORP), dépendant du service de l'emploi, et les OROSP ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle officialisée par la signature d'une convention entre le DEC et le DECS début 1998. Cette col-

laboration permet d'œuvrer auprès des personnes au chômage en mettant à leur disposition des professionnels aux compétences complémentaires. La mise au point d'un concept d'intervention a été complétée par le renfort d'un poste de conseiller/ère en orientation pour l'ensemble du canton, poste financé par le SECO, via le service de l'emploi.

Dans le cadre de cette convention de collaboration, en 2009-2010:

- **153** personnes au chômage ont été reçues en consultation individuelle d'orientation professionnelle par les conseillers/ères des OROSP à la demande des ORP,
- **112** autres personnes au chômage ont également été reçues en consultation dans les OROSP, à leur demande, sans être signalées par les ORP,
- **28** demandeurs d'emploi, non inscrits au chômage ont également été reçus en consultation,
- **3** jeunes de moins de 30 ans, à l'aide sociale ont été reçus par les conseillers/ères des OROSP dans le cadre du projet d'insertion professionnelle qui leur est destiné.

Le groupe de pilotage de cette convention, constitué de représentants des ORP et des OROSP, a constaté que le réseau de collaboration mis en place entre les conseillers des ORP et les conseillers des OROSP fonctionnait à satisfaction, permettant d'optimiser une collaboration en faveur de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

Un nouveau projet de collaboration interinstitutionnelle s'est développé avec le financement du SECO entre le service de l'emploi, le service de probation et le SOSP. Une conseillère en orientation donne 15% de son temps pour soutenir des prisonniers à élaborer des projets de formation en vue de favoriser leur insertion au sortir de la prison.

Collaboration interinstitutionnelle avec l'ODAS

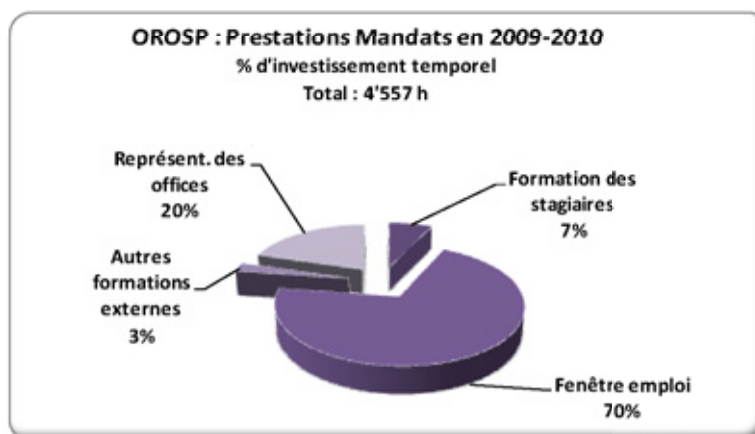
Donnant suite à un rapport conjoint de l'office de l'aide sociale (ODAS) et du SOSP, une collaboration interinstitutionnelle en matière d'insertion et d'orientation professionnelle de certains bénéficiaires de l'aide sociale a été élaborée et acceptée par le Conseil d'Etat en juillet 2003. Un demi-poste de conseiller en orientation est financé par le DSAS pour collaborer dans les "programmes d'insertion professionnelle" de l'ODAS et pour des prestations individualisées de conseil et d'appui à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle. Un groupe de pilotage regroupant des responsables et des collaborateurs des deux entités a mis au point les modalités concrètes de cette collaboration interinstitutionnelle opérationnelle depuis le début de l'année 2005. Au cours de l'exercice 2009-2010, on relève 24 consultations inscrites dans le cadre de la collaboration avec l'ODAS, sur un total de 71 consultants en orientation signalés par différents services sociaux.

Portail d'entrée pour la validation des acquis

Sur la base des recommandations de la Confédération, les OROSP sont devenus le portail d'entrée pour toute personne "adulte" intéressée à obtenir une certification professionnelle (pour l'insistant un CFC) par la voie modulaire, l'article 32 ou la validation des acquis (VAE).

Des conseillers/ères en orientation, spécialisés en VAE informent et conseillent sur les différentes voies de formation ou de qualifications possibles, tout en vérifiant l'adéquation entre le métier visé et le parcours professionnel de la personne. Ils présentent le processus et ses enjeux, renseignent sur les mesures ou aides à solliciter, ainsi que sur les mesures d'appui à prévoir. Les projets pilote menés en VAE dans l'espace BEJUNE permettent aujourd'hui de certifier dans les métiers d'assistant-e socio-éducatif/ve, d'employé-e de commerce et de mécanicien-ne

4.4.3. Mandats



"Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi)

C'est également dans le cadre d'une collaboration interinstitutionnelle qu'en mars 1999, le service de l'emploi a mandaté le SOSP, en collaboration avec la FTMH (actuellement UNIA), pour réaliser et animer des cours de recherche d'emploi à l'intention de certaines catégories de chômeurs. Ces cours sont financés par l'assurance-chômage. En 2009-2010, 36 cours de 11 demi-journées chacun ont été organisés sur l'ensemble du canton à l'intention d'environ 700 chômeurs qui y ont été inscrits par les ORP. Ces cours portent sur:

- le marché du travail et l'assurance-chômage
- la clarification et la construction d'un projet professionnel incluant un plan d'action
- l'acquisition de techniques de recherche d'emploi

Après une diminution du nombre de cours en 2009, le service de l'emploi a demandé une augmentation de l'offre de cours en raison du développement du chômage en 2010.

L'équipe d'animation est constituée de documentalistes, de conseillers/ères en orientation des OROSP et de formatrices d'adultes ainsi que d'une juriste du syndicat UNIA.

Comme chaque année, il a été procédé à une évaluation des cours auprès des demandeurs d'emploi qui les ont suivis. Elle fait notamment apparaître un taux élevé de satisfaction. Ce module de cours a reçu la certification de qualité EduQua.

Formation de stagiaires et d'apprenti-e-s

Au cours de l'année 2009-2010, les OROSP du Littoral neuchâtelois et des Montagnes neuchâteloises ont:

- offert à 2 conseillères stagiaires la possibilité de se spécialiser en orientation scolaire et professionnelle par une année de pratique,
- assuré la formation de 2 apprenties de commerce et de 2 stagiaires de maturité professionnelle commerciale,
- accueilli une personne de moins de 30 ans à l'aide sociale en vue d'une insertion professionnelle.

Formations externes

Les directeurs des OROSP et le chef du SOSP ont participé à diverses actions de formation et d'enseignement, notamment:

- 12 cours de base pour formateurs en entreprises (anciennement maîtres d'apprentissage) organisés par le SFPO,
- un cours sur l'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle dans le canton, destiné aux étudiants en psychologie de l'Université de Lausanne.

Commissions et représentation des offices

Au niveau local, cantonal et intercantonal, le personnel et les responsables des OROSP et du SOSOP se sont investis dans de nombreux groupes de travail et commissions en rapport avec l'OSP en y apportant des contributions de spécialistes ou pour y représenter l'institution.

Parmi ces nombreuses commissions, il convient de signaler en particulier:

- le conseil de l'emploi, prévu dans la loi concernant le marché du travail, le service de l'emploi, l'assurance-chômage et les mesures de crise (DEC)
- le conseil de la formation professionnelle du DECS
- le groupe de pilotage du DECS chargé d'améliorer la transition entre le secondaire 1 et le secondaire 2 et plusieurs groupes de travail opérationnels visant le même objectif (éducation aux choix, mesures préparatoires, brochure d'information, renforcement des compétences des élèves, épreuves de degré 8, ...)
- la conférence des chefs de l'orientation de Suisse romande et du Tessin (CCO) organe de la CIIP
- la conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU), organe de la CDIP
- les groupes de travail chargés de mettre en place et d'alimenter le site internet suisse "www.orientation.ch" dans le cadre du Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO)
- le groupe de travail DECS-CNCl pour la mise en place du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle

5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Introduction

Le service de l'enseignement obligatoire compte 29 collaborateurs (correspondant à 24,18 équivalents plein temps): chef de service, adjoints, inspecteurs d'écoles, assistants d'inspection scolaire et personnel administratif, soit 16 personnes à plein temps et 13 personnes à temps partiel, représentant 8,18 personnes en équivalent plein temps. Il a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles enfantines, primaires et secondaires 1, en relation avec les autorités scolaires communales, les directions des écoles et quelques enseignants.

Le service de l'enseignement obligatoire a enregistré les mutations suivantes:

Suite à la démission de Mme Mary-Josée Haenni, collaboratrice administrative (à 50%), la fonction laissée vacante a été reprise par Mme Aurélie Rigolet dès le 8 mars 2010.

M. Jean-Claude Jeanneret, assistant d'inspection scolaire, ayant fait valoir son droit à la retraite avec effet au 30 septembre 2010, son poste a été mis au concours. La candidature de Mme Rosa Miccio-Paone a été retenue pour lui succéder, avec une entrée en fonction au 1^{er} janvier 2011 et pour un mandat limité dans le temps.

Convention scolaire romande et HarmoS

Rappel des faits

En mai 2006, le peuple suisse a accepté à une très large majorité la révision des articles constitutionnels sur l'éducation. Ces derniers renforcent de manière décisive les efforts des cantons en matière d'harmonisation scolaire induisant ainsi des modifications majeures pour les élèves, les parents, les enseignants et les directions d'écoles, ainsi que pour l'Etat et les communes. Le Grand Conseil neuchâtelois a ratifié l'Accord HarmoS et la Convention scolaire romande le 25 juin 2008.

Le 27 mars 2010, une rencontre présidée par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), a réuni un large public composé notamment des députés membres de la commission HarmoS du Grand Conseil, des membres du conseil scolaire, des conseillers communaux en charge de l'instruction publique, des membres de directions des écoles enfantines, primaires, secondaires 1 et des institutions, du rectorat de la Haute école pédagogique BEJUNE, de membres de la Fédération des associations de parents d'élèves, et des associations professionnelles pour lui présenter l'avancement des travaux dans le cadre de l'accord HarmoS et de la Convention scolaire romande (CSR).

Institués par le Conseil d'Etat en automne 2008, les neuf groupes de travail ont poursuivi leurs travaux et pour six d'entre-eux ont livré leur rapport à l'intention du comité de pilotage.

A la rentrée scolaire d'août 2011, la scolarité obligatoire débutera donc dès l'âge de quatre ans révolus; actuellement facultative dans le canton de Neuchâtel, l'école enfantine deviendra ainsi obligatoire; les élèves de quatre ans fréquenteront l'école durant 16 périodes (actuellement 10,5).

Un plan d'études romand (PER) identique pour tous les cantons romands sera introduit en août 2011.

En novembre, le comité de pilotage a décidé de communiquer plus largement sur les travaux conduits et sur l'entrée en vigueur des différents changements qui interviendront pour l'école neuchâteloise dès l'année scolaire 2011-2012. Les projets suivants ont fait l'objet d'une communication particulière:

- Nouvelle grille horaire;
- Ecole obligatoire dès 4 ans;
- Plan d'études romand (PER);
- Anglais dès la 5^e année (degré 7 HarmoS);
- Portfolio européen des langues (PEL);
- Aménagement du temps scolaire de l'élève.

Les entités concernées ont pu faire part de leurs remarques au cours du mois de novembre 2010. En fonction des observations recueillies, les groupes apporteront les modifications nécessaires.

Structures de pilotage de l'école

Le 2 juin 2010, le Conseil d'Etat a adopté un avant-projet de rapport à l'appui d'un projet de loi portant adoption des nouvelles structures de la scolarité obligatoire et adaptation cantonale à cette réforme ainsi qu'à la terminologie HarmoS.

Cet avant-projet de rapport pose les bases légales de la future organisation scolaire du canton. Le changement principal porte sur la régionalisation des structures scolaires, soit la création de centres scolaires régionaux regroupant toute l'école obligatoire dans une région donnée et dotés d'une direction professionnelle.

Ce document a été rédigé conjointement dans le cadre d'un groupe de travail composé de représentants du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) et des conseillers communaux en charge de l'instruction publique des villes et le président de l'ACN. Il a été présenté le 18 juin 2010 par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du DECS, et M. Raphaël Comte,

président de l'ACN, aux représentants des communes neuchâteloises lors d'une séance d'information tenue aux Geneveys-sur-Coffrane.

Pour le canton de Neuchâtel, le concordat HarmoS et la Convention scolaire romande (CSR) vont changer de nombreux paramètres, que ce soit sur le plan pédagogique ou sur le plan organisationnel. HarmoS implique une gestion de l'école obligatoire dans sa verticalité, incitant ainsi à considérer l'enseignement obligatoire comme un tout, homogène, sans transition abrupte entre préscolaire, primaire et secondaire 1.

Dans ce sens, l'ensemble des écoles enfantines, primaires et secondaires 1 d'une région devront être regroupées et placées sous une direction unique, avec à sa tête un organe politique commun. Ces régions scolaires, appelées "cercles scolaires", devront comprendre au moins un centre scolaire secondaire. Par contre, il ne sera plus possible pour une commune de ne s'occuper que de son école primaire, le principe de verticalité postulant une gestion globale de l'école obligatoire, de la première à la dernière année.

La régionalisation de l'école obligatoire, par le rapprochement des communes en "cercles scolaires", permettra une plus grande efficacité et une utilisation plus rationnelle des moyens financiers dans la gestion des ressources humaines et des effectifs scolaires. Cette régionalisation est donc une réforme organisationnelle importante qui fait partie intégrante des réflexions du Conseil d'Etat sur la réorganisation de nos collectivités publiques. C'est aussi un projet modèle dans le sens d'une bonne collaboration entre l'Etat et les communes, puisque les tâches de chacun sont clairement définies et pourront être exercées dans un sain partenariat, en respectant les compétences actuelles des communes.

Une large consultation a été lancée en juin sur l'avant-projet de rapport à l'appui d'un projet de loi portant adoption des nouvelles structures de la scolarité obligatoire et adaptation cantonale à cette réforme ainsi qu'à la terminologie HarmoS et a duré jusqu'à début septembre. Une synthèse a ensuite été réalisée par le DECS, avant que le rapport ne soit traité par la commission HarmoS du Grand Conseil. Le projet de rapport a été soumis au Grand Conseil en janvier 2011; il a été accepté. L'entrée en vigueur de la loi est prévue pour la rentrée scolaire d'août 2011, avec un délai transitoire jusqu'à la rentrée scolaire d'août 2012.

Ainsi, l'école neuchâteloise de demain se déclinera dans un processus unique et évolutif, défini en trois cycles.

Aide socio-pédagogique destinée aux élèves en difficulté (ASPEDI) et redoublement

Une expérience pédagogique initiée par l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) durant l'année scolaire 2009-2010 a été généralisée à l'ensemble des centres scolaires lors de l'année scolaire 2010-2011. ASPEDI est une aide socio-pédagogique destinée aux élèves en difficulté promus conditionnellement dans les degrés 7 et 8, toutes sections confondues. Ce soutien entre en vigueur dès la rentrée scolaire et est sanctionné par un examen durant les vacances d'automne. Les élèves qui auront réussi les tests pourront être maintenus dans leur section; dans le cas contraire, ils réintègrent une section ou un degré inférieur.

Au terme de cette année scolaire, un bilan sera effectué par le DECS et si les conclusions s'avèrent positives, les bases légales seront adaptées en conséquence.

Transition secondaire 1 - secondaire 2

Le devoir de l'Etat est d'assurer que chaque jeune du canton, quelles que soient ses capacités scolaires, ait accès à une formation susceptible d'assurer son intégration dans le monde du travail et dans la société.

Pour remplir sa mission d'améliorer la transition entre le secondaire I et le secondaire II, l'Etat a mis diverses mesures en place, soit:

Le cours "Éducation aux choix": Pour préparer les élèves à entrer dans une démarche d'insertion professionnelle, la généralisation du cours Education aux choix, expérimenté durant ces deux dernières années scolaires, aura lieu au degré 8 pour toutes les sections. Les élèves de 8^e suivront une formation donnée en co-animation par un conseiller en orientation scolaire et

professionnelle et par un enseignant formé à cette thématique. Le but de ce cours est d'apprendre aux élèves à se préparer à faire des choix en vue de leur future insertion dans les formations subséquentes et le monde du travail.

Les épreuves cantonales de niveau 8 (EC8): Les épreuves du degré 8 sont de type diagnostic. Le dispositif d'épreuves dans les domaines du français et des mathématiques a été conduit de manière généralisée à l'ensemble des classes du degré 8 dès l'année scolaire 2008-2009. Le but de ces épreuves est notamment d'identifier là où des manques se font sentir et de permettre ainsi, dès le début de la 9^{ème} année, la mise en place d'activités de remédiations en classe. Les aides à l'évaluation de niveau 8 et les activités de remédiation de niveau 9 sont mises à disposition des enseignants par le bureau de l'informatique scolaire (BIS) sur le réseau pédagogique neuchâtelois (RPN). Ce dispositif d'évaluation, mené en étroite collaboration avec les différentes actions de préparation aux choix, vise à améliorer la transition entre la scolarité obligatoire et post-obligatoire.

De plus, l'Etat a élaboré un plan d'actions selon 4 axes. En voici les principales intentions:

1. 1) Réformes scolaires (degré secondaire 1)
 - Offrir la possibilité à tous les élèves de faire un stage dès la 8^e;
 - Réflexion en cours sur l'avenir des sections (MA-MO-PP);
 - Favoriser le passage de la 9^e vers la formation professionnelle, notamment en offrant des options préparant aux filières professionnelles.
1. 2) Promotion de la formation professionnelle
 - Auprès des entreprises, des élèves et de leurs parents, des enseignants, des conseillers en orientation et enfin du public.
1. 3) Création de places d'apprentissage
 - Encourager la création de centres de formation interentreprises; assurer la relève des formateurs en entreprise; démarchage ciblé des entreprises avec l'aide des présidents d'associations professionnelles.
1. 4) Aide et soutien aux entreprises
 - Réactiver un partenariat flexible entre les entreprises et les centres de formation professionnelle; favoriser la mise en réseau d'entreprises à des fins formatrices; offrir un service de coaching aux entreprises formatrices.

Ecoles-Familles

Sensible à la qualité des relations entre l'école et les familles, le service de l'enseignement obligatoire, s'appuyant entre autres sur les réflexions de la commission Ecole-Famille, poursuit ses travaux dans le but de proposer divers moyens favorisant le rapprochement entre les familles et l'école (brochures, guides destinés aux enseignants, rubrique sur le portail pédagogique neuchâtelois, etc.).

Sous des formes variées, les écoles favorisent le dialogue entre les enseignants et les parents, valorisent le rôle parental en tenant compte des situations concrètes des parents, font connaître aux parents les ressources pouvant être mises à leur service et mettent en relation les différents partenaires de l'école.

Plan d'études romand (PER)

Le PER a été accepté à l'unanimité par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) le 27 mai 2010 et sera introduit dans l'espace romand dès la rentrée scolaire 2011-2012. Il est à disposition des cantons, depuis l'automne 2010, dans une double version: sous format papier, organisée par cycle, et sous format électronique avec des références aux moyens d'enseignement romands et complétée par un espace collaboratif pour les enseignants.

La HEP-BEJUNE, par le biais de la formation continue, a recruté dans les trois cantons, en collaboration étroite avec les services de l'enseignement, une équipe de formatrices et de formateurs qui recevront une formation d'adultes sanctionnée par un diplôme fédéral. Une formation romande aura lieu à l'automne 2010 pour les formateurs de formateurs qui seront chargés de former leurs collègues.

Les cadres de l'enseignement ainsi que les membres des directions des écoles primaires, des écoles secondaires 1 et des institutions recevront une information quant à l'utilisation de ce document dans le cadre de leur fonction.

Une séance d'information générale destinée au corps enseignant sera organisée dans la verticalité, par région, au printemps 2011. Des modules de formation suivront, obligatoires pour l'école primaire et facultatifs pour l'école secondaire qui a déjà formé les enseignants lors de l'implantation du Plan d'études neuchâtelois au secondaire (PENSE), inscrit dans la droite ligne du PER.

Le calendrier d'introduction du PER est le suivant (avec indication des degrés selon HarmoS):

Année 2011-2012: degrés 1-2-5-9

Année 2012-2013: degrés 3-6-10

Année 2013-2014: degrés 4-7-8-11

Matériel scolaire

Les membres du corps enseignant préscolaire, primaire et secondaire 1 ont eu la possibilité d'acquérir du matériel général d'enseignement figurant sur les listes établies par le service du matériel et des imprimés (SEMI) et financé entièrement par le canton. Ces listes sont mises à jour annuellement en fonction des besoins recensés et de l'apparition de nouveaux articles (nouveaux moyens d'enseignement).

Les écoles disposent d'une enveloppe budgétaire dont le montant est fixé au prorata du nombre d'élèves auquel s'ajoute une somme forfaitaire par classe.

Depuis l'année dernière, les commandes de matériel se font par le biais du magasin en ligne que le SEMI a récemment mis en service. Des adaptations techniques, parfois suggérées par les responsables du matériel scolaire des écoles, ont été apportées pour optimiser le système.

5.1. Enseignement préscolaire

Marche générale de l'enseignement

Au 15 octobre 2010, on compte 176 classes (3313 élèves), contre 173 classes (3309 élèves) durant l'année scolaire précédente.

1565 élèves sont scolarisés en 1^{ère} enfantine (4 ans) et 1748 élèves en 2^e enfantine (5 ans).

Elèves

Le taux de fréquentation de la 2^e année d'école enfantine publique dépasse les 90%. Les classes qui accueillent les enfants de 1^{ère} enfantine connaissent un taux de fréquentation légèrement inférieur (85%). Cela peut s'expliquer, entre autres, par le fait que l'horaire scolaire réduit de cette année-là - actuellement 10,5 périodes hebdomadaires de présence en classe - incite certaines familles à opter pour une structure privée (crèche ou école enfantine privée) qui offre une prise en charge plus étendue, plus compacte. L'augmentation de l'horaire de ces élèves (passage à 16 périodes hebdomadaires en 2011-2012) et le fait que l'école enfantine constituera le début de la scolarité obligatoire dès août 2011 contribueront à élever le taux de fréquentation.

La collaboration avec les services parascolaires reste étroite et plusieurs enfants ont été pris en charge par les institutions reconnues par le Conseil d'Etat. L'augmentation du nombre d'enfants à

besoins particuliers scolarisés (à temps partiel ou complet) dans les classes ordinaires se poursuit en fonction de la volonté de privilégier les solutions intégratives.

Le soutien langagier offert aux élèves non francophones de l'école enfantine reste une mesure sollicitée. Certains de ces enfants sont nés en Suisse mais ne pratiquent pas le français couramment dans leur famille. L'école représente pour eux le premier lieu d'acquisition de la langue d'enseignement.

Personnel enseignant des écoles enfantines

Le corps enseignant préscolaire compte 257 membres (178.6 équivalent plein temps).

Tous sont en possession d'un des titres exigés par le Conseil d'Etat.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantine prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent se tourner vers d'autres établissements de type éducatif (structures d'accueil, ateliers, jardins d'enfants privés), vers une autre profession ou effectuer des remplacements. Une plus grande mobilité est assurée avec le titre délivré par la HEP-BEJUNE qui permet aux personnes diplômées de postuler ou d'assurer des remplacements aussi bien à l'école enfantine qu'à l'école primaire.

5.2. Enseignement primaire

Marche générale de l'enseignement

Au 15 octobre 2010, on compte 500.5 classes (9294 élèves), contre 507 classes (9398 élèves) durant l'année scolaire précédente.

La diminution de 6.5 classes est expliquée de la manière suivante:

Commune	Différence
Neuchâtel	-0.5
Le Landeron	+1
Boudry	+1
Cortailod	-1
Peseux	-1
Bevaix	+1
Val-de-Travers	-3
Les Verrières	-1
Cernier	+1
Savagnier	+1
La Brévine	-1
La Chaux-de-Fonds	-4

Personnel enseignant des écoles primaires

Le corps enseignant primaire compte 904 membres (601.1 équivalent plein temps).

La HEP-BEJUNE a délivré des diplômes d'enseignement BEJUNE aux degrés préscolaire et primaire à 38 étudiants neuchâtelois.

Sur ces 38 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2010, 14 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres se sont tourné(e)s, momentanément, vers d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

5.3. Enseignement spécialisé

Depuis l'introduction de la RPT, le 1^{er} janvier 2008, l'office de l'enseignement spécialisé (OES) garantit le bon fonctionnement de la pédagogie spécialisée en qualité d'entité cantonale de référence pour les domaines spécialisés tels que la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé.

L'office est organisé de manière à répondre aux exigences en matière de conduite du domaine: secrétariat, gestion des dossiers, finances, inspectorat, soutien pédagogique ambulatoire pour les élèves sourds ou malentendants. En qualité de répondant cantonal du domaine de la pédagogie spécialisée, l'office est appelé à participer au processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi qu'à l'élaboration du futur concept cantonal en matière de pédagogie spécialisée.

Nous pouvons relever que, de manière permanente, les mesures spécialisées reconnues par l'office pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans sont équivalentes à environ 3200.

Ce nombre correspond à 8,2% de la population de ces classes d'âge dans notre canton.

En parallèle, les structures scolaires ordinaires relevant des communes ou des syndicats interrégionaux offrent, sous leur conduite, des classes d'enseignement spécialisé à effectif réduit.

Depuis le printemps 2010, un groupe de 28 parties porte un ensemble de réflexions dédiées au développement d'une politique scolaire intégrative plus affirmée (groupe de travail intégration/GTI). Un rapport de synthèse doit être remis au chef de département à fin février 2011.

Centre de psychomotricité

Le nombre de postes de thérapeutes en psychomotricité correspond à 7,8 EPT dont 5,4 sont dévolus à l'ambulatoire et 2,4 aux interventions dans les institutions spécialisées.

Durant l'année scolaire 2009-2010, la répartition des prises en charge en consultation ambulatoire s'est déclinée de la manière suivante:

		Dossiers traités	Suivis de l'année précédente	Nouvelles demandes traitées	Demandes et bilans sans suite
Neuchâtel	110%	56	19	37	17
Val-de-Ruz	50%	28	16	12	4
Val-de-Travers	50%	18	11	7	2
Entre-deux-Lacs	50%	20	10	10	1
La Chaux-de-Fonds	170%	72	41	31	9
Le Locle	90%	30	14	16	8

En juillet 2010, la situation était la suivante:

	Demandes en attente	Traitements en attente	Traitements en cours	Traitements terminés
Neuchâtel	14	5	22	12
Val-de-Ruz	8	4	16	4
Val-de-Travers	0	1	12	6
Entre-deux-Lacs	1	2	10	7
La Chaux-de-Fonds	5	8	34	21
Le Locle	8	4	17	11

Les thérapeutes ont présenté la psychomotricité à l'Institution de Belmont, à Boudry ainsi qu'à la HEP-BEJUNE.

Elles ont également effectué quatre interventions dans les crèches et ont donné quatre cours sur le développement psychomoteur et le mouvement sur mandat de la Croix-Rouge.

Des représentantes du Centre participent à la Commission consultative de conseil et d'expertise OES, aux groupes GTI et CNP-Institutions ainsi qu'à la réorganisation du SOSP.

L'équipe est ainsi sollicitée à réfléchir à la réorganisation de la psychomotricité dans le canton en lien avec les exigences et les adaptations liées à la RTP, ainsi qu'aux projets d'intégration, d'intervention précoce et à la prévention.

Les thérapeutes praticiennes formatrices (PF) ont suivi 6 étudiants de la filière de psychomotricité de la Haute école de travail social à Genève. Une thérapeute a terminé sa formation de PF et une autre l'a débutée en avril 2010.

Le Centre de psychomotricité a participé à l'Académie des étudiants en psychomotricité du 22 au 25 avril 2010 organisée par la filière de psychomotricité de Genève. Une dizaine d'étudiants européens ont donc eu l'occasion de visiter les différents lieux de travail et d'échanger avec plusieurs thérapeutes.

Les psychomotriciennes répondent aussi aux questions des étudiants intéressés par leur métier.

Orthophonie

Le colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) (pour rappel, plate-forme qui rassemble les responsables des trois centres communaux, du Centre des orthophonistes-logopédistes indépendants neuchâtelois (Colin) - et des institutions) se réunit plusieurs fois par année sous la présidence du chef de l'office de l'enseignement spécialisé.

L'essentiel des rencontres porte sur la conduite du domaine, ceci plus particulièrement en ce qui concerne les liens opérationnels entre les orthophonistes et l'office de l'enseignement spécialisé. Cette dimension particulière s'impose comme telle puisque plus de 80% de l'ensemble des traitements orthophoniques sont agréés et financés par le canton.

Les échanges sont toujours pertinents et porteurs, de part et d'autre, d'une réelle volonté de collaboration.

Des réflexions ont lieu en ce qui concerne l'avenir de la prestation dans notre canton. Pour rappel, le domaine de l'orthophonie est passé dans le champ de la pédagogie spécialisée depuis son transfert de l'AI. La démarche de renouvellement de l'ensemble du domaine va également concerner l'orthophonie. Des travaux spécifiques à ce sujet seront prochainement initiés courant 2011 dans le cadre du processus de ratification par le canton de l'accord intercantonal en matière de collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

A ce sujet, une réflexion particulière portera sur l'exercice de l'orthophonie en lien avec le système scolaire puisque plus de 90% des traitements octroyés concernent des élèves en âge de scolarité obligatoire.

5.4. Enseignement secondaire 1

Marche générale de l'enseignement

Effectifs arrêtés au 15 octobre 2010.

Elèves et classes 2003-2004	8'271	456.5	18,12 élèves par classe
Elèves et classes 2004-2005	8'422	459	18,35 élèves par classe
Elèves et classes 2005-2006	8'321	454	18,33 élèves par classe
Elèves et classes 2006-2007	8'237	438	18,81 élèves par classe
Elèves et classes 2007-2008	8'142	439	18,55 élèves par classe
Elèves et classes 2008-2009	8'024	436	18,40 élèves par classe
Elèves et classes 2009-2010	7'998	433	18,50 élèves par classe

Elèves et classes 2010-2011 7'958 432.5 18,40 élèves par classe

Le nombre d'élèves par classe tient compte des effectifs en classes terminales, d'accueil et de transition pour lesquelles le nombre d'élèves par classe est réduit pour des raisons pédagogiques.

Personnel enseignant des écoles secondaires 1

Le corps enseignant du secondaire 1 compte 852 membres (662 équivalent plein temps).

Innovation pédagogique au secondaire 1

Enseignement des cultures religieuses et humanistes (ECRH)

En 1996, suite au drame de l'Ordre du Temple solaire et à la recrudescence des sectes, Mme Michèle Berger-Wildhaber interroge le Grand Conseil: *Faut-il introduire des cours de religion à l'école tant aux degrés primaire, secondaire que secondaire supérieur?* Selon Mme Berger-Wildhaber, *la laïcité de l'Etat doit permettre de jouer un rôle régulateur destiné à préserver le droit à la différence et à éviter les dérives.*

En 1999, donnant suite à cette question et dans le cadre d'une commission des cultures religieuses, le service de l'enseignement obligatoire décide d'intégrer, au secondaire 1, l'étude des religions à l'enseignement de l'histoire.

C'est pourquoi, entre 2000 et 2009, ont été élaborés:

- un programme réunissant les objectifs généraux d'histoire en 6^e, 7^e, 8^e et 9^e et comprenant l'enseignement des cultures religieuses et humanistes;
- de nouveaux manuels d'histoire 6^e, 7^e, 8^e concrétisant ces objectifs et publiés en collaboration avec Nathan. Le manuel de 9^e a été livré dans les classes à la rentrée scolaire 2010.

Encore aujourd'hui, l'enseignement des cultures religieuses et humanistes reste un thème très sensible et délicat suscitant de nombreuses questions et appelant à une vigilance particulière. Afin de rendre visible la réflexion et le travail important effectué dans ce domaine, le service de l'enseignement obligatoire a réalisé une brochure et un prospectus d'information destinés à un large public (responsables politiques, milieux ecclésiastiques et interreligieux, journalistes, parents, etc). Ces documents ont été largement distribués à l'automne 2010; ils résument les étapes du travail et décrivent les objectifs et les contenus relatifs à l'enseignement des cultures religieuses et humanistes dans la scolarité obligatoire.

Cet enseignement intégré aux cours d'histoire comprend de nombreux chapitres dans les manuels Nathan destinés aux degrés 6 à 9 de la scolarité obligatoire.

Projet High-Tech (sensibilisation des élèves aux technologies de pointe)

Il s'agit d'une initiative partie d'une Association privée, Tech'Ecole, appuyée par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) qui propose aux élèves du degré 9 de la section de maturités de découvrir des thématiques liées aux technologies de pointe. Cette initiative a pour but de servir d'action en faveur d'un choix professionnel orienté vers les domaines scientifiques. Une convention établie entre le département et Tech'Ecole reconnaît le bien-fondé de ce projet et encourage les écoles à y participer. Dans la pratique, une dizaine de thématiques sont présentées aux élèves durant l'année scolaire. Une préparation préalable est assumée par des enseignants de l'école et les intervenants, tous de grands spécialistes de leur matière, présentent leur sujet qui comprend une phase d'expérimentation avec les élèves.

Durant cette année scolaire, les écoles des Cerisiers à Gorgier et de Numa-Droz à La Chaux-de-Fonds renouvellent le contrat et 3 nouvelles écoles rejoignent ce programme, soit: le Centre scolaire du Val-de-Ruz à Cernier, le Centre des Deux Thiellles au Landeron et l'Ecole secondaire du Locle.

Filières à l'ES1

Un groupe de travail a été mandaté par le chef du DECS en juin 2010 afin de réfléchir à une modification des filières au secondaire 1. Un rapport final est attendu pour septembre 2011 et le DECS consultera les différents partenaires de l'école à ce sujet.

Moyens d'enseignement

De nouveaux moyens d'enseignement ont été introduits à la rentrée 2010; certains sont nouveaux et d'autres ont été rénovés.

Français (structuration)

Une deuxième édition du cours de français de 8^e année sera distribuée à la rentrée d'août 2010. Un mémento couvrant l'ensemble de la théorie grammaticale contenue dans la collection des ouvrages 6 à 9 sera également distribué aux élèves dès le degré 7.

Allemand

La méthode Geni@! est introduite aux degrés 6, 7 et 8, toutes sections.

Anglais

L'anglais sera introduit au degré 8 de la section PP avec le moyen d'enseignement GO!.

Langues et cultures de l'Antiquité (LCA)

Un fascicule d'exercices LCA pour le degré 7 a pu être réalisé et est disponible cette année 2010-2011 sur le Réseau pédagogique neuchâtelois (RPN). Ces exercices couvrent l'entier des thèmes linguistiques de ce degré. Une version papier de ce fascicule sera disponible pour la rentrée scolaire 2011-2012.

Monde contemporain et citoyenneté

L'édition neuchâteloise du manuel Nathan, Histoire et Géographie 9^e, est sorti de presse en juin 2010. Cet ouvrage est le dernier de la collection. Il présente l'histoire du 20^e siècle, du monde, de l'Europe et de la Suisse. Il comprend également pour la géographie des thèmes sur les ressources naturelles, le développement durable et la mondialisation des échanges.

Les exercices et le cahier du maître sont encore à créer et ne seront introduits qu'à la rentrée scolaire 2011-2012.

Sciences de la nature

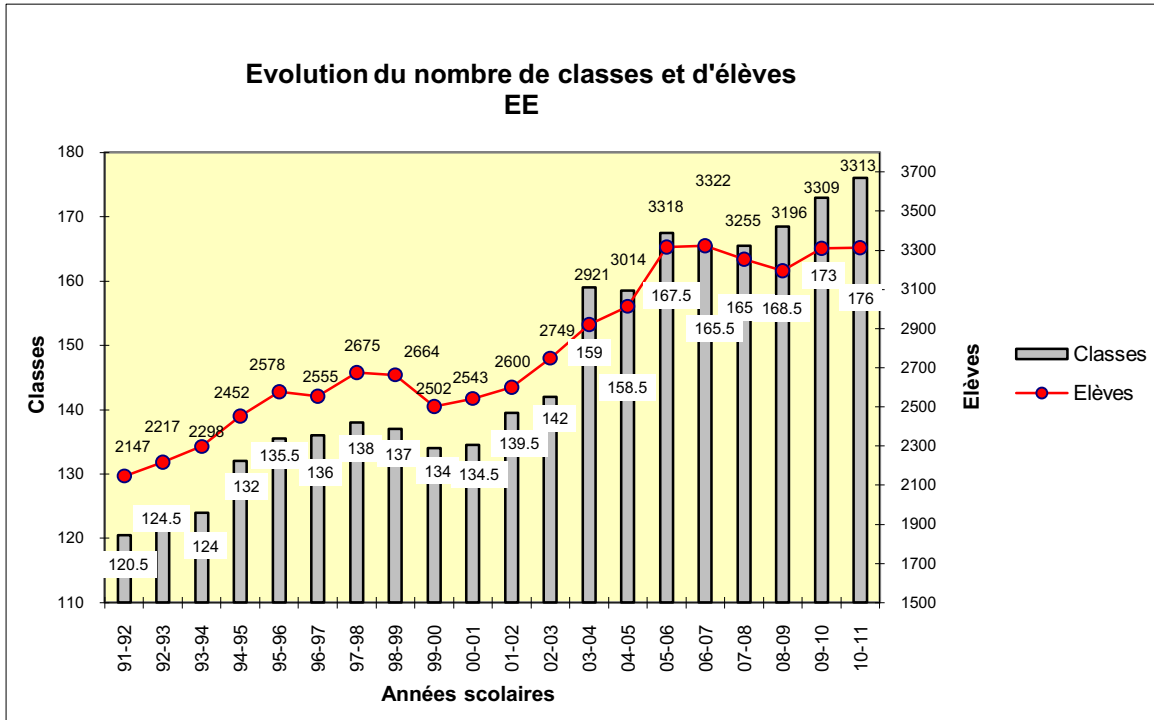
Le cours du degré 8 a été rénové et correspondra aux objectifs fixés par la discipline et aux besoins exprimés par les enseignants.

Le cours du degré 9 sera rénové pour l'année scolaire 2011-2012 pour être en correspondance avec celui du degré 8.

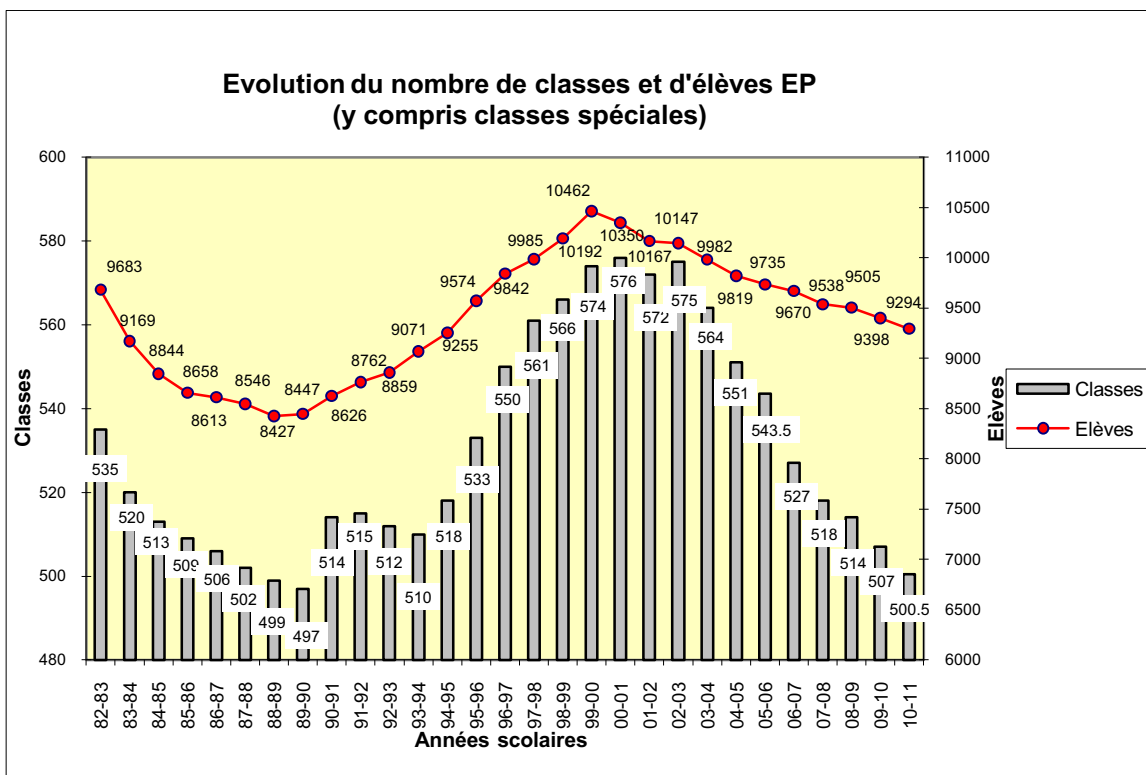
5.5. Evolution des effectifs*

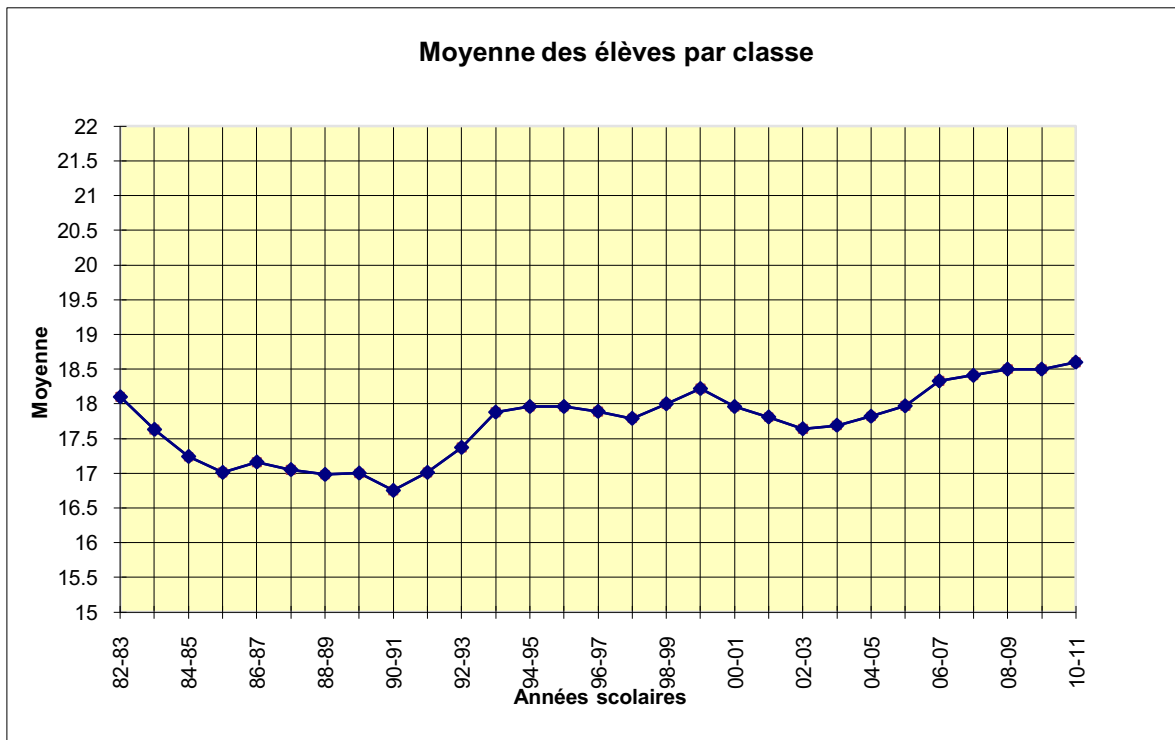
*Données au 15 octobre 2010

Enseignement préscolaire

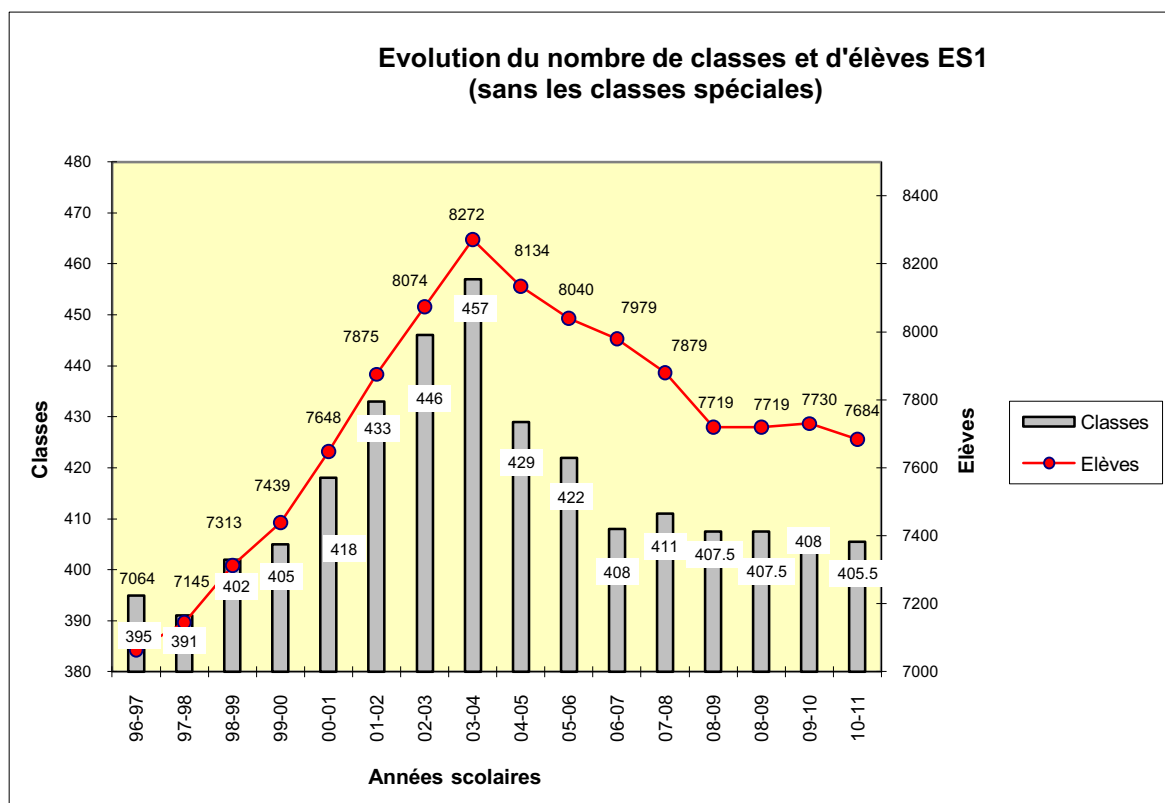


Enseignement primaire

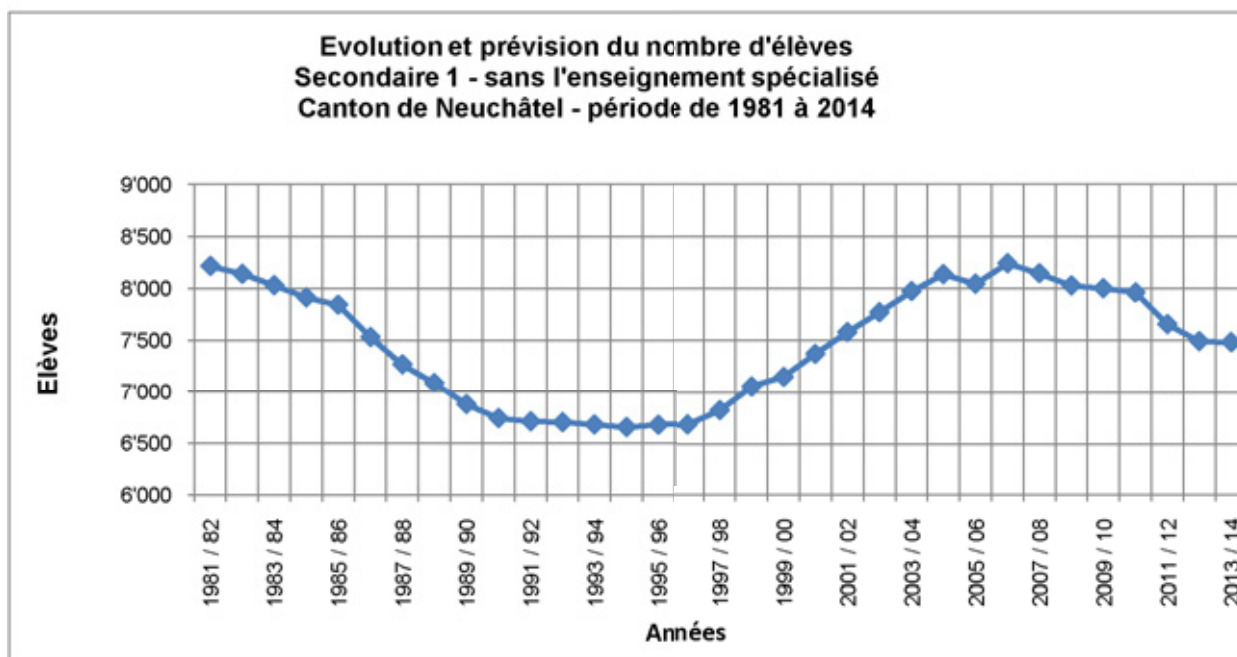




Enseignement secondaire 1



Dès l'année scolaire 2004-2005, les données ne tiennent pas compte du nombre d'élèves et de classes des Fondations Sandoz et Carrefour.



5.6. Législation

Voir chapitre du secrétariat général.

5.7. Commissions consultatives

Conférence de l'enseignement obligatoire

En raison de l'actualité, la séance tenue le 27 mars 2010 qui réunissait les différents acteurs et partenaires de l'école afin de leur présenter l'avancement des travaux dans le cadre de l'accord HarmoS et de la Convention scolaire romande (CSR) s'est substituée pour cette année à l'habituelle conférence des cadres de l'enseignement obligatoire. A cette occasion, un point de situation a été fait sur l'état des dossiers conduits par les neuf groupes de travail. Les nouvelles structures de l'école, dans un cadre de régionalisation et de verticalité, ont également été exposées.

Conseil scolaire

Le Conseil scolaire, actuellement présidé par Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, a tenu deux séances de travail durant l'année 2010, les 8 février et 25 octobre. Les points suivants ont été abordés:

- Concordat HarmoS et Convention scolaire romande;
- Structures de l'école obligatoire;
- Transition entre le secondaire I et le secondaire II;
- Scolarité post-obligatoire.

La prochaine séance est agendée au premier trimestre 2011.

Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP)

La Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP), présidée par le chef du service de l'enseignement obligatoire, a été réunie 7 fois, pour traiter de:

- HarmoS: concept de communication sur les dossiers;
- Grille horaire et programmes;
- Place de la 6^{ème} année;
- Contrôle de la qualité de l'enseignement: cadre de référence de l'évaluation et de l'encadrement des enseignants;
- Aménagement du temps scolaire de l'élève;
- Horaires-blocs;
- Plan d'études romand (PER): concept de formation/information;
- Rapport sur les structures de l'école obligatoire;
- Soutien pédagogique spécialisé / Unité ambulatoire de langage;
- Intégration scolaire des élèves en situation de handicap;
- Expérience pédagogique d'immersion en allemand pour les élèves de 4-5 ans;
- Informatique administrative: schéma directeur, rôle de classe informatisé et carnet scolaire informatisé;
- Informatique pédagogique: directive relative à l'usage des ressources MITIC, logiciels bureautiques;
- Informatique scolaire: logiciel MEMOT 3;
- Français: état des travaux (moyens d'enseignement, formation/information, perspectives);
- Éducation musicale: présentation de l'activité et des projets pour 2010;
- Enseignement de la natation;
- Devoirs à domicile;
- Report de scolarité dès 2011.

Conférence des directeurs d'écoles secondaires

Entre janvier et décembre 2010, la Conférence a tenu 7 séances sous la présidence du chef de service. En plus des objets touchant au fonctionnement même des écoles secondaires, la Conférence a étudié plus particulièrement les thèmes suivants:

- La mise en place du projet d'aide socio-pédagogique destinée aux élèves en difficulté (ASPEDI) pour une généralisation de l'expérience au niveau cantonal
- La réflexion autour des filières au cycle 3
- Le plan d'action pour la formation professionnelle
- La mise en place de la formation des enseignants pour le Plan d'études romand (PER)
- L'examen des travaux conduits par les groupes HarmoS
- Adaptation annuelle de la nouvelle grille horaire
- Structures de pilotage de l'école neuchâteloise
- ...

5.8. Epreuves

Epreuves de référence

L'épreuve 2010 portait sur l'expression écrite en français. Ce sont donc bien les compétences des élèves dans ce domaine qui ont fait l'objet d'une évaluation sommative. Leurs compétences en orthographe ont également été prises en compte, mais de manière distincte, et n'ont pas été englobées dans le total des points de l'épreuve.

De manière générale, cette épreuve a été appréciée du corps enseignant notamment par le fait qu'elle concernait un domaine reconnu comme peu évident à enseigner et donc à évaluer.

Elle aura également permis de réaffirmer la place prépondérante qu'occupe l'expression écrite dans l'ensemble des savoirs à enseigner. En effet, si nos élèves démontrent des compétences avérées dans la réalisation de tâches scolaires relativement classiques, qui portent sur des aspects ponctuels, il leur est souvent difficile d'utiliser leurs connaissances dans un contexte plus "large", comme l'expression écrite.

Les résultats obtenus à cette épreuve sont les suivants:

1P	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne cantonale: 17,6 points sur un total de 21 • Seuil de suffisance: 16 points, non atteint par 24% des élèves
2P	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne cantonale: 20,6 points sur un total de 25 • Seuil de suffisance: 19 points, non atteint par 22% des élèves
3P	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne cantonale: 23,5 points sur un total de 28 • Seuil de suffisance: 21 points, non atteint par 19% des élèves
4P	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne cantonale: 24,1 points sur un total de 30 • Seuil de suffisance: 22 points, non atteint par 24% des élèves
5P	<ul style="list-style-type: none"> • Moyenne cantonale: 25,9 points sur un total de 32 • Seuil de suffisance: 23 points, non atteint par 21% des élèves

Les moyennes, qui se situent pour tous les degrés légèrement au-dessus du seuil de suffisance, indiquent que les objectifs en expression écrite en français sont atteints pour la grande partie des élèves. Il faut toutefois relever que près d'un élève sur quatre ou cinq, suivant les degrés, n'atteint pas ce seuil, ce qui est relativement élevé et démontre qu'une attention particulière doit être portée dans ce domaine.

Epreuves au secondaire 1

Statistique des épreuves d'orientation (année scolaire 2009-2010)

Chaque année, les élèves de 6e année d'orientation sont soumis à des épreuves cantonales dont le résultat pèsera pour un tiers dans leur orientation en 7e année. Tous les élèves de 6e OR du canton passent les mêmes épreuves, au même moment, dans leur collège respectif. Les épreuves se déroulent sur deux sessions, la première en novembre et la seconde en mai. La correction par lecture optique est effectuée au bureau de l'informatique scolaire (BIS) et, depuis le rattachement de la statistique scolaire à l'office cantonal de la statistique le 1er juillet 2006, l'analyse des résultats des épreuves de même que la préparation de l'étude statistique annuelle sont désormais assurées par ce dernier.

Résumé de la répartition des élèves

Au total, 1657 élèves ont passé les épreuves cantonales.

Elèves promus

1498 élèves ont obtenu un code note (A, B ou C) et sont donc promus.

Sur ces 1498 élèves, 141 n'ont pas reçu de code "avis du maître"

Elèves non-promus ou promus sur décision du conseil de classe

159 élèves n'ont pas obtenu le code note minimum de C dans CLOEE. Leur code note étant soit vide soit égal à N pour non-promu.

Sur ces 159 élèves, 5 sont promus sur décision du conseil de classe et 154 sont non-promus.

Autres

22 élèves n'ont pas obtenu de note à l'épreuve cantonale ou ont en obtenu une mais à titre indicatif. Ces 22 élèves sont des cas particuliers pour les raisons suivantes: absent, absent partiellement, dispensé ou passage à titre indicatif.

13 élèves ont passé l'épreuve à titre indicatif.

Ces élèves ne sont donc pas comptabilisés dans cette étude.

Dans le tableau ci-dessous, on trouve successivement les effectifs et les pourcentages des élèves ayant obtenu un code aux trois critères qui déterminent l'orientation (F = filles; M = garçons):

Elèves promus

code épreuve	F	%	M	%	total	Somme:
A	189	25.20%	197	26.34%	386	25.77%
B	458	61.07%	434	58.02%	892	59.55%
C	103	13.73%	117	15.64%	220	14.69%
Pourcentage:	750	100.00%	748	100.00%	1498	100.00%

code note	F	%	M	%	total	Somme:
A	354	47.20%	316	42.25%	670	44.73%
B	291	38.80%	284	37.97%	575	38.38%
C	105	14.00%	148	19.79%	253	16.89%
Pourcentage:	750	100.00%	748	100.00%	1498	100.00%

code maître	F	%	M	%	total	Somme:
A	365	48.67%	324	43.32%	689	45.99%
B	254	33.87%	287	38.37%	541	36.11%
C	50	6.67%	77	10.29%	127	8.48%
	81	10.80%	60	8.02%	141	9.41%
Pourcentage:	750	100.00%	748	100.00%	1498	100.00%

Orientation des promus (sans les promus après décision du conseil de classe)

orientation	F	%	M	%	total	Somme:
7PP	95	12.67%	135	18.05%	230	15.35%
7MO	223	29.73%	224	29.95%	447	29.84%
7MA	351	46.80%	329	43.98%	680	45.39%
	81	10.80%	60	8.02%	141	9.41%
Pourcentage:	750	100.00%	748	100.00%	1498	100.00%

NB: Le champ vide indique que l'orientation n'a pas été saisie dans Cloée.

réalité l'an t+1	F	%	M	%	total	Somme:
Maturité	385	51.33%	353	47.19%	738	49.27%
Moderne	249	33.20%	248	33.16%	497	33.18%
Orientation	2	0.27%	1	0.13%	3	0.20%
Préprofessionnelle	106	14.13%	139	18.58%	245	16.36%
Privé groupe secondaire	1	0.13%	2	0.27%	3	0.20%
	7	0.93%	5	0.67%	12	0.80%
Pourcentage:	750	100.00%	748	100.00%	1498	100.00%

NB: Le champ vide indique que les élèves ont quitté le canton

orientation	réalité l'année scolaire t + 1	F	%	M	%	total	%
7PP	Orientation	2	0.27%	1	0.13%	3	0.20%
7PP	Préprofessionnelle	92	12.27%	132	17.65%	224	14.95%
7PP	Privé groupe secondaire	1	0.13%	1	0.13%	2	0.13%
7PP				1	0.13%	1	0.07%
7MO	Moderne	218	29.07%	222	29.68%	440	29.37%
7MO		5	0.67%	2	0.27%	7	0.47%
7MA	Maturité	348	46.40%	327	43.72%	675	45.06%
7MA	Moderne	2	0.27%			2	0.13%
7MA		1	0.13%	2	0.27%	3	0.20%
	Maturité	37	4.93%	26	3.48%	63	4.21%
	Moderne	29	3.87%	26	3.48%	55	3.67%
	Préprofessionnelle	14	1.87%	7	0.94%	21	1.40%
		1	0.13%			1	0.07%
	Privé groupe secondaire			1	0.13%	1	0.07%
	Somme:	750	100.00%	748	100.00%	1498	100.00%

NB: Les champs vides de la colonne "orientation" indiquent des données manquantes dans Cloée alors que les champs vides dans la colonne "réalité l'année scolaire t+1" indiquent des départs du canton.

Orientation des non-promus (y compris les promus après décision du conseil de classe)

orientation	F	%	M	%	total	Somme:
7PP	2	2.53%	3	3.75%	5	3.14%
TR	2	2.53%	2	2.50%	4	2.52%
	74	93.67%	72	90.00%	146	91.82%
OR	1	1.27%	3	3.75%	4	2.52%
Somme	79	100.00%	80	100.00%	159	100.00%

NB: Les non-promus sont les élèves qui ont un code note N ou manquant. Cela pose parfois problème pour des élèves promus dont le code note est manquant. En effet, ces élèves entrent alors (ici) dans le groupe des non-promus.

affectation réelle l'an t+1	F	%	M	%	total	Somme:
Orientation	11	13.92%	16	20.00%	27	16.98%
Préprofessionnelle	36	45.57%	41	51.25%	77	48.43%
Terminale	3	3.80%	5	6.25%	8	5.03%
Transition	25	31.65%	15	18.75%	40	25.16%
	2	2.53%	2	2.50%	4	2.52%
Privé groupe secondaire	2	2.53%	1	1.25%	3	1.89%
Somme	79	100.00%	80	100.00%	159	100.00%

orientation réalité l'année scolaire t + 1		F	%	M	%	total	Somme:
7PP	Préprofessionnelle	2	2.53%	3	3.75%	5	3.14%
TR	Transition	2	2.53%	2	2.50%	4	2.52%
	Orientation	10	12.66%	13	16.25%	23	14.47%
	Préprofessionnelle	34	43.04%	38	47.50%	72	45.28%
	Terminale	3	3.80%	5	6.25%	8	5.03%
	Transition	23	29.11%	13	16.25%	36	22.64%
		2	2.53%	2	2.50%	4	2.52%
	Privé groupe secondaire	2	2.53%	1	1.25%	3	1.89%
OR	Orientation	1	1.27%	3	3.75%	4	2.52%
	Somme:	79	100.00%	80	100.00%	159	100.00%

5.9. Bureau de l'informatique scolaire

Personnel

Etat du personnel au 31 décembre 2010: 6 personnes pour 5.8 EPT, selon la répartition suivante:

- 1 chef de bureau (1 EPT)
- 1 chef de projets (1 EPT)
- 1 responsable de la gestion administrative des écoles (0,9 EPT)
- 1 collaboratrice PAO (0,7 EPT)
- 1 collaboratrice administrative (0,6 EPT)
- 1 secrétaire (0,7 EPT)
- 3 enseignants (0,9 EPT)

Entité au sein du service de l'enseignement obligatoire (SEO), le bureau de l'informatique scolaire (BIS) s'emploie chaque jour à faciliter l'usage des MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) dans les écoles préscolaires, primaires et secondaires 1 du canton de Neuchâtel.

Les MITIC sont des éléments utiles et reconnus dans la pratique de l'enseignement ordinaire et spécialisé. Ils apportent des plus-values telles que la persévérance, l'autonomie, le droit à l'erreur, l'autocorrection, l'interactivité, la responsabilisation, l'égalité, la différenciation et l'entraide. L'usage des MITIC permet de proposer des apprentissages différenciés et variés à des élèves qui



www.ne.ch/bis



www.rpn.ch

rencontrent des difficultés dans les conditions scolaires ordinaires ou à des élèves à haut potentiel. Cet usage intégré permet de renforcer la motivation et la confiance en soi.

De plus, l'usage des MITIC permet d'acquérir des connaissances et compétences utiles au développement et à l'intégration des élèves dans une société toujours plus axée sur les moyens technologiques.

Les missions du BIS

1. Le BIS assure l'implantation, la gestion, le développement et l'intégration des technologies de l'information et de la communication sur les plans pédagogique et administratif dans les écoles neuchâteloises des degrés préscolaire, primaire et secondaire 1. Le BIS coordonne le travail des animateurs informatiques et collabore avec la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE dans le domaine de la formation du corps enseignant.
2. Le BIS travaille étroitement avec l'office cantonal de la statistique pour le volet "Statistique scolaire" notamment pour effectuer le recensement annuel des élèves afin de satisfaire aux besoins et aux demandes de l'office fédéral de la statistique (OFS). Le BIS participe, avec le service de l'enseignement obligatoire, à l'organisation et à la correction des épreuves d'orientation de 6e année ainsi qu'à la création de supports de cours.

Les prestations

- Gestion, développement et intégration des MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) sur les plans pédagogique et administratif;
- Gestion du portail pédagogique et administratif;
- Gestion de projets informatiques, pédagogiques et administratifs;
- Gestion et développement de l'ensemble des activités liées à l'éducation aux médias (prévention, sécurité et éducation);
- Coordination du processus de recensement des élèves;
- Production de travaux PAO (support de cours et épreuves);
- Distribution, correction électronique et transmission des résultats des épreuves cantonales (épreuves d'orientation, épreuves degré 8, épreuves d'éducation routière);
- Budgétisation et suivi financier de l'informatique scolaire;
- Innovation et veille technico-pédagogique.

Épreuves cantonales

Le bureau de l'informatique scolaire apporte un soutien logistique au service de l'enseignement obligatoire pour la composition, la réalisation, la correction et la diffusion des résultats des épreuves cantonales d'orientation et des épreuves de degré 8.

Dans le cadre des épreuves cantonales de degré 8, le bureau de l'informatique scolaire offre sur le portail pédagogique des activités d'aides à l'évaluation dans le domaine du français et des mathématiques. Ces activités constituent des outils complémentaires à l'attention des enseignants des degrés 8 et 9. De plus, dans le prolongement des épreuves du degré 8, le BIS propose des activités de différenciation pour les élèves du degré 9. Cette offre doit permettre aux enseignants de ce degré de prévoir dès le début de l'année scolaire des mesures de différenciation ciblées pour aider les élèves rencontrant des difficultés importantes dans ces deux domaines à mieux progresser dans leurs apprentissages.

Informatique pédagogique - Ecoles enfantines et primaires, écoles spécialisées et institutions

Le service de l'enseignement obligatoire a défini des objectifs en lien avec les attentes fondamentales du Plan d'Etudes Romand (PER) et a formulé une directive relative à l'usage des ressources MITIC à l'école obligatoire. La directive demande au corps enseignant d'utiliser les ressources disponibles sur le portail pédagogique neuchâtelois et sur les ordinateurs des écoles, en privilégiant certaines activités et en veillant à ce que chaque élève utilise l'ordinateur pendant une durée minimale, définie en fonction de son degré scolaire.

L'animation de proximité est désormais déployée en priorité pour permettre à tous les enseignants d'appliquer la nouvelle directive concernant l'utilisation des MITIC à l'école infantile et primaire. Les enseignants sollicitent l'intervention des animateurs MITIC, en fonction de leurs besoins.

L'application *MEMOT*, développée par le service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), en collaboration avec le BIS, continue de rencontrer un grand succès auprès des utilisateurs (plus de 40'000 visites, avec 12 minutes en moyenne par session; ce qui correspond à plus de 8'400 heures d'utilisation). Des exercices viennent d'être créés pour les élèves allophones et des activités pour les élèves de l'école infantile sont en cours de réalisation. La synthèse vocale apporte une réelle plus-value puisqu'elle permet aux élèves d'entraîner leur vocabulaire même si leurs parents ne sont pas de langue maternelle française. Cette application trouve d'ailleurs un écho très positif au secondaire 1, puisqu'elle permet d'utiliser la synthèse vocale pour l'entraînement d'expressions en allemand et en anglais.

Informatique pédagogique - Ecoles du secondaire 1, écoles spécialisées et institutions

En raison du succès remporté par les parcours pédagogiques créés à partir du logiciel *Tell Me More*, en lien avec le moyen d'enseignement de l'anglais, des parcours pédagogiques ont été créés pour la méthode d'enseignement de l'allemand.

Des auteurs neuchâtelois continuent de créer des exercices en mathématiques et en français, intégrés à la plate-forme *iClasse*. Ces activités permettent aux élèves de travailler de manière individualisée et autonome et de se mettre à niveau par rapport aux compétences de base exigées.

Une plate-forme de ressources d'apprentissage est en cours de développement. Cet espace documentaire pédagogique "*EduEO*" répond en priorité aux besoins des sections préprofessionnelle et terminale. Toutefois, la généralisation de ses fonctionnalités à l'ensemble de l'Enseignement Obligatoire (EO) reste un objectif à moyen terme.

Un outil simple de publication, *Blogs-Ecolesne*, a été mis à disposition de tous les enseignants de la scolarité obligatoire. Chacun peut créer, en quelques clics, son blog à des fins pédagogiques. De tels blogs ont été créés pour des projets liés à la lecture, aux activités créatrices, à la connaissance de l'environnement, à la vie de la classe ou à tout autre projet développant des pratiques collaboratives.

Parc informatique du réseau pédagogique neuchâtelois (RPN)

Le nombre d'ordinateurs installés dans les écoles obligatoires et spécialisées neuchâteloises est d'environ 3'200 postes. L'ensemble de ces ordinateurs sont connectés au réseau pédagogique neuchâtelois RPN.

Pour des raisons budgétaires, il n'y a pas eu de renouvellement systématique en 2010.

En 2010, il a été décidé que le déploiement de logiciels bureautiques à l'Ecole obligatoire neuchâteloise se fera selon le principe suivant:

- *Open Office* est installé sur tous les postes du RPN.
- *Open Office 4 Kids* est installé sur tous les postes du RPN.

- *Microsoft Office* est mis à disposition du corps enseignant, des directions et administrations des écoles et des élèves du secondaire 1.

Un nouveau dispositif permettant aux enseignants de l'Ecole obligatoire neuchâteloise d'accéder simplement aux ressources du RPN depuis tout ordinateur connecté à Internet a été déployé à l'automne 2010.

Prévention & Ethique

Depuis plusieurs années, le bureau de l'informatique scolaire coordonne un ensemble d'activités liées à l'éducation aux médias. La campagne de prévention de l'utilisation des nouvelles technologies et la charte informatique du RPN sont des activités officielles.

La campagne de prévention liée à l'utilisation des nouvelles technologies se décline, entre autres, en conférences destinées aux parents d'élèves. Le fondement de ce programme de prévention est de ne pas interdire l'accès aux MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication), mais de fixer un cadre d'accompagnement à l'enfant jusqu'à ce qu'il intègre les règles de prudence, pour ensuite lui permettre d'avancer de manière autonome en toute connaissance de cause. Durant les années 2009-2010-2011, tous les parents d'élèves scolarisés en 1^{ère}, 2^e ou 3^e primaire seront invités à y participer. Durant l'année scolaire 2009-2010, 16 séances ont été organisées dans le cadre de la campagne "Prévention et Ethique". Plus de 400 parents ont participé aux séances d'information. Dans l'optique de répondre au mieux aux préoccupations et aux attentes des parents, le contenu des séances s'adapte en fonction de l'évolution permanente des nouveaux moyens de communication et espaces d'échanges très prisés des élèves.

En avril 2010, les élèves scolarisés en 3^e primaire, leurs enseignants et leurs parents ont été invités à signer la ch@rte informatique du RPN (www.rpn.ch/charte). Ce document pédagogique poursuit l'objectif de favoriser une discussion concernant l'usage de l'outil informatique en classe et à la maison. Cette charte a été traduite en 11 langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, albanais, turc, serbo-croate, arabe et tamoul).

A la demande du Département de l'éducation, de la culture et des sports et du Département de la justice, de la sécurité et des finances, un sondage a été effectué entre avril et mai 2010 afin de mieux connaître la vie des jeunes dans le canton de Neuchâtel ainsi que les difficultés auxquelles ils sont confrontés. L'étude a porté sur les élèves de toutes les classes de 9^e année effectuant leur scolarité obligatoire dans le canton de Neuchâtel. Le nombre de jeune de cette classe d'âge est de 1'957. L'analyse des résultats est en cours de traitement.

Informatique administrative

Le système d'information CLOEE gère l'ensemble des élèves, étudiants et apprentis de l'école obligatoire et post-obligatoire y compris ceux des écoles spécialisées, privées ou scolarisés à domicile. Le logiciel CLOEE offre une gestion complète et intégrée des processus liés à la gestion d'élèves, d'enseignants et de classes. Il poursuit le but de couvrir tous les processus métiers de gestion d'une école (hormis la gestion des salaires). CLOEE est actuellement utilisé dans toutes les écoles de la scolarité obligatoire, le but visé de cet usage généralisé est de garantir l'harmonisation de la gestion administrative des écoles et par conséquent de rationaliser celle-ci.

Depuis août 2010, tous les enseignants de l'école primaire saisissent les absences, les évaluations et les numéros de téléphone dans une application informatique. La mise à disposition de divers documents (listes d'élèves, fiche cantonale de recensement, etc.) et la gestion de diverses informations sont ainsi simplifiées et le dédoublement de tâches et de données est réduit.

L'année 2010 a été une année de transition concernant l'évolution du logiciel CLOEE. Le développement de nouvelles fonctionnalités a été réduit pour concentrer les ressources sur deux axes stratégiques:

- adapter le logiciel aux évolutions du paysage scolaire neuchâtelois (HarmoS, Convention scolaire romande, structures de l'Ecole obligatoire neuchâteloise);



En savoir plus...

- démarrer les analyses préliminaires pour le développement de la prochaine version du système d'information CLOEE 2.

Les moyens financiers mis en œuvre pour l'informatique administrative ne sont pas négligeables mais les retours sur investissement sont conséquents. La situation du canton de Neuchâtel en la matière est enviée par plusieurs cantons.

5.10. Education routière

Durant l'année 2010, la commission d'éducation routière (CER), sous la présidence de M. Pascal Cosandier, adjoint au chef du service de l'enseignement obligatoire, s'est réunie à deux reprises, les 17 mars et 27 octobre. La commission technique d'éducation routière (CTER), quant à elle, s'est retrouvée 10 fois sous la présidence de M. Frédéric de Chambrier, inspecteur d'écoles.

Activités principales

- Un contrat de prestations entre le service des automobiles et de la navigation (SCAN) et la CER a été conclu, consacrant une aide financière annuelle pour l'éducation routière. Outre cette généreuse contribution, le SCAN reste ouvert à toutes actions supplémentaires dans le cadre de son budget prévention.
- Trois campagnes radiophoniques sur RTN à l'occasion des rentrées scolaires d'avril, d'août et d'octobre ont pu avoir lieu grâce au soutien du service cantonal des automobiles et de la navigation. La radio neuchâteloise, par le biais de son budget prévention, a pris à sa charge le 50% du coût total.
- Le 30 juin, la seizième édition de la "Coupe scolaire cycliste" s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds dans d'excellentes conditions. De nombreux parents sont venus encourager leur enfant. Depuis plus d'une décennie, la commission technique peut compter sur l'investissement important des policiers ainsi que sur l'aide de collaborateurs externes. Grâce à des donateurs fidèles et nombreux, chaque concurrent est reparti à son domicile avec un prix.
- Comme chaque année, les brigades d'éducation routière et les responsables de la campagne "A pied, c'est mieux!" sont allés présenter leurs activités aux étudiants de 3^e année de la haute école pédagogique (HEP-BEJUNE) du site de La Chaux-de-Fonds.

Nouveaux programmes

Modification du programme de 8^e année

Après une phase test d'une année et au vu des résultats positifs, le programme du Merle Blanc 2 "Agir, réagir" remplace la leçon consacrée aux engins assimilés à des véhicules. Ce programme est une explication et une expérimentation par les élèves du temps de réaction et des distances d'arrêt. Les leçons débutent par une partie théorique suivie de démonstrations de freinage sur le terrain avec différents moyens de locomotion.

Modification du programme de 9^e année

Le thème des conséquences d'un accident demeure mais, pour les classes du canton, une présentation powerpoint de Gilles relatant son accident avec son témoignage est présentée aux élèves. Gilles est un jeune homme qui a été victime d'un grave accident de la route dont il garde des séquelles importantes qui ne lui permettent plus de vivre sans l'aide de l'assurance invalidité. Pour la ville de Neuchâtel, Gilles se déplace dans les classes où il témoigne directement. Ce programme vise à présenter aux élèves les conséquences morales, sociales, administratives, financières ou autres d'un accident.

A pied, c'est mieux!

La campagne de sensibilisation "A pied, c'est mieux!", instaurée par la Commission d'éducation routière (CER) a reçu cette année encore l'appui de Promotion santé suisse (PSS). MM. Thierry Gogniat, chef de projet et son adjoint Michel Cugnet ont poursuivi leurs efforts dans les domaines de la sécurité routière et du mouvement. Quelques activités sont à relever.

Deux actions se sont déroulées et concernaient tous les élèves de l'école enfantine à la 5^e année:

- En mars, un concours de photos.
- Une distribution aux parents d'élèves a été effectuée en août: une information "Les abords et les cours d'écoles sont faits pour les enfants, pas pour les voitures!" sous la forme d'une carte.

Le nombre de pédibus pour l'ensemble du territoire cantonal est passé de 26 à 31 en 2010.

Concer'Pop

Le concept "Concer'pop" (concept de circulation et d'éducation routière en scolarité post-obligatoire du Pays de Neuchâtel) s'est, une nouvelle fois, adressé aux étudiants et apprentis des écoles secondaires supérieures et de l'enseignement professionnel de notre canton. La campagne, qui comporte à la fois une partie théorique et une partie pratique, a accueilli 166 classes fusionnées en 135 groupes.

Le programme enseigne et démontre les attitudes à avoir face aux dangers de la circulation routière, ainsi que les actions engendrées par les alcools et psychotropes. Les jeunes visualisent et apprennent à évaluer les distances d'arrêt des véhicules et expérimentent les chocs qui peuvent en résulter si ces distances ne sont pas respectées ou mal évaluées.

Mutations au sein de la commission d'éducation routière (CER)

- M. François Beljean, directeur du service cantonal des automobiles et de la navigation, a été remplacé par M. Cédric Mizel.
- M. Maurice Ruedin, directeur des écoles enfantines et primaires de Neuchâtel, a été remplacé par M. Xavier Humair.

Composition de la CER (Législature 2009-2013)

COSANDIER Pascal, adjoint au chef du service de l'enseignement obligatoire, Neuchâtel, président

DE CHAMBRIER Frédéric, inspecteur d'écoles au service de l'enseignement obligatoire, Neuchâtel, secrétaire

BOURQUIN Eric, représentant de l'Automobile Club de Suisse, Neuchâtel

CHETELAT Bernard, président de la section du Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse, La Chaux-de-Fonds

DEVAUD Daniel, représentant de l'Association Transport et Environnement (ATE), La Chaux-de-Fonds

ERARD Jean-Louis, coordinateur sécurité publique, Le Locle

FRANCEY Jean-Louis, commandant de la police locale, Neuchâtel

HERZIG Wendy, représentante du Syndicat des Services Publics, section Enseignants Neuchâtelois SSP-EN, Neuchâtel

HILD Thierry, directeur des écoles enfantines et primaires du Locle, Le Locle

HUMAIR Xavier, sous-directeur des écoles enfantines et primaires de Neuchâtel, Neuchâtel

MAURER Yves-Alain, chef du service de la sécurité publique, La Chaux-de-Fonds

MIZEL Cédric, adjoint de direction du service cantonal des automobiles et de la navigation, Neuchâtel

PORRET Pierre-Alain, représentant du Syndicat Autonome des Enseignants Neuchâtelois SAEN Peseux

SAUDAN Alain, chef de la police de la circulation de la police neuchâteloise, Neuchâtel

VATTE-MIEVILLE Chantal, représentante du Syndicat des Services Publics, section Enseignants Neuchâtelois SSP-EN, Neuchâtel

VISINAND François, directeur de l'école secondaire régionale de Neuchâtel, Centre scolaire du Mail, Neuchâtel

WOLFRATH Christian, président de la commission prévention et sécurité publique, section neuchâteloise du Touring Club Suisse, Fontaines

Moniteurs du groupe de l'éducation et prévention de la police neuchâteloise

- sgtm-chef Jean-Claude Rohrbach, chef de la brigade
- sgt-chef Jean-Luc Chervet, adjoint au chef de la brigade
- sgt-chef Blaise Matthey
- sgt Olivier Gsteiger
- cpl Nathalie Doudin

Moniteurs des polices locales des villes

- Neuchâtel: cpl Heinz Morgenthaler,
- Le Locle: cpl Olivier Gsteiger, cpl Marc Châtelain (jusqu'au 30 juin 2009)

Hormis les interventions traditionnelles dans les classes des écoles enfantines, primaires et secondaires, telles que décrites dans la brochure "l'éducation routière dans le canton de Neuchâtel", les policiers ont rempli les missions suivantes:

- présence des agents aux abords des collèges primaires et secondaires, de même que lors de manifestations impliquant des enfants;
- participation à la création de moyens d'enseignement;
- animation des séances relatives aux mesures éducatives prises à l'encontre d'adolescents qui ne respectent pas les règles de la circulation;
- contrôle des vélos, à la demande de plusieurs commissions scolaires ou collèges du canton;
- formation des patrouilleurs scolaires et des patrouilleurs adultes;
- lors de la rentrée scolaire, distribution aux enseignants de divers documents, notamment les calendriers scolaires "*Faigaffe*" du BPA, les baudriers du TCS et le courrier BPA;
- collaboration dans le cadre de plusieurs campagnes spécifiques dont "*Rentrée scolaire*", "*A pied, c'est mieux!*";
- distribution ou expédition de matériel, notamment du document présentant les objectifs de l'éducation routière, de brochures, de dépliants, de gadgets;
- tenue de stands d'information;
- collaboration avec divers organismes, en particulier avec le Conseil de la sécurité routière, le TCS, l'ACS et le BPA;
- participation à des sessions de formation continue.

6. SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES

6.1. Rapport du service

Généralités

Comme les années qui précèdent, 2010 est à mettre sous l'égide du changement et de la réforme. Le plan de législature du Conseil d'Etat prend toute sa mesure à travers un certain nombre de projets que le service s'attache à conceptualiser en fonction des éléments en sa possession.

Au niveau de la structure du nouveau service des formations postobligatoires, le chef de service actuel, M. Laurent Feuz, a pris sa direction à 50% depuis le 1er février et à 100% depuis le 1er

avril. Actuellement, la restructuration est en cours. En dehors des trois offices déjà créés que sont l'office des apprentissages (OFAP), l'office des lycées (OFLY) et l'office des hautes écoles et de la recherche (OHER), il a été décidé par le Grand Conseil de rattacher une partie importante de l'actuel service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) au SFPO avec le titre d'office. Ces changements sont conduits en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe afin que ce nouveau service puisse trouver un sens à sa mission et assumer ses tâches de la manière la plus efficiente qui soit.

Dans les autres dossiers qui ont eu cours durant cette année 2010, nous mentionnerons le plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle dans le canton de Neuchâtel qui a été présenté aux médias et à la population en septembre 2010. Aujourd'hui, des groupes de travail approfondissent un certain nombre de pistes afin que les éléments qui en découlent puissent être présentés au Grand Conseil durant l'année 2011. L'enjeu principal de ce plan d'actions est de favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage et de transférer dans la mesure du possible des étudiants en formation en école vers des formations en entreprise.

En lien avec le plan d'actions, les conditions d'admission dans les filières à plein temps du secondaire 2 des domaines du commerce, de la santé et du social, ont aussi profondément occupé le service qui a sans cesse tenté de concilier les exigences des différents partenaires tout en maintenant les objectifs du Conseil d'Etat. Un travail important de communication a dû être mené pour que ces nouvelles conditions d'admission puissent être comprises auprès des parents des élèves de 9e année en priorité, ceci en vue de la rentrée scolaire 2011-2012. Ces conditions seront adaptées pour les filières à plein temps du domaine technique dès la rentrée scolaire 2012-2013. Il s'est agi principalement de définir les nouvelles conditions et d'en mesurer les impacts, d'informer les différents acteurs concernés, de modifier les différents règlements et directives y relatives et d'organiser les examens d'admission en collaboration avec le Lycée Jean-Piaget et le CIFOM-ESTER.

La réforme des écoles de commerce constitue un élément essentiel de l'année 2010 et sera encore l'objet d'un travail important durant l'année 2011. La réforme des écoles de commerce induit notamment la suppression du diplôme qui est remplacé par un CFC en école. En lien avec ces réformes, le Lycée Jean-Piaget se verra spécialisé dans le domaine des maturités (académique, professionnelle et spécialisée) et le CIFOM-ESTER accueillera le CFC d'employé de commerce en école à plein temps.

Un nouveau concept a été mis en place pour relancer l'antenne de Fleurier du Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR). Dans cette optique - et dès la rentrée 2011-2012 - cette antenne ouvrira une classe spéciale permettant notamment aux sportifs et artistes de haut niveau, de concilier au mieux leurs études gymnasiales et la pratique de leur sport ou de leur art. Ainsi, ces élèves pourront bénéficier d'un horaire bloc, dispensé en matinée uniquement, ainsi qu'un après-midi par semaine en 2^{ème} et 3^{ème} année. Cette classe spéciale est en outre ouverte à tous les élèves du Val-de-Travers. Ces derniers auront toutefois également des cours les après-midi. De plus, dès la rentrée scolaire 2012-2013, l'option complémentaire pédagogie-psychologie sera offerte en exclusivité à l'antenne de Fleurier du LDDR.

En outre, les travaux de mise en place de la maturité spécialisée du domaine "travail social" ont débutés. Ils seront poursuivis en 2011 et accompagnés par la mise en place de la maturité spécialisée du domaine "santé".

L'activité de l'office des apprentissages s'est concentrée sur de nombreux dossiers de réformes des professions, de la phase de consultation nationale à la phase de mise en œuvre dans les lieux de formation, conformément au Masterplan défini par la Confédération. Il a également supervisé plusieurs projets pilotes pour tester de nouvelles formations, notamment aide en soins et accompagnement ou opérateur en horlogerie.

Le projet pilote de validation des acquis en vue de l'obtention du CFC d'assistant socio-éducatif pour des adultes expérimentés dans le domaine s'est terminé en mai 2010 avec la remise de 24 CFC sur 27 candidats ayant terminé la démarche. Les trois personnes n'ayant pas atteint le niveau requis pour quelques compétences ont reçu une attestation partielle de leurs acquis et ont été aiguillées sur des formations ou stages complémentaires afin de répondre au profil de qualification.

Le projet de validation des acquis en vue de l'obtention du CFC d'employé de commerce s'est achevé en décembre avec la remise de 18 attestations partielles d'acquis et 4 CFC. Des compléments de formation pratique et théorique ont été mis sur pied pour les candidats devant compléter leurs compétences.

Les deux projets ont été menés conjointement avec les cantons de Berne et du Jura. Aussi, 6 Neuchâtelois sont impliqués dans un projet pilote mené par la Berne francophone afin d'obtenir le CFC de mécanicien par validation des acquis. Actuellement les candidats élaborent leur dossier de compétences avant de le remettre à des experts du métier.

Dans le cadre des programmes européens Interreg, Neuchâtel, Vaud et la Franche-Comté ont déposé un dossier d'analyse sur les modalités de validation des acquis de part et d'autre de la frontière et son intérêt tout particulier en zone transfrontalière.

Au terme des deux expériences pilotes neuchâteloises, notre canton a déposé un dossier d'accréditation auprès de la Confédération pour obtenir l'autorisation d'étendre la validation des acquis de l'expérience à d'autres domaines professionnels.

Relevons que l'année 2010 a été marquée par l'acceptation, au Grand Conseil à l'unanimité, du projet "Insertion professionnelle". Celui-ci vise la poursuite du projet jeune par la mise en place d'un processus d'intégration basé sur la méthodologie du case management. Cette nouvelle structure propose ainsi un soutien aux jeunes en difficultés multiples en vue de les intégrer dans la formation professionnelle. A cet effet le canton s'est doté d'un fond qui sera alimenté chaque année.

Finalement le Conseil d'Etat a confié au DECS la tâche de revoir l'organisation et la direction de la formation continue dans les écoles professionnelles du canton. Une première étape a été réalisée par le SFPO et la deuxième étape consistera en un approfondissement du concept établi en lien avec les différents partenaires de cette formation continue.

Personnel

Nb	Poste	ept	ept (Financement externe)
1	Chef de service	1.0	
3	Chef d'office	3.0	
1	Adjointe au chef du service	1.0	
1	Juriste	0.5	
1	Responsable de formation	1.0	
1	Responsable de la promotion et de la communication	1.0	
1	Case Management		1.0
1	Responsable des examens	1.0	
1	Responsable administratif	1.0	
7	Conseiller en formation professionnelle	6.5	
2	Coach – conseiller en formation professionnelle		2.0
17	Collaborateur	12.7	
3	Apprenant	3.0	
40	Total	31.7	3.0

6.2. Lycées académiques neuchâtelois

Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR)

Corps enseignant

110 professeurs pour 81.74 postes complets.

Au chapitre des mutations, il convient de signaler plus particulièrement les départs à la retraite de Mme Marianne Ebel et de MM. Raoul Jeanneret, Michel Schafter et Walter Weber.

Personnel administratif

14 personnes pour 11,1 postes complets dont la direction (3,5 postes pour 1 directeur, 2 adjoints et 1 adjoint de direction) et une équipe administrative et technique (7,6 postes pour 10 personnes).

Effectif des élèves

838 (462 filles et 376 garçons) pour 41 classes.

Certificats et diplômes délivrés

253 (29 mentions bien, 3 mentions très bien)

Activités

On ne mentionnera ici que les principales activités proposées dans le cadre d'une vaste offre culturelle et sportive: le spectacle de l'option spécifique Musique « La Jeune Fille de Sorrente », organisé à l'Aula du nouveau bâtiment; « Incendies », de Wajdi Mouawad, par le Groupe théâtre du Lycée; les auditions théâtre et musique; les voyages de maturité; des échanges de groupes avec Esslingen, Bilbao et Rome et des échanges individuels avec le Canada, l'Australie, l'Allemagne et la Suisse alémanique; la participation à la Vogalonga de Venise; les camps de ski et une semaine d'activités sportives; la semaine « Nouvelles Technologies »; les activités hors-cadre; le Bal des lycéens.

En ce qui concerne le concept "Espace Lycée", direction, maîtres et élèves poursuivent leurs travaux visant à améliorer la communication au sein du lycée ainsi que son bon fonctionnement, favoriser les relations humaines et développer la prévention au niveau de la santé.

Une « Journée Santé » a été organisée pour tous les élèves de 1ère année avec le programme suivant: projection du film « Tokyo Sonata » du Kiyoshi Kurosawa, présenté en 2008 au Festival du Sud et primé par le jury du lycée Denis-de-Rougemont; présentation du site internet Ciao.ch par la directrice et la responsable du blog; conférence sur le thème « Sida: état des lieux » par le comédien et formateur Pascal Genoud-Morier.

De plus les colloques de branche proposent des journées ou activités spéciales autour d'un thème d'actualité.

A noter également l'excellent engagement du Groupe de liaison (élèves élus par leurs pairs) dans sa collaboration avec la direction. Plusieurs projets et propositions d'activité émanent de ce groupe. A titre d'exemple: une journée de sensibilisation à la politique avec des intervenants issus du monde politique neuchâtelois, un journal du lycée, un livre d'or, un ciné-club, des « dîners politiques » etc.

Toutes ces activités ont un sens et permettent non seulement d'affirmer l'image du lycée Denis-de-Rougemont, mais également de garantir aux lycéennes et lycéens qui se destinent aux Hautes Ecoles une ouverture d'esprit et une culture générale solide.

Lycée Blaise-Cendrars (LBC)**Corps enseignant**

71 enseignants pour 52,24 postes.

Au terme de l'année scolaire 2009-10, Mme Catherine Müller (anglais), Mme Dominique Schaer (anglais), M. Francis Bärtschi (français), M. Willy Müller (mathématiques), M. Michel Schaffter (français), M. Daniel Sidler (mathématiques) et M. Daniel Simon (français) ont pris leur retraite.

Mme Sarah Blum (allemand), Mme Coralie Jeanneret (mathématiques), Mme Lucile Locher (économie), M. Jean-Jacques Bise (économie), M. Laurent Blum (économie), M. Philippe Kitsos (droit), M. Johnny Nussbaumer (chimie), M. Jacques Perret-Gentil (physique), M. Denis Straubhaar (mathématiques) et M. Sébastien Wyssmüller (biologie) n'ont pas vu leur contrat renouvelé suite aux restructurations et aux mesures d'économie.

A été engagé sous contrat de droit privé M. Grégoire Floch (chimie).

Mme Sarah Blum (allemand), Mme Linda Bühler (philosophie), Mme Marina Cunha (espagnol), Mme Floryne Jocallaz (français – italien), Mme Noémie Landry (anglais), Mme Julie Matthey-Prévôt (français), Mme Caroline Perroud (espagnol), Mme Marie-Lorraine Ramseyer (géographie),

Mme Aline Vautravers (anglais), M. Robin Arnoux (biologie), M. Jean Cattin (éducation physique), M. Dimitri Christofis (éducation visuelle), M. Emmanuel Freitas (géographie), M. Cyril Giordano (histoire), M. Julien Guyot (économie et droit) et M. Raphaël Terrier (biologie) accomplissent leur deuxième année de formation HEP-BEJUNE dans notre établissement.

Personnel administratif et technique

1 directeur, 1 directrice adjointe et 1 directeur adjoint pour 3,00 postes (2 ¼ effectifs).

9 personnes pour 6,45 postes.

Effectif des élèves

649 à la rentrée d'août 2010 répartis en 30 classes.

Certificats et diplômes délivrés

189 maturités gymnasiales (RRM).

Activités

En ce qui concerne les activités culturelles de notre institution, le groupe théâtre du Lycée a présenté cette année à l'aula du Lycée Ubu Esq.d'Alfred Jarry. M. Pier-Angelo Vay, professeur au Lycée, en a assuré la mise en scène.

Le 12 février 2010, a eu lieu le concert du chœur du Lycée Blaise-Cendrars dirigé par M. François Cattin.

Et, comme chaque année, le ciné-club et sa nuit du cinéma ont connu un grand succès.

Fin avril, les voyages d'étude ont emmené nos classes de 2e année à Amsterdam, Barcelone, Berlin, Florence, Manchester, Munich, Prague, Rome et Sorrente. Cette semaine a donné lieu à des activités hors-cadre pour les autres niveaux: journées santé et relations Nord-Sud pour les classes de 1re année, visites d'entreprises, journées de l'OS, stages et préparation tant aux écoles subséquentes qu'à la vie professionnelle pour les classes de 3e année.

Durant toute l'année, les élèves ont pu assister à de nombreux spectacles et expositions. A ces activités riches mais ordinaires est venue s'ajouter les 18 et 19 mars 2010 une conférence organisée par le colloque de français en collaboration avec le Club 44 et le Rotary Club et à laquelle plusieurs classes ont eu la chance d'assister. Etaient invités Boualem Sansal, un écrivain algérien qui évoque dans ses textes la problématique de l'intégrisme, et Bernard Magnier, spécialiste de la littérature maghrébine.

Cette année a été marquée par l'éclosion partielle de 3 projets marquants aussi bien pour le Lycée que pour toute la région, à savoir:

La première phase de l'installation de panneaux thermiques et photovoltaïques sur la base d'un concept énergético-pédagogique conduit dans le cadre d'un PPP avec VITEOS.

La préparation et la mise en place d'une filière bilingue « allemand » qui va s'ouvrir à la rentrée d'août 2011.

La mise en place d'un agenda 21 de l'école.

Lycée Jean-Piaget (LJP)

Corps enseignant

A la rentrée 2010, le Lycée Jean-Piaget comptait 187 maîtres pour un équivalent de 135.2 postes, contre respectivement 208 pour 147.15 postes l'année scolaire précédente.

4 maîtres ont fait valoir leur droit à la retraite en 2010. Il s'agit de:

Mme Sylvie Brandt (allemand), Mme Kim Burgat (français), M. Etienne Pilly (français) et Mme Janine Pilly (français)

Aucune nomination n'est intervenue en 2010.

Personnel administratif et de direction

2 directeurs, 2 directeur-trice-s adjoint-e-s, 1 administratrice à 85%, 8 collaborateurs-trices administratifs-ves pour 6.91 postes, 3 médiathécaires pour 1.5 poste, 1 opératrice de saisie pour 0.5 poste, 2 techniciens pour 1.6 poste, dépendants du groupe informatique STS2, 1 laborantin pour 0.8 poste, 8 concierges pour 6.30 postes et sous-traitance de nettoyage équivalant à 2.13 postes

Effectif des élèves

Effectif des élèves à la rentrée d'août 2010: 1719 élèves et 79 classes

Certificats et diplômes délivrés

Maturité gymnasiale	:	133
Diplôme de commerce	:	78
Maturité professionnelle commerciale	:	89
Certificat de culture générale	:	82
Certificat d'assistant-e en administration	:	19

Activités

2010 a vu la mise en place de la Commission du Lycée dans sa nouvelle composition réduite à 5 membres. Elle s'est réunie à 2 reprises sous la présidence de M. Lucien Erard.

L'année 2010 est celle du lancement des travaux de mise en œuvre de la maturité spécialisée (MS) pour le canton de Neuchâtel. En effet, dès 2012, seuls les titulaires d'un titre de maturité gymnasiale, professionnelle ou spécialisée pourront être admis en HES. En conséquence, à la rentrée 2011, l'École supérieure Numa-Droz proposera deux options de maturités spécialisées: santé et travail social.

Les premiers travaux liés à la mise en place de la MS travail social ont été l'occasion de nouer des contacts fructueux avec deux partenaires externes à l'école et indispensables pour assurer un suivi de qualité des futurs candidats à ce nouveau titre: le bureau des experts ASE (assistant socio-éducatif) et les HES fribourgeoise et lausannoise du domaine.

Quant à la maturité spécialisée option santé, sa naissance au sein d'un groupe de travail romand mandaté par la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin). Ce titre devant remplacer l'actuelle année préparatoire dispensée en HES, il s'agit de définir des modalités de transfert au secondaire 2 respectant à la fois les contraintes pédagogiques et économiques.

Au niveau de l'enseignement commercial, la préparation de la réforme qui déploiera ses effets dès la rentrée 2011 a mobilisé la direction et les enseignants. Le plan d'études a été élaboré en collaboration avec la direction et les enseignants de l'ESTER.

Ainsi, dès 2011 le Lycée Jean-Piaget deviendra un lycée de maturités: gymnasiale, spécialisée et professionnelle commerciale.

Les nouvelles conditions d'admission du secondaire 2, visant le renforcement de la formation duale, ont également nécessité de nombreuses études.

La direction du Lycée a été associée à l'élaboration des directives et les enseignants ont élaboré les examens d'admission.

En 2010, les élèves ont eu l'occasion d'assister à des projections de films, à des représentations théâtrales et à des concerts. De nombreuses visites de musées ont été organisées tant à Neuchâtel qu'à l'extérieur.

Les élèves de 2ème et 3ème année de maturité gymnasiale ont, dans le cadre de l'interdisciplinarité, été associés aux Journées européennes 2010 avec 2 interventions de l'Ambassadeur de Belgique, Son Excellence Marc Von Craen.

Les élèves de 1ère et 2ème année ont participé aux traditionnels camps de ski, alors que ceux de 3ème année découvraient les richesses d'une métropole étrangère au cours des voyages d'études.

De nombreux échanges scolaires tant individuels que collectifs ont ponctué 2010. Des élèves se sont rendus 6 semaines au Canada, en Australie ou en Allemagne. Les élèves de 2^{ème} année de maturité professionnelle commerciale bilingue ont passé 2 semaines studieuses à Cambridge alors que des classes se sont rendues à Munich, Nottuln, Lucerne, Aarau et Arad (Roumanie) et ont également reçu leurs camarades alémaniques ou étrangers à Neuchâtel. De plus, les lycéennes volleyeuses et les lycéens hockeyeurs se sont rendus 10 jours au Canada, près de Toronto, pendant les vacances d'avril et ont ensuite accueilli leurs partenaires canadiens.

6.3. Centres professionnels

Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloise (CIFOM)

Ecoles

Le Centre est composé de 5 unités qui sont: école d'arts appliqués (EAA), école pierre-coullery (EPC), école du secteur tertiaire (ESTER), école technique (ET) et formation continue (FC).

Corps enseignant

Le personnel de direction du Centre compte 9 personnes engagées à plein temps et 1 personne engagée à temps partiel, soit un équivalent de 9.5 postes.

Le corps enseignant est constitué de 113 personnes engagées à plein temps et 192 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 225.36 postes. Les formateurs d'adultes comptent 7 personnes engagées à plein temps et 17 personnes engagées à temps partiels, soit un équivalent de 16.36 postes.

Personnel administratif et technique

Le personnel administratif et technique est constitué de 25 personnes engagées à plein temps et 30 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 44.60 postes.

Le personnel de conciergerie est constitué de 11 personnes engagées à plein temps et 13 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 17.86 postes.

Le CIFOM compte 3 apprentis de commerce et 2 stagiaires MPC.

Effectifs des élèves

A la rentrée scolaire, le Centre a enregistré 1'318 élèves à temps partiel et 1'510 élèves à plein temps, dont 126 élèves en préapprentissage.

En ce qui concerne la Formation continue, 41 personnes ont participé à 4 cours de la brochure, soit une moyenne de 10 personnes par cours. L'effectif des cours de perfectionnement menant à des certifications est de 320 à la rentrée 2010. 1'758 personnes ont suivi 186 cours organisés à la demande, ateliers compris.

Certificats et diplômes délivrés

En 2010, 756 attestations, certificats fédéraux de capacité, certificats cantonaux, certificats de maturité professionnelle et diplômes ont été délivrés.

La Formation continue a délivré 84 brevets et certificats fédéraux, certificats de modules et certificats fédéraux de capacité.

Activités

La richesse et le nombre des activités déployées dans les unités du cifom nous obligent à n'en citer que quelques-unes.

- Sur le plan général, participation à la réalisation du plan d'actions de la stratégie de la formation professionnelle
- Élaboration du rapport accompagnant la demande de crédit concernant la mise en conformité des bâtiments eaa et dg-cifom aux normes de la sécurité et santé au travail
- Renouvellement de la certification ISO et Eduqua

- Nouveau central téléphonique (Fr. 25'000.00 d'économie déjà en 2010)
- Nouvelle organisation au sein des directions de l'et-cifom et de l'eea-cifom
- Passage de 23 à 24 périodes hebdomadaires pour une partie des enseignants (ester plus particulièrement)
- Travaux liés à la reconnaissance des filières ES (eea/epc/et)

Pour les unités, nous relevons plus particulièrement:

- EAA:
 - Nouvelles ordonnances dans les métiers de la communication
 - 2ème rentrée pour la filière designer en objets horlogers
 - Mandats externes en nombre dans tous les secteurs
- EPC:
 - Projet pilote AFP (attestation fédérale de formation) dans le domaine santé et social
 - Modularisation des CFC assistant-e socio-éducatif et assistant-e en soins et santé communautaire
 - Audit externe en rapport avec la charge globale
- ESTER:
 - Introduction de la maturité professionnelle santé-social en 4 ans et suppression du certificat de culture générale pour l'offrir à l'école Numa-Droz
 - Changement du diplôme de commerce en CFC de commerce avec une répartition cantonale des filières
- ET:
 - La décision du Grand Conseil de transférer des filières techniques du CPLN à l'et-cifom ainsi que l'avènement de la maturité intégrée en 4 ans ont été des éléments importants de cette année
 - Participation à un évènement mondial (sommet de la francophonie à Montreux) en exposant une horloge à eau
- FC:
 - La formation continue tout en poursuivant son développement (demande de cours et chiffre d'affaires) mène une réflexion sur son organisation au niveau cantonal.

Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB)

Ecole

Les activités de formation du Centre sont réparties en 3 secteurs:

- Formation professionnelle initiale
- Cours interentreprises
- Formation professionnelle supérieure et formation continue

Corps enseignant

Le personnel de direction compte 2 personnes engagées à plein temps.

Pour l'année scolaire 2010-2011, 16 enseignants à plein temps et 64 enseignants à temps partiel, soit un équivalent de 36,8 postes complets, sont appelés à dispenser les cours de formation professionnelle initiale et les cours interentreprises. Pour les cours de formation professionnelle supérieure et formation continue, nous avons mandaté 72 chargés de cours pour dispenser l'enseignement, ce qui représente 2,5 postes complets.

Personnel administratif

Le personnel de secrétariat comprend 5 personnes, auquel il y a lieu d'ajouter le personnel technique au nombre de 3, le tout représentant un équivalent de 5,7 postes à plein temps.

Le personnel de la cafétéria comprend 6 personnes, représentant un équivalent de 3,3 postes.

Effectif des élèves

849 apprentis suivent leur formation dès la rentrée 2010-2011. A ceux-ci s'ajoutent 144 apprentis qui suivent uniquement les cours interentreprises. Effectivement, en pratique, certains cours sont regroupés entre plusieurs cantons romands et ont lieu à Colombier.

13 apprentis du Centre ont suivi les cours préparatoires à la maturité professionnelle au CIFOM ou au CPLN.

263 participants ont suivi des cours de formation professionnelle supérieure, pour préparer l'examen de brevet fédéral, de diplôme ES et de diplôme fédéral, qui ont eu lieu dans les domaines de l'électricité, des transports, de la menuiserie et du gros œuvre.

293 personnes ont suivi des cours de formation continue dans divers domaines de la construction.

Certificats et diplômes délivrés

Le CPMB a accueilli et fêté environ 260 lauréats lors de la cérémonie de clôture du 1er juillet 2010, soit:

211 certificats fédéraux de capacité (CFC), dont 28 délivrés à des lauréats ayant suivi leur formation théorique dans d'autres cantons;

6 attestations fédérales de formation professionnelle (AFP) délivrées à des lauréats ayant suivi leur formation théorique dans d'autres cantons;

16 attestations de formation élémentaire;

1 diplôme ES de conducteur de travaux;

12 brevets fédéraux d'agent de transports par route;

10 certificats de chef d'équipe bâtiment et génie civil.

Activités

Les Rotary Clubs de Neuchâtel et Besançon ont financé un échange 2 x 4 jours pour la classe des télématiciens de 2e année du CPMB et du CFA de Besançon (F). Cet échange s'est déroulé en février et mars.

En mai 2010, 10 apprentis du CPMB ont effectué un stage d'une semaine au CFA de Saint-Etienne (F).

Plusieurs visites d'entreprises ou d'expositions ont eu lieu à fin juin, dans le but de compléter la culture professionnelle et générale des apprentis et de promouvoir la camaraderie.

La manifestation CAPA'CITE a eu lieu du 6 au 11 septembre 2010. Environ 200 apprenti-e-s, une quarantaine d'enseignants, le personnel administratif et technique, ainsi que la direction du CPMB se sont impliqués pour contribuer à ce grand succès.

Du 8 au 12 novembre 2010, le CPMB a eu l'honneur d'accueillir le sculpteur Renato Dallacasa-grande, dit Paco, qui a pour l'occasion exposé une sélection de ses œuvres. Dans le cadre des leçons de branches générales, l'artiste a pu expliquer à nos apprentis comment il façonne la pierre et la signification de ses sculptures.

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)

Ecoles

Le CPLN regroupe les écoles suivantes:

- Ecole technique (ET)
- Ecole professionnelle commerciale (EPC)
- Ecole des Arts et Métiers (EAM)
- Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN)
- Ecole supérieure de droguerie (ESD)

- Lycée d'enseignement professionnel (LEP)
- Formation continue (FC)

Ces unités de formation offrent, dans leur domaine respectif, des formations initiales, supérieures et continues ainsi que des mesures de préparation à la formation professionnelle.

Corps enseignant

Au 30 septembre 2010, 118 enseignants(e)s à plein temps et 174 enseignants à temps partiel, soit 200.05 postes en équivalent plein temps (202.13 en 2009), œuvraient au CPLN, sans compter les nombreux spécialistes occasionnels.

Personnel administratif

Le personnel administratif et technique est constitué de 18 personnes à plein temps et 31 personnes à temps partiel, soit un équivalent de 35.02 postes complets (35.52 en 2009).

Effectif des élèves (chiffres 2009 entre parenthèses)

A la rentrée scolaire 2010-2011, il y avait 1437 élèves à temps partiel, 163 en préformation, 650 élèves à plein temps et 161 en cours d'emploi. Pour les formations supérieures, 235 étudiants à plein temps et 164 en cours d'emploi

D'autre part, nous avons 176 étudiants qui suivent des cours préparatoires aux examens de diplôme fédéral ou diplôme fédéral supérieur. Près de 1600 adultes ont suivi des cours de formation continue dans les secteurs informatique, technique, artisanal, commercial et du développement personnel.

On notera donc une augmentation réjouissante de 184 personnes en formation; la majeure partie de cette différence est en faveur du système dual ou en cours d'emploi, ce qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs stratégiques du Conseil d'Etat.

Certificats et diplômes délivrés

Au cours de l'exercice écoulé, le CPLN a délivré 741 (729) certificats et diplômes.

Activités

En marge des missions traditionnelles, de nombreuses activités ont été réalisées au CPLN. L'on peut relever, de manière non-exhaustive, les actions suivantes:

- L'évaluation de l'enseignement par les apprenants commence à se développer aussi au niveau des formations initiales. Ces évaluations serviront de base à un entretien biennal entre les directions d'écoles et chaque enseignant-e.
- Un groupe de travail a été chargé de mener une large réflexion sur le développement durable. Il en ressortira des mesures d'ordre pédagogique (apport à l'enseignement de la culture générale et de certaines branches professionnelles). Il en ressortira aussi la mise en place d'une gestion environnementale adéquate dans toutes les unités de l'établissement; cette démarche pourrait à terme nous conduire à une certification ISO 14001, complémentaire à notre certification qualité ISO 9001:2008.
- En été 2010, la rentrée scolaire à vu l'ouverture d'une nouvelle formation qui conduira à un CFC dual: les agents d'exploitation. Préalablement, plusieurs personnes adultes dans notre canton ont obtenu ce CFC en cours d'emploi (art. 32 LFPR.); ce sont en grande partie les formateurs en entreprise de nos jeunes apprentis agents d'exploitation.
- Suite au projet de construction de MicroCity à la Maladière, l'EPC a dû rejoindre un pavillon provisoire au bord du lac de Neuchâtel, sur l'emplacement de l'ancien Panespo. Le déménagement s'est effectué avec succès fin 2010, grâce à l'engagement exceptionnel de tous les partenaires impliqués dans ce projet.
- Le CPLN a été présent auprès du public à de nombreuses reprises: portes ouvertes, exposition à Maladière-Centre, Fête des Vendanges, Salon du port à Neuchâtel et bien d'autres activités culturelles, sociales ou sportives dont les médias se sont faits souvent l'écho. Nous œuvrons ainsi, avec succès (cf. chiffres ci-dessus), à la promotion de la formation professionnelle auprès de divers publics, jeunes et moins jeunes.

6.4. Apprentissage

Libellé	F	M	Total
Nb total de contrats « dual » au 31.12.10	1464	1970	3434
Nb total de contrats « école » au 31.12.10	429	924	1353
Avenants au contrat « dual »	113	171	284
Avenants au contrat « école »	19	97	116
Ruptures de contrats « dual »	162	271	433
Ruptures de contrat « école »	20	103	123
Contrats de formation élémentaire en cours	11	22	33
Attestations fédérales de formation élémentaires délivrées	8	22	30

Cours de formation pour formateur en entreprise

En 2009, 14 cours ont été dispensés à 198 participants et 167 participantes pour 304 attestations délivrées.

Par ailleurs, 10 journées concernant les nouvelles prescriptions de formation ont été organisées pour:

- Polydesigner 3D CFC
- Opérateur en horlogerie AFP
- Doreur-encadreur CFC
- Electroplaste CFC
- Bijoutier CFC
- Assistant dentaire CFC
- Gardien d'animaux CFC
- Planificateur en technique du bâtiment CFC
- Dessinateur CFC
- Courtepointier CFC / couturier d'intérieur AFP

Ces 10 journées ont été animées par M. Michel Etienne.

6.5. Commissions

Commission cantonale des lycées

La commission cantonale des lycées s'est réunie en février 2010. Les statistiques des effectifs dans les lycées ont été présentées. Les faibles effectifs en option spécifique "langues anciennes", à l'attention des élèves de 9^{ème} année de maturité, ont été discutés, ainsi que la réorganisation de l'offre en anglais de base.

Les directeurs des lycées ont chacun présenté un bref rapport quant aux activités de leur établissement respectif. Ils ont exposé les différentes conséquences des mesures d'économie. De plus, ils ont rappelé les différents problèmes liés à l'état des bâtiments, notamment au Lycée Denis-de-Rougemont et au Lycée Jean-Piaget.

L'introduction de la maturité spécialisée au Lycée Jean-Piaget a été annoncée pour l'été 2011.

L'état des travaux dans le projet Classidir a été décrit par le chef du DECS.

La modification du Règlement général des lycées cantonaux, quant aux articles relatifs aux commissions de lycées, a été discutée et avalisée.

Commission du Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR), Neuchâtel et Fleurier

La commission du LDDR s'est réunie en octobre 2010. L'ordre du jour a porté sur la constitution de la nouvelle commission et sur son mandat, sur la nomination de sa présidente, ainsi que sur la composition du jury en vue des prochaines offres publiques d'emplois. Divers renseignements concernant les activités du LDDR et les projets en cours au SFPO ont été donnés. L'état des travaux de revalorisation de l'antenne de Fleurier du LDDR ont été présentés.

Commission du Lycée Blaise-Cendrars (LBC), La Chaux-de-Fonds

La commission du LBC ne s'est pas réunie en 2010. La séance constitutive est prévue en janvier 2011.

Commission du Lycée Jean-Piaget (LJP), Neuchâtel

La commission du LJP s'est réunie en mai et en novembre 2010.

En mai, les nouvelles structures de la Commission cantonale des lycées et des commissions de lycées ont été rappelées. La Commission du LJP a été constituée. Un président et un vice-président ont été élus. Les dossiers relatifs à la réforme des écoles de commerce et à la mise en place de la maturité spécialisée ont été discutés. Le recours d'une élève redoublante, quant à une suspension de longue durée équivalente à une suspension définitive, a été traité.

En novembre, les travaux de mise en place de la maturité spécialisée et de la nouvelle maturité professionnelle commerciale ont été présentés. Les nouvelles conditions d'admission en maturité professionnelle commerciale à plein temps et en école de culture générale ont été décrites et débattues. Finalement, le budget 2011 a été parcouru.

Commission de gestion du fonds spécial pour les voyages et excursions d'études des classes du Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel et Fleurier

La commission de gestion du fonds spécial susmentionné s'est réunie en mai 2010. Les comptes 2009, le rapport de révision de l'inspection des finances, ainsi que les placements divers ont été examinés et ratifiés. De plus, le directeur du LDDR a présenté un rapport relatif au budget et aux besoins pour les activités culturelles et les échanges.

Commission de gestion du fonds spécial pour des stages linguistiques en faveur d'étudiants des écoles supérieures (ES)

La commission s'est réunie une fois et a pu attribuer un soutien financier à deux étudiants du CPLN pour réaliser un stage linguistique.

Conseil cantonal de la formation professionnelle

Le conseil, sous la présidence du chef du DECS, s'est réuni à trois reprises en 2010, en mars, en juin et en septembre. Il a notamment traité de la nouvelle organisation du SFPO, des changements dans le cadre du fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels, de la réorganisation du service de l'orientation scolaire et professionnelle et de la formation continue, de l'avenir des écoles de commerce, des conditions d'accès aux écoles à plein temps et surtout du plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle dans le canton de Neuchâtel. En outre, les membres du conseil ont visité avec enthousiasme le salon des métiers Capacité. Mme Annie Clerc a succédé à M. Didier Berberat au sein de cette entité.

Commission de formation professionnelle du domaine de la construction

La commission a siégé à deux reprises en 2010 sous la présidence de M. Jean-Marie Meroni. Au sein de cette commission nous remercions M. Vincent Waridel, démissionnaire, pour le travail effectué et saluons l'arrivée de M. Grégory Loertscher, représentant de l'association neuchâteloise des couvreurs et façadiers. La commission de domaine a notamment été partie prenante cette année encore du dossier Capa'cité, puis informée notamment des changements dans le cadre du FFPP. Elle a pu recevoir MM. Rotzer et Baudoin pour une présentation détaillée des changements votés par le Grand Conseil.

Commission de formation professionnelle du domaine santé-social

La commission de formation professionnelle du domaine santé-social s'est réunie à deux reprises durant l'année 2010. Lors de la deuxième séance, un président a été nommé en la personne de M. Vincent Martinez, président de l'OrTra santé-social. Nous saluons l'arrivée de Mme Elisabeth Neumann, directrice générale de NOMAD en remplacement de Mme Dominique Errassas, démissionnaire, que nous remercions pour son travail. En outre, la commission a été mise au courant des projets en lien avec la mise en place de la maturité spécialisée dans le domaine santé-social, ainsi que les différents projets, comme notamment celui qui instaure dès l'année prochaine des AFP en deux ans à l'Ecole Pierre-Coullery. La HE-ARC santé, présente dans cette commission, expose régulièrement les problématiques qui sont les siennes ainsi que l'évolution de la HES de notre canton. On notera une inquiétude partagée au sein de cette commission quant aux places de stage pour l'ensemble des professions de la santé et du social à l'avenir, connaissant les différents projets du DECS et du Conseil d'Etat. Le chef du SFPO et le président de l'OrTra travaillent ensemble pour réfléchir à un concept qui permette de rendre le plus efficient possible cette notion de stages dans le domaine de la santé et du social.

Commission de formation professionnelle du domaine artistique et arts appliqués

La commission ne s'est pas réunie cette année. Constatant que les besoins d'échanges et de discussions entre les partenaires se font par d'autres canaux que la commission et que les associations professionnelles ne sont pas actives dans le canton, les membres de la commission se sont interrogés sur leur mission et ont décidé de suspendre leurs réunions, qui seront organisées à la demande des partenaires à l'avenir.

Commission de formation professionnelle du domaine terre et nature

Avec le renouvellement des commissions suite à la nouvelle législature cette commission n'a pas été constituée car les acteurs, entreprises et associations professionnelles, sont très proches et en contact constant avec l'école de Cernier.

En cas de besoin, cette commission sera constituée.

Commission de formation professionnelle du domaine commerce et gestion

La commission s'est réunie à 4 reprises au cours de l'année 2010. Les discussions, sous la houlette du président Stéphane Licodia, ont porté sur les décisions du Conseil d'Etat en matière de stratégie du recentrage du système neuchâtelois de formation professionnelle. La volonté de la commission est d'être active dans le développement des places d'apprentissage afin de promouvoir le modèle dual dans le commercial.

Les membres souhaitent s'engager dans un projet permettant d'atteindre les objectifs fixés par le DECS en matière de formation duale, comme par exemple la mise en place d'un réseau d'entreprises formatrices. Ils souhaitent aussi que la commission devienne une plateforme de discussions afin de faire remonter les problématiques du terrain permettant au chef du DECS d'étayer ses décisions. La rencontre des commissaires doit également permettre d'échanger sur les réformes en cours. Sur ce point en particulier, les membres de la commission ont été informés en 2010 des

nouvelles conditions d'admission pour 2011 dans les écoles générales et professionnelles (à plein temps) et sur la mutation de la formation dans les écoles de commerce (passage du diplôme au CFC).

Commission de formation professionnelle du domaine technique

La commission ne s'est pas réunie cette année, au vu du peu de sujets à traiter.

Commission de formation professionnelle du domaine arts et métiers

La commission ne s'est pas réunie cette année, au vu du peu de sujets à traiter.

Commission de formation professionnelle de la viticulture

Cette commission a été reprise par le DECS, suite à la restructuration des activités de la viticulture au DEC. Elle s'est réunie à une reprise, afin de traiter des différentes problématiques de formation dans les entreprises et d'assurer le suivi des apprentis sur le terrain.

Elle a également travaillé sur un sondage concernant les besoins des formateurs en matière de soutien pour la mise en place de la nouvelle formation dans les entreprises et l'organisation de l'examen final au CFC.

Commission de formation professionnelle du domaine formation continue

La commission a siégé à deux reprises durant cette année. Dans sa nouvelle composition, elle devra encore désigner un président ou une présidente, ainsi qu'un vice-président ou une vice-présidente si elle entend poursuivre ses travaux. On notera durant cette année 2010 que l'association Lire et Ecrire a pu présenter de manière développée les actions qui étaient les siennes dans le domaine de la formation continue. Le chef du SFPO a aussi présenté les travaux que menait le DECS en matière de réforme de la formation continue dans le canton. Dans la mesure où ce domaine sera profondément remanié, il s'agira de rediscuter de l'avenir de cette commission de domaine à l'aune de ce qui sera décidé au niveau politique durant l'année 2011.

Conseil de direction du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels

Lors de la dizaine de réunion, le conseil a examiné le budget 2011 et les comptes 2009. Il a suivi l'évolution des dépenses et recettes de l'exercice 2010. Il a accordé de nombreuses subventions en matière de formation professionnelle et de perfectionnement.

En date du 25 février 2010, le Grand Conseil a accepté la modification de la loi. Les principaux changements consistaient en la modification du mode de perception et à la suppression de l'indemnité de formation par apprenti.

Commissions d'examens de fin d'apprentissage

54 commissions d'examens cantonales et 6 groupes d'experts, représentant 303 membres, ont été nommés par le DECS et chargés de préparer, organiser et superviser les diverses sessions d'examens, ceci en collaboration avec le service des formations postobligatoires. En outre, 1'143 experts ont officié afin d'assurer une unité d'évaluation lors des examens.

Lors de la session d'examens 2010, 1'482 candidats se sont présentés dans 143 professions différentes, soit 1'447 pour le CFC (certificat fédéral de capacité) et 35 pour l'AFP (attestation de formation professionnelle).

1'238 titres ont été délivrés, respectivement 1'205 CFC et 33 AFP.

Commission de gestion de la Cité universitaire

Le paysage neuchâtelois de l'enseignement et de la recherche de niveau tertiaire s'est passablement modifié ces dernières années. Un véritable campus de niveau tertiaire se développe en ville de Neuchâtel permettant ainsi une concentration exceptionnelle de hautes écoles. La Cité universitaire devra donc désormais desservir les intérêts d'un panel d'étudiants plus large. Dans cet esprit, M. Claude Béguin, secrétaire général de la HE-Arc a intégré la commission de gestion de la Cité Universitaire en tant qu'invité.

Une pétition a été lancée par la FEN contre le niveau des prix dans les cafétérias de l'UniNE. Une rencontre a été ensuite organisée avec les parties concernées (gérance-FEN). Un rééquilibrage des tarifs entre restauration et cafétéria est envisageable. De plus, selon le concept de restauration retenu, une extension au Campus Arc des activités de restauration de la gérance en place devrait certainement avoir une répercussion favorable sur la politique globale des prix.

6.6. Office des hautes écoles et de la recherche

Généralités

En 2010, le service des hautes écoles et de la recherche a fusionné avec le service des formations professionnelles et des lycées pour former le service des formations postobligatoires. La haute surveillance financière, administrative et réglementaire des hautes écoles est désormais placée sous la responsabilité de l'Office des hautes écoles et de la recherche (OHER).

Par les dossiers stratégiques qui le concernent, l'OHER est appelé à travailler avec son chef de service, le chef de département, la secrétaire générale du DECS et le conseiller stratégique du chef de département.

L'OHER a œuvré/oeuvre dans de nombreux dossiers d'ordre stratégique:

- travaux liés à la nouvelle convention HES
- révision de la convention HE-Arc
- réorganisation de la HEP-BEJUNE
- consolidation de la mise en place de la filiale neuchâteloise de la Haute école de musique de Genève
- financement du regroupement et des investissements pour le matériel scientifique et informatique de la HE-Arc
- synchronisation des périodes de paiement et de subventionnement des subventions fédérales de base, avenir du jardin botanique
- avenir du Jardin botanique
- avenir de la Cité Universitaire

6.7. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2009-2010

Introduction

Un document complet, intitulé « Rapport de gestion 2010 de l'Université de Neuchâtel » sera disponible à l'adresse www.unine.ch dès sa parution, planifiée pour avril 2011.

Organes centraux

Rectorat

A mi-parcours de son mandat, l'équipe rectorale conduite par Martine Rahier et composée de Claire Jaquier et Nathalie Tissot, vice-rectrices ainsi que de Philippe Terrier, vice-recteur a poursuivi, malgré les coupes budgétaires, les objectifs fixés dans le plan d'intentions.

Du point de vue académique, l'année 2010 aura été marquée notamment par:

- la création d'un pôle de compétence interfacultaire dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources; cette réalisation unique en Suisse romande a été rendue possible grâce au financement par la BCN de deux postes de professeurs, durant quatre ans, l'un en droit et l'autre en géographie
- les premiers étudiants débutant leur master en droit de l'entreprise et de l'innovation; cette nouvelle orientation est unique en Suisse
- la participation de l'Institut de droit de la santé et du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation, à un projet lancé par le septième programme cadre de l'Union européenne qui veut assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement
- la mise sur pied d'un CAS in International Financial Accounting, nouvelle formation continue de comptable qualifié organisée et dispensée conjointement par l'UniNE et la HEG Arc
- le développement de la géothermie profonde
- l'obtention d'un subside de plus d'un demi-million d'euros pour des recherches menées, par une équipe de l'Institut d'informatique, au sein du septième programme cadre de l'Union européenne.

L'Université de Neuchâtel – comme toutes les universités suisses – poursuit deux missions fondamentales: l'enseignement et la recherche. Afin de renforcer sa compétitivité sur les plans suisse et international, elle porte une attention particulière à l'attractivité de ses filières de formation et à la qualité de sa recherche. Elle oriente ses choix vers les domaines de compétence susceptibles de générer des savoirs nouveaux et de promouvoir l'inventivité scientifique. Le plan d'intentions doit donc être considéré comme une boussole, lui permettant de se repositionner constamment, dans un climat stimulant et contradictoire, qui stipule à la fois la concurrence et la collaboration.

Pour utiliser une boussole il faut non seulement définir l'objectif et connaître le point de départ, mais il importe avant tout d'évaluer régulièrement le chemin parcouru et de s'assurer du bien-fondé des options choisies. C'est dans cette optique que le rectorat a mandaté, au début de l'année 2010, la société Eco'diagnostic à Genève afin d'actualiser l'étude de l'impact économique de l'UniNE qui avait été réalisée sur la base des chiffres de l'an 2000 et d'obtenir ainsi une image correspondant à la structure actuelle de l'alma mater.

Impact de l'UniNE

Au-delà de l'attrait croissant dont jouit l'Université de Neuchâtel – progression de plus de 30% du nombre d'étudiants par rapport à l'an 2000 –, le succès de notre institution se mesure également à l'aune économique. En proposant des filières d'études et des thématiques de recherche qui répondent aux questionnements de notre temps, notre alma mater a réussi une mue qui n'était pas gagnée d'avance. Aujourd'hui, les chiffres lui donnent raison: la nouvelle structure de l'Université porte ses fruits, en ayant atteint un équilibre entre coûts et bénéfices qui profite clairement au canton. Ainsi, en 2009, l'UniNE a généré 33.5 millions en faveur du canton, soit 194 francs par habitant. Preuve est ainsi donnée que si la formation coûte cher, elle peut aussi rapporter gros.

L'étude d'impact souligne également le fait que l'UniNE constitue une source régionale importante de savoir-faire et de connaissances. C'est un élément primordial, susceptible d'attirer des entreprises d'envergure à la recherche d'une main-d'œuvre hautement qualifiée indispensable pour assurer le développement économique, culturel et social à long terme du canton.

Nouvel organigramme du domaine central

L'année 2010 aura également été marquée par une réorganisation en profondeur des services administratifs. Le souci d'assurer un fonctionnement optimal du domaine central, tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel a guidé la réflexion du rectorat. Afin d'éviter les doublons, la fonction de directeur administratif a été supprimée et les bureaux sous sa responsabilité ont été transformés en services: service des ressources humaines (SRH), service de la comptabilité générale (SCG) et service des fonds de tiers (SFdT). Ils sont rattachés au secrétaire général qui coordonne les activités et supervise le contrôle interne. Le rôle stratégique de la fonction de la rectrice (politique générale, académique et financière) a été mis en évidence et l'aspect stratégique clairement séparé de l'aspect organisationnel.

Evolution des effectifs (voir annexe)

Les efforts de promotion des filières entrepris ces dernières années continuent à porter leurs fruits: le nombre total des étudiants au semestre d'automne 2010 se monte à 4'217 étudiants (3'727 en 2007, 3'826 en 2008 et 4'087 en 2009). La proportion des étudiantes est de 59.2% à la rentrée 2010, constante par rapport à l'exercice précédent. La part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 45.4% (43.3% en 2009) et celle des étrangers à 20.8% (19.3% en 2009).

Nomination de professeurs

La repourvue de certaines chaires, la création ou la réorientation de certaines autres ont conduit, durant l'année 2010, à l'engagement ou à la nomination de 13 nouveaux professeurs, dont 2 femmes (FLSH: 5, FS: 1, FSE: 1, FD: 6). En outre, plusieurs postes (6) ont été ou seront mis au concours.

Finances (voir annexe)

Durant l'année 2010, le budget Etat de fonctionnement de l'Université s'élevait à 50.3 millions de francs composé de la manière suivante: enveloppe de 48.1 millions de francs (budget 2010 de l'Etat) à laquelle il convient d'intégrer la réserve de 2.2 millions de francs, affectée au budget 2010, et constituée au bouclage des comptes 2009 conformément à l'ACE du 20.05.2009.

Le budget de l'Etat attribué à l'UniNE a été respecté; il s'est clôturé par une amélioration comptable de plus de 5 millions de francs provenant principalement d'une augmentation des subventions intercantionales AIU (augmentation du nombre des étudiants en provenance des autres cantons) et des subventions fédérales selon la LAU (augmentation du nombre des étudiants et subventions liées à la recherche et aux équipements) ainsi qu'aux mesures structurelles prises en 2009 et 2010. A noter que, conformément à l'ACE du 23.06.2010, l'UniNE peut reporter un solde de 4.2 millions de francs sur l'exercice 2011 sous réserve du bouclage définitif des comptes 2010 de l'Etat de Neuchâtel.

Mandat d'objectifs 2009-2012: bilan intermédiaire

Dans le cadre de la mise en place du système de contrôle interne (SCI), un document stratégique a été élaboré. Il permet au rectorat de suivre et de mesurer l'atteinte des objectifs selon les six axes du mandat d'objectifs, à savoir:

- enseignement et recherche
- formation et société
- attractivité
- identité et cohésion
- gouvernance et autonomie de gestion
- service aux étudiants.

Il peut être consulté à l'adresse: www.unine.ch/objectifs.

Pour l'essentiel, les neuf mandats confiés peuvent être analysés de la manière suivante:

- redéploiement des facultés: en fonction des restrictions budgétaires, 60% en voie de réalisation
- évaluation de la qualité: mise en œuvre d'une démarche innovante d'évaluation des cours
- recherche: modification du cahier des charges des professeurs et utilisation des overheads du FNS
- valorisation de la recherche: réactualisation de l'étude d'impact économique de l'UniNE
- attractivité: création du département « Promotion et affaires académiques »
- identité et cohésion: identification de chaque faculté à un bâtiment emblématique et développement de l'identité visuelle de l'UniNE
- gouvernance (mandats 7 et 8): développement d'un système de contrôle interne et réorganisation du domaine central
- service aux étudiants (mandat 9): convention de collaboration fixant les modalités entre le SITEL et la BPUN.

Sénat

Le Sénat s'est réuni à deux reprises en 2010, une première fois le 27 mai pour la traditionnelle séance de fin d'année académique et le 9 décembre pour une séance extraordinaire convoquée à la demande de 9 professeurs.

Lors de la séance du 27 mai, six nouveaux professeurs se sont présentés à l'assemblée et ont été chaleureusement accueillis par leurs collègues. C'est aussi à cette occasion que le Sénat a procédé à la nomination de deux nouveaux professeurs honoraires: M. Pierre-André Wessner, professeur de droit des obligations (FD), et M. Pierre-Luigi Dubied, professeur de théologie pratique (FT). Il a confirmé la collation des grades de docteur honoris causa proposés par les facultés, soit: Père Eric de Rosny (FLSH), M. Guy Lapalme (FS), M. Gilles Petitpierre (FD) et M. Roland Rust (FSE).

La séance extraordinaire du 9 décembre s'est inscrite dans la foulée des différentes annonces médiatiques qui ont suivi la suppression du poste du directeur administratif, précédée par la suppression du service central de la formation continue. Cette séance aura permis de partager des informations importantes et de fait de dissiper plusieurs rumeurs et malentendus. Il a été à nouveau souligné l'importance des rencontres entre le Sénat et le rectorat, et tout particulièrement la nécessité d'une communication interne et externe performante.

Conseil de l'Université (CU)

Le Conseil d'Etat a annoncé, le 30 mars 2010, la nomination du conseiller aux Etats tessinois Dick Marty en qualité de président du Conseil de l'Université pour la présente législature.

M. Dick Marty a remplacé, dès le 1er juillet 2010, Mme Michèle Berger-Wildhaber qui est arrivée à la fin de son mandat présidentiel après avoir occupé cette fonction depuis 1997.

Durant ces treize années passées à la tête du Conseil de l'Université, durant lesquelles elle a collaboré avec pas moins de six recteurs et une rectrice, Mme Berger-Wildhaber aura sans aucun doute contribué à écrire l'un des chapitres les plus intenses de l'alma mater neuchâteloise. C'est en effet au cours de cette période que les bases légales ont changé, renforçant ainsi l'autonomie de l'Université en introduisant un pilotage par mandat d'objectifs, et que le système de Bologne a été mis en œuvre. Par ailleurs, l'UniNE a dû s'adapter à la volonté politique fédérale, mettant en place le paysage des hautes écoles basé à la fois sur la collaboration et la concurrence.

Le Conseil de l'Université lui a rendu hommage, en présence du Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, et l'a assuré de sa plus profonde reconnaissance pour l'ampleur des tâches accomplies.

Le Conseil de l'Université se réjouit par ailleurs de la nomination d'un des anciens étudiants de l'UniNE qui fait rayonner l'alma mater neuchâteloise et la Suisse dans ses engagements intellectuels, civiques et politiques.

Suite au changement de deux doyens et à deux démissions, le Conseil de l'Université a accueilli Mme Lytta Basset et M. Peter Kropf (en remplacement de MM. Pierre-Luigi Dubied et Félix Kessler) ainsi que Mme Milena Boulianne et M. Mario El-Khoury (en remplacement de MM. Guillaume Jéquier et Thomas Hinderling).

A signaler également que Mme Violaine Blétry-de Montmollin a succédé à M. Alain Becker en tant que représentante du département et que Mme Claudine Faehndrich a remplacé Mme Véronique Bouille en qualité de secrétaire du Conseil.

Le Conseil de l'Université s'est réuni à quatre reprises en 2010. En plus de ses activités habituelles (aspects financiers, suivi du mandat d'objectifs, adoption de plusieurs textes et règlements soumis par le rectorat), le CU a pris acte des mesures organisationnelles décidées au cours de l'année et s'est tenu informé de la mise en place du système de contrôle interne et de l'évolution de l'organigramme du domaine central. Suite à la suppression de la fonction de directeur administratif et aux griefs formulés par l'ancien directeur, le CU a accepté que le président cosigne, avec le Conseil d'Etat, le mandat confié à la société KPMG, afin de réaliser une analyse externe permettant de vérifier que la gestion de l'UniNE est assurée avec rigueur et dans le respect des bases légales et réglementaires.

Finalement, le Conseil de l'Université a pris connaissance avec satisfaction des résultats de l'étude de l'impact économique de l'UniNE et a salué, sans entrer dans le détail du texte proposé, le lancement de l'initiative de l'Union des étudiants de Suisse (UNES) sur les bourses d'études; il espère ainsi que le débat s'ouvre au niveau national sur un sujet important pour l'avenir de la formation universitaire en Suisse.

Facultés

Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)

L'offre de formation s'est étendue lors de la rentrée universitaire 2010-2011 au niveau des masters avec le master commun en archéologie entre les Universités de Neuchâtel et Fribourg, donnant ainsi une visibilité nationale à la formation. De plus, l'Institut d'archéologie a poursuivi les deux cours donnés en commun avec les Universités de Franche-Comté et de Bourgogne, dans l'optique, à moyen terme, de créer un master d'archéologie transfrontalier entre quatre Universités.

Si la FLSH et ses instituts ont activement collaboré avec d'autres universités, au plan national comme international, au niveau de la recherche, ils l'ont également fait au niveau de l'enseignement par l'organisation de séminaires communs, l'invitation de professeurs, etc. Plusieurs professeurs ont, en outre, participé au programme Mobi-lettres qui leur a permis d'enseigner un semestre durant dans une autre université Azur et qui a permis à la FLSH d'accueillir des professeurs des Universités de Fribourg, Genève et Lausanne.

Quatre projets, mentionnés dans le mandat d'objectifs 2009-2012, ont pu être réalisés en 2010:

- une deuxième chaire en logopédie avec la nomination au 1er novembre 2010 de la Prof. Marion Fossard, spécialiste en neuropsycholinguistique et pathologie du langage chez l'adulte
- une deuxième chaire en sciences de l'information et de la communication avec l'entrée en fonction au 1er novembre 2010 du Prof. Fabrice Clément
- une troisième chaire en sciences de l'éducation, au 1er novembre 2010, avec la nomination du Prof. Antonio Iannaccone
- la création d'un poste de professeur assistant en géographie politique, occupé depuis le 1er août 2010 par le Prof. Francisco Klauser; ce dernier poste est financé, pendant une période initiale de quatre ans, par la Banque Cantonale de Neuchâtel qui soutient aussi plus largement la création d'un centre de compétence interfacultaire (FD et FLSH) en urbanisme.

S'agissant de la chaire en théories des littératures également annoncée dans le mandat d'objectifs, Mme Nathalie Vuillemin, chargée d'enseignement à la faculté des lettres et sciences humaines, a remporté le concours lancé par la Fondation Sandoz, qui permettra la création d'une chaire de Prof. assistante en langues et littératures modernes (entrée en fonction au 1er août 2011).

La faculté a également vu la nomination, au 1er janvier 2010, des Prof. Olivier Christin, comme titulaire de la chaire d'histoire moderne (succession du Prof. Henry), Peter Schnyder, comme titulaire de la chaire de littérature allemande moderne et contemporaine (succession du Prof. Söring) et Olivier Crevoisier qui, jusque là directeur de recherche, a été nommé professeur ordinaire et occupe, depuis le 1er août 2010, la chaire d'économie territoriale rattachée à l'Institut de sociologie. En outre, le dossier de mise au concours d'un poste de professeur ordinaire en linguistique allemande (succession du prof. Anton Näf, retraite prévue en 2011) a été finalisé, tandis que se sont déroulées les leçons probatoires pour le poste de professeur extraordinaire à 50% en langue et littérature françaises du Moyen Age (succession du Prof. Gilles Eckard).

Incitation à la recherche et à la valorisation de la recherche

L'encouragement et la valorisation de la recherche est une préoccupation constante du décanat qui s'est efforcé, en 2010 plus encore que les années précédentes, de dégager des moyens financiers pour soutenir la recherche. Ce soutien s'est fait notamment sous forme d'aide financière à la traduction ou à la relecture de recherches en vue d'une publication et sous forme de financement de salaires de collaborateurs scientifiques en charge de la rédaction de projets, FNS principalement. Le décanat a pu compter en 2010 sur les overheads FNS rétrocédés par le rectorat à la faculté.

La FLSH encourage, de plus, la participation de ses doctorants à des colloques et congrès en augmentant le budget mis à disposition par le rectorat pour la prise en charge de leurs frais. Ces montants sont une manière de soutenir la relève en permettant aux chercheurs de présenter leurs recherches et de se créer un réseau.

Faculté des sciences (FS)

En 2010, la faculté des sciences (FS) a fortifié ses positions et sa visibilité dans ses domaines d'excellence. La faculté est plus attractive que jamais, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

La faculté a travaillé en 2010 à la consolidation de ses différents programmes de formation ainsi qu'à la refonte complète de deux de ses cursus:

- dans le but de faire accréditer sa 1re année de médecine, la faculté a établi un nouveau plan d'études et un règlement adaptés, ceci en accord avec l'UNIL;
- la FS a innové en créant un master en informatique commun aux trois universités BeNeFri, cursus qui remporte déjà un franc succès.

Le nombre des étudiants inscrits à la faculté est en constante augmentation depuis les grandes restructurations opérées en 2008 (transferts de plusieurs chaires et disciplines de la faculté dans d'autres hautes écoles suisses).

Durant l'année 2010, la faculté a démontré une fois de plus l'excellent niveau de sa recherche fondamentale ou appliquée: preuves en sont le nombre de ses publications dans des revues de rayonnement international, le nombre de projets de recherche lancés ou en cours et le chiffre conséquent des doctorats remis qui sont en constante augmentation.

Grâce à l'excellente réputation des laboratoires de biologie travaillant sur les recherches dans le domaine des vecteurs de pathogènes, la faculté abrite désormais le siège du Centre national de référence pour les maladies transmises par les tiques (CNRT), fondé sur la base d'un mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le CNRT établit périodiquement une évaluation des risques concernant les maladies transmises par les tiques en Suisse et formule des recommandations concernant la prévention des maladies transmises par les tiques.

Piloté depuis la FS, le Pôle de recherche national de recherche « Survie des plantes » (NCCR) est entré dès 2009 dans sa 3e phase d'activités pour une durée de quatre ans. Ce réseau regroupe quelque 80 collaborateurs dans toute la Suisse. Les thèmes d'investigation couvrent aussi bien la recherche fondamentale sur les processus physiologiques au sein des plantes que les interactions

des végétaux avec leur environnement. Le budget du Pôle a été doublé depuis 2008 grâce à l'apport d'importants fonds de tiers.

Plusieurs programmes de formation continue illustrent le dynamisme de la faculté et son lien avec la société et l'économie locale, par exemple les programmes de la gastronomie moléculaire ou ECOFOC, qui sont fort courus. De plus, deux CAS (Certificate of Advanced Studies) sont en cours d'élaboration par le Centre d'hydrogéologie.

A la faculté, les Instituts de biologie, mathématiques, informatique, et géologie-hydrogéologie partagent leurs activités entre l'enseignement de leurs filières respectives et leurs activités de recherche. Par ailleurs, les Instituts de chimie et de physique (Laboratoire Temps-Fréquence), n'ayant plus de cursus propres, dispensent d'indispensables cours de service aux autres filières et d'autre part, se consacrent à des recherches reconnues au niveau international. En outre, notons que l'Institut de chimie gère le service analytique facultaire qui offre des prestations très appréciées aux différents instituts de la faculté ainsi qu'à d'autres institutions ou entreprises de la région.

Faculté de droit (FD)

L'augmentation des admissions en faculté de droit a continué en 2010, 181 étudiants ayant été admis en bachelor en droit et 118 en master en droit.

Par l'intermédiaire de la chaire de droit constitutionnel et du Centre de droit des migrations, créé en 2009, la faculté de droit a, avec le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, participé au réseau des Universités (Berne, Fribourg, Neuchâtel et Zurich) qui a remporté l'appel d'offre de la Confédération en vue de la création d'un Centre de compétence en matière de droits humains, centre doté d'un financement fédéral de cinq millions sur cinq ans, qui débutera ses activités en 2011 et dont le domaine « migrations » sera confié à l'Université de Neuchâtel.

Les colloques organisés durant l'année 2010 ont eu un succès retentissant. En effet, plus de 2'700 personnes sont venues assister aux manifestations organisées par la faculté de droit. La journée de formation continue portant sur le Code de procédure civile suisse et les nouveautés pour le praticien a même dû être dédoublée au vu de la très forte demande des praticiens du droit de toute la Suisse romande et a attiré presque 800 personnes.

En vue de développer un nouveau centre de recherche au sein de la faculté dans le domaine du droit de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la mobilité, deux professeurs extraordinaires ont été engagés. Mme Christine Guy-Ecabert et M. Pierre-Alain Rumley dispenseront des cours dans le master en droit dans les domaines sus mentionnés.

Sous la direction du Prof. Daniel Kraus, la faculté de droit participe à un projet européen visant à assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement. Doté de 1'750'000 euros, ce projet a pour but des mettre sur pied des partenariats de développement de produits, de développer des licences socialement responsables, et, enfin de répertorier et d'analyser les instruments juridiques existants au niveau international.

Plusieurs nouveaux cours ont été créés en master en droit: « rédaction de contrats », « création, organisation et financement d'entreprises » et « fusion, acquisitions et restructuration d'entreprises ». Un nouveau cours de droit de l'urbanisme et de la mobilité et un module du séminaire thématique portant sur l'urbanisme et la mobilité ont également été mis sur pied.

Concernant les formations continues, les CAS/DAS/MAS en droit de la santé sur trois modules ont commencés en 2010. La première édition de l'Executive Master of Advanced Studies in International Taxation (MAS IT) est lancée avec succès en janvier 2010.

Faculté des sciences économiques (FSE)

La faculté des sciences économiques (FSE) a poursuivi sa croissance en 2010, tant en termes d'enseignement (le cap des 700 étudiants a été dépassé à la rentrée d'automne) que de recherche (avec une vingtaine de projets en cours et une cinquantaine d'articles publiés dans des revues ou ouvrages à comité de lecture). Ce renforcement des services délivrés est d'autant plus remarquable que les ressources à disposition ont été plus faibles que prévu en raison du gel partiel du mandat d'objectifs. A cette progression quantitative s'ajoute le souci permanent d'amélioration de la qualité dans le cadre des processus d'évaluation interne et externe.

Projets réalisés

- Master en économie appliquée: la réorientation de ce master en politique économique appliquée et son ouverture aux bacheliers non-économistes ont fortement amélioré son attractivité. Trente nouveaux étudiants se sont inscrits à la rentrée de septembre 2010, contre six une année auparavant.
- Académie du journalisme et des médias: l'Institut a accueilli sa troisième génération d'étudiants de master. Cette formation innovante, développée en étroite collaboration avec la profession, semble également avoir été un pari gagnant, puisque les premiers diplômés ont quasiment tous trouvé un emploi dans les entreprises de médias régionaux et nationaux.
- Repourvue des chaires existantes: deux nouveaux professeurs ont été intégrés à l'Institut d'analyse financière: Prof. Carolina Salva (en remplacement du Prof. de Bondt) et Prof. Alain Schatt (successeur du Prof. Haag). A l'Institut de recherches économiques, le successeur du Prof. Jeanrenaud, qui prendra sa retraite en août 2011, devrait être désigné au printemps 2011. Ces chaires sont essentielles au maintien de la qualité dans des domaines vitaux pour la FSE.

Enseignement

Au niveau des masters, les formations mises sur pied par la FSE connaissent un succès considérable. Pour la troisième année consécutive, la FSE représente plus de 40% des demandes d'admission en master de toute l'Université, avec un bond de 50% de 2009 à 2010. L'attractivité de ces formations repose sur des formules pédagogiques innovantes, notamment en journalisme et en développement international des affaires, sur le caractère appliqué des formations proposées en finance, économie et psychologie du travail, et sur la qualité des cours de services proposés en statistique et en management de l'information, trois nouveaux cours ayant été mis sur pied dans ce dernier domaine à la rentrée 2010. L'ouverture sur le reste de la Suisse et sur l'étranger y est aussi pour beaucoup. Les professeurs de la FSE entretiennent d'excellents contacts avec leurs collègues d'autres universités. Des formations communes sont proposées avec Lausanne et Genève, des cours sont impartis à l'étranger (Europe, Etats-Unis), et des intervenants externes prestigieux (notamment de Harvard et de l'Université du Maryland) interviennent à Neuchâtel. Plusieurs formations sont en anglais et d'autres bilingues, préparant ainsi les étudiants à une société ouverte sur le monde.

Du côté du bachelor en sciences économiques, un léger fléchissement des rentrées en septembre 2010 a conduit à une réflexion interne destinée à améliorer son attractivité et impliquant tous les instituts de la faculté. Une révision des plans d'études est en cours, qui se basera sur des enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants et sur l'évaluation du cursus dans le cadre du processus OAQ.

Recherche

Sur l'ensemble de l'année, les divers instituts de la FSE ont été particulièrement actifs, avec le démarrage d'une dizaine de nouveaux projets de recherche essentiellement financés par le FNRS (mais également par la CTI ou des offices cantonaux ou fédéraux). Conformément aux directives du rectorat, la faculté s'est dotée d'un système de répartition des overheads du Fonds National destiné à favoriser le dépôt de nouveaux projets de recherche (« seed money »). Deux appels à contribution ont été effectués au cours de 2010, ce qui a donné lieu au financement de la préparation de sept nouveaux projets de recherche FNRS ou CTI. Ces activités de recherche ont conduit à l'engagement de nombreux assistants-doctorants. Sur l'ensemble de l'année 2010, dix nouveaux projets de thèse de doctorat ont été déposés, deux thèses ont été soutenues et trois ont reçu l'imprimatur.

Valorisation de la recherche

Le dynamisme de la FSE en matière de recherche s'est concrétisé par la publication de plus d'une cinquantaine d'articles dans des revues ou des recueils à comité de lecture, par la publication de cinq livres dans des collections prestigieuses (par ex: Oxford University Press) et par la mise en circulation et la présentation dans des conférences internationales de plus d'une centaine de nouveaux cahiers de recherche.

De nombreux colloques et séminaires se sont déroulés sous l'égide de la FSE, dont la Second Rapid Modelling Conference, organisée par l'Institut de l'entreprise, et le Premier Atelier Radiophonique Romand, organisé par l'Académie du journalisme et des médias.

Faculté de théologie (FT)

Au plan de l'enseignement, la collaboration avec les facultés de théologie et des sciences des religions du Triangle Azur (Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel) s'est intensifiée. Plusieurs faits ou évolutions notables ont émaillé l'année 2010 dans ce domaine.

1. Les professeurs et les assistants de la faculté de théologie de Neuchâtel prennent une part croissante dans la mise en place des modules d'enseignement à distance, mis sur pied par l'Université de Genève. 33 étudiants suivent cet enseignement à distance au niveau bachelor.
2. Le collège de théologie protestante, qui s'est réuni 7 fois durant l'année 2010, a revu le règlement bachelor (filière théologie) pour assurer un équilibre plus grand entre toutes les disciplines; ceci a pour conséquence que les enseignants de théologie pratique assumeront annuellement deux heures supplémentaires dans leur discipline.
3. Au plan de l'enseignement master, diverses suppléances ont été organisées grâce à l'apport de professeurs venus des facultés de théologie de Berne et de Strasbourg, renforçant ainsi les liens déjà tissés avec ces deux facultés.
4. Au niveau de la formation doctorale, la faculté a été partie prenante du colloque annuel du programme doctoral qui s'est tenu à Fribourg les 18 et 19 octobre 2010, intitulé « Théologie de la création et philosophie de la nature ». Elle a également collaboré à la mise sur pied des journées doctorales du 21 au 23 octobre 2010 « 100 ans après la conférence œcuménique d'Edimbourg que deviennent la mission et la missiologie? ». De plus, la faculté a délivré un doctorat en théologie à Mme Annick Kocher.
5. Au plan de la recherche en post-grade, Pierre-Olivier Léchet, collaborateur scientifique, continue ses travaux sur Jean-Frédéric Ostervald (1663-1747). Il est intervenu lors de nombreux colloques, dont celui du 22 septembre 2010, intitulé « Universal Reformation: Intellectual Networks in Central and Western Europe, 1560-1670 », organisé au St Anne's College de l'Université d'Oxford et celui du 7 octobre 2010, intitulé « Les frontières à l'âge confessionnel », organisé par la faculté des lettres, Université de Neuchâtel.

Formation continue

La faculté a lancé en 2010 un certificate of advanced studies autour des questions liées à l'accompagnement spirituel des personnes. L'offre a rencontré une réelle demande puisque 53 personnes s'y sont inscrites.

Publications

La revue internationale de théologie et de spiritualité La Chair et le Souffle a publié cette année un numéro spécial intitulé « Changer pour vivre mieux (vol. 5, no2, 2010) » qui a connu une très large diffusion.

Présence dans les médias et dans la cité

Les professeurs Lytta Basset et Félix Moser ont participé à plusieurs émissions de la TSR et de la Radio suisse romande. Ils ont donné de nombreuses conférences en Suisse et à l'étranger (notamment à Genève, Bruxelles, Lyon ou Montréal). Au plan local, sous l'égide de la formation continue, les professeurs ont organisé des conférences et débats, qui rassemblent régulièrement de 200 à 300 personnes.

6.8. Rapport de la direction générale de la Haute Ecole Arc pour l'année 2010

Haute Ecole Arc 2010: les événements marquants

En 2010, la Haute Ecole Arc (HE-Arc) a poursuivi sa croissance de manière spectaculaire. Tant au niveau de la formation, de la recherche que de son développement spatial au travers notamment de deux grands projets immobiliers: TransEurope (poursuite des travaux) et le Parc technologique de Saint-Imier (début des travaux d'agrandissement du PTSI en janvier 2010).

Le bâtiment TransEurope, figure de proue du Campus HE-Arc sur le plateau de la gare de Neuchâtel, accueillera les domaines de la Conservation-restauration, de l'Ingénierie et de la Santé ainsi que la Direction générale. Il sera ainsi accolé au bâtiment Campus Arc 1, qui abrite le domaine Gestion depuis 2009. Le PTSI abritera la totalité des instituts de recherche imériens de la HE-Arc et accueillera également une partie des futur-e-s ingénieur-e-s durant leur troisième année Bachelor ou celles et ceux qui se lanceront dans une formation Master. Il en sera de même pour le canton de Neuchâtel au Locle et à Neode.

Meilleure rentrée académique

Certifiée ISO 9001 au mois de juin, l'Ecole a vécu en 2010 la meilleure rentrée académique de son histoire avec plus de 1250 étudiant-e-s Bachelor (dont près de 500 nouveaux) inscrits et près de 600 en formation postgrades ou continues.

La HE-Arc a remis ses premiers Bachelors dans plusieurs filières de formation: Ingénieur-e designer, Soins infirmiers ainsi que pour la formation tri-nationale en Génie électrique mise sur pied en partenariat avec l'Institut universitaire de Technologie d'Hagenau (F) et la Hochschule d'Offenburg (D). Elle a également décerné ses premiers Masters en Conservation-restauration.

Le domaine Ingénierie a réorganisé et modernisé son offre de formation en passant de cinq à trois filières, pour déboucher sur une offre forte et cohérente. Au final, chaque filière contient deux ou trois orientations représentant autant de profils métiers nécessaires aux industries de la région. Menée sous l'égide de la direction générale, en partenariat avec les industriels locaux et l'appui de la Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), cette modernisation de l'offre a trouvé un écho positif auprès des jeunes qui se sont inscrit-e-s plus nombreux (138) à la rentrée de septembre 2010.

Dans le même registre, les travaux de réflexion se sont poursuivis concernant les accréditations de la filière Ingénieur-e designer et de celle du Master en Conservation-restauration. Ceux-ci se termineront en 2011.

Au niveau de la recherche, plusieurs temps forts également avec tout d'abord le lancement de l'Institut du marketing horloger en partenariat avec la Fédération de l'industrie horlogère suisse FH, la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse CP et l'Association des Journées internationales du marketing horloger (JIMH).

Mais aussi l'avènement du Centre de compétences en informatique de gestion (CCIG), créé en collaboration avec trois entreprises de l'Arc jurassien, deux services cantonaux et un Office fédéral.

Parmi les autres faits marquants relatifs à la recherche, il est encore possible de citer la création en mars 2010 du Conseil Prospectif Industriel (CPI) - espace d'échange sur les orientations technologiques à long terme avec les industriels - l'obtention du leadership sur le projet de recherche européen «Parylens» par l'équipe du Professeur Keppner ainsi que le développement des nouveaux modes de mobilité douce avec Magic Turtle et les véhicules Consomini et Urban Concept.

En 2010 enfin, la HE-Arc a pu célébrer les dix ans de l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE) et lancer un site internet moderne, actuel et riche en informations.

De nombreux partenariats avec des institutions de valeur telles que l'Université de Neuchâtel, le CSEM (Centre Suisse d'Electronique et Microtechnique, Neuchâtel) l'UTBM (Université Technique de Belfort-Montbéliard), l'ENSM (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon) ou encore l'Université de Kostroma.

Les instances de la Haute Ecole Arc: tour d'horizon des activités 2010***Comité stratégique de la Haute Ecole Arc***

Canton de Neuchâtel: Monsieur le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, président

Canton du Jura: Madame la Ministre Elisabeth Baume-Schneider

Canton de Berne: Monsieur le conseiller d'Etat Bernhard Pulver

Conseil consultatif***pour le canton de Neuchâtel***

M. Pierre Gygax, directeur de la manufacture de montres Ulysse Nardin (jusqu'au 30 juin 2010)

M. Charles Häslér, conseiller communal de la ville du Locle (dès le 1er juillet 2010)

M. Florian Nemeti, membre de la direction de la CNCI

M. Ludwig Oechslin, directeur du Musée International de l'Horlogerie

M. Jacques-André Maire, conseiller national

Mme Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel

pour le canton du Jura

M. Yann Barth, directeur Creapole SA

M. Patrick Corbat, directeur de l'entreprise Corbat SA

M. Denis Fridez, directeur de la formation de l'hôpital du Jura (jusqu'au 30 juin 2010)

M. Jean-Paul Moll, chef du département des soins de l'Hôpital du Jura (dès le 1er juillet 2010)

M. Jean-Claude Schaffner, directeur de l'entreprise Interprox SA

Mme Anne Seydoux, conseillère aux Etats

pour le canton de Berne

M. Jean-Pascal Lüthi, chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire II et de la formation professionnelle, président

M. Jacques Frei, directeur de l'entreprise Les Fils d'Henri Frei SA

M. Jean-Pierre Graber, conseiller national

M. Alain Jobé, secrétaire du Syndicat des enseignants du Jura bernois

M. Jean-Claude Liechti, administrateur de la fiduciaire Optimum Management SA

Direction générale, services généraux et missions transversales

Durant l'année 2010, la Haute Ecole Arc a continué son effort de recentrage au niveau régional. La direction de la HE-Arc a ainsi entretenu ses relations avec les représentant-e-s des institutions politiques, de l'économie, des milieux de la santé et du social ainsi qu'avec les médias de l'Arc jurassien.

La direction de la HE-Arc a également approfondi ses relations avec la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale au travers des travaux relatifs à la nouvelle Convention HES-SO et des différents groupes de travail réguliers auxquels ses collaboratrices et collaborateurs participent.

Par ailleurs, l'Ecole a maintenu son niveau exemplaire en matière d'enseignement, de recherche appliquée et développement (Ra&D). Mais également au niveau de sa démarche qualité (certification ISO 9001), de sa politique des ressources humaines, de sa communication, de ses finances et de son infrastructure informatique.

Elle a permis plusieurs partenariats avec des institutions de grande valeur tels que le CSEM, l'UTBM ou l'ENSM (Convention tripartite du projet Arc Europe) ou encore l'Université russe de Kostroma et le Centre National des Arts et Métiers (CNAM) à Paris.

L'augmentation continuelle des effectifs et l'implantation régionale résolument tournée vers l'avenir permettent d'envisager l'avenir avec sérénité et enthousiasme.

Ressources humaines

En 2010, une plateforme de discussion a été mise en place entre la présidence du Comité stratégique et le Conseil du personnel de la HE-Arc. Ainsi, les préoccupations et les requêtes des représentant-e-s du personnel sont désormais débattues avec la Direction générale de l'institution et avec l'autorité politique.

Le Conseil du personnel a été consulté sur le budget 2011 et a participé activement à la mise en place d'une procédure visant à lutter contre le plagiat. Il a en outre été régulièrement informé sur les grands dossiers traités aux niveaux local et romand ainsi que sur l'avancement des travaux pour le regroupement des sites de formation.

Le service des ressources humaines a été très impliqué cette année encore dans le processus de certification ISO 9001.

Gestion et finances

Le service des finances de la Haute Ecole Arc a, quant à lui, consolidé les instruments de gestion mis en place et renforcé le système de reporting périodique interne à disposition des domaines afin de contribuer à l'amélioration continue du pilotage financier.

Il a aussi participé activement à la réflexion relative à la nouvelle Convention notamment sur modèle financier des HES, de même que pour l'élaboration du plan financier de développement 2013-2016.

Parmi les autres dossiers menés à bien, il est important de citer la mise en place du modèle de pilotage financier de la Ra&D, le renforcement de la gestion des Masters en collaboration avec la HES-SO, la fusion du système de contrôle interne et celui de la qualité ainsi que les travaux concernant le financement du crédit d'investissement.

Recherche appliquée et développement (Ra&D)

L'effort en matière de Ra&D en 2010 s'est concentré sur deux aspects principaux. En premier lieu, le renforcement du pilotage interne. La certification ISO 9001 en mai 2010 a engendré un effort important de formalisation des activités de recherche et développement, sous forme de procédures qualité, mais aussi la définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi. Cet effort a été poursuivi par la mise en place d'outils de pilotage financier et prospectif à la fois plus performants et plus proches du terrain. Ils donnent aux responsables d'instituts plus d'aisance dans la gestion quotidienne de leur activité.

Le deuxième pilier de l'effort de 2010 a visé à développer le rayonnement de la HE-Arc. Parmi les actions entreprises, il faut citer le renforcement de la présence de l'Ecole dans les milieux des technologies médicales avec l'adhésion au cluster romand BioAlps, le renforcement de l'unité de recherche EDANA (regroupant les activités design et ergonomie) et la création d'un Centre de Compétence en Informatique de Gestion.

Les projets phares lancés en 2010 reflètent la diversité des quatre domaines de la HE-Arc et comprennent le projet Européen Parylens (équipe du Professeur Herbert Keppner), le développement des nouveaux modes de mobilité douce avec Magic Turtle (Professeur Nicolas Babey), les véhicules Consolini (Professeur Thierry Robert-Nicoud) et Urban Concept (en collaboration avec

l'Université Technique de Belfort-Montbéliard), les études sur le burn-out et la santé au travail (Professeure Véronique Haberey-Knuessi) ou la caractérisation de métaux anciens (Docteur en chimie analytique Christian Degriigny).

Parmi les autres faits marquants, citons encore la création du Conseil Prospectif Industriel (CPI), espace d'échange sur les orientations technologiques à long terme avec les industriels en mars 2010, et la récente nomination de Mme Oksana Banakh à la tête de l'Institut des Microtechnologies Appliquées (IMA).

Qualité

Après plus de trois années de travail ayant impliqué de grands changements en matière de gestion, la Haute Ecole Arc a obtenu la certification ISO 9001 pour l'ensemble de son périmètre. Ce certificat octroyé (pour une durée de 3 ans), il s'agit désormais de veiller sur le système élaboré en le maintenant à jour, en conservant son dynamisme et en s'assurant qu'il continue à soutenir l'ensemble des collaborateurs dans la maîtrise de leurs tâches comme dans le développement de leurs activités.

En parallèle, le service a également mené des sessions d'évaluations de cours au sein de chaque domaine, pour chacune des filières proposées. Une évaluation de la formation globale a également été mise en œuvre afin d'estimer la satisfaction des premiers étudiants du master en Conservation-Restauration.

Service informatique

L'infrastructure a été adaptée à Windows 7 pour la rentrée de mi-septembre. Une grande majorité des étudiant-e-s utilisent dorénavant ce système d'exploitation et son déploiement auprès du personnel sera finalisé sous peu.

Dans le cadre de la certification ISO 9001, la structure des documents a été redéfinie et la gestion des droits d'accès a été systématisée afin d'assurer une sécurité adéquate des informations.

Au plan de la gestion de l'informatique, un nouvel élément des bonnes pratiques d'ITIL a été mis en œuvre. Il s'agit de la gestion des changements qui permet la maîtrise des évolutions de l'infrastructure, du matériel et des logiciels.

Tous les étudiant-e-s de la HE-Arc bénéficient depuis l'été d'un compte AAI. Il s'agit d'une authentification développée et mise en œuvre par l'ensemble des hautes écoles suisses afin que les étudiant-e-s puissent utiliser des ressources communes à toutes les hautes écoles.

Enfin, la planification de l'infrastructure informatique du futur bâtiment Campus Arc 2 (TransEurope) a été une tâche permanente de l'année écoulée.

Communication

En 2010, le service communication de la Haute Ecole Arc a mené de nombreuses actions et élaboré des outils de communication permettant de faire rayonner l'Ecole et de la profiler auprès des futur-e-s étudiant-e-s, des différents partenaires et du grand public.

En avril, le tout nouveau site internet a pu être lancé après plusieurs mois de réflexion et de préparation. Très bien accueilli à l'interne comme à l'externe, celui-ci donne une image dynamique et moderne de l'institution et constitue une source complète de renseignements sur les multiples offres de formation et l'actualité de l'Ecole.

Comme par le passé, le service communication de la HE-Arc a promu l'Ecole lors de divers Salons en Suisse romande, au Tessin et en France voisine. Il a également organisé et mis en lumière plusieurs portes ouvertes des domaines de formation, des workshops et journées thématiques, plusieurs remises de titres, recherches spécifiques, conférences ainsi que divers temps de réflexion avec les industriels ou professionnels d'institutions partenaires.

Au total, huit conférences de presse ont également été mises sur pied, dont deux du Comité stratégique de la HE-Arc (en juin avec la Fondation Arc Jurassien industrie et en septembre à l'occasion de la rentrée académique).

A noter que le domaine Gestion de la Haute Ecole Arc a organisé le Forum HES-SO de l'emploi pour l'ensemble des étudiant-e-s des hautes écoles de gestion de Suisse romande. Ce rendez-vous annuel se veut une plateforme réunissant des centaines d'étudiant-e-s et des représentant-e-s d'entreprises.

Les domaines de formation de la Haute Ecole Arc: 2010 dans le rétroviseur

Conservation-restauration

Le moment fort de l'année 2010 pour la Conservation-restauration a été la remise des premiers diplômes Master. Le domaine arrive ainsi au terme du cursus complet des cinq ans de formation sous le signe de «Bologne» (Bachelor et Master). En octobre, les travaux de diplômés ont fait l'objet d'une présentation publique appréciée des professionnel-le-s présent-e-s.

La fin de ce premier cycle est l'occasion d'évaluer les programmes des deux niveaux et de mettre en évidence les améliorations à apporter. Cette réflexion est menée dans le domaine conservation-restauration de la HE-Arc (HECR Arc) mais également au sein du Swiss-Conservation Restauration Campus (SWISS-CRC), organe faîtière des formations dans ce domaine en Suisse.

La démarche d'accréditation du Master a, quant à elle, progressé avec la remise en début d'année 2010 du rapport d'auto-évaluation rédigé par les quatre écoles membres du Swiss CRC. Les expert-e-s sont attendu-e-s en début d'année 2011.

Les 13 étudiant-e-s admi-e-s en 1ère année Bachelor en 2010 confirment la tendance entamée l'année passée. Cela est de bon augure pour consolider les effectifs à plus long terme.

L'offre de formations continues de la HECR Arc s'est encore étoffée en 2010. La 3ème édition ouverte aux professionnel-le-s du cours bloc « sauvetage de biens patrimoniaux en cas d'urgence » a été un succès. Il permettait cette année aux participant-e-s d'être confronté-e-s à une inondation sur le site d'entraînement des sapeurs-pompiers de la Presta dans le Val-de-Travers. De plus, les demandes spécifiques émanant d'associations ou d'institutions muséales sont en augmentation pour des cours portant sur la conservation préventive, la manipulation d'objets, les conditions climatiques, etc.

Dans ce contexte, mais également dans le cadre de l'enseignement (stage, prêt d'objet, participation aux jurys de diplômés) et de la recherche, l'Ecole a continué d'entretenir et d'élargir son réseau de collaborations avec des institutions suisses et étrangères. Une convention de collaboration a par exemple été conclue avec le Centre National des Arts et Métiers (CNAM) à Paris.

Ra&D

En 2010, l'équipe Ra&D de la Conservation-restauration a poursuivi trois projets initiés en 2009 (MIFAC-METAL, POINT et MAT-HAG) et initié le projet CLAMTEC (Construction d'un Logiciel d'Analyse des Métaux historiques à partir de leurs Tracés ElectroChimiques) qui débouchait sur la validation d'un outil d'analyse sur une collection d'objets techniques, scientifiques et horlogers). Ce projet a été mené en collaboration avec la HE-Arc Ingénierie et le Musée International d'Horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

L'année 2010 a également été marquée par le développement de la valorisation des activités de recherche sur les plans régional, national et international avec, en particulier, la diffusion d'une brochure d'information, la mise en place des CR-unch (séances de présentation des projets de recherche) et la création d'un Bulletin d'informations en format numérique. L'un des points forts de l'année a été la participation de la HECR Arc à la conférence du groupe Métal de l'ICOM CC qui s'est tenue en octobre à Charleston (USA).

Enfin, mentionnons qu'en cette année écoulée, la HECR Arc a pu initier des activités de prestations de services en répondant à un mandat du Musée de la vigne à Aigle.

Gestion

Le domaine Gestion a poursuivi son développement durant l'année 2010: croissance importante des effectifs Bachelor, lancement de nouveaux cursus en formation continue, augmentation du volume d'affaires en Recherche et développement (Ra&D), conclusion de partenariats stratégiques sur des thématiques clefs pour le positionnement de l'école (marketing horloger et informatique de gestion).

La rentrée Bachelor 2010 a battu tous les records d'effectifs, avec près de 230 nouveaux et nouvelles étudiant-e-s qui ont pris pour la première fois le chemin de la HEG afin d'y suivre des études en informatique de gestion ou en économie d'entreprise. Le domaine Gestion comptait ainsi à la rentrée 2010 545 étudiants Bachelor: 101 en informatique de gestion et 444 en économie d'entreprise. La principale nouveauté des cursus Bachelor est la possibilité de suivre des enseignements de russe durant quatre semestres, suivis d'un semestre dans une université russe partenaire.

Outre les deux filières Bachelor précitées, qui ont poursuivi leur spectaculaire croissance, la HEG a lancé plusieurs nouveaux cursus de formation continue en 2010. On peut citer la première volée du CAS (Certificate of advanced studies) en marketing horloger, du CAS en Système de gestion d'entreprise ou encore du CAS en City Management. En complément du cours à succès de Généraliste en ressources humaines, le domaine Gestion a lancé trois nouveaux certificats de généralistes: en finance et comptabilité, marketing et communication, ainsi qu'en assurances sociales, qui ont tous trois trouvé leur public.

Les activités de Ra&D et de mandats, regroupées au sein de l'IMSI (Institut du management et des systèmes d'information) ont également poursuivi leur croissance en 2010, le chiffre d'affaires progressant à nouveau de près de 30%, pour s'établir à plus de CHF 1,4 millions. Et l'année s'est à nouveau terminée avec un carnet de commandes plein en prévision de 2011.

Le domaine Gestion a aussi poursuivi sa stratégie de positionnement dans des compétences clefs, en collaboration étroite avec des acteurs du terrain. Le printemps a ainsi vu la naissance de l'Institut du marketing horloger (IMH), en collaboration avec la Fédération de l'industrie horlogère suisse, la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse et l'Association des journées internationales du marketing horloger.

Et c'est en automne qu'a été créé le Centre de compétence en informatique de gestion (CCIG), regroupant l'Office fédéral de la statistique, le Service de l'informatique de la République et Canton du Jura, le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel, l'entreprise Globaz au Noirmont (JU), l'entreprise SolVaxis à Sonceboz (BE) et l'entreprise Uditis à Peseux (NE).

Ce sont ainsi deux nouveaux centres stratégiques qui viennent s'ajouter à l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE), qui a célébré ses 10 ans d'existence en 2010, en organisant un grand colloque le 21 octobre, consacré au secret bancaire. L'ILCE a également vu la création en son sein de l'ERAJ (Ecole romande d'administration judiciaire) et du CINC (Centre d'investigation numérique et de cryptologie). Par ailleurs, des cours de formation au nouveau code de procédure pénal (CPP), dans le cadre de l'ERMP (Ecole romande de la magistrature pénale) ont drainé plusieurs centaines de magistrats à Neuchâtel.

D'autres manifestations d'envergure ont également retenti dans les couloirs du Campus Arc 1, notamment en seconde partie d'année. On peut citer, de manière non exhaustive:

le Forum HEG le 4 novembre, manifestation mettant en contact les diplômé-e-s de l'ensemble des HEG de la HES-SO avec les employeurs potentiels de Suisse romande,

la 4e édition de la journée de l'informatique de gestion le 17 novembre,

la 4e édition des journées de recherche en marketing horloger le 1er décembre,

l'organisation de 5 tables rondes (les rencontres de Neuchâtel et Delémont), en collaboration avec le CPLN et la librairie Payot.

Côté ressources humaines, le domaine Gestion compte désormais 82 collaborateurs et collaboratrices, (dont 34 femmes, soit plus de 41%) répartis en un peu plus de 57 équivalents plein temps, auxquels il faut ajouter plus de 400 intervenant-e-s occasionnel-le-s (vacataires).

Les perspectives 2011 de la HEG Arc

Au début 2011, le domaine Gestion compte 32 cursus de formation. Les deux filières Bachelor (à plein temps et en emploi), l'EMBA, le Master en lutte contre la criminalité économique, 16 Certificate of advanced studies et 10 formations continues. A signaler dans les nouveautés à venir, le CAS en Stratégie et management des systèmes d'informations (CAS SMSI), qui débute en janvier, tout comme le CAS pour la conduite de l'engagement de police à l'échelon d'officier (CAS CEP), alors que le CAS en International financial accounting (CAS IFA), réalisé en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, débute en mars. Le CAS SMSI a été mis sur pied par le CCIG, alors que le CAS CEP aura lieu dans le cadre de l'ILCE, en collaboration avec l'Institut suisse de police.

Il est également prévu la création d'un nouveau centre de compétence stratégique avec l'Institut du management des villes et du territoire, ainsi que le renforcement des collaborations internationales, notamment en vue d'échanges d'étudiant-e-s Bachelor.

Ingénierie

La rentrée académique 2010, en termes de nouveaux et nouvelles étudiant-e-s inscrit-e-s, a montré une forte augmentation par rapport à 2009. Cela est très réjouissant et laisse entrevoir de bonnes perspectives dans l'optique de l'installation de l'Ingénierie à Neuchâtel en été 2011. La nouvelle offre de formation, plus moderne et mieux ciblée ainsi que l'effort important mis sur la communication sont certainement à l'origine de cette bonne rentrée.

Suite aux problèmes de taille critique rencontrés par les filières Bachelor du domaine Ingénierie, celui-ci a réorganisé et modernisé son offre de formation en passant de cinq à trois filières. Le travail de réorganisation s'est étalé sur plusieurs mois et a découlé sur une offre cohérente basée sur trois filières. Chaque filière contient deux ou trois orientations. Au total, ces dernières sont au nombre de sept et représentent autant de profils métiers nécessaires à l'industrie régionale. A noter que les industriels ont été consultés et associés à la réflexion.

Au final, la nouvelle offre est plus attractive pour les étudiant-e-s qui peuvent choisir parmi 7 profils d'ingénieur-e (les orientations) et pour l'industrie qui bénéficie de spécialistes dont la formation est mieux ciblée sur ses activités.

La remise des diplômes de Bachelor of Sciences a eu lieu en octobre 2010. Le nombre de lauréats par filière a été de 9 en «Génie électrique», 21 en «Génie mécanique», 7 en «Informatique», 28 en «Ingénieur-e designer» et 25 en «Microtechniques». Parmi ces 90 diplômé-e-s figurent 11 jeunes femmes.

Accréditation IDE

La procédure d'accréditation de la nouvelle filière Bachelor Ingénieur-e designer, s'est poursuivie en 2010. Il s'agissait de remplir les conditions posées par le Département Fédéral de l'Economie (DFE) après un premier audit réalisé par un groupe d'experts internationaux en novembre 2008. Le référentiel de formation a ainsi été revu en 2009 et 2010 en tenant compte de la restructuration des filières précitée. Pour réaliser cet important travail, et afin que la formation corresponde à la réalité des besoins de l'économie, toutes les parties prenantes ont été impliquées.

A divers niveaux, professeur-e-s, étudiant-e-s et partenaires industriels et institutionnels ont été consultés. Une vision commune en a résulté, sous la forme d'une «Charte de communication» dans laquelle la formation est décrite de manière claire et accessible.

Un second audit a été organisé en octobre 2010 afin de vérifier la réalisation des conditions posées par le DFE. Lors de celui-ci, les deux experts mandatés par l'organe d'accréditation (OAG) ont relevé la qualité du travail réalisé pour établir le référentiel, en mentionnant particulièrement la charte de communication qui a été fort appréciée. La décision concernant l'accréditation définitive de la filière Ingénieur-e designer appartient au DFE et devrait être rendue au printemps 2011.

Formation tri-nationale et Masters

A noter que la formation tri-nationale en Génie électrique a délivré ses premiers Bachelors lors de la remise des diplômes du 25 octobre 2010. Pour rappel, cette formation originale est proposée en collaboration avec l'Institut Universitaire de Technologie de Haguenau (F) et la Hochschule d'Offenburg (D). Sur les huit étudiant-e-s venant de France et d'Allemagne qui ont suivi leur troisième année à la HE-Arc, cinq ont reçu leur titre de Bachelor et trois devront approfondir quelques modules.

Les étudiant-e-s ont été très satisfait-e-s de leur passage en Suisse, en particulier des compétences spécifiques qu'ils ont pu acquérir, ainsi que des apports professionnels et interculturels qu'ils ont pu intégrer. Ils et elles ont aussi apprécié la qualité de l'encadrement offert par la HE-Arc, ainsi que les efforts mis en œuvre pour favoriser leur intégration (semaine d'intégration de 10 jours, investissement dans un logement adapté à leurs besoins...). Enfin, la cohabitation entre les étudiant-e-s du cursus classique et les étudiants trinationaux a également porté ses fruits permettant aux unes et aux autres un enrichissement mutuel dans cette «classe internationale».

Le Master of Science in Engineering (MSE) s'est poursuivi avec une deuxième rentrée académique. Cette formation, comportant 90 crédits ECTS et pilotée par la HES-SO est accueillie au sein de la HE-Arc par les "Master Research Unit" (MRU) en "Technologies de l'information et de la Communication" (TIC) et "Technologies Industrielles" (TIN). Ces MRU dispensent les cours de spécialisations et accueillent les étudiant-e-s pour leurs thèses de Masters dans les instituts qui sont les principaux composants des MRU. Les cours d'enseignement de base sont donnés à Lausanne, dans les locaux du nouveau site HES-SO//MSE de la HES-SO. Une quinzaine de professeur-e-s de l'Ecole participent à la formation de niveau Master, particulièrement dans les domaines des microtechniques (conception mécanique, horlogerie, systèmes embarqués) et de l'informatique technique (interaction homme-machine, imagerie). Une vingtaine d'étudiant-e-s se sont inscrit-e-s spécifiquement à l'offre de spécialisation de la HE-Arc Ingénierie, d'autres étudiant-e-s de la HES-SO y suivent également quelques modules.

Dans le cadre de la formation postgrade, la HE-Arc Ingénierie participe à trois MAS (Master of Advanced Studies): Conception horlogère, Rapid Application Development, Technologie de l'information et de la communication. Le premier MAS ci-dessus est coordonné par la HE-Arc. Des cours de formation continue sont également offerts aux entreprises: en 2010, l'offre a porté sur l'ingénierie de la qualité, la métrologie, la vision industrielle, et la programmation iPhone.

Ra&D

En ce qui concerne les activités de recherche appliquée et de prestations de service, la HE-Arc Ingénierie, grâce à ses quatre instituts (IHC-Arc, IMA-Arc, IMI-Arc et ISIC-Arc), a pu consolider en 2010 son positionnement et son rôle dans le paysage technologique et le tissu industriels régional, en particulier par de nombreux projets en collaboration avec des PME locales. Des accords de partenariat ont été signés avec le CSEM (Centre Suisse d'Electronique et Microtechnique, Neuchâtel) ainsi qu'avec l'UTBM (Université Technique de Belfort/Montbéliard) et l'ENSMM (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon). Par ailleurs, une importante reconnaissance a été également obtenue sur le plan international par l'obtention, en tant que coordinateur, du pilotage d'un important projet européen, Parylens, qui réunit 12 partenaires issus de 8 pays.

Sur le plan organisationnel, l'année 2010 a été marquée par une analyse approfondie et une importante optimisation de la gestion financière de l'ensemble de la Ra&D qui a conduit notamment à l'introduction d'un réel «business model» et au passage au pilotage par résultat des unités de recherche (au lieu des seuls objectifs de facturation). Les effectifs Ra&D ont été également réduits de manière significative au profit d'heures d'enseignement, permettant ainsi de faire l'économie du remplacement de divers départ naturels d'enseignant-e-s, et rétablissant une répartition plus équilibrée entre enseignement et recherche.

Santé

La formation de base (Bachelor en soins infirmiers) attire toujours autant de jeunes de la région et la satisfaction est de mise avec une augmentation constante du nombre d'étudiant-e-s. Ceci dé-

montre que la formation de proximité et de qualité dans le domaine des soins infirmiers est essentielle pour la région, encore plus en période de pénurie.

Les institutions de soins, partenaires privilégiés accueillant les étudiant-e-s de la HE-Arc pour les périodes de formation pratique, font des efforts importants pour répondre à aux sollicitations de l'Ecole. Ce partenariat est essentiel et il s'inscrit dans l'essence même de la formation qui se veut en alternance. Le rôle des praticiens formateurs et praticiennes formatrices qui ont la responsabilité de l'encadrement de des étudiant-e-s durant les stages est essentiel et les relations entretenues avec eux sont excellentes.

La recherche appliquée dans les HES est tributaire des financements externes. Pour le domaine Santé, celui-ci est exclusivement du ressort de la confédération au travers du Fonds DORE. La manne fédérale diminuant et le nombre de projets augmentant sur le plan national, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des subsides. Toutefois, la HE-Arc Santé travaille en partenariat avec d'autres Hautes écoles ou des chercheurs et chercheuses reconnu-e-s pour donner un poids supplémentaire aux projets.

Les cours de formation continue enfin s'adressent aux personnes formées et travaillant dans les institutions socio-sanitaires. Ils sont adaptés à leurs besoins et permettent de renforcer les compétences des professionnel-le-s de la santé. Ces cours rencontrent un succès réel. Ils sont complets d'année en année et pour certains, une liste d'attente existe!

Formation en école

Le programme amenant à l'obtention du titre de Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers se déroule dans le cadre du concept d'alternance. Les périodes de formation en école permettent aux étudiant-e-s d'acquérir les savoirs, méthodes et habiletés qu'ils-elles exploiteront dans les périodes de formation pratique. Les apprentissages sont ainsi renforcés dans la dynamique du développement des compétences professionnelles. A l'issue de sa formation, l'infirmier-ère Bachelor pourra mobiliser ses compétences à partir de connaissances scientifiques, de son savoir-faire technique et de ses aptitudes relationnelles dans des situations de soins diversifiées.

L'encadrement est assuré par un corps professoral possédant une solide formation et une expérience aussi bien dans l'exercice de la profession que dans la formation, voire dans les activités de recherche. Les moyens didactiques sont très diversifiés: les enseignements ont lieu partiellement sous une forme traditionnelle en salle de cours, mais des alternatives riches et variées sont amenées afin de favoriser les apprentissages: les étudiant-e-s travaillent alors en groupes, dans un contexte d'atelier de soins techniques en salle de pratique, d'ateliers relationnels permettant d'exercer les compétences de communication, de travaux encadrés de formes innovantes. L'utilisation des moyens de communication informatisés est en plein essor, et le e-learning en voie de développement.

L'insertion de la formation de niveau Bachelor dans la perspective des hautes écoles, notamment dans la visée potentielle de la réalisation d'un master consécutif, oblige à une réflexion constante et une analyse critique des plans d'étude cadres. C'est ainsi que la filière des soins infirmiers et toutes les filières romandes HES-SO du domaine santé débutent un travail fondamental de révision du plan d'étude de la formation de base. Ce nouveau cadre permettra la mise en place d'un programme de formation pour la rentrée 2012, en adéquation avec les besoins socio-sanitaires en constante évolution.

Formation pratique

Le partenariat et l'effort fournis par les institutions pour offrir des places de stages et un encadrement de qualité se sont poursuivis en 2010. L'organisation de la période de stage du premier trimestre 2011 a demandé un effort particulier aux institutions et, pour certaines, dans un contexte où d'importantes restructurations sont en cours. Il faut ici relever tout particulièrement le souci de l'encadrement qui est constant chez tous les partenaires.

Un bilan de l'évolution du dispositif de formation pratique HES-SO a également été réalisé et a démontré que le canton de Neuchâtel était un partenaire important dans la formation tertiaire.

Lors de deux journées « Forum formation pratique » organisées par l'école, le rôle des praticiens-formateurs, notamment dans l'activité d'évaluation des périodes de stages, a été abordé. Une collaboration soutenue est prévue dans le cadre de la réflexion qui est conduite pour la mise en place du nouveau programme de formation de base.

Ces journées ont aussi permis de mettre en évidence que ce rôle d'encadrement s'est professionnalisé, amenant ainsi une nouvelle facette dans l'exercice des soins infirmiers en institution.

Ra&D

L'unité de recherche de la Haute école de santé Arc continue à développer ses activités scientifiques. Afin de faire partager les connaissances transmises lors de ses activités de communication et de publication, l'unité publie depuis 2010 une newsletter qui paraît deux à trois fois l'an. De plus, elle a également mis en place un Forum Recherche pour favoriser le transfert des connaissances au profit des soins infirmiers et de faire part des réflexions et des expériences en rapport avec le champ de la santé.

La Journée scientifique 2010 avait pour thème: «Pratique clinique et recherche en soins palliatifs: état des lieux et perspectives». Cette journée s'est révélée être un succès et a permis des échanges au niveau international.

Un chercheur s'est vu octroyer une partie des fonds DORE pour sa recherche sur «l'insertion des nouvelles diplômées infirmières Bachelor en milieu hospitalier en Suisse romande». Deux recherches menées avec d'autres institutions de formation sont en cours, il s'agit du «Processus d'intégration des jeunes migrants originaires d'Afrique subsaharienne en Suisse (cantons de GE et VD)» et de la «Formation continue et problématique de genre. Parcours de formation et disparités de situations entre femmes et hommes des domaines de la santé et du travail social».

L'une des préoccupations actuelle des membres de l'unité de recherche est de réfléchir à la manière d'intégrer les étudiant-e-s Bachelor aux activités scientifiques de l'unité dans le cadre de leur travail Bachelor de fin de formation.

Formation continue

L'Ecole a offert, durant l'année écoulée, des formations postgrades ainsi que des formations courtes qui répondent aux besoins des institutions de la région, ceci, dans un cadre de proximité. La 7ème édition de la formation de praticien formateur Arc-Fri a débuté en avril et compte 70 participant-e-s. Les Certificates of Advanced Studies HES-SO en Modèles d'interventions en santé mentale et psychiatrie, en Soins palliatifs et en Gestion d'équipe et conduite de projets ont également pu être offerts avec, respectivement, 12, 13 et 29 participant-e-s.

Durant l'année écoulée, 91 candidat-e-s ont obtenu le titre de «Certificate of Advanced Studies HES-SO» (57 praticiens formateurs, 12 en Modèles d'interventions en santé mentale et psychiatrie et 22 en Gestion d'équipe).

La Haute école de santé Arc a poursuivi son partenariat avec les Hautes Ecoles de santé de Genève et du Valais dans le cadre du diplôme postgrade en Oncologie et soins palliatifs.

La venue du Professeur Peirera dans le cadre de la Journée scientifique de l'école sur le thème des soins palliatifs a permis également d'offrir une formation courte sur la gestion des symptômes en fin de vie et a rencontré un franc succès.

6.9. Rapport du rectorat de la HEP-BEJUNE pour l'année 2010

Présentation

La Haute Ecole Pédagogique BEJUNE répond aux missions qui lui sont confiées dans les domaines de la formation initiale et continue du personnel enseignant en accord avec les exigences nationales et internationales, de la recherche sur l'enseignement qui promeut des activités en lien avec la formation à l'enseignement, l'exercice de la profession et la professionnalisation des ensei-

gnants, des services à la collectivité socio-éducative et d'échanges favorisant la création de réseaux dans le but de promouvoir et renforcer la qualité de l'enseignement.

Bienne, Porrentruy et la Chaux-de-Fonds accueillent les trois sites de la HEP-BEJUNE où se déploient les différentes activités pédagogiques réparties au sein de cinq structures appelées plateformes (ci-après PF) ainsi que la gestion administrative.

Le Comité stratégique, composé des Chef-fe-s de départements de l'instruction publique des cantons concordataires, est l'autorité suprême. Il décide du développement stratégique de l'institution, notamment dans les domaines pédagogiques, financiers, réglementaires et structurels.

Le Conseil de direction, composé du recteur, des responsables (doyens) des PF, du directeur de l'administration et des finances ainsi que de la directrice des ressources documentaires et multimédias, est en charge de la conduite globale de l'institution. Le recteur met en œuvre les décisions du Comité stratégique, garantit la mission globale de l'institution et assume la direction du Conseil de direction.

En 2010, deux membres du Conseil de direction sont entrés en fonction suite aux départs des titulaires qui ont fait valoir leur droit à la retraite. Il s'agit de M. Jean-Pierre Baer, doyen de la formation continue, entré en fonction le 1er avril et de M. Alain Zosso, doyen de la formation secondaire, entré en fonction le 1er août.

Programmes de formation

Voir tableau en annexe

Etudiants en formation

Voir tableau en annexe

Faut-il trouver dans le débat public d'une pénurie d'enseignant-e-s annoncée l'intérêt marqué des étudiants à s'inscrire en formation pédagogique? La question mérite d'être posée en regard des effectifs annoncés dans les différentes filières de formation proposées par la HEP pour l'année académique 2010-2011.

En effet, au 31 août 2010, 308 nouveaux étudiants se sont immatriculés à la Haute école pédagogique qui franchit ainsi le cap des 650 personnes en formation. Durant l'année académique 2010-2011, la HEP accueillera 657 étudiants dont 504 en formation initiale, respectivement 209 pour les degrés secondaire 1 et 2, 295 au degré préscolaire-primaire et 153 en formation complémentaire certifiante.

Une comparaison avec les effectifs de 2009-2010 fait apparaître une augmentation moyenne d'environ 10%. Par filière de formation, on constate une progression de 7% au degré préscolaire-primaire et de 14% au secondaire 1 et 2. L'augmentation la plus significative au cours de ces deux dernières années concerne la formation complémentaire dont les effectifs se sont accrus de plus de 20% avec la création de nouvelles filières telles qu'un master en enseignement spécialisé, un diplôme d'étude avancée (DAS) en soutien pédagogique et un diplôme complémentaire (CAS, DAS, MAS) en économie familiale et en activités créatrices.

A l'image de la tendance observée au niveau national, la formation à la profession enseignante au sein de la HEP-BEJUNE poursuit sa féminisation avec plus de 76% de femmes. Ce pourcentage atteint 86% au degré préscolaire-primaire et 57% au secondaire 1 et 2.

En 2010, la HEP-BEJUNE a délivré 217 diplômes d'enseignement en formation initiale, à savoir 72 bachelor pour le degré préscolaire-primaire, 4 master pour le secondaire 1 et 60 diplômes combinés secondaire 1 et 2. Parmi les diplômés du secondaire 1 et 2, 12 personnes ont obtenu un certificat de pédagogie professionnelle. En formation continue, 80 diplômes ou attestations ont été remis, 17 en enseignement spécialisé, 46 pour le cycle "-2+2", 9 en supervision, 7 en activités créatrices et 1 en économie familiale.

En termes de ressources humaines, l'ensemble des formations représente l'engagement de 127 personnes (76,5 EPT) en charge de la formation théorique et de 725 personnes pour l'accueil des étudiants dans leur pratique professionnelle.

Orientations stratégiques majeures en 2010

En 2010, la HEP a poursuivi son développement en accord avec les orientations définies par la "Vision stratégique" acceptée en 2006 et les décisions prises par le Comité stratégique.

Développement stratégique

Adoption du rapport intermédiaire de la commission paritaire concernant le réexamen du statut du personnel

Révision de trois instances de la HEP: la Commission scientifique, le Conseil de la HEP et la Commission d'admission

Adoption et mise en œuvre de la Politique de développement professionnel des formatrices et formateurs

Création d'un groupe de projet tripartite (HEP, Chefs de service, Intersyndicale) chargé d'accompagner l'étude sociodémographique de la profession enseignante conduite par la HEP

Adoption des modalités de fonctionnement entre le Comité stratégique et le Conseil de direction

Adoption du rapport bisannuel 2008-2010

Orientations pédagogiques

Adoption des dossiers de reconnaissance CDIP¹ des titres de la formation secondaire

Dès la rentrée 2011, trois filières de formation seront proposées, une pour le secondaire¹, une pour le secondaire 1 et 2 et une pour le secondaire 2 uniquement pour les disciplines spécifiques des écoles de maturité.

Ouverture d'une formation à la médiation scolaire

Adoption de l'introduction de l'anglais dans le programme préscolaire et primaire actuel selon des modalités transitoires

Développement professionnel et formation continue

Afin de répondre aux exigences d'une institution tertiaire, le Conseil de direction a initié plusieurs projets favorisant le développement professionnel en édictant des directives qui contribuent à la professionnalisation du corps professoral et du personnel administratif et technique.

Démarche qualité

En tant qu'institution de service public, la HEP-BEJUNE se doit de rendre des comptes quant à la qualité de sa gestion. La démarche qualité, placée sous l'autorité du recteur, contribue à cette mission. La HEP-BEJUNE conçoit l'approche de sa démarche qualité dans une perspective d'amélioration continue de ses prestations et de son personnel. La rédaction d'une politique "Assurance qualité" est en cours.

Partenariats institutionnels

Au niveau romand, la HEP, membre du Conseil académique des recteurs des HEP romandes, a contribué, de manière très active, à l'élaboration de cadres communs définissant les futurs programmes de formation primaire et secondaire d'une part et à la conception des structures permettant d'offrir une formation romande commune en didactique pour les disciplines à faible effectif d'autre part.

L'Université de Neuchâtel et la HEP-BEJUNE ont établi une nouvelle convention-cadre qui a été signée en octobre 2010. Cette nouvelle convention traduit la volonté affirmée des deux institutions de poursuivre une collaboration répondant aux attentes réciproques des deux parties.

Politique de communication

Le Service communication, créé en 2005, a poursuivi son objectif prioritaire qui consiste à rendre plus visible les activités et les réalisations de la HEP auprès des publics concernés. Des outils de communication ont été développés ou améliorés, la communication a été renforcée avec les partenaires ou instances fortement liés au fonctionnement de l'institution par l'instauration de rencontres annuelles.

¹ CDIP: conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Perspectives 2011

Stratégique

Poursuivre l'étude confiée au Comité de pilotage en charge de l'étude de la réorganisation de la HEP-BEJUNE

Cette étude complémentaire fera l'objet d'un nouveau rapport soumis, en juin 2011, au Comité stratégique qui sera en mesure de se déterminer sur le scénario à réaliser.

Redéfinir une nouvelle politique de la recherche

Pédagogique

Faire adopter le dossier de reconnaissance CDIP du nouveau programme de formation primaire (bachelor)

Faire adopter le dossier de reconnaissance CDIP du nouveau programme de formation en enseignement spécialisé (master).

Statut du personnel

Produire un complément d'étude permettant d'établir un comparatif des coûts globaux des formations

Sur la base de cette étude complémentaire qui sera réalisée d'ici février 2011, le Comité stratégique se positionnera sur de nouveaux paramètres. Une adaptation de la réglementation actuelle sera ensuite réalisée en intégrant les paramètres retenus et les modifications réglementaires proposées dans le rapport de la commission paritaire. Après consultation auprès des instances concernées, le Comité stratégique se prononcera au sujet de la nouvelle réglementation en décembre 2011.

Événements marquants au sein des plates-formes et services

PF1 (préscolaire-primaire)

Si les effectifs se sont caractérisés par une stabilité réjouissante au fil des années, un fléchissement non négligeable a marqué la rentrée 2009. Fort heureusement, cette tendance ne va pas perdurer au vue des admissions pour la rentrée 2010 qui se chiffrent à 110 étudiants.

Globalement, si l'attractivité du métier d'enseignant préscolaire et primaire ne semble pas diminuer, les hommes, par contre, s'intéressent de moins en moins à l'enseignement. Durant l'année 2001-2002 (ouverture de la HEP-BEJUNE), ils représentaient encore 21,6% de la totalité des étudiants. Ce pourcentage s'élevait encore à 16,3% pour l'année 2005-2006. Cette proportion a encore reculé au fil des années pour s'établir à 14% en 2010-2011.

Le programme de formation 2010-2011 s'inscrit dans la continuité, tant sur le plan pédagogique que sur le plan structurel. Cette stabilité s'explique par le fait qu'un nouveau programme de formation sera mis en œuvre dès la rentrée 2012. L'enseignement de l'anglais sera généralisé en 5ème année dès la rentrée 2013 et en 6ème année dès la rentrée 2014. L'échéance de 2013 coïncide avec la fin des études de la volée qui a débuté sa formation en août 2010. Dans l'attente de la mise en application du nouveau programme de formation, la direction de la PF1 a proposé au Comité stratégique la mise en œuvre de modalités transitoires dans le cadre du programme actuel. Elles permettent aux étudiants qui sont entrés en formation en 2010 de bénéficier, d'une manière facultative, de cours en didactique de l'anglais.

Dans le contexte actuel de réformes en cours, la HEP-BEJUNE se fixe un objectif continu d'évaluation, d'adaptation et de qualité de la formation des futurs enseignants. La passation d'un questionnaire auprès de différents publics (étudiants, enseignants, formateurs) puis une analyse descriptive des données recueillies ont permis de faire un état des lieux de différentes composantes de la formation et de son organisation générale. Les résultats des analyses sont largement positifs puisque les personnes interrogées ont en général une perception bonne, voire très bonne, sur des composantes importantes de la formation. Parmi les éléments significatifs, la formation initiale permet efficacement d'acquérir la plupart des compétences professionnelles nécessaires à la pratique de l'enseignement. À titre d'exemple, la gestion de classe et autres compétences pédagogiques, ainsi que la planification des activités d'apprentissage obtiennent une moyenne très élevée (près de 5 sur 6). Toujours au niveau des compétences, les éléments les moins positifs, avec néanmoins une moyenne tout à fait honorable (autour de 4 sur 6), concernent la gestion des rela-

tions avec les parents d'élèves. De manière récurrente, les stages sont considérés comme un moment très important de la formation, tant au niveau des apprentissages réalisés que de l'encadrement mis en place pour accompagner les étudiants.

PF2 (secondaire)

Au cours de 2010, l'attractivité de la plate-forme secondaire se confirme en regard des inscriptions en formation qui augmentent de plus de 14%. Cette tendance ne peut que réjouir les milieux scolaires de l'espace BEJUNE dans une période où émergent des préoccupations liées au manque d'enseignants futurs. Ce résultat montre aussi que les programmes et modalités de formation proposés, respectivement le diplôme combiné pour le secondaire 1 et 2, le tuilage avec des études universitaires et le fractionnement des études, sont attractifs. Par contre, l'analyse des profils des étudiants nuance quelque peu cet optimisme car la répartition entre les différentes disciplines est très inégale. Si certaines d'entre elles (histoire, français, géographie) souffrent de surcharge de manière récurrente, d'autres (en particulier musique, chimie, physique) connaissent un manque cruel de candidats avec moins de 5 candidats par didactique.

La réorganisation des stages intervenue dès 2009 suite à une demande de certains milieux scolaires a été reconduite. Cette nouvelle organisation de la seconde année offre des périodes de cours et de stages plus compactes mais l'abandon d'une structure qui alterne stages et cours avec une certaine régularité complexifie l'articulation entre les diverses activités de formation et la pratique professionnelle. De plus, ne respectant plus le calendrier harmonisé des Hautes Ecoles puisque le premier stage débute avec l'année scolaire, cette structure pose problèmes aux étudiants qui n'ont pas terminé leurs études universitaires en juillet en les contraignant à mener de front la fin de leur formation académique et la conduite de ce premier stage.

Les compléments universitaires en partenariat principalement avec l'université de Neuchâtel se sont encore développés au cours de l'année 2010. Ces compléments offrent la possibilité aux futurs enseignants d'augmenter leur polyvalence dans les disciplines et niveaux d'enseignement. Une polyvalence qui garantit des perspectives d'emplois élargies.

Des formations complémentaires permettant d'obtenir un diplôme additionnel ou un certificat pour l'enseignement dans les écoles professionnelles complètent l'offre de formation.

Afin d'offrir aux futurs enseignants secondaires une formation répondant aux nouvelles exigences nationales, la PF2 a revisité ses filières de formation. Trois nouveaux programmes ont été construits et un dossier de demande de reconnaissance auprès de la CDIP a été déposé en automne 2010.

PF3 (continue)

La formation continue a publié sa brochure annuelle proposant un nombre important de cours et de conférences à l'intention des enseignants et des formateurs. Cette offre de formation semble répondre aux attentes des publics concernés puisque plus de 3'500 participations ont été enregistrées aux différentes activités du programme 2009.

Suite à l'introduction du "Portfolio européen des langues" au secondaire 1, la PF3 a été chargée d'élaborer un dispositif de formation qui a débuté en août 2010. Ce dispositif prévu pour trois volets permettra de satisfaire les demandes des établissements d'ici 2012.

Avec la mise en œuvre progressive du plan d'étude romand (PER) dès 2011, la PF3 s'est vue confier le mandat d'informer et de former les responsables scolaires et les enseignants de la scolarité obligatoire à l'utilisation de ce plan d'études. Dans ce contexte, une formation spécifique regroupant trente-quatre enseignants issus de tous les degrés de la scolarité obligatoire a débuté en 2010. A l'issue de cette formation, les enseignants certifiés seront appelés à intervenir dans les séances d'information et de formation du corps professoral et des instances éducatives.

En juin 2010, 24 personnes ont terminé leur formation en enseignement spécialisé en ayant suivi un programme qui sera abandonné. En effet, la PF3 a construit un nouveau programme débouchant sur l'obtention d'un master en enseignement spécialisé pour répondre à l'évolution de la réglementation de la CDIP dans ce domaine. Ouverte en principe chaque année, la formation dure trois ans et permet d'obtenir 90 crédits ECTS. En 2010, deux volées représentant 44 candidats suivent cette nouvelle formation. Un dossier de reconnaissance sera soumis à la CDIP en 2011.

Une formation en supervision débouchant sur un "Master of Advanced Studies in supervision" est actuellement suivie par 12 personnes qui obtiendront leur diplôme en 2012.

La formation "-2+2" offre aux enseignants une passerelle entre l'école enfantine et les deux premiers degrés de la scolarité obligatoire. Cette formation permet d'obtenir un diplôme d'enseignement reconnu dans l'espace BEJUNE. En février 2010, 44 participantes ont achevé leur formation et 37 personnes débutaient leur formation qui se terminera en 2012.

Dans le cadre des collaborations des HEP romandes, un Comité de programme œuvre depuis août 2008 à l'établissement d'une formation postgrade de type CAS², DAS³ et MAS⁴ dans les domaines des activités créatrices et de l'économie familiale. Actuellement, deux cohortes suivent ces formations, 13 candidats BEJUNE sont inscrits au niveau du CAS et 11 au niveau du DAS.

Chaque canton de l'espace BEJUNE a conservé quelques spécificités liées à ses structures d'enseignement, aux programmes ou à l'organisation scolaire. C'est pourquoi la PF3, dans le respect de ces différences, peut être appelée à former des enseignants d'un seul canton. En ce qui concerne le canton de Neuchâtel, les missions permanentes telles que les appuis en éducation musicale et en éducation physique, ainsi que la formation complémentaire pour les maîtres généralistes désirant enseigner au degré secondaire, section préprofessionnelle, ont été maintenues.

PF4 (médiathèques)

L'activité majeure de la PF4 se concentre principalement sur les acquisitions d'une part, mais aussi sur la formation et l'incitation à la découverte, d'autre part.

Au cours des années 2009 et 2010, quatre nouvelles instances de travail ont été créées. Le Comité d'acquisition bibliothèque regroupe des représentants de chaque plate-forme et décide des grandes orientations d'achats, notamment numériques, en lien avec l'actualité pédagogique. Le Comité d'acquisition technique réunit les techniciens et le service informatique. Il recense les besoins institutionnels et optimise les dépenses tout en répondant à la demande des enseignants du terrain. Le Groupe des acquéreurs rassemble exclusivement les personnes de la PF4 chargées des achats bibliothèques afin de faire le point sur la nouvelle politique documentaire, de façon à la fois pragmatique et réflexive. Le Comité de pilotage gère la migration du logiciel documentaire et de l'intégration des médiathèques dans le Réseau romand (RERO).

À l'interne, les interactions entre bibliothécaires et chercheurs de l'institution se sont renforcées grâce à des cours communs, suivis par les chercheurs et les bibliothécaires, sur la recherche documentaire dans des bases de données spécialisées en sciences de l'éducation et sociales, la veille informationnelle et les outils interactifs. Par ailleurs, la PF4 collabore étroitement avec la formation préscolaire et primaire. Elle est sollicitée pour assurer des cours auprès des étudiants et contribue à l'élaboration du programme de la semaine des lectures et à son animation.

Le service technique a assuré une trentaine d'enregistrements et a réalisé le travail de montage et de réalisation de CD ou DVD qui en découle. Pour les années 2009 et 2010, cela représente 6'761 copies de CD ou de DVD au titre de prestations payantes et 83 transferts de supports (cassettes audio ou vidéo transférées sur supports numériques).

À l'externe, les médiathèques apportent leur contribution à de nombreuses activités dans le domaine des TICE et multimédias, on peut citer l'opération "Lire-Délire", organisée avec la TSR et des classes secondaires de chaque canton, le "Festival de l'Ultracourt du Jura", les enregistrements de diverses émissions, la création d'outils pour compléter certains moyens officiels d'enseignement. L'organisation d'expositions ("Un équilibre déséquilibre", conçue par l'Espace des inventions, "Sans Eux, sans vous", conçue par l'Association jurassienne des migrants) et la valorisation de la lecture en partenariat avec les délégués cantonaux à travers les "Club de lecture" et "le Palmarès des jeunes" ou le salon de littérature jeunesse "Rêv'Oh livre" ont nécessité un investissement important de la part de la PF4.

L'offre en documentation numérique s'est accrue en 2010. De nombreux documents électroniques sont accessibles depuis le site Internet de la HEP-BEJUNE. Le public enseignant peut consulter en ligne des encyclopédies "Universalis", des dictionnaires de langues (le dictionnaire en ligne "Petit Robert", consulté 539 fois pour toute l'année 2009 a enregistré plus du double de consultations en 2010).

² CAS: Certificate of Advanced Studies (10 crédits ECTS)

³ DAS: Diploma of Advanced Studies (CAS+30 crédits ECTS)

⁴ MAS: Master of Advanced Studies (CAS+DAS+20 crédits ECTS)

Le nombre de prêts et de renouvellements de prêts de documents est également en augmentation, 179'272 en 2009, 95'246 pour les six premiers mois 2010. Le nombre de prêts et de renouvellements de prêts d'appareils suit la même évolution, 5'917 en 2009, 4'038 de janvier à juillet 2010. La proximité avec des lieux d'enseignements et avec le terrain est le garant d'emprunts accrus comme le prouvent les chiffres en hausse constante enregistrés à Porrentruy (9% en 2009) et à Bienne (8%). Par contre, on constate une diminution de 10,6% des emprunts par le public neuchâtelois suite à la fermeture de la médiathèque de Neuchâtel à fin 2008.

PF5 (recherche)

L'essor de la recherche est resté un des objectifs prioritaires de la HEP-BEJUNE en 2010. Des événements significatifs, à la fois sur un plan scientifique et organisationnel, ont permis à la PF5 de poursuivre sa politique de développement au service de la mission fondamentale de notre institution, la formation des enseignants.

Entre 2008 et 2010, six formateurs ont obtenu le titre de docteur et se sont investis dans des activités de recherche. Par ailleurs, le programme de formation doctorale (CIFHED), en partenariat avec l'Université de Genève, permet actuellement à cinq formateurs de préparer une thèse de doctorat. Durant cette même période, nous avons pu développer différents types de projets s'inscrivant pleinement dans nos axes de recherche et répondant à nos objectifs et aux attentes de la HEP. Comme le montrent nos activités, nous avons particulièrement œuvré à la promotion d'une articulation forte entre la recherche et les pratiques, à l'essor d'une culture de la recherche au sein de la HEP, au soutien de nos formateurs-chercheurs dans leurs travaux de recherche, à la construction de partenariats externes de recherche aussi bien nationaux qu'internationaux, à la diffusion dans l'espace BEJUNE des connaissances et résultats issus de la recherche, plus particulièrement auprès de la profession enseignante.

Divers partenariats avec des institutions universitaires et tertiaires de formation, des établissements scolaires et avec les Services de l'enseignement des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel, concrétisent ce double ancrage. À titre d'exemples, notre présence significative au sein de la communauté scientifique s'est notamment manifestée par la direction de colloques ou de symposiums dans les plus importants congrès internationaux tels que ceux de Montréal (mai 2010), de l'AREF (Genève, septembre 2010). L'obtention d'un financement DORE5 du Fonds national suisse a permis de mener un projet de recherche de grande envergure sur l'insertion professionnelle des enseignants en Suisse romande et au Tessin. Les relations constantes avec les services de l'enseignement des trois cantons ont favorisé le développement d'un projet de recherche intitulé "Étude sociodémographique de la profession enseignante". Cette étude vise à relever le défi de l'anticipation des besoins en enseignants qualifiés pour les dix prochaines années. La publication d'ouvrages tels que "Balises Maths 3P" et "Balises Maths 4P" répond directement à certaines attentes des praticiens de l'enseignement, comme l'accueil réservé à ces ouvrages a pu le montrer.

La PF5 a également développé d'autres formes de collaborations interinstitutionnelles, au cours de 2010, notamment avec le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) de l'Université Laval (Québec). Cette collaboration a abouti à l'organisation d'un colloque international "Professionnalisation de la formation des enseignants. État de la recherche et vision des formateurs" qui a eu lieu à Bienne en juin-juillet 2010. Ce colloque a constitué à la fois une étape importante et un aboutissement de notre politique de la recherche, notamment par rapport au principe de double ancrage scientifique et professionnel. Cette manifestation nous a permis de recevoir des conférenciers largement reconnus par la communauté scientifique pour la pertinence de leurs travaux. Durant ces trois journées, le site biennois de la HEP a accueilli dix symposiums et une centaine de communications abordant, sous différents angles, la profession enseignante.

En marge de ces activités, la PF5 organise, depuis 2009, des moments d'échanges, de diffusion et de valorisation des productions scientifiques, mais également de formation. Ces rencontres prennent la forme de journées thématiques, de conférences, de colloques et de collèges de chercheurs. De nombreuses publications (110 au cours des deux dernières années) scientifiques ou professionnelles écrites par les chercheurs de la HEP complètent l'activité de la plate-forme.

⁵ DORE (DO REsearch) est l'instrument du Fonds national suisse (FNS) pour l'encouragement de la recherche orientée vers la pratique dans les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques

SAF (service de l'administration et des finances)

En ce qui concerne la gestion financière, la HEP a mis en place à partir de 2010 un système de contrôle interne. Cet outil de gestion répondra au besoin de l'institution de se doter d'un instrument de contrôle lui permettant, d'une part d'optimiser ses processus et ses activités, tout en limitant au maximum les erreurs et les risques et, d'autre part d'assurer la fiabilité des informations financières.

Au niveau de la gestion du personnel, différents projets se sont concrétisés, notamment en matière de congé de formation pour les formateurs. En effet, six congés ont été octroyés pendant cette période. Quant à la cohorte doctorale lancée en 2007, elle s'achèvera en 2011 pour les cinq collaborateurs qui en font partie. De plus, en février 2010, est entrée en vigueur la directive sur la formation, le perfectionnement professionnel obligatoire et le soutien du développement professionnel à l'intention du personnel administratif et technique. Afin d'assurer un suivi efficace de ces nouveaux dispositifs, des outils de gestion ont été créés. Par ailleurs, on notera que la Commission paritaire, instituée en 2009 pour la révision du statut du personnel, a présenté ses travaux lors d'une séance d'information générale à l'ensemble du personnel de la HEP au cours des journées institutionnelles d'avril 2010.

Dans le but d'améliorer le bilan écologique de l'institution, un projet a été mis en place pour réduire la consommation de papier et de toner, notamment avec des impressions recto-verso et une sensibilisation de chaque utilisateur.

L'infrastructure basée sur des éléments du monde libre (Plone/Zope) est maintenant fonctionnelle. Cette nouvelle plate-forme Internet permet le développement d'applications pédagogiques en lien avec les TICE. Concernant les locaux, la plupart des salles de cours ont été équipées "multimédias", répondant ainsi à la politique des TICE voulue par l'institution. De plus, l'installation de quatre salles de cours avec des tableaux interactifs permet aux formateurs de la HEP, aux étudiants et aux autres animateurs externes de bénéficier de nouvelles alternatives pédagogiques.

L'ancien mobilier inapproprié et inadapté aux exigences du tertiaire a été remplacé sur les différents sites. Par ailleurs, la médiathèque de La Chaux-de-Fonds a été transformée et adaptée, tant au niveau des espaces que du mobilier, afin d'accueillir les collaborateurs et le matériel de la médiathèque de Neuchâtel qui a été fermée. Ainsi, cette médiathèque offre un accueil, des espaces et une organisation parfaitement adaptés aux différents publics que sont nos étudiants, notre personnel et le monde enseignant.

Dans le but de renforcer certaines compétences tout en limitant les coûts, des projets de collaboration entre plusieurs HEP sont en cours de négociation.

6.10. Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel

Introduction

L'année 2010 aura vu le site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève (Site) consolider sa position en tant que site décentralisé du domaine Musique et arts de la scène de la Haute école spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

Sur le plan académique, un nouveau professeur de piano a été engagé au printemps pour la rentrée de septembre 2010, M. Gottlieb Wallisch, lequel assure la succession au poste de Mme Sylviane Deferne, démissionnaire en 2009. Une nouvelle bibliothécaire, Mme Gilda Adler a été engagée le 1er mai, en remplacement du poste laissé vacant suite au départ de Mme Stéphanie Peçon le 31 janvier.

Les premiers titres de master ont été remis à Genève le 25 juin. Un concert des lauréats a eu lieu sur le site de Neuchâtel le 26 juin.

Les deux Hautes écoles de musique (Genève et Lausanne) ainsi que leurs sites décentralisés ont accueilli en février les experts mandatés par l'organe d'accréditation et d'assurance qualité (OAQ) travaillant pour le compte du département fédéral de l'économie (DFE) dans le cadre de l'accréditation des quatre filières de master mises en œuvre à la rentrée 2009 par autorisation provisoire. Des experts se sont rendus sur le site de Neuchâtel et on pu apprécier son efficacité, notamment en terme d'infrastructure immobilière. La décision d'accréditer les quatre filières a été

prononcée le 20 décembre par le DFE. Cette décision s'inscrit dans le cadre du projet de nouvelle convention inter cantonale sur la HES-SO.

Le 21 juin une convention de collaboration a été signée entre le Conservatoire de musique neuchâtois et le site de Neuchâtel de la Haute école de musique de Genève. Cette convention a pour but de préciser le cadre et les modalités pratiques de collaboration entre les deux institutions. (Soutien à la préparation des élèves des classes préprofessionnelles aux concours d'admission en HEM, stages d'application des étudiants HEM dans le périmètre de l'école de musique, projets artistiques et toute autre manifestation permettant la valorisation des compétences complémentaires des deux institutions voisines l'une de l'autre).

L'année 2010 aura permis au site de poursuivre des investigations visant une analyse d'élargissement de son offre de formation aux domaines du management culturel et de l'enseignement de la musique en milieu scolaire (obligatoire et post-obligatoire).

Etudiants

A la rentrée de septembre 2010, l'effectif total pour l'année 2010-2011 est de 92 étudiants, répartis comme suit:

- | | |
|---|----|
| • Bachelor | 50 |
| • Master en interprétation | 26 |
| • Master en pédagogie | 9 |
| • Master en musique et musicologie | 1 |
| • Master en interprétation spécialisée, soliste | 6 |

Corps enseignant

Au 31 décembre 2010, l'effectif total du corps enseignant se monte à 51 (27 chargés de cours ou d'enseignement et 24 vacataires)

Départs

Mme Sylviane Deferne, piano (démission)

Mme Josette Donzé, piano 2ème instrument (démission)

Engagement

M. Gottlieb Wallisch, piano

Licenciements (fermeture de la formation cantonale)

M. Claude Favez, solfège

M. Dariusz Mizera, contrebasse

Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2010:

1 responsable de site à 100%, 3 coordinateurs pour l'équivalent de 90%, 1 collaboratrice administrative à 90% (gestion académique), 1 collaboratrice administrative à 60% (secrétariat de direction), 1 collaboratrice administrative à 35% (réception), 1 bibliothécaire à 50%.

Départ

Mme Stéphanie Peçon, bibliothécaire (démission)

Engagement

Mme Gilda Adler, bibliothécaire

Titres décernés

- 9 Bachelors of Arts HES-SO en musique (3 chant, 4 piano, 1 violon, 1 trombone)
 3 Diplômes d'enseignement (2 piano, 1 violon)
 4 Diplômes de concert (2 chant, 2 piano)
 2 Masters of Arts en pédagogie musicale, orientation enseignement instrumental (1 flûte traversière, 1 trombone)

Concours

- 27 mars Prix d'interprétation musicale de la Fondation Miéville-Hory, Auditorium 1, Campus Arc, Neuchâtel. Lauréats: Ivan Korenev, violoncelle et Gabriella Cavasino, chant. Prix de la Fondation Suisa: Francisco Leal Gomez, piano

Auditions, examens, concerts et autres manifestations**Auditions**

39 auditions ont eu lieu dans les locaux du Campus Arc à Neuchâtel.

Examens

Examens des branches théoriques: 207 (y compris 30 de lecture instrumentale)

Examens de musique de chambre: 25 ensembles en janvier, 28 ensembles en juin

Examens instrumentaux: 3 en février et 110 en été

Pédagogie: 2

Concerts**Orchestre**

- 22, 23 et 24 janvier Métamorphoses, orchestre de la HEM, direction Christoph Schiller, Marie Lachat, harpe, Ewa Rzeteka, clavecin, Laurent Nicoud, piano. Œuvres de R. Strauss, F. Martin et R. Schumann - Studio E. Ansermet, Genève, Stadthaus Winterthur et Temple du Bas, Neuchâtel.
- 13 février Cendrillon de F. Martin, orchestre de la HEM en collaboration avec la Haute école de danse et l'Académie Franz Liszt de Budapest, direction Takács Nagy - BFM, Genève. Concerts à Budapest les 25 et 26 février.
- 6, 7 et 8 mars 8ème Symphonie de A. Bruckner, concerts de clôture de l'Académie d'orchestre HEM de Genève / Zürcher Hochschule der Künste, direction Jesús López Cobos - Tonhalle, Zurich, Victoria Hall, Genève et Salle de musique, La Chaux-de-Fonds.
- 23 mars Concert de clôture de l'Académie avec l'ensemble Contrechamps, direction Peter Hirsch, œuvres de K. Huber, G. Benjamin et B. Pauset - Maison communale de Plainpalais, Genève.
- 20, 24, 27, et 31 mars Examens: épreuves publiques avec orchestre, Grande salle, Place Neuve, Genève.
- 11 juin Examens de composition et d'orchestration, studio Ansermet, Genève
- 27 et 28 octobre Ensemble de violoncelles de la HEM de Genève, direction Emilio Colon, œuvres de F. Mendelssohn, D. Popper, H. Villa-Lobos, A. Piazzola - Place Neuve, Genève et Campus Arc, Neuchâtel.
- 3 novembre Académie avec les solistes de l'OSR, direction Stefan Asbury, œuvres de M. Moussorgski et S. Rachmaninov - Victoria Hall, Genève.

19, 21 novembre Orchestre à cordes de la HEM, direction Sergey Ostrovsky et Denis Severin, Marion Grange, soprano, œuvres de J. Haydn, B. Britten, E. Elgar, D. Chostakovitch - Place Neuve, Genève et Campus Arc, Neuchâtel.

Chœur

21 avril Concert R. Schumann (à l'occasion du 200ème anniversaire de sa naissance), dans le cadre des concerts Midi-musique, chœur et solistes de la HEM - Théâtre du Passage, petite salle, Neuchâtel.

26 juin Requiem pour Mignon de R. Schumann, chœur et solistes de la HEM, dans le cadre du concert des lauréats 2010 - Auditorium 1, Campus Arc, Neuchâtel.

Chœur de chambre

23 et 24 janvier Carmina Burana de C. Orff et Canti di Prigionia de L. Dallapiccola, direction Celso Antunes, Clémence Tilquin, soprano, Frédéric Caussy, ténor et Marcin Habela, baryton - Place Neuve, Genève et Temple du Bas, Neuchâtel.

19 juin Petite messe de G. Rossini, direction Celso Antunes, concert avec diffusion en direct RSR-Espace 2 et enregistrement - Studio Ansermet, Genève.

Midi-musique

En collaboration avec le Théâtre du Passage:

2 février Au coin du feu, écho au Conte d'hiver de W. Shakespeare, Myassa El-Koucha, Francisco Leal Gomez, piano. Œuvres de S. Rachmaninov, A. Dvorak, D. Milhaud.

10 mars Mazarinades et autres frondes, écho au Diable rouge d'Antoine Rault, Maria Pia Rodriguez, flûte, Gaëlle Lefebvre, violoncelle, Estefania Casanovas, clavecin. Œuvres de F. Couperin et J.-Ph. Rameau.

21 avril Goethe et la musique, écho au Faust de Ch. Gounod, chœur et solistes de la HEM, œuvres de R. Schumann.

5 mai Lyriquement drôle, écho à Falstaff de G. Verdi, Leana Durney, soprano, Davide Autieri, baryton, Evan Métral, piano. Œuvres de G.B. Pergolesi, W.-A. Mozart, G. Donizetti, H. Christiné, J. Offenbach, A. Messenger, M. Simons.

Passage de Midi

En collaboration avec le Théâtre du Passage (dès l'automne 2010, nouvelle formule des concerts Midi-musique):

1er décembre Du Baroque au Latino, Céline Steudler, soprano et Olivier Richard, guitare. Œuvres de divers compositeurs baroques, ainsi que de B. Britten, J. Rodrigo, H. Villa-Lobos, F. Garcia Lorca.

Divers

27 et 28 janvier Concerts de musique de chambre (examens publics), classes de la HEM - Auditorium 1, Campus Arc, Neuchâtel.

19 mars Cérémonie autour de l'orgue légué à la HEM par Mme Marie Dufour et nouvellement installé en salle S 0102, prestation de Guy Bovet et Robert Märki, orgue - Campus Arc, Neuchâtel.

19 mars Prestation musicale de 3 groupes de musique de chambre de la HEM lors du vernissage de l'exposition d'art contemporain organisée par le Centre professionnel du littoral neuchâtelois - Locaux du C.P.L.N., Neuchâtel.

25 avril Concert Résonances par Daniel Humair, percussionniste, dans le cadre du cours de maître donné à la HEM - Centre Dürrenmatt, Neuchâtel.

27 avril	Concerts-sandwich, organisé en partenariat avec les CMC, par des étudiants de la HEM - Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds et Le cabinet d'amateur, Neuchâtel.
14 et 15 juin	Concerts de musique de chambre (examens publics), classes de la HEM – Auditorium 1, Campus Arc, Neuchâtel.
26 juin	Concert public des lauréats 2010 de la HEM, avec remise des titres aux derniers diplômés du Conservatoire de musique neuchâtelois - Auditorium 1, Campus Arc, Neuchâtel.
21 et 27 août	Le Noir de l'étoile pour 6 percussionnistes, de Gérard Grisey, par un ensemble de percussions de la HEM, une coproduction Jardins Musicaux / HEM de Genève - Saline royale, Arc-et-Senans et Sala dell'OSC, Mendrisio.
25 août	Quatuor de trompettes de la HEM, direction artistique Gérard Métrailler, œuvres de M. Kagel et G. Kurtág, une collaboration Jardins musicaux / HEM de Genève - Grange aux concerts, Cernier.
19 septembre	Participation de 3 groupes de musique de chambre de la HEM à la Schubertiade sur la colline organisée par l'Association pour la collégiale - Collégiale, Neuchâtel.
27 octobre	Fondation Alice Grossenbacher, remise des prix automne 2010, lauréats Serge Vuille (ancien élève), percussions, et Joël Jornod (pour la publication de son mémoire en histoire) - Auditorium 2, Campus Arc, Neuchâtel.
10 novembre	Concert de bienvenue à et par M. Gottlieb Wallisch, nouveau professeur de piano à la HEM - Auditorium 1, Campus Arc, Neuchâtel.

Cours de maître, cours spéciaux, ateliers, formation continue

Cours de maîtres

15 janvier, 12 mars	Luisa Castellani, chant
4 février	Yuri Bashmet, alto, en partenariat avec l'association Les Grands Interprètes
20 avril	Laurent Korcia, violon, en partenariat avec l'association Les Grands Interprètes
21 avril	Daniel Humair, improvisation libre
23 avril	Natalia Gutman, violoncelle
29 octobre	Emilio Colon, violoncelle
2 novembre,	Luisa Castellani, chant
6 décembre	

Ateliers/séminaires

18, 19, 20 février	Séminaire de musique baroque, une collaboration entre le centre de musique ancienne de Genève et le site de Neuchâtel de la HEM par les professeurs F. Malgoire, D. Severin et P.-L. Haesler.
--------------------	---

Echanges entre HEM

28 février-9 mars	Académie d'orchestre HEM de Genève / Zürcher Hochschule der Künste, à Genève, clôturée par 3 concerts, le 6 mars à la Tonhalle à Zurich, le 7 mars au Victoria Hall à Genève et le 9 mars à la Salle de musique à La Chaux-de-Fonds (voir rubrique concerts).
-------------------	---

7. SERVICE CANTONAL DES SPORTS

7.1. Rapport du service

Missions

Promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur de santé de la population et de meilleures relations entre ses membres.

Favoriser la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'Etat, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux.

Assurer toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport. Donner une orientation et une information en matière de sport.

Devenir un organe de référence en matière de politique sportive.

Programme de législation

Conformément à son programme de législation 2010-2013, le Conseil d'Etat souhaite

- Consolider le concept de politique sportive par une mise en réseau des différents partenaires.
- Définir de nouvelles relations avec les partenaires actuels et potentiels et particulièrement avec les villes et communes réunies sous le RUN, sans exclure la mise en place d'une structure nouvelle regroupant sous l'appellation possible de "Sport neuchâtelois", les divers services des sports et commissions "sport" existant.
- Mettre en place un concept pour les manifestations sportives d'envergure.
- Soutenir les talents en adaptant aux réalités contextuelles le concept "Sports-arts-études et formation".
- Assurer la pérennité du concept de politique sportive en élaborant une loi-cadre.

Personnel

Au 1^{er} janvier 2010, le service cantonal des sports compte 9 collaborateurs, représentant 7,0 personnes en équivalent plein temps.

Effectif du personnel au 31 décembre 2010:

- 1 cheffe de service (100%)
- 1 adjoint à la cheffe de service (50%)
- 1 administratrice des camps de ski (50%)
- 6 collaborateurs administratifs et techniques (500%)

A ces postes, il convient d'ajouter:

- 1 stagiaire
- 1 premier emploi
- 1 apprenti de 1^{ère} année

Site Internet

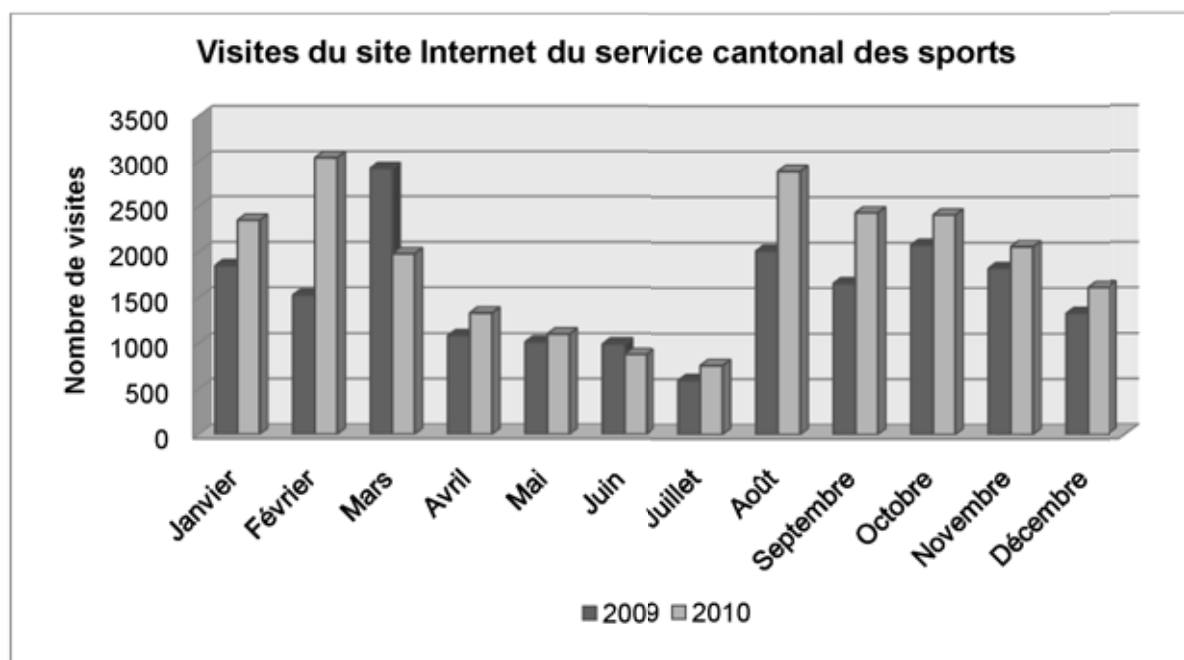
Depuis 6 ans, le site du service des sports est toujours plus visité. Il permet à tous les utilisateurs de s'informer, de réserver et de télécharger des documents en ligne.

Depuis août 2006, l'outil statistique wysistat, permet de mieux cibler la provenance des internautes ainsi que les centres d'intérêt de ceux-ci.

Le nombre de visiteurs total pour 2010 s'élève à 22855, ce qui représente une augmentation de 20.9% par rapport à 2009.

Les trois pages les plus consultées sont: 1. Sports, 2. Jeunesse+Sport, 3. Sport pour Tous.

Le graphe présenté ci-dessous indique le nombre de visiteurs de notre site.



Depuis juillet 2010, tous les participants aux cours de formation J+S sont convoqués par le biais de notre site, ce qui explique la raison de l'augmentation de la fréquentation.

La diminution du nombre de visites pour les mois de mars et juin s'explique par le fait que les activités proposées sont moins nombreuses durant ce laps de temps.

Intranet

Depuis le mois de septembre 2008, le service bénéficie d'un site Intranet privé. Ce site à l'usage exclusif des collaborateurs est destiné à regrouper de manière structurée et contrôlée les informations de base et les documents utiles au bon fonctionnement du service. Il facilite l'accès à l'information et à la vision globale des activités du service.

Éducation physique et sportive

La défense de l'éducation physique est toujours au centre des priorités et fait partie de l'axe "éducation" du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le service cantonal des sports poursuit sa promotion en:

- participant aux divers colloques (secondaires 1 et 2);
- participant à toutes les rencontres organisées par Macolin ou Swiss Olympic;
- collaborant avec les écoles;
- soutenant les organisateurs de manifestations sportives scolaires;
- collaborant avec les associations sportives;
- favorisant la promotion du sport scolaire facultatif (prise en charge de frais de cours dispensés aux enfants en surpoids).

Suite au rapport du groupe de travail DECS/ANEPS, chargé de répondre à différentes problématiques et remis au Conseil d'Etat le 20 mai 2010, la collaboration s'est poursuivie et 2 séances ont eu lieu en 2010.

Lors de la séance du 4 juin 2010, la question du brevet de sauvetage a essentiellement été traitée. Les membres de l'ANEPS ont demandé que le DECS se positionne au travers d'une directive cantonale. Il a été décidé que le service établirait une proposition en collaboration avec le SEO.

Lors de la séance du 4 novembre 2010, les points traités ont été les suivants:

- nouvelle loi fédérale sur l'encouragement du sport;
- nouveau règlement d'application du statut des enseignants;
- brevet de sauvetage
- rapport DECS-ANEPS du 13 mai 2009.

En conclusion, le chef du département a décidé que ces diverses thématiques seraient dorénavant reprises dans le cadre des colloques EPS1 et EPS2.

Sport scolaire facultatif

Nous rappelons que le Conseil d'Etat a réintroduit le subventionnement du sport scolaire facultatif dès la rentrée scolaire 2007-2008. Le sport scolaire facultatif comprend les branches sportives et les manifestations ou compétitions sportives organisées par les écoles en dehors de l'horaire normal des leçons pour approfondir et compléter le programme ordinaire d'éducation physique.

Pour l'année scolaire 2009-2010, seules deux écoles ont sollicité un subventionnement (Lycée Jean-Piaget et ESRN). Notre service a donc alloué une somme globale de 2756 francs aux écoles précitées.

Commissions et groupes de travail

La cheffe du service cantonal des sports et/ou son adjoint pilotent ou participent aux commissions ou groupes de travail suivants:

- commission du prix du mérite sportif neuchâtelois,
- commission du Fonds des sports;
- commission cantonale des constructions scolaires;
- commission cantonale de prévention santé;
- commission nature-tourisme-loisirs-sports;
- commission DECS – ANEPS;
- commissions diverses (Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois – Complexe sportif de la Maladière – Halle polyvalente du Communal – Colloque EPS 1 et EPS2 – GREP);
- commission "Avifaune des falaises";
- comités de pilotage et opérationnel du sport neuchâtelois;
- groupes de travail sports-arts-études (et formation) secondaires 1 et 2;
- groupe de travail Midi Tonus;
- groupe de travail Eq'kilos;
- Conseil de Fondation du Tour de Romandie.

Infrastructures

Le service cantonal des sports joue le rôle de conseiller en matière de constructions sportives et/ou scolaires au niveau:

- du respect de l'arrêté du 19 avril 2006 concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives;
- du suivi des projets de construction;
- des équipements techniques et du respect des normes;
- d'étude des besoins.

Situation actuelle:

Commune de la Chaux-de-Fonds

- Construction d'une salle double "Volta". Cette dernière est à la disposition des écoles et des clubs depuis le mois de novembre 2010.

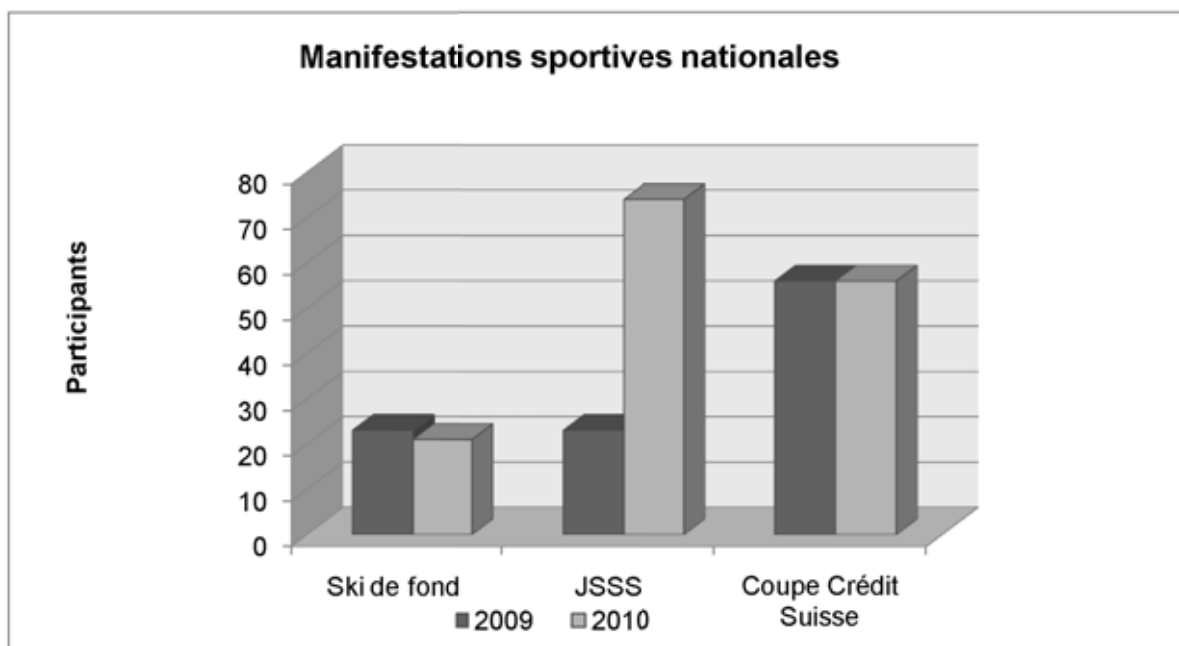
Projet en cours:

- Transformation du Pavillon des sports.

Manifestations sportives scolaires

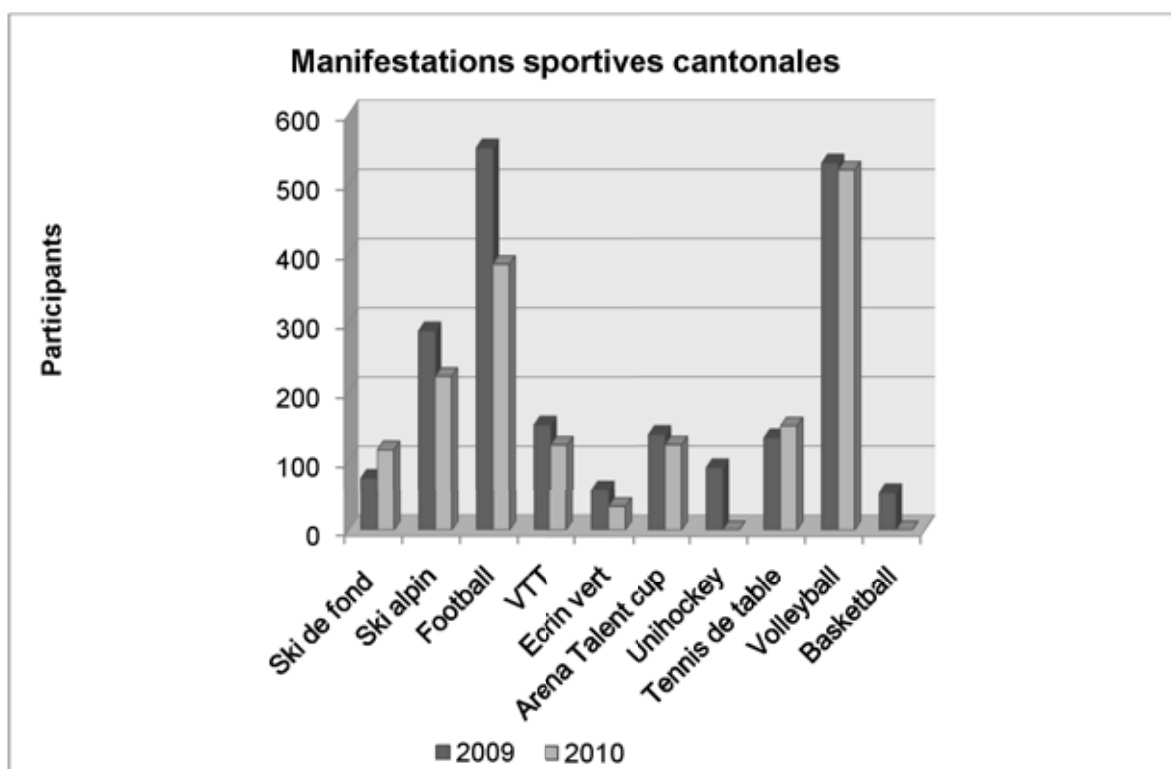
En tant que service public, le service cantonal des sports soutient les manifestations sportives scolaires par diverses prestations tant financières que matérielles.

Le graphe ci-dessous illustre les manifestations sportives nationales.



Le ski de fond et la coupe Crédit Suisse n'ont pas connu de variation notable. Par contre, la journée suisse du sport scolaire (JSSS) a connu une très forte augmentation. L'éloignement ou la proximité de la manifestation ainsi que la motivation des dirigeants et entraîneurs n'est pas sans incidence sur la participation.

Le graphe ci-dessous illustre les manifestations sportives cantonales:



La baisse de la fréquentation observée au football pour la 2^{ème} année consécutive est due au fait que le 1^{er} mai, date de la manifestation, coïncidait avec un samedi. Le tournoi, déplacé au mercredi 5 mai, n'a pas reçu un écho favorable des directeurs d'école qui, pour certains, n'ont pas libéré leurs élèves pour cette compétition. Les tournois de unihockey et de basketball ont été annulés, faute de participants.

Sports / Arts / Etudes / Formation

Le service cantonal des sports collabore avec les services d'enseignement respectifs concernant l'organisation et le fonctionnement du concept sports, arts, études et formation (SAEF).

Dans l'attente de la finalisation d'un concept cantonal, les requêtes des sportifs et artistes sont examinées au sein des services de l'enseignement, à savoir:

Secteur	Service d'enseignement	Répondant
Secondaire 1	Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, 2001 Neuchâtel	Mme Corinne Meier, inspectrice Tél. 032 889 58 66
Secondaire 2	Service de la formation professionnelle et des lycées, bureau des lycées académiques, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	Mme Giuseppina Biundo, adjointe au chef de service Tél. 032 889 46 96
Formation professionnelle	Service de la formation professionnelle et des lycées, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	M. Laurent Feuz, chef de service Tél. 032 889 79 25

Secondaire 1

La commission d'évaluation sports-arts-études (SAE) du secondaire 1 s'est réunie à deux reprises en 2010. Elle veille notamment à vérifier l'application de l'arrêté réglant l'organisation et le fonctionnement des structures SAE dans les écoles du secondaire 1. En outre, elle valide les critères spor-

tifs élaborés par notre service et que les élèves doivent remplir pour pouvoir bénéficier du concept SAE.

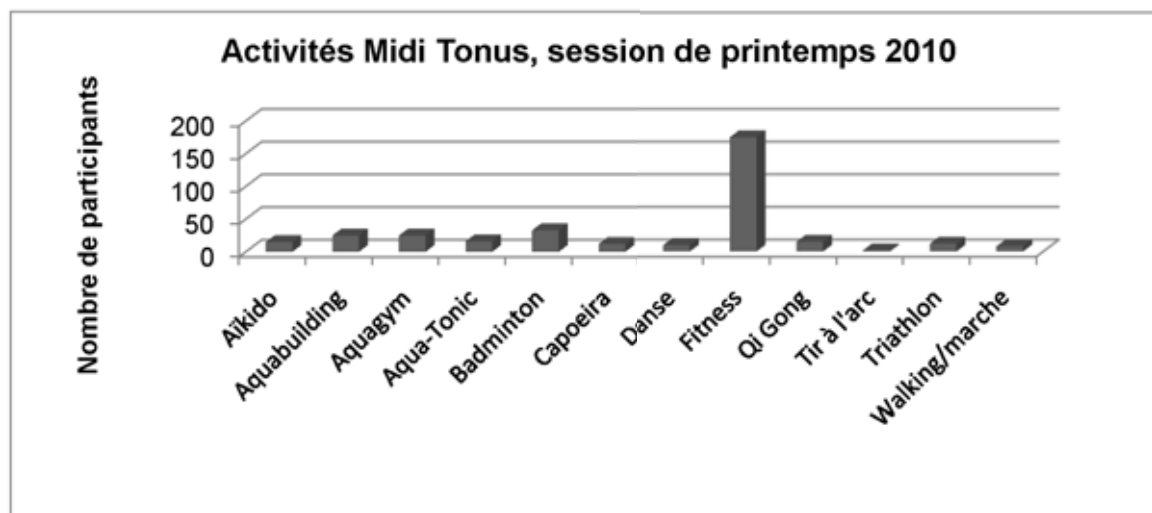
Secondaire 2

La commission d'évaluation (SAE) du secondaire 2 pour l'obtention des conditions-cadres pour sportifs de haut niveau s'est réunie le 6 mai 2010. 14 dossiers ont été traités. Le rôle du service cantonal des sports vise au respect des critères sportifs issus des directives établies par le service.

Midi Tonus

Coordonné par le service cantonal des sport et en collaboration avec les différents districts de notre canton, le concept Midi Tonus est destiné à offrir à la population, durant la pause de midi, des possibilités diverses de découverte en matière d'activités physiques. Son action s'inscrit dans une optique de promotion du sport, qui vise à inciter les participants à découvrir durant trois mois une activité et ensuite à s'inscrire dans une structure existante en fonction de leurs intérêts. Pour chaque session, une trentaine d'activités ont été mise sur pied dans quatre districts, réunissant plus de trois cents participants.

Le graphe ci-dessous illustre la variété des activités offertes au public durant la session de printemps 2010 (les statistiques de la session d'automne n'étant pas encore complètes).



On peut relever qu'au niveau du fitness, une quinzaine d'activités différentes étaient au programme de cette session de printemps 2010. Pour la session d'automne, de nouvelles activités telles que l'escrime, la sophrologie et le curling étaient au programme.

Entreprise formatrice

Un étudiant du Lycée Jean-Piaget effectue un stage de trente-neuf semaines au service cantonal des sports afin d'exercer une activité en entreprise débouchant sur un travail personnel nécessaire pour obtenir une maturité professionnelle commerciale.

Une élève de l'école supérieure de commerce a effectué un stage du 1^{er} au 5 février 2010.

Une étudiante en 2^{ème} année Bachelor en sciences économiques à l'Université de Neuchâtel a effectué un stage du 28 juin au 2 juillet 2010.

Un employé de commerce a débuté un stage de premier emploi depuis le le 23 août 2010 au sein du service.

A la demande d'une entreprise privée et sportive, notre service accueille un apprenti de commerce de 1^{ère} année qui bénéficie du concept sports-arts-études et formation. Ce jeune sportif a débuté son activité au sein de notre service, le 6 septembre 2010 avec un taux d'occupation à 60%.

Prix du mérite sportif 2009 de l'Etat de Neuchâtel

Cinq lauréats se sont vu remettre lundi 11 janvier 2010 au Château de Neuchâtel le Prix du mérite sportif 2009 de l'Etat de Neuchâtel par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) et président du jury. Les sportifs récompensés sont: le skieur alpin Didier Cuche, le skieur de fond Gaspard Cuenot, le hockeyeur Sandy Jeannin, le footballeur Sébastien Wütrich. Un prix équipe a également été remis à l'équipe féminine du Judo Club Cortaillod.

Formation en management de club de Swiss Olympic

La formation en management de club (FMC) mise sur pied par Swiss Olympic en collaboration avec les fédérations et les professionnels de la formation, a connu un grand succès. Issus de 4 cantons romands et Berne francophone, 14 participants ont suivi l'ensemble des 6 modules proposés en vue de l'obtention du certificat de "Manager de club" et 9 participants ont suivi des modules séparés. Le contenu de la formation se base sur la version de l'outil Internet "Management de club" et comprend les six modules thématiques suivants:

- Le club sportif et son environnement;
- L'organisation d'un club;
- Les sessions, réunions et ateliers;
- Les finances et l'acquisition de moyens;
- Le bénévolat dans le sport;
- Le marketing dans le sport.

Des responsables de modules, formateurs d'adultes spécialisés dans chacune des matières ci-dessus, ont été recrutés par le service.

Swiss Olympic a renouvelé la convention de partenariat avec le service. Cette dernière prendra fin en 2012.

Qualisport

Nous rappelons que Qualisport a été développé au Tessin par SRI Group SA. Grâce au soutien financier de la Banque cantonale neuchâteloise, au parrainage de Swiss Olympic et à la collaboration de notre service, cet instrument on-line permet à chaque société sportive, quelle que soit son importance, d'évaluer son travail au travers de documents didactiques et de combler ensuite les éventuelles lacunes constatées pour en améliorer la gestion.

Nous précisons que Qualisport est accessible gratuitement à toutes les sociétés sportives du canton de Neuchâtel.

@gis

Un des objectifs du service était de réactiver le logiciel @gis (application de gestion des infrastructures sportives) qui a vu le jour en septembre 2006. Pour rappel le but d'@gis est de créer sur internet une base de données géographique permettant de recenser, d'analyser et de gérer les installations sportives sur l'ensemble du canton.

Ce projet, issu de la mise en commun de deux propositions élaborées respectivement par le service cantonal des sports et l'Office des sports de La Chaux-de-Fonds, a été développé en étroite collaboration avec le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois, le Service informatique communal de La Chaux-de-Fonds, le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel, ainsi qu'avec le soutien de l'Office fédéral du sport. A la fin de son mandat, la stagiaire, qui avait été engagée pour aider les communes à répertorier leurs infrastructures, en collaboration avec le SITN qui a dû procéder à diverses adaptations, a inventorié 42 communes sur 53.

Depuis lors, un collaborateur du service est à disposition des communes en cas de besoin.

GELORE

Après avoir simplifié la gestion des week-ends Sport pour Tous grâce au logiciel GELORE, les offres des camps de ski destinées aux écoles neuchâteloises et extérieures sont envoyées par le système GELORE. Les contrats de location relatifs aux réservations ont également été traités par ce programme. La facturation des camps par l'interface directe sur SAP est effective depuis l'année 2008.

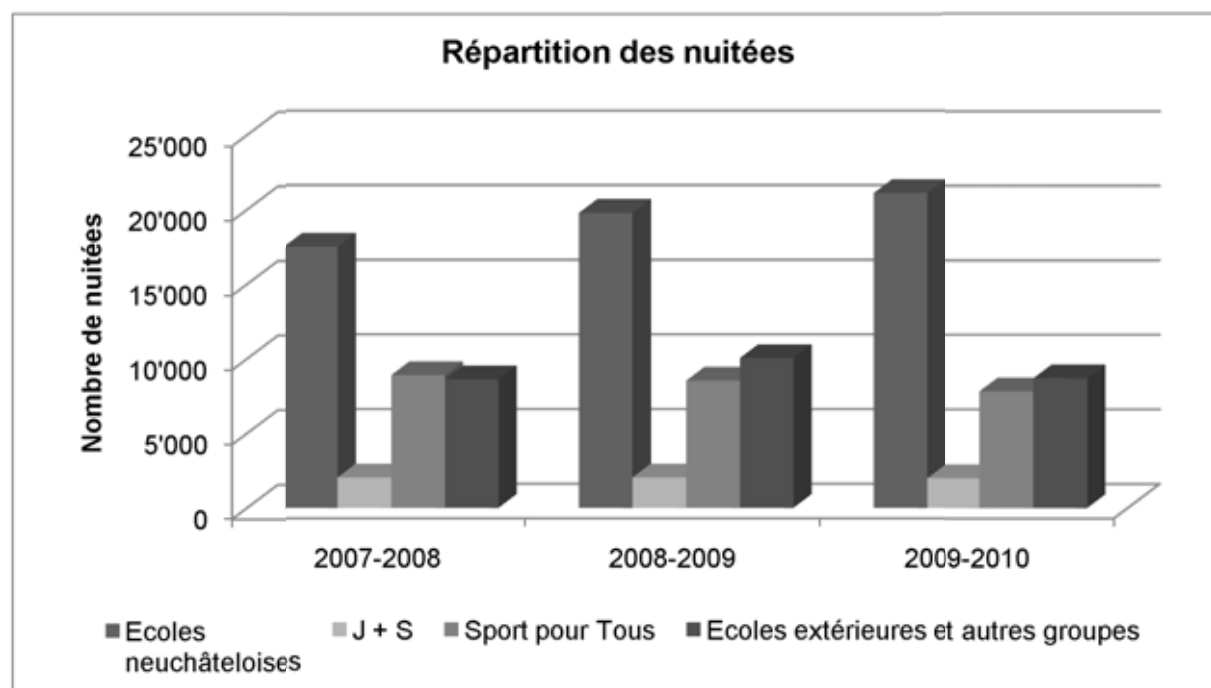
7.2. Camps

Dans la continuité de la gestion de proximité décidée le 23 mai 2008, la saison 2009-2010 a confirmé que l'administration complète des camps de ski par le service cantonal des sports est judicieuse.

Ce mode de faire ainsi qu'une gestion réfléchie des ressources humaines et des dépenses a permis d'équilibrer les comptes, tout en réalisant un bénéfice important. Par ce même processus, le service cantonal des sports a la possibilité d'être plus proche de ses différents partenaires, notamment des fournisseurs et du personnel des camps.

La structure permettant l'accueil de nos hôtes nécessite l'engagement de vingt-et-un collaborateurs répartis entre les 7 chalets situés aux Collons, à Zinal et à Chandolin. Une collaboration étroite avec le service des ressources humaines laisse à ces derniers la gestion administrative des dossiers et permet au service de gérer le processus de sélection des candidats.

Le service des sports a enregistré 39.619 nuitées durant l'hiver 2009-2010 soit une diminution des nuitées de 1.85% par rapport à la saison précédente.



On constate que malgré les restrictions budgétaires annoncées au sein des écoles neuchâteloises, la participation de ces dernières est en hausse, alors que la fréquentation des autres écoles et groupes est en légère diminution.

Les écoles neuchâteloises représentent le 53% des réservations, les autres nuitées étant réparties entre les séjours Sport pour Tous pour 20%, les écoles extérieures au canton et autres groupes tels que les ski-clubs pour 22%, et Jeunesse+Sport (J+S) pour 5%.

En outre, l'offre Sport pour Tous continue de remporter un grand succès grâce notamment aux offres tarifaires avantageuses et à la politique de communication mise en place par le service.

7.3. Jeunesse+Sport (J+S)

Missions

- concevoir et viser à promouvoir un sport adapté aux jeunes;
- permettre aux enfants et aux adolescents de vivre pleinement le sport et participer à la conception des activités sportives;
- contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes sur le plan pédagogique, social et de la santé.

Ambitions

J+S entend:

- renforcer l'attachement des enfants et des adolescents aux pratiques sportives et encourager leur intégration dans une communauté sportive;
- choisir soigneusement les moniteurs et les préparer à leur tâche par une formation précise;
- offrir aux moniteurs une formation continue adaptée à leurs besoins et les accompagner dans l'exercice de leur fonction dirigeante;
- associer les prestataires et les utilisateurs d'activités sportives à la prise de responsabilité.

Canton – Fédération – J+S Macolin

La formation de base et la formation continue sont orchestrées par les fédérations, les services cantonaux J+S ainsi que J+S Macolin. Ces partenaires garantissent que les besoins en matière de formation sont non seulement couverts, mais encore financés.

Rôle des partenaires:

J+S Macolin définit les règles du jeu et les conditions-cadres pour tous les acteurs du réseau J+S. Il veille, à travers son système de gestion de la qualité, au respect des directives et évalue l'effet des mesures prises.

Les **cantons** sont les partenaires les plus proches de J+S Macolin. Ils s'acquittent de diverses tâches sur le plan de la formation des cadres, s'occupent des tâches administratives relatives à la formation des jeunes et garantissent le respect des règles.

Les **fédérations** mettent des spécialistes à disposition pour le développement de la discipline sportive et l'organisation des offres de formation de base et de formation continue J+S.

La Confédération subventionne les offres pour les enfants et les adolescents de 5 à 20 ans ainsi que la formation de base et la formation continue des cadres à raison d'environ 57 millions de francs par année.

J+S Kids 5-10 ans

Depuis 2010, J+S Kids est un programme à part entière. Durant l'année, J+S Neuchâtel a organisé 1 cours d'introduction (de 2 jours) pour clubs auxquels ont participé 17 personnes et 2 cours de perfectionnement auxquels ont participé 47 personnes. Le canton compte 380 moniteurs Kids reconnus. 61 de ces moniteurs ont suivi soit un cours d'introduction, soit un cours de perfectionnement en 2010. 30 experts Kids sont également reconnus dans le canton. 38 clubs et 2 écoles de la région ont annoncé 19 cours Kids en 2010.

Pour conserver leur reconnaissance, les moniteurs et monitrices J+S Kids sont tenus de suivre tous les deux ans un module de formation continue. De même, les experts J+S Kids ont l'obligation de suivre un cours central tous les deux ans.

Sport des adultes

Le nouveau système du sport des adultes est un encouragement à la pratique du sport tout au long de sa vie et est ouvert à tous ceux qui souhaitent en faire partie et en respectent les règles.

"Sport des adultes Suisse" s'est donné pour but de réunir sous un même toit tous les prestataires intéressés et actifs dans le domaine du sport des adultes. Des offres sportives et d'activités physiques de qualité motiveront les adultes à intégrer la pratique du sport dans leur vie quotidienne.

Le modèle de sport des adultes reprend les structures éprouvées de J+S et du sport des aînés.

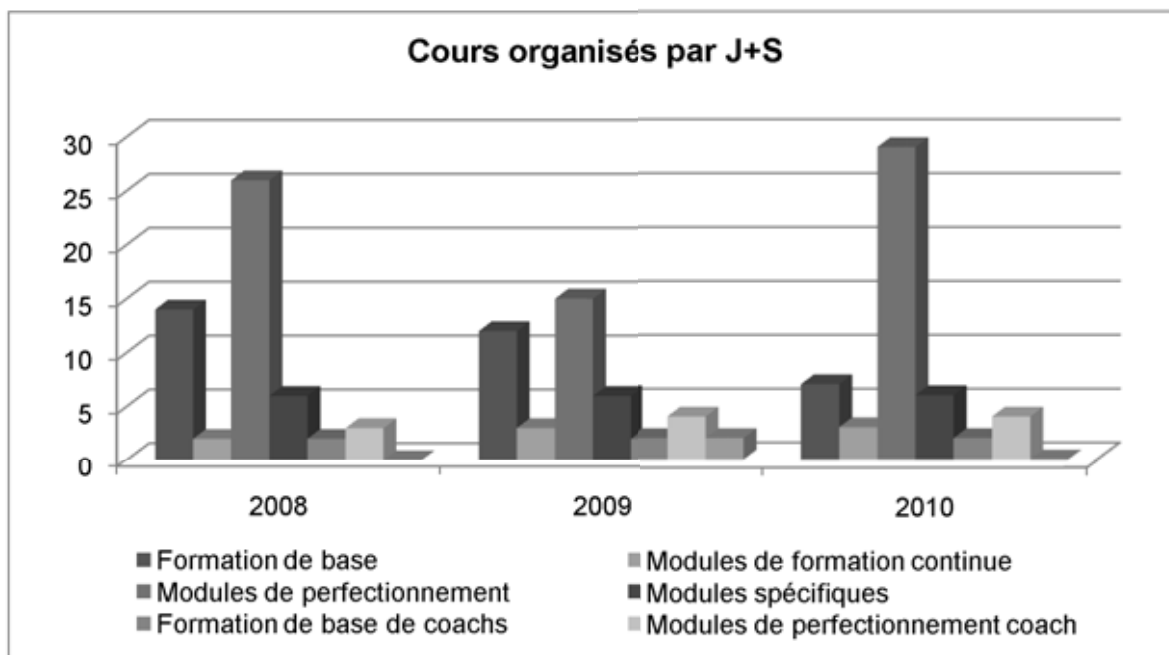
Le canton de Neuchâtel compte 62 moniteurs reconnus et formés sport des adultes.

Une réflexion est en cours au sein de l'espace BEJUNE, avec Pro Senectute et les services de la santé publique des cantons concernés. Elle vise à définir le partenaire responsable de la mise en place du sport des adultes.

Bilan des activités

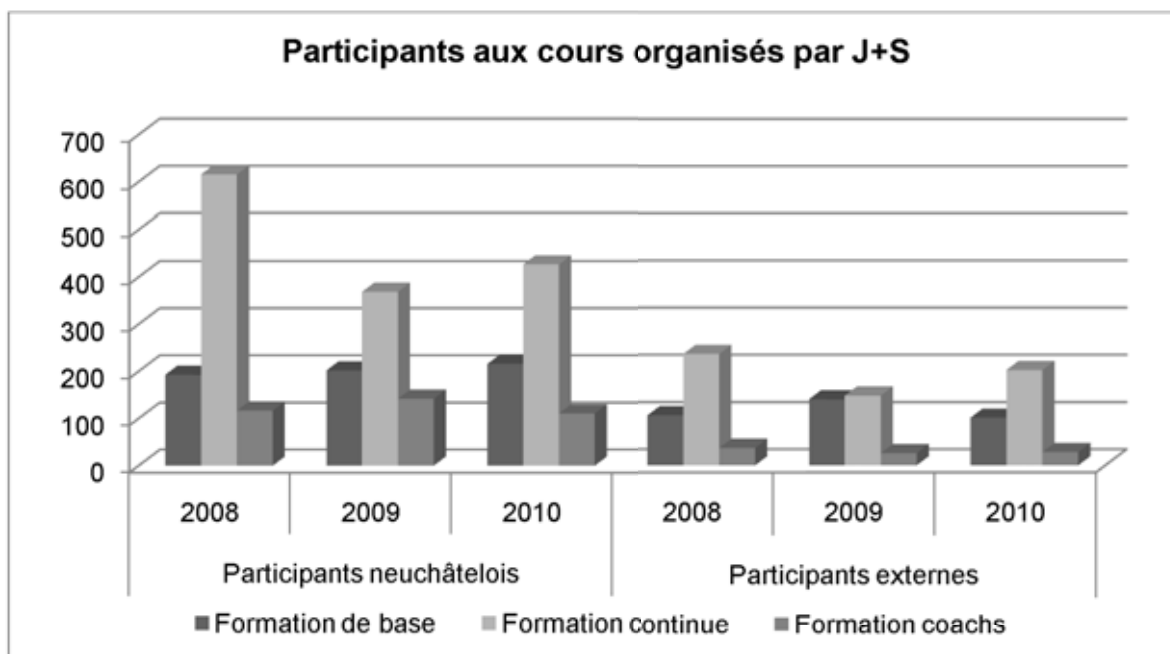
Le canton de Neuchâtel compte à ce jour 2145 moniteurs reconnus dans 60 disciplines sportives différentes. Les clubs sportifs, les associations cantonales, les associations de jeunesse et les écoles bénéficient du soutien de J+S. En 2010, la Confédération a versé plus d'un million cent mille francs pour des activités J+S.

Chaque année, le canton organise des cours de formation, des modules de perfectionnement et des modules de formation continue. Le graphique ci-après illustre le nombre des différents cours organisés par J+S:



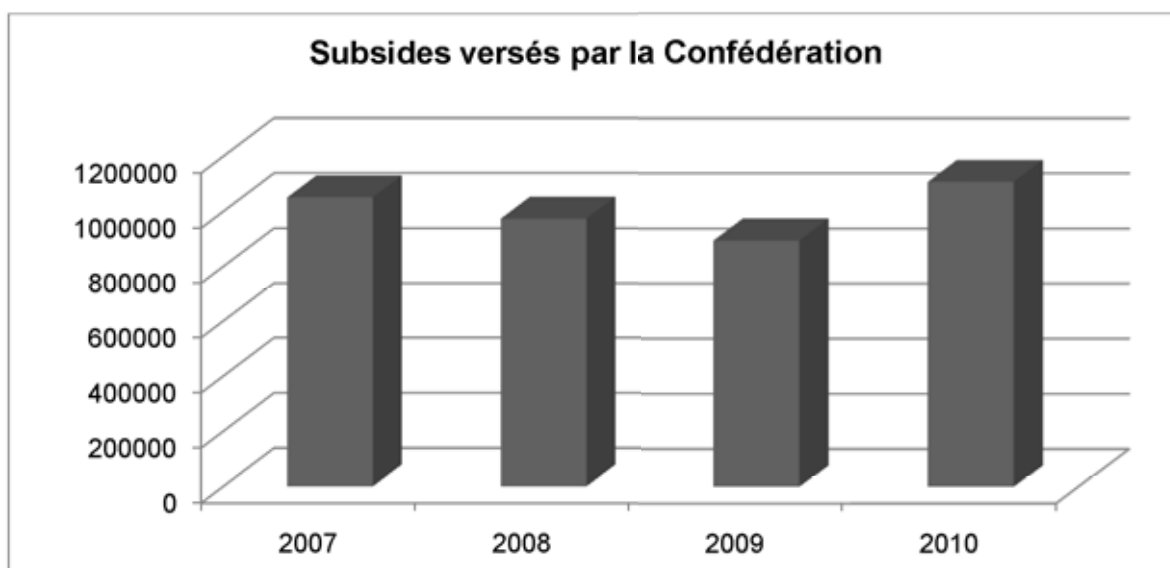
Le nombre de formation de base a diminué en 2010. Par contre celui des modules de perfectionnement a augmenté. Cette tendance est justifiée par la mise en place d'un tournus, pour l'organisation de certaines branches sportives, entre les différents secteurs J+S des cantons BEJUNE.

Le graphe ci-après illustre la participation à nos différents cours:



1085 personnes ont participé aux différents cours proposés en 2010. La fréquentation aux cours de formation continue a augmenté en raison du nombre de cours offerts, ceci selon le tournus mis en place par les secteurs J+S des cantons BEJUNE.

Le graphe ci-après montre l'évolution des subsides versés par la Confédération aux clubs, aux associations et aux écoles du canton de Neuchâtel:



L'augmentation du subside J+S 2010 est due au rattrapage du retard des versements de la part de la Confédération (divers problèmes informatiques) de fin 2009. Les clubs, associations et écoles ont tout de même pu bénéficier d'un soutien d'environ 1'100'000 francs représentant 1798 cours répartis en 370 offres.

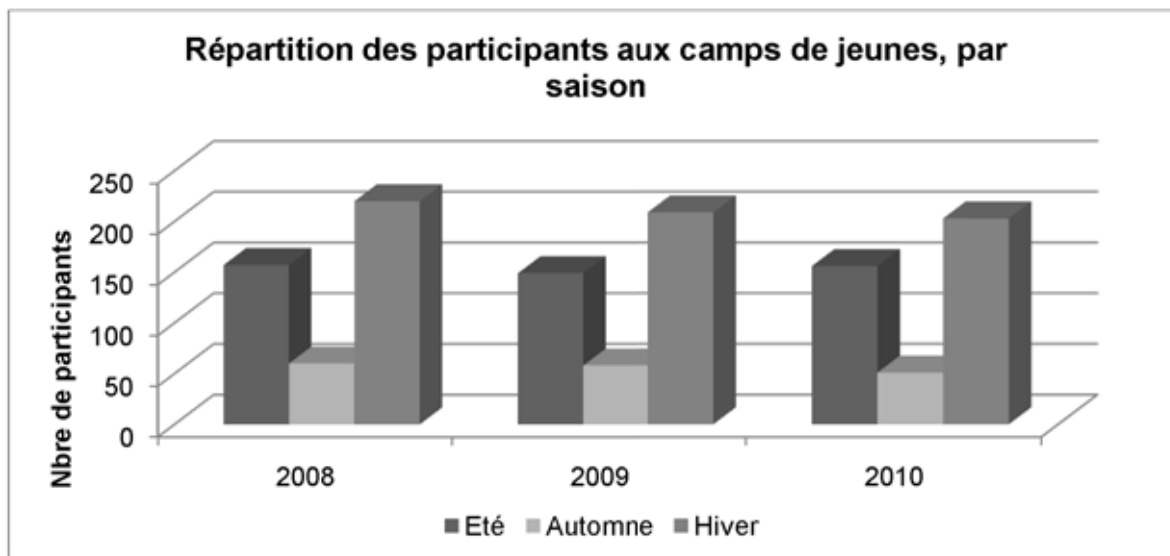
Le tableau ci-après donne un aperçu de la répartition des montants en% par branches sportives:

Disciplines sportives	Nb d'offres J+S	Nb de cours	Total en francs	en%
Football	42	219	306'241.00	27.59%
Gymnastique	42	188	123'566.00	11.13%
Sport scolaire	59	145	109'234.00	9.84%
Tennis	34	626	100'457.00	9.05%
Volleyball	9	49	55'856.00	5.03%
Hockey sur glace	8	24	54'167.00	4.88%
Natation	24	69	50'713.00	4.57%
Judo	19	106	46'542.00	4.19%
Basketball	9	24	34'624.00	3.12%
Sport de camp/Trekking	20	27	31'936.00	2.88%
Patinage	5	42	31'648.00	2.85%
Badminton	9	39	20'125.00	1.81%
Ski	12	17	17'680.00	1.59%
Tennis de table	7	28	17'145.00	1.54%
Athlétisme	5	18	14'132.00	1.27%
Karaté	6	37	12'916.00	1.16%
Rugby	2	9	8'718.00	0.79%
Tchoukball	4	10	7'503.00	0.68%
Polysports	5	10	7'496.00	0.68%
Cyclisme	11	14	7'285.00	0.66%
Handball	2	7	7'249.00	0.65%
Gymnastique aux agrès	3	6	6'906.00	0.62%
Escrime	1	10	6'642.00	0.60%
Unihockey	3	9	6'544.00	0.59%
Voile	4	9	3'653.00	0.33%
Course d'orientation	3	6	3'486.00	0.31%
Hippisme	3	13	2'843.00	0.26%
Sports de montagne	1	3	2'662.00	0.24%
Street-hockey	2	5	2'085.00	0.19%
Rock'n'Roll	3	8	1'583.00	0.14%
Gymnastique rythmique	2	2	1'564.00	0.14%
Alpinisme	1	1	1'403.00	0.13%
Gymnastique et danse	2	2	1'369.00	0.12%
Kids	2	2	1'296.00	0.12%
Tir	2	2	699.00	0.06%
Danse	1	3	681.00	0.06%
Equitation	1	6	595.00	0.05%
Planche à voile	1	1	273.00	0.02%
Canoë	1	2	273.00	0.02%
Total général	370	1798	1'109'790.00	100.00%

On peut remarquer, que le football, la gymnastique, les camps des écoles (sport scolaire) et le tennis se partagent la plus grande part (env. 58%). Il est intéressant de relever que les camps scolaires sont principalement organisés pour les sports de neige et dans une moindre mesure pour des camps polysportifs.

Dans le cadre de J+S, différents camps sont organisés pour les jeunes de notre canton. En 2010, pas moins de 410 jeunes ont participé à 7 camps polysportifs d'été et d'automne et à 3 camps de ski et snowboard d'hiver.

Le graphe ci-dessous donne un aperçu de la répartition des participants par saison:



La fréquentation des camps d'été et d'automne a très légèrement diminué en 2010 par rapport à 2009. Les différences enregistrées ne sont pas significatives.

Service civil

Depuis 2006, le service cantonal des sports est reconnu comme institution du service civil. Des civilistes peuvent être engagés en tant que moniteurs et accompagnants dans le cadre de nos divers camps. Lors de l'année 2010, 9 jeunes ont ainsi pu travailler dans le cadre du service. Tous sont très motivés par le travail lié au sport et aux enfants. Pour les camps d'été et d'automne, il est de plus en plus difficile de trouver des jeunes civilistes au bénéfice d'un brevet J+S reconnu dans l'un des sports pratiqués lors des différents camps.

7.4. Fonds des sports

Le Fonds des sports est mis à disposition pour soutenir les associations, les clubs ou sociétés sportives qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse dans toute sa diversité. Il intervient également pour le subventionnement des installations sportives, du matériel sportif, des soutiens individuels et des manifestations sportives.

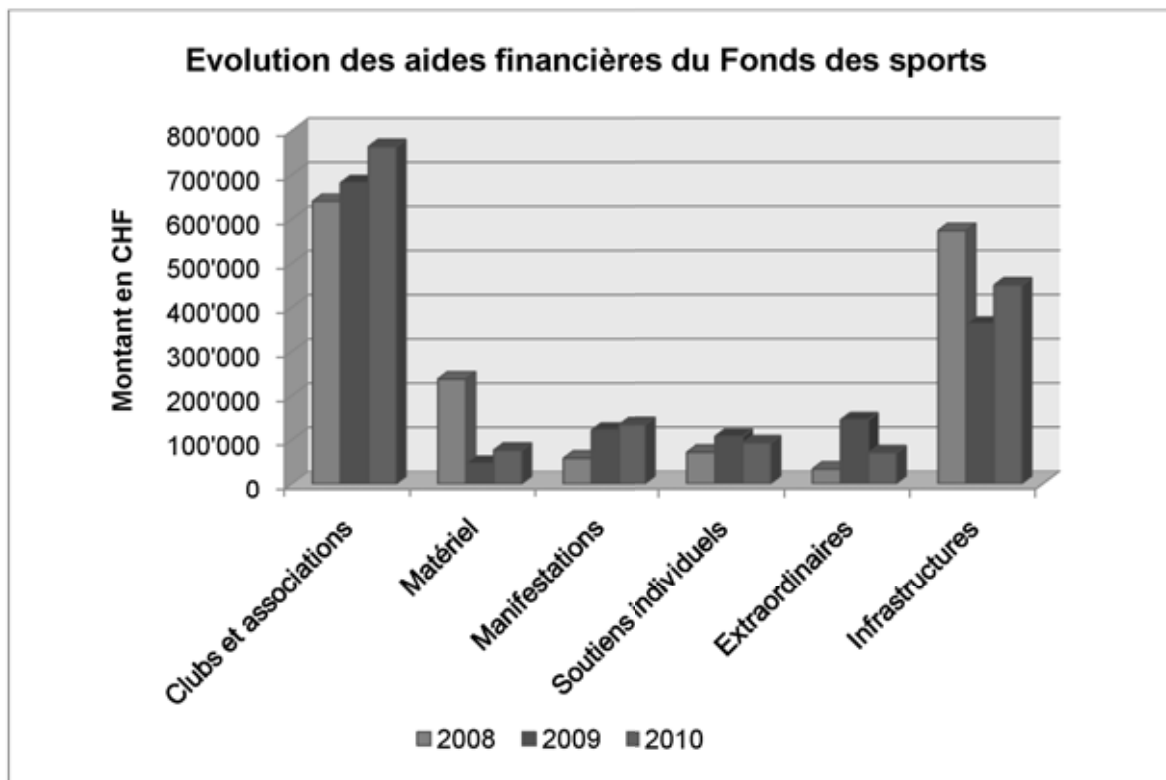
La commission du Fonds des sports s'est réunie quatre fois et le groupe de travail pour l'étude des dossiers de soutiens individuels trois fois.

Afin de pérenniser l'activité des camps sportifs scolaires annoncés J+S pour les jeunes de 10 à 20 ans, la commission du Fonds des sports confirme son soutien à cette dernière jusqu'au 31 décembre 2013.

La part de la Loterie romande pour le canton de Neuchâtel s'élève à 2.077.892 fr. 02. Les revenus sur titres ont rapporté 77.449 fr. 25. Un montant de 1.586.853 francs a été distribué en 2010 aux divers clubs, associations, communes et athlètes. A lui seul, le montant des subsides ordinaires versés s'élève à 763.900 francs.

A la demande du Conseil d'Etat, une réflexion a été menée durant l'année 2010 sur une éventuelle sortie du Fonds du budget et des comptes de l'Etat. Après une année de travaux, en collaboration étroite avec le service juridique, le Conseil d'Etat a finalement renoncé, lors de sa séance du 22 décembre 2010 à sortir le Fonds du budget et des comptes de l'Etat.

Le graphique ci-après illustre l'évolution de l'attribution aux différents groupes-cibles prévus par le règlement:



Infrastructures:

Une somme de 449.867 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Boccia Club Couvet
- Commune de Corcelles-Cormondrèche
- Commune de Fleurier
- Commune de Val-de-Travers
- FC Fleurier
- FC Lignièrès
- FC Marin-Sports
- FC Ticino
- FSG Rochefort
- Groupement scouts Bas-Lac, St-Blaise
- SEP Olympic, La Chaux-de-Fonds
- SIAALN, Colombier
- Société de tir La Montagnarde, Les Hauts-Geneveys
- Tennis Club La Béroche-Bevaix-Boudry
- Ville de La Chaux-de-Fonds

Matériel:

Une somme de 76.551 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Ailes du Val-de-Travers
- Association neuchâteloise de Judo
- Association neuchâteloise de volleyball
- Badminton Club Cressier B2C
- Badminton Club La Chaux-de-Fonds
- Cercle de la Voile, Neuchâtel

- Club de patinage artistique Val-de-Travers
- Club de Tennis de Table La Chaux-de-Fonds
- FC Bôle
- FC La Chaux-de-Fonds
- FC Marin-Sports
- FSG La Béroche
- FSG Corcelles-Cormondèche
- FSG L'Abeille La Chaux-de-Fonds
- FSG Le Locle
- FSG Les Geneveys-sur-Coffrane
- FSG Savagnier
- Giron Jurassien des clubs de ski
- Groupe de vol à voile de Neuchâtel
- Groupe Scout de Marfaux, Boudry
- Gym Dames, Lignièrès
- Gym Peseux
- Gym Serrières
- HC Le Locle
- Jeunesse du CAS Sommartel
- Judo Club La Côte Peseux
- Neuchâtel Ski de Fond
- OJ CAS Sommartel, Le Locle
- Procap Sport La Chaux-de-Fonds
- Service Secours Skieurs La Chaux-de-Fonds
- SIAALN, Colombier
- Ski Club La Chaux-de-Fonds
- Société de gymnastique de La Coudre
- Société de sauvetage du Val-de-Ruz
- Société Nautique de Neuchâtel
- Stade du Littoral, Colombier
- Tchoukball Club La Chaux-de-Fonds
- Zeta Cycling Club, Colombier

Soutiens individuels:

Une somme de 92.500 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Bösiger Nathan
- Brunner Pauline
- Cuenot Gaspard
- Engel Clyde
- Falaschi Bryan
- Francon Mellie
- Guyaz Laetitia
- Huguenin Jérémy
- Jaquet Sabrina
- Matthey Nadège
- Nobs Olivia
- Perrin Conny
- Pointet Virgine
- Purro Pauline
- Rossi Lenora
- Rossier Siméon
- Schumacher Vania
- Siegrist Emilien

- Tripet Gilles
- Truong Lorraine
- Truong Perrine
- Vandé Gaël
- Vogtlin Jérémy

Manifestations:

Une somme de 134.240 francs a été versée à titre d'aide financière pour les manifestations suivantes:

- BCN Tour, course à pied
- Championnat romand individuel des quilleurs sportifs, Neuchâtel
- Championnat suisse de pétanque, Neuchâtel
- Championnat suisse de BMX, La Béroche
- Championnat romand de BMX, La Béroche
- Championnats du monde Masters de course d'orientation
- Championnats romands de ski de fond, Mauborget
- Championnats suisses de patinage artistique Elite et Danse, Neuchâtel
- Championnats suisses juniors de gymnastique artistique masculine, Neuchâtel
- Championnats suisses team, athlétisme, Colombier
- Concours de dressage national et championnat romand d'hippisme, Saint-Blaise
- Concours hippique, Corcelles
- Concours hippique, Les Bayards
- Coupe du Communal, ski de fond, La Sagne
- Coupe suisse, Rock'n'roll acrobatique, Cernier
- Defi International Val-de-Travers, course à pied
- Fête romande des jeunes lutteurs, Cernier
- Franco-Suisse, ski de fond, Les Cernets
- Fyne Nature Marathon, course à pied, Yverdon-Neuchâtel
- Hautlence Neuchâtel Sevens, rugby, Neuchâtel
- Helvetia Nordic Trophy, ski de fond, La Brévine
- Jeux nationaux d'été, polysports, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Bois
- Journée neuchâteloise et championnat romand de gymnastique artistique, Neuchâtel
- La Sibérienne, ski de fond, La Brévine
- Neuchâtel Trophy, patinage synchronisé, Neuchâtel
- Open International d'Échecs, Neuchâtel
- Participation aux camps JUSKILA, La Lenk
- Raiffeisen Trans VTT
- Rivella Kids Cup, athlétisme, La Chaux-de-Fonds
- Swiss Master Serie, badminton, La Chaux-de-Fonds
- Tour de Romandie, cyclisme, Porrentruy-Fleurier
- Trophée du Chasseron, ski, Buttes

Subventions extraordinaires:

Une somme de 69.795 francs a été versée à titre d'aide financière aux bénéficiaires suivants:

- Boxing Club Colombier
- Canal Alpha (parrainage de l'émission "Canal sportif")
- Club nautique de Bevaix
- Procap Sport La Chaux-de-Fonds
- Société neuchâteloise de tir sportif

Subsides ordinaires:

Une somme de 763.900 francs a été versée, à titre de subsides annuels, aux associations, clubs ou sociétés sportives qui en font la demande et qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse selon des critères définis par la commission et répartie comme suit:

Gymnastique (115.000 francs)

- Association cantonale neuchâteloise de gymnastique
- Association cantonale neuchâteloise de gymnastique artistique
- Association neuchâteloise d'athlétisme
- Association neuchâteloise des Lutteurs
- Twirling Club Les Floralies

Football (167.000 francs)

- Association neuchâteloise de Football
- FC Bôle
- FC La Chaux-de-Fonds
- FC Neuchâtel Xamax
- FC Serrières

Sports d'hiver (173.500 francs)

- Association cantonale neuchâteloise de hockey sur glace
- Club de patinage artistique du Val-de-Travers
- Club de patinage artistique Les Ponts-de-Martel
- Club des patineurs La Chaux-de-Fonds
- Club des patineurs Le Locle
- Club des patineurs Neuchâtel
- Colonne Secours Vue-des-Alpes
- Curling Club Neuchâtel
- Giron Jurassien des clubs de ski
- HC Fleurier
- HC La Chaux-de-Fonds
- HC Le Locle
- HC Les Ponts-de-Martel
- HC Neuchâtel Futur
- Neuchâtel Ski de Fond
- Section neuchâteloise du Giron Jurassien des clubs de ski
- Service Secours Skieurs

Sports nautiques (63.700 francs)

- Centre international de plongée Neuchâtel
- Cercle de la Voile Neuchâtel
- Club de natation La Chaux-de-Fonds
- Le Locle natation
- Red Fish, Neuchâtel
- Société de sauvetage du Val-de-Ruz
- Société de sauvetage, section Boudry
- Société nautique de Neuchâtel

Sports de salle (135.000 francs)

- Association cantonale neuchâteloise de basketball amateur
- Association Capoeira Neuchâtel
- Association neuchâteloise de Judo
- Association neuchâteloise de volleyball

- Association neuchâteloise et jurasienne de tennis de table
- Ateni Power Club Le Locle
- Badminton Club La Chaux-de-Fonds
- Badminton Club Neuchâtel
- Badminton Club Peseux
- Badminton Club Rochefort
- Boxing Club Colombier
- Boxing Club La Chaux-de-Fonds
- Club de tennis de table, La Chaux-de-Fonds
- Club haltérophile La Chaux-de-Fonds
- Club haltérophile Neuchâtel
- Handball Club La Chaux-de-Fonds
- Handball Club Neuchâtel
- Kihon Karaté Club La Chaux-de-Fonds
- Procap Sport La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz, Val-de-Travers
- Procap Sport Le Locle
- Procap Sport Neuchâtel
- Shitaikan Karaté Club La Chaux-de-Fonds
- Société d'escrime La Chaux-de-Fonds
- Société d'escrime Neuchâtel
- Tchoukball Club La Chaux-de-Fonds
- Tchoukball Club Les Ponts-de-Martel
- UHC Club Le Rouge et Or Le Locle

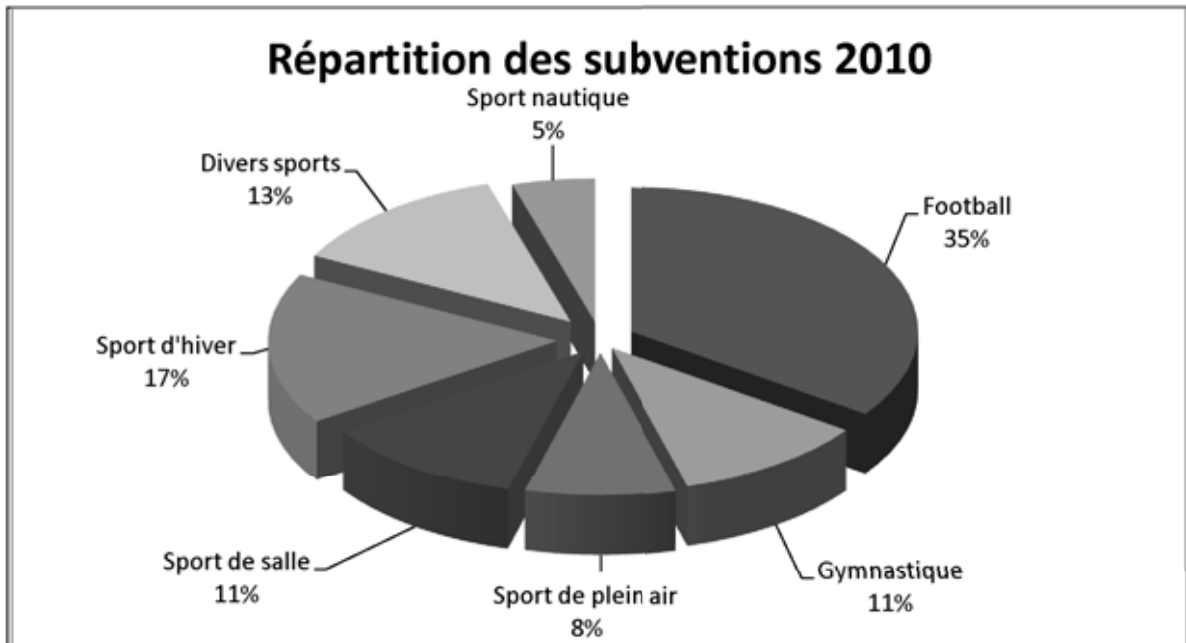
Sports de plein air (41.600 francs)

- Association de scoutisme neuchâtelois
- Association Equestre neuchâteloise
- Association neuchâteloise de Course d'Oriantation
- CAS, Section OJ Sommartel
- Spéléo Club du Val-de-Travers
- Spéléo Club Indépendant La Chaux-de-Fonds
- Street Hockey Club La Chaux-de-Fonds
- Swing Golf Neuchâtel

Divers sports (68.100 francs)

- ANEPS
- Association neuchâteloise des clubs d'échecs
- Bicross Club Les Kamikazes
- BMX Club La Chaux-de-Fonds
- Club de billard Colombier
- Club de Tir à l'arc Les Compagnons de Sherwood, La Chaux-de-Fonds
- Club de Tir à l'arc Neuchâtel
- FRIJUNE
- Groupe de Vol à voile La Chaux-de-Fonds
- Groupe de Vol à voile Neuchâtel
- Neuchâtel VTT
- Rugby Club La Chaux-de-Fonds
- Rugby Club Neuchâtel Sports
- Société cantonale neuchâteloise de tir
- Union cycliste neuchâteloise
- Zeta Cycling Colombier

En résumé, le graphique ci-dessous illustre la répartition des subsides attribués aux différentes disciplines sportives:



On peut remarquer dans ce graphique, que les sports d'hiver et le football reçoivent la plus grande partie des subsides attribués par la commission du Fonds des sports. Ces deux catégories de sports enregistrent le plus grand nombre de participants au niveau des clubs.

8. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

8.1. Législation du personnel

L'effectif du personnel du service s'élève à 2,7 postes, complété par un stagiaire ne figurant pas au tableau des fonctions, à savoir:

- 1 cheffe de service (100%)
- 1 adjoint (50%)
- 2 secrétaires à temps partiel (100%)
- 1 secrétaire-comptable (20%)

8.2. Généralités

Le service a œuvré sur plusieurs projets importants en cours d'année:

- Création d'une Fondation romande du cinéma
- Avenir des bibliothèques
- Médiation culturelle à destination du jeune public
- Mise en œuvre de la Convention UNESCO relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
- Organisation du concours d'intervention artistique dans le cadre de la construction de la Halle Volta à la Chaux-de-Fonds

- Création d'une association intercantonale "Label + théâtre romand" destinée à soutenir la création de projets d'envergure dans le domaine des arts de la scène
- Conservation et mise en valeur du patrimoine de l'Etat en matière d'arts plastiques
- Message de la Confédération sur l'encouragement de la culture 2012-2015

Cité internationale des arts, Paris

En 2010, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier « Le Corbusier »:

- M. Luca Forcucci, musicien, du 1^{er} janvier au 30 juin 2010
- M. Fabrice Huggler, artiste, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010

Appartement-atelier, Berlin

Deux artistes neuchâtelois ont séjourné dans l'appartement-atelier de Berlin, en 2010:

- M. Frédéric Fischer, plasticien, du 1^{er} janvier au 30 juin 2010
- M. Grégoire Dimitri Oguey, chercheur, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010

Appartement-atelier Visarte, Neuchâtel

En 2010, la personne suivante a bénéficié d'un séjour dans l'atelier Visarte:

- M. Abd Al-Nasser Amer (Gaza/Palestine), peintre-vidéaste-photographe, a enfin obtenu un visa pour sortir des territoires occupés. Il a pu résider dans l'atelier de mai à octobre 2010.

En raison des charges importantes liées à l'exploitation de cet atelier, Visarte Neuchâtel n'a pas souhaité le conserver. L'atelier été mis en vente au terme du séjour du dernier artiste.

8.3. Commission – groupe de travail – sous-commission

Commission consultative de la culture

La commission s'est réunie à deux reprises en 2010.

Les membres de la commission ont été tenus informés de l'évolution des principaux dossiers traités par le service des affaires culturelles. Ils se sont également exprimés sur les axes de la politique culturelle ainsi que sur les mesures à prendre dans le cadre des restrictions budgétaires.

Il a notamment été question de la répartition des missions entre le Canton et les communes. Ainsi, la notion de complémentarité ou de subsidiarité entre l'Etat et les communes a donné lieu à des discussions nourries. Au niveau de l'encouragement à la culture et à la création, l'Etat a confirmé sa politique culturelle qui vise à soutenir en priorité les projets de portée régionale, voire nationale. En effet, forts du soutien du Canton, les bénéficiaires peuvent ensuite solliciter des appuis au niveau national. Cette stratégie permet de renforcer l'image du canton à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Le Canton tient aussi à encourager les projets présentant une réelle dimension fédératrice des forces artistiques régionales. Dans cette logique, il appartient plutôt aux collectivités publiques communales d'"arroser" le terreau local pour faire émerger les "jeunes pousses". Ce processus pyramidal correspond pleinement aux volontés exprimées dans la nouvelle loi fédérale sur la culture. Le plan d'intention de politique culturelle, élaboré en 2006 par la Commission consultative de la culture, et validé par le Conseil d'Etat, reste d'actualité et constitue la grille de lecture pour l'examen des projets soumis au département. L'application des principes qui y sont présentés doit cependant tenir compte du regard porté par les communes. Il s'agit de veiller à ce que certains acteurs culturels ne soient pas doublement pénalisés par des restrictions au niveau communal et cantonal. Le dialogue entre les collectivités publiques s'impose donc pour éviter l'effet de "cascade".

Afin de tenir compte des réductions budgétaires imposées au service des affaires culturelles, les membres ont confirmé, qu'en période de disette financière, il était préférable de procéder à des choix plutôt qu'à des coupes linéaires. Ils ont admis qu'il n'était plus réaliste de tout conserver ou préserver. Certains commissaires ont rappelé qu'il était préférable que les choix deviennent plus lisibles afin de mieux positionner la région, notamment vis-à-vis de l'extérieur, plutôt que de l'"étouffer" avec une pléthore de projets se cannibalisant les uns les autres. Ils ont aussi tenu à ne pas donner de faux espoirs, surtout dans le domaine des arts de la scène, à certains artistes qui se rendent compte, après quelques années, qu'un plafond était atteint et que leur avenir professionnel n'était plus dans la région.

Un groupe de travail, placé sous la présidence de la cheffe du service des affaires culturelles, a été mis en place afin de faire des propositions pour dégager des priorités. Ce groupe de travail a été constitué de la manière suivante:

- Janine Perret-Sgualdo
- Roberto Betti
- Christophe Brandt
- Pierre-André Delachaux
- Laurent Geninasca
- Patrice Zurcher

Au terme de ses travaux, le groupe de travail est arrivé à la conclusion que les budgets dévolus à la culture avaient été déjà très érodés au cours des dernières années et qu'il n'était pas possible d'envisager de nouvelles réductions, sans toucher gravement au tissu culturel et artistique de notre région.

Il a également souligné que la fortune du Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques était en forte diminution depuis quelques années, mettant en péril le soutien aux manifestations ponctuelles qui participent à la vitalité de la scène culturelle neuchâteloise.

A ce propos, il a été relevé que les « modestes sommes » distribuées avaient un impact important dans la mesure où la reconnaissance, même symbolique, du canton permettait aux porteurs de projets de solliciter d'autres financements.

Les membres de la commission ont adhéré aux conclusions du rapport et manifesté leur soutien au chef de département pour la défense des futurs budgets attribués à la culture.

Commission des arts plastiques

Les membres de la commission se sont réunis à cinq reprises en séances ordinaires ou hors les murs, dans les galeries d'art neuchâteloises, pour procéder à des acquisitions.

Suite à la visite du dépôt des œuvres d'art, ils ont initié une réflexion sur la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine important en effet, les membres ont été surpris et attristés par les conditions de stockage qui ne permettent pas la conservation de cette collection, ni sa mise en valeur.

Ils ont dès lors souhaité que des mesures soient prises. Dans un premier temps, il s'est agi de protéger les œuvres d'art des UV en apposant un filtre sur les baies vitrées et de protéger le local de la poussière en le cloisonnant de manière plus efficace. Ils ont en outre souhaité que, à moyen et long terme que la collection soit organisée et l'entreposée de manière à ce que les œuvres d'arts soient mieux mises en valeur, mieux protégées et plus accessibles aux "clients", notamment en mettant à disposition, en ligne, avec des illustrations, le catalogue des œuvres d'arts de l'Etat.

Afin de mettre en œuvre une politique active de conservation, le service a établi des contacts avec la chaire d'Histoire de l'art et de muséographie de l'Université de Neuchâtel.

Dans le cadre des travaux de la commission, les membres de la commission ont participé à la sélection des candidats pour les ateliers de Paris.

Après avoir pris connaissance des dossiers déposés au service, la commission a décidé d'admettre l'inscription de plusieurs personnes sur la liste des artistes neuchâtelois.

Sous-commission littéraire neuchâteloise

Les membres de la sous-commission se sont retrouvés à quatre reprises pour traiter des demandes d'aides à l'écriture et à l'édition. Aucune aide à l'écriture n'a été attribuée. En effet, les membres de la sous-commission ont estimé que les demandes ne remplissaient pas les critères pour ce type d'octroi. En ce qui concerne les aides à l'édition, celles-ci ont été attribuées à Julien Dunilac, Jonathan Dumani, Remo Fasani, Lucienne Girardet Serex, Hubert Jeanneret, Bernard Liège, Frédéric Mairy, Grégoire Müller, Gilbert Pingeon, Bernadette Richard, Antoinette Rychner, Samantha, Jonathan Wenger.

Afin de soutenir également les auteurs neuchâtelois publiés par des maisons d'éditions étrangères, les membres de la sous-commission ont fait modifier, par un arrêté du Conseil d'Etat, le règlement du fonds pour l'encouragement des activités culturelles. La nouvelle version n'émet plus de restriction quand à la nationalité de l'éditeur.

Groupe de travail "Patrimoine culturel immatériel"

En adhérant à la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2008, la confédération s'est engagée à élaborer un inventaire national des traditions vivantes ou patrimoine culturel immatériel. Selon le principe du fédéralisme, l'office fédéral de la culture en charge de réaliser cet inventaire, s'est adressé aux cantons pour leur demander d'établir une liste des "objets" ou "traditions" qu'ils souhaitaient voir inscrites à l'inventaire national.

La cheffe du service des affaires culturelles représente les cantons romands dans le groupe de pilotage mis en place par l'office fédéral de la culture. Ce groupe s'est notamment attaché à rédiger le guide pour l'établissement de la liste de traditions vivantes en suisse. Sur le plan cantonal, un groupe de travail ad hoc a également été constitué. Il réunit des représentants d'institutions muésiales ou de milieux culturels concernés, de manière générale, par la conservation du patrimoine.

Commission Archives pour demain

Les membres de la commission se sont réunis à trois reprises durant l'année 2010. Ainsi, cinq productions ont pu être réalisées, à savoir:

- M. Gil Baillod (interrogé par M. Benoit Couchepin)
- M. Jean-Claude Knutti (interrogé par M. Blaise-Alain Krebs)
- M. Pierre Comina (interrogé par M. Jean-Pierre Jelmini)
- MM. Jean-Pierre Gindroz et Jean-Jacques Delémont (interrogés par M. Jean-Pierre Brügger)
- M. Jacques de Montmollin (interrogé par M. Jean-Marc Barrelet)

Comité de gestion du Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Les membres du comité se sont réunis à quatre reprises au cours de l'année 2010. Ils ont examiné les demandes de soutien aux manifestations mettant en valeur la culture cinématographique ainsi que les demandes d'aides à la création audiovisuelle.

Pour la première fois depuis le début de ses activités, le Comité de gestion a vu une de ses décisions être remise en cause sous la forme d'un recours déposé au département. Le recourant a été débouté.

Hormis l'examen des dossiers de demande de soutien, les membres du comité ont abordé les problématiques, récurrentes, qui remettent en question la pérennité de la Loi sur le cinéma. Il s'agit de:

1. La probable abolition, à terme, de la taxe sur les spectacles en Ville de Neuchâtel et
2. La mise en place de la Fondation romande pour le cinéma.

En ce qui concerne le premier point, la question de la probable abolition de la taxe sur les spectacles en Ville de Neuchâtel, maintient les acteurs culturels sous pression. Si cette taxe communale est abolie, ce que demande l'unique exploitant des salles de cinéma de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds (à l'exception de l'ABC), la Ville de Neuchâtel, et vraisemblablement à sa suite la Ville de La Chaux-de-Fonds, n'alimenteront plus le fonds selon les modalités actuelles. Il est évident que, au vu des difficultés financières du Canton, ce dernier ne pourra compenser le retrait des Villes. C'est l'ensemble du dispositif de soutien qui devra donc être revu.

Alors que la situation est délicate pour l'avenir du fonds cantonal, les cantons romands, accompagnés par les Villes de Lausanne et de Genève, militent pour la création d'une Fondation romande du cinéma, destinée à mutualiser les montants affectés à ce domaine afin de soutenir de manière efficace la réalisation et la production audiovisuelle en Suisse romande.

Dans un premier temps, convaincu de la pertinence de la démarche, les membres du comité se sont accordés pour dire qu'il était souhaitable:

- Que le fonds cantonal survive à une abolition de la taxe,
- Que les attributions du comité restent inchangées,
- Que les communes continuent à approvisionner le Fonds pour une part équivalente à celle versée en 2011.

Une fois ces conditions remplies, le Comité de gestion du fonds d'encouragement à la création et à la culture cinématographique pourrait déléguer les moyens à disposition pour la création et la réalisation de films de même que les compétences en matière de sélection des dossiers, à la Fondation qui, organisée professionnellement, aurait pour mission de soutenir les projets les plus à même de mettre en valeur le cinéma romand. Le budget annuel de la Fondation devrait s'élever, à terme, et grâce à un apport substantiel de la Loterie romande, à 10 millions de francs. L'apport des cantons étant calculé sur la base de la clé de répartition élaborée par REGIO Films, lissée sur une période de 5 ans. En résumé, la mise en place de la Fondation romande devrait permettre:

- de professionnaliser tous les acteurs de la branche;
- de suivre l'évolution des jeunes réalisateurs permettant à ces derniers de disposer de moyens plus conséquents que ceux dont ils disposent en région.

Si au niveau opérationnel, cette réorganisation ne pose pas de problèmes particuliers, les moyens mis en commun étant suffisants pour soutenir et la création et les manifestations, des considérations d'ordre politiques mettent en péril cette vision. En effet, les collectivités locales ne sont pas enclines à ce qu'une partie des montants alloués au Fonds ne se dirigent vers la future Fondation romande. S'il est vrai que la naissance de la Fondation romande implique de repenser certains mode de fonctionnement, il serait regrettable, aux yeux de l'Etat que, alors que l'objectif consiste à mieux soutenir le milieu de la création, ce dernier soit pénalisé par des querelles politiques. La réflexion devrait être centrée sur le meilleur soutien à apporter plutôt que sur la "traçabilité" de ce dernier.

Groupe de travail et autres mandats

La cheffe du service des affaires culturelles préside ou participe aux travaux d'une trentaine de commissions, groupes de travail, conseils de Fondation, etc.

8.4. Musique

Un montant de **409.832 francs** a été versé par l'Etat pour encourager, soutenir et développer la culture musicale. Les appuis suivants ont été accordés.

	Fr.
Association cantonale des musiques neuchâteloises, Neuchâtel, subvention pour camp musical 2010	1.000.—
Association pour la Collégiale de Neuchâtel, subvention pour <i>la Schubertiade</i>	500.—
Blaser Samuel Quartet, subside pour la tournée européenne	1.000.—
Buskers festival, Neuchâtel, garantie de déficit	3.132.—

25 ^e Fête cantonale des chanteurs neuchâteloise, subvention	400.—
Cantabile, Neuchâtel, garantie de déficit pour les concerts <i>Requiem</i> de Rheinberger ...	3.000.—
Chitacumbi Florence, Peseux, subvention pour la réalisation d'un CD	2.500.—
Chœur da Camera, Bôle, subvention annuelle	2.000.—
Chorale Fallier, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit	1.000.—
Collège musical, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	25.000.—
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	3.000.—
Concours suisse de musique pour la jeunesse, St-Gall, subvention pour le 35 ^e concours	2.500.—
Corbak Festival, La Chaux-de-Milieu, garantie de déficit pour l'édition 2009	5.000.—
Culture Nomade, Neuchâtel, subvention pour l'édition 2010	3.500.—
Ensemble symphonique de Neuchâtel, subvention annuelle.....	100.000.—
Ensemble vocal de Neuchâtel, garantie de déficit pour le 30 ^e anniversaire	1.000.—
Festi Concept, Neuchâtel, subvention pour l'édition 2010 de Festi'neuch	10.000.—
Festival Choral International de Neuchâtel, subvention et garantie de déficit pour l'édition 2010.....	6.000.—
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon, subvention annuelle.....	3.000.—
Harmonie Nationale des Jeunes, Aarau, subvention pour camp musical.....	800.—
Hors Tribu, Fleurier, garantie de déficit pour l'édition 2010.....	3.000.—
Indago, aide à la création pour la discographie <i>Televator</i>	1.500.—
Jeune Opéra Compagnie, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour <i>Les Aveugles</i> ..	6.000.—
Jeune Opéra Compagnie, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour <i>Didon et Enée</i> .	6.000.—
La Sestina, Neuchâtel, subvention et garantie de déficit pour concerts 2009	2.000.—
L'Avant-scène opéra, Colombier, subvention annuelle.....	15.000.—
Les Amplitudes 2011, La Chaux-de-Fonds, subvention pour festival, (1 ^{er} acompte).....	10.000.—
Lyrice, Cormondèche, aide à la création pour l'opéra <i>Faust</i>	7.500.—
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	50.000.—
Nussbaum Olivier, Le Locle, aide à la création pour <i>Tour du Cadran</i>	1.000.—
Opéra décentralisé, Auvornier, subvention pour le Festival <i>des Jardins musicaux</i>	100.000.—
Orchestre symphonique suisse de jeunes, Zurich, subvention	1.000.—
Otherjazz Festival, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le 10 ^e anniversaire	3.000.—
Pedroli Olivia, Neuchâtel, subvention pour la réalisation du CD <i>The Den</i>	2.500.—
Peguiron Simon, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 5 ^e saison des Découvertes musicales – Le Locle.....	1.000.—
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois, subvention annuelle	1.500.—
Société Chorale, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts	1.500.—
Société chorale La Tarentelle, Savagnier, subvention pour le 25 ^e anniversaire	1.500.—
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	10.000.—
Société de Musique, Neuchâtel, subvention annuelle	10.000.—
Vuille Cédric, Colombier, subvention pour la réalisation d'un CD	1.500.—

8.5. Théâtre et centres culturels

Une somme de **1.100.856 francs** a été versée pour le théâtre et les centres culturels. Ce montant a été réparti de la manière suivante:

	Fr.
ARTOS, Lausanne, subvention annuelle	3.000.—
Agora, La plage des six pompes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	5.000.—
Citrons verts, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Songe d'une Midsummer Noche</i>	2.000.—
Centre culturel La Tarentule, Saint-Aubin, subvention annuelle	12.000.—
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle.....	160.000.—
Centre culturel La Grange, Le Locle, subvention annuelle	12.000.—
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers, subvention annuelle.....	23.946.—
Cirqu'alors, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	2.000.—
Club 44, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	70.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, subvention annuelle.....	50.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>les acteurs de bonne foi</i>	25.000.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, subvention pour la tournée du spectacle <i>Les peintres au charbon</i>	15.000.—
Corodis, Lausanne, subvention annuelle	10.000.—
Espace danse, Neuchâtel, subvention pour Festival de danse <i>Neuchâtel scène ouverte</i>	6.500.—
Groupe de Théâtre Antique, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Terroreste</i>	500.—
Kaktus, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le festival <i>Antilope</i>	5.000.—
La Compagnie du Gaz, La Chaux-de-Fonds, troupe émergente, aide à la création pour le spectacle <i>Trois sœurs moins le quart</i>	10.000.—
Le Collectif Anonyme, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>La liste des dernières choses</i>	7.000.—
La Colombière, Colombier, aide à la création	1.000.—
La Compagnie 12 heures, Fenin, aide à la création pour le spectacle <i>4</i>	2.500.—
Le Pestacle Fatal, Neuchâtel, subvention pour la tournée à Bruxelles du spectacle <i>L'enfant, mode d'emploi</i>	1.300.—
Objets-Fax, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Emotional landscapes</i>	8.000.—
Poésie en arrosoir, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le Festival <i>Poésie en arrosoir</i>	10.000.—
Réseau danse suisse, Berne, subvention pour la Fête de la danse 2010	1.110.—
RR, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>The Telephone / The old maid and the thief</i> ,.....	4.000.—
Théâtre à tous les Etages, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>La Raçon de Renard</i>	10.000.—
Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	60.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, Semaine internationale de la Marionnette en pays neuchâtelois, subvention pour la 14 ^e édition (solde)	15.000.—

Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention annuelle	30.000.—
Théâtre du Concert, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Cabeza de Vaca</i> ..	20.000.—
Théâtre populaire romand (Fondation Arc en scène), La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle	500.000.—
Théâtre-Temps, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Le printemps</i>	10.000.—
Théâtre Tumulte, Neuchâtel, subvention annuelle	8.000.—
Théâtre la Turlutaine, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Evolution! où? qui? quand?</i>	1.000.—

8.6. Arts et lettres

Une somme de **66.500 francs** a été versée en 2010 à titre de subventions. Ce montant est réparti de la façon suivante:

a) Arts

	Fr.
Centre d'Art, Neuchâtel, subvention annuelle	15.000.—
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel, subvention annuelle	5.000.—
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel, subvention pour l'inventaire collection Léon Perrin	1.000.—
Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, Neuchâtel, subvention annuelle.....	10.000.—
Musée des Beaux-Arts, Le Locle, subvention pour la 7 ^e Triennale de l'art imprimé contemporain	5.000.—
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, subvention annuelle.....	25.500.—
Visarte, Neuchâtel, atelier pour artistes, subvention annuelle	<u>4.000.—</u>
TOTAL.....	<u>65.500.—</u>

b) Lettres

	Fr.
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, subvention annuelle	1.000.—

8.7. Lecture et bibliothèques

Une somme de **2.262.999 fr. 80** a été versée en 2010 à titre de subventions à des institutions ou pour l'achat d'ouvrages. Ce montant est réparti de la façon suivante:

	Fr.
Association de la bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle..	7.000.—
Arole, Jeunesse et Médias, Lausanne, subvention annuelle	1.000.—
Bibliomedia, Soleure, subvention annuelle	1.000.—
Bibliothèque communale, Couvet, subvention annuelle	2.500.—
Bibliothèque communale, Fleurier, subvention annuelle	3.000.—
Bibliothèque communale, Fontainemelon, subvention annuelle	4.000.—

Bibliothèque communale, Le Locle, subvention annuelle	35.000.—
Bibliothèque communale, Peseux, subvention annuelle.....	12.000.—
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle pour les activités du DAV	700.000.—
Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds, contribution pour les salaires des bibliothécaires	23'613.80
Bibliothèque des pasteurs, Neuchâtel, subvention annuelle.....	2.000.—
Bibliothèque Pestalozzi, Neuchâtel, subvention 2009-2010	14.000.—
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, subvention annuelle	1.450.000.—
Fondation de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich, subvention annuelle.....	1.500.—
Fondation ch pour la collaboration confédérale.....	1.500.—
Editions Attinger, Hauterive, achat d'ouvrages sur le peintre Edouard Jeanmaire	886.—
Institut suisse de Rome, Zurich, subvention annuelle.....	500.—
Nouvelle Revue Neuchâteloise, Neuchâtel, subvention annuelle	2.000.—
Revue de théologie et de philosophie, Lausanne, subvention annuelle	1.000.—

8.8. Bibliobus neuchâtelois

Population desservie

En 2010, l'Association du Bibliobus neuchâtelois a desservi 36 communes (sans changement par rapport à 2009). La localité de Couvet (commune de Val-de-Travers) a été desservie dès le mois d'octobre 2010.

- 25 communes ont été desservies par le bibliobus. Dans la commune de Val-de-Travers, les localités suivantes sont desservies par le bus Les Bayards, Boveresse, Buttes, Couvet, Môtiers, Noiraigue, Saint-Sulpice, Travers.
- 11 communes ont été desservies par 7 bibliothèques fixes: Bibliothèque intercommunale de La Béroche (qui regroupe les communes de Gorgier, St-Aubin, Fresens, Montalchez et Vaumarcus), Bibliothèque communale de Bevaix, Bibliothèque communale de Boudry, Bibliothèque communale de Colombier, Bibliothèque communale de Cortailod, Bibliothèque communale et scolaire des Deux-Thielles (Le Landeron) et Bibliothèque-Médiathèque de La Tène (à Marin-Epagnier).

Le nombre d'habitants desservis était de 56'821 au 1^{er} janvier 2010 (56'479 au 1^{er} janvier 2009). Il a passé à 59'651 habitants dès le mois d'octobre 2010, avec la desserte de la localité de Couvet.

12'505 lecteurs étaient inscrits au 31.12.2010 (12'512 au 31.12.2009).

1'184 lecteurs n'empruntant plus de livres ont été retirés de nos fichiers et 1'177 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

Prêts

Le Bibliobus neuchâtelois a prêté 290'791 documents en 2010 (290'632 en 2009):

111'445 prêts dans le bus (38,3%) et

179'346 prêts dans les bibliothèques fixes (61,7%), ou

73'492 documents adultes (25,3%) et

217'299 documents enfants (74,7%)

Réservations

21'551 réservations ont été satisfaites en 2010 (20'574 en 2009)

Multimédias

Disques compacts

Au 31 décembre 2010, 5'594 disques compacts étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

1'324 disques compacts ont été prêtés en 2010 (1'741 prêts en 2009).

Cassettes vidéo et DVD vidéo

Au 31 décembre 2010, 8'774 DVD vidéo et 676 cassettes vidéo (au total 9'450 films) étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

9'216 films ont été prêtés en 2010 (10'518 prêts en 2009).

Cédéroms

Au 31 décembre 2010, 909 cédéroms étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

403 cédéroms ont été prêtés en 2010 (507 prêts en 2009).

Fonds

1'964 documents (doublets ou livres usagés) ont été supprimés et retirés de notre catalogue.

Stock de documents disponibles au 31.12.2010:

Au total: 153'286 documents (148'958 au 31.12.2009).

En tenant compte du désherbage (documents éliminés), 6'292 nouveaux documents ont été introduits dans notre catalogue en 2010 (5'784 en 2009).

Le fonds de documents se répartit comme suit:

Par âges:

- Documents adultes: 78'862
- Documents enfants: 74'424

Par genres:

- 128'862 livres (125'947 au 31.12.2009)
- 8'471 numéros de revues (7'772 au 31.12.2009)
- 5'594 disques compacts (5'523 au 31.12.2009)
- 676 cassettes vidéo (834 au 31.12.2009)
- 8'774 DVD vidéo (7'998 au 31.12.2009)
- 909 cédéroms (884 au 31.12.2009)

Comptes

Les comptes 2010 se présentent de la façon suivante:

Charges	Fr. <u>1.045.504.82</u>
Recettes	Fr. <u>1.040.234.30</u>
Excédent de dépenses	Fr. <u>-5.270.52</u>

L'excédent de dépenses de 5'270 fr. 52 a été porté en diminution de la réserve de 108.871 fr. 54 qui figurait au bilan au 31 décembre 2009. Ainsi la réserve au 31 décembre 2010 s'élève à 103.601 fr. 02.

8.9. Université populaire

Une subvention de Fr. 20.000.– a été versée en 2010 à l'Université populaire.

8.10. Institut neuchâtelois

Une subvention de Fr. 3.000.– a été versée en 2010 à l'Institut.

8.11. Académie de Meuron

L'institution a reçu une subvention de Fr. 90'000.– en 2010.

8.12. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques

Le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques permet notamment:

- L'octroi de subventions, de subsides ou de garanties de déficit pour des créations, des actions et des manifestations culturelles ponctuelles ou pour l'organisation de manifestations ayant un caractère unique ou dont l'inscription budgétaire n'a pu être prévue;
- L'acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal, ainsi que d'œuvres créées par des artistes neuchâtelois contemporains;
- Le soutien à la création d'œuvres littéraires et l'aide à l'édition;
- La participation aux frais de formation et de perfectionnement des conservateurs et des responsables des petits musées neuchâtelois, ainsi qu'aux dépenses relatives à la promotion touristique cantonale de ces derniers;
- La participation à des institutions culturelles et artistiques d'importance nationale ou cantonale.

8.13. Arts

Achat d'œuvres d'art

	Fr.
Centre d'art, Neuchâtel, subvention pour les artistes neuchâtelois invités au <i>Summerlab 2010</i>	3.000.—
Craemer Peter, Colombier, huile sur toile, <i>Wand</i>	16.000.—
Evrard André, huile sur toile, <i>Repons IX</i>	6.000.—
Feuz Thierry, laque et acrylique sur toile, technicolor, <i>Stratus Tropos</i>	6.000.—
Gfeller Catherine, Ilfochrome Classic Lambda sous plexi, <i>Les dangereuses</i>	5.000.—
Mathys Marcel, huile sur toile marouflée sur bois, <i>La rivière de nulle part</i>	8.500.—
Moscatelli Ivan, acrylique et pastel sur toile, <i>Un Wavre de paix</i>	980.—
Von Allmen Joël, Neuchâtel, portrait de Monsieur Roland Debély, conseiller d'Etat	<u>5.999.80</u>
TOTAL	<u>48.479.80</u>

Cotisations, subsides et subventions

	Fr.
Aeberli Daniel, Saint-Blaise, achat de 50 exemplaires du livre <i>Aeberli – Quarante ans de peinture</i>	3.750.—
Artists in residence ch, Aarau, subvention annuelle	465.—
Fédération nationale des costumes suisses, Bubikon, subvention pour la nouvelle exposition permanente des costumes suisses au musée de l'habitat rural de Ballenberg	1.664.—
Fonds d'entraide et Caisse d'indemnités journalières pour artistes suisses, Zurich	1.080.—
Groupe 2016, Hauterive, subvention annuelle	750.—
Küenzi Urs, Berlin, d'aide pour la participation de Frédéric Fischer à l'exposition collective <i>a.i.r.3</i>	1.000.—
Môtiers 2011 – <i>Art en plein air</i> , 1 ^{er} acompte	20.000.—
Visarte, Neuchâtel, subvention pour l'organisation d'une exposition collective	<u>2.000.—</u>
TOTAL.....	<u>30.709.00</u>

8.14. Lettres**Subventions payées**

	Fr.
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, contribution extraordinaire pour l'ouvrage <i>Ecrire dans l'Arc jurassien No 2</i>	1.000.—
Campiche Bernard Editeur, Orbe, aide à la publication pour l'ouvrage de Bernard Liège, <i>Théâtre I et Théâtre II</i>	3.000.—
Christ Thierry, Neuchâtel, Prix Bachelin d'histoire.....	2.000.—
Editions Attinger, Hauterive, achat d'ouvrages de Jean-Pierre Jelmini, <i>Neuchâtel 1011-2011</i>	1.500.—
Editions de l'Aire SA, Vevey, aide à la publication pour l'ouvrage de Grégoire Müller, <i>Insoumis</i>	3.000.—
Editions de l'Aire SA, Vevey, aide à la publication pour l'ouvrage de Gilbert Pingeon, <i>Un Homme sous influence</i>	3.000.—
Editions de l'Hèbe, Charmey, aide à la publication pour l'ouvrage d'Antoinette Rychner, <i>Petite collection d'instant-fossiles</i>	2.500.—
Editions l'Age d'Homme, Lausanne, aide à la publication pour l'ouvrage de Claude Frochaux, <i>L'Homme religieux</i>	4.000.—
Editions l'Age d'Homme, Lausanne, aide à la publication pour l'ouvrage de Julien Dunilac, <i>Le présomtif été</i>	2.000.—
Editions l'Age d'Homme, Lausanne, aide à la publication pour l'ouvrage de Bernadette Richard, <i>Ni anges ni bêtes</i>	3.000.—
Editions Mon Village, Sainte-Croix, aide à la publication pour l'ouvrage de Lucienne Girardier Serex, <i>La vallée du temps</i>	3.000.—
Haag Willy, Bôle, achat d'ouvrages, <i>Qui m'a tué</i>	240.—
Galerie UNE, achat d'ouvrages, monographie de Thierry Feuz.....	1.000.—
Imprimerie Gasser, Le Locle, aide à la publication de l'ouvrage <i>Berlin unterwegs, en chemin</i> , de Catherine Meyer.....	1'400.—

MétisPresses, Genève, aide à la publication de l'ouvrage <i>Syllabes nomades</i> , de Jonathan Dumani.....	1.500.—
Nouvelles Editions d'en haut, La Chaux-de-Fonds, aide à la publication de l'ouvrage <i>Le Mur</i> , de Louis-Albert Zbinden	<u>3.000.—</u>
TOTAL.....	<u>38.140.—</u>

8.15. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal

Pas de demande déposée en 2010.	Fr. 0.—
---------------------------------	------------

8.16. Actions et manifestations culturelles diverses

	Fr.
Académie de Cor, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit	2.380.80
Agora, La Plage des Six-Pompes, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit.....	9.722.18
A-Poetik, Le Locle, subvention pour la réalisation du CD <i>Telefax</i>	2.500.—
Association cantonale des musiques neuchâteloises, aide à la création pour une œuvre en l'honneur du conseiller Fédéral Didier Burkhalter	2.500.—
Bêtes à plumes, Neuchâtel, subvention pour projet littéraire <i>Jukebox</i>	1.000.—
Carpe Dièse Trio, Neuchâtel, aide à la création pour les projets <i>Cycles d'automne, d'hiver et de printemps</i>	1.000.—
CIIP, Neuchâtel, subvention 2010 pour la semaine de la langue française en Suisse romande	1.000.—
Collectif Douche Froide, Neuchâtel, subside pour la tournée du spectacle <i>Stop the tempo</i>	8.000.—
Collectif Anonyme, Neuchâtel, aide à la diffusion pour le spectacle <i>La liste des dernières choses</i>	3.000.—
Compagnie projet Icare, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Tango viennois</i>	7.000.—
Da Mata Francisco, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>First try to spell my name</i>	2.000.—
Elkee, Neuchâtel, subside pour la tournée <i>The Beautiful Unknown Swiss Italian</i>	500.—
Espace Val-de-Ruz, Dombresson, aide à la création pour le spectacle <i>La Bonne Ame de Se-Tchouan</i>	1.000.—
Festival International du Film Fantastique (NIFFF), Neuchâtel, subvention	25.000.—
Gabus Olivier, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Malentendu</i>	4.000.—
In Illo Tempore, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Passion russe</i>	1.500.—
Jeune opéra compagnie, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Les Voix</i>	2.000.—
Keepass, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>ClasSick</i>	3.000.—
Ktv–Atp, Bienne, subvention pour la Bourse suisse aux spectacles	1.000.—
Label + théâtre romand, Lausanne, contribution du canton.....	49.000.—
La Décharge, Fontaines, aide à la création pour le spectacle <i>C'est Chaud</i>	1.000.—

La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention.....	10.000.—
L'Avant-scène opéra, Colombier, aide à la création pour le spectacle <i>Parade</i>	15.000.—
Les Ecolades, La Chaux-de-Fonds, subvention (solde)	10.000.—
L'Outil de la ressemblance, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Monsieur Chasse</i>	15.000.—
Mondes Transversaux Cie de danse, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Sirius</i>	5.000.—
Opéra décentralisé, Auvonnier, subvention pour la diffusion des <i>Jardins musicaux 2010</i>	15.000.—
Oppliger Yannick, Le Locle, garantie de déficit pour la tournée du groupe <i>O.H.M.</i> , en Allemagne-Suisse	1.000.—
Prix Farel 2010, Prix du canton de Neuchâtel.....	1.500.—
Roadmovie, Genève, subvention pour la tournée 2010.....	2.000.—
Réseau danse Suisse, Berne, fête de la danse 2010.....	1.000.—
Stramonium Jazz Trio, Neuchâtel, subvention pour la tournée <i>Miniatures live 2010</i>	1.000.—
Tape'nads danse, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>La flamme de l'être</i> ..	3.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Cabaret marionnettique</i>	3.000.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Le Sel</i>	9.000.—
Théâtre Antique de l'Université de Neuchâtel, subvention pour 20 ^e anniversaire.....	1.000.—
Théâtre Frenesi, Corcelles, aide à la création pour le spectacle <i>Salto & Mortale</i>	<u>10.000.—</u>
TOTAL.....	<u>230.602.98</u>

Les comptes du fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques se présentent comme suit pour l'exercice 2010:

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Achat d'œuvres d'art.....	48.479.80	
Subventions pour les arts et les lettres	68.849.—	
Subsides pour l'acquisition de pièces de collection.....	0.—	
Subsides pour actions et manifestations culturelles diverses	230.602.98	
Frais de gérance et divers.....	26.828.75	
Bonification budgétaire.....		130.000.—
Excédent de charges		<u>244.760.53</u>
	<u>374.760.53</u>	<u>374.760.53</u>
Capital au 1 ^{er} janvier 2010		1.378.429.90
Excédent de charges		- <u>244.760.53</u>
Capital au 31 décembre 2010		<u>1.133.669.37</u>

8.17. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique**Manifestations culturelles**

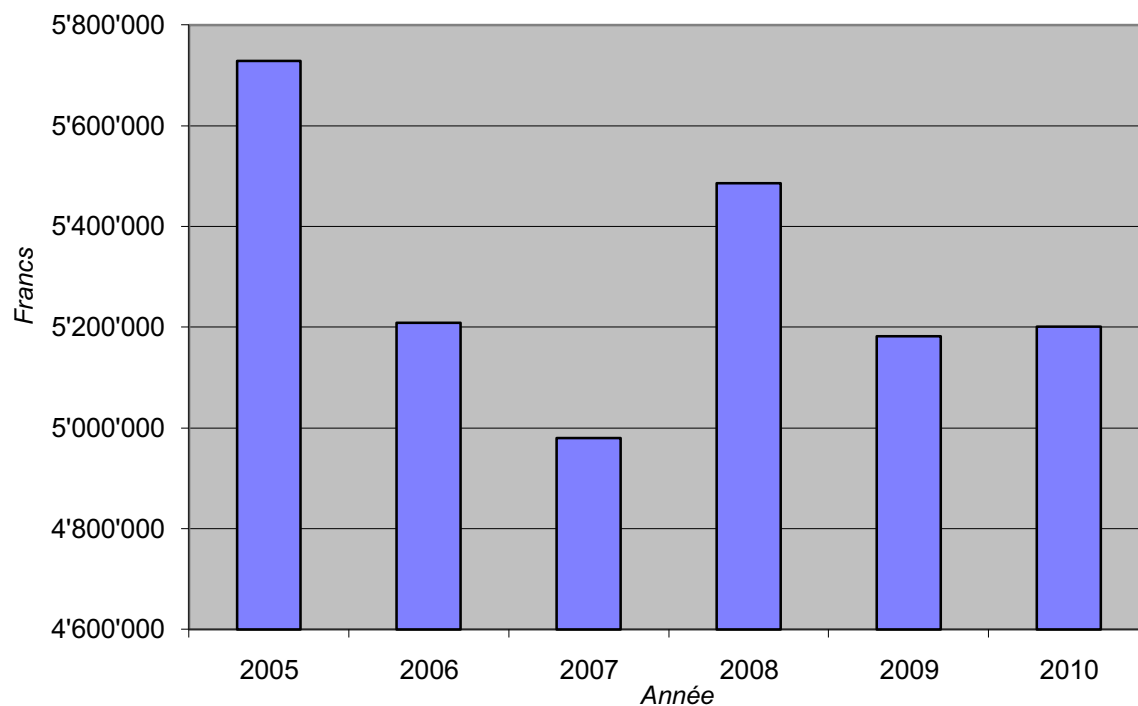
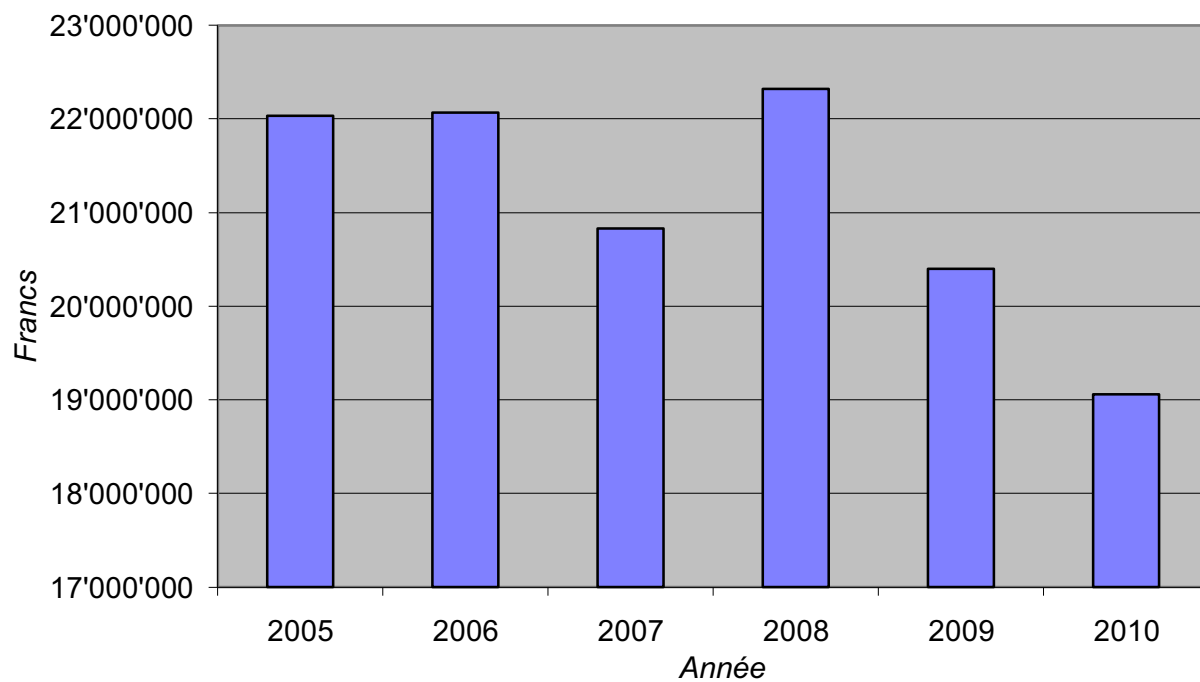
	Fr.
2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 11 ^e édition des Etranges nuits du cinéma.....	10.000.—
Cinepel SA, Neuchâtel, subvention pour la 17 ^e édition de la Fête du Cinéma	25.000.—
La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention annuelle.....	80.000.—
Neuchâtel International Festival du Film Fantastique (NIFFF), subvention 2010	50.000.—
Neuchâtel International Festival du Film Fantastique (NIFFF), inauguration.....	1.944.—
Passion Cinéma, Neuchâtel, subvention annuelle	<u>20.000.—</u>
TOTAL.....	<u>186.944.—</u>

Subsides aux personnes physiques

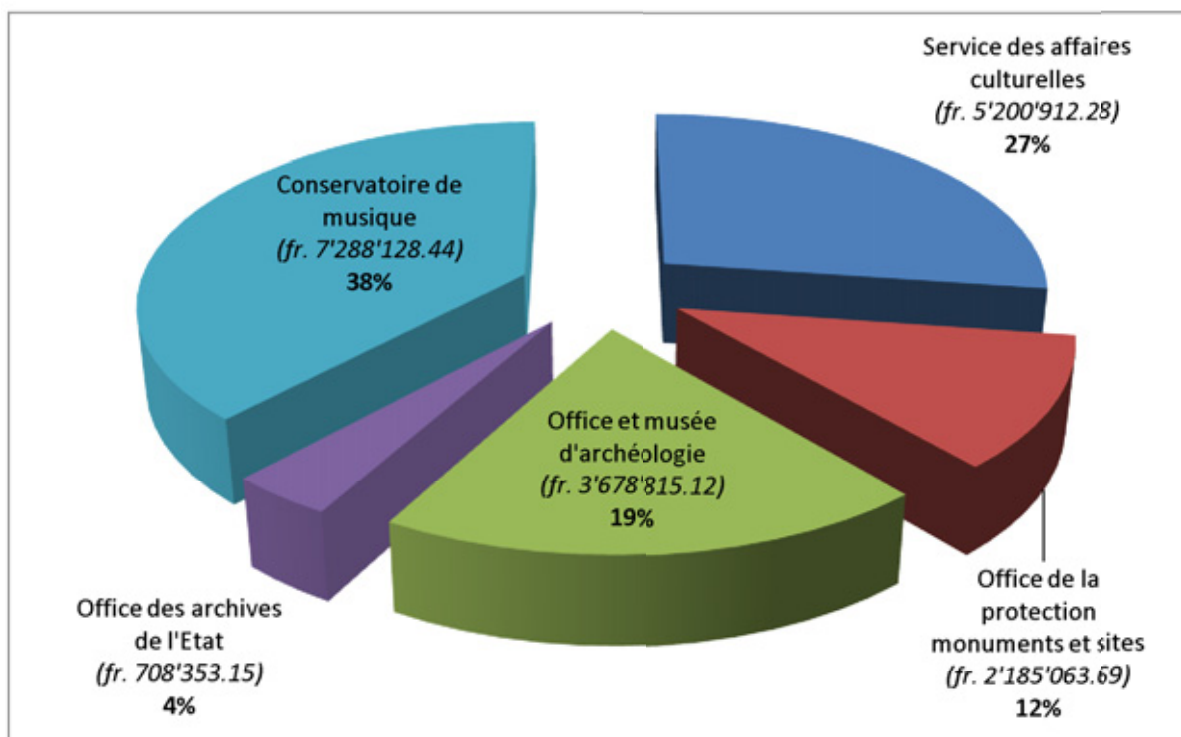
	Fr.
Big sur films sàrl, Neuchâtel, subvention pour le film <i>Beyond the sea</i>	10.000.—
Rec Production SA, Neuchâtel, subvention pour le film de fiction <i>Igor au Japon</i>	5.000.—
Insertfilm AG, Solothurn, subvention pour le documentaire <i>Mein Anker – mon Anker</i>	5.000.—
Locher Locher, subvention pour le film de fiction <i>U-Turn</i>	3.000.—
Mellina Films, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le film <i>Mensonge et Séduction</i>	10.000.—
REGIO Films, contribution du canton.....	7.500.—
TWOSA sàrl, Conches, subvention pour documentaire <i>Je ne mange plus – un portrait d'Agota Kristof</i>	9.500.—
Wullschleger Lilo, Neuchâtel, subvention pour documentaire <i>Bloody Heidi</i>	<u>5.000.—</u>
TOTAL.....	<u>55.000.—</u>

Les comptes du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique se présentent comme suit pour l'exercice 2010:

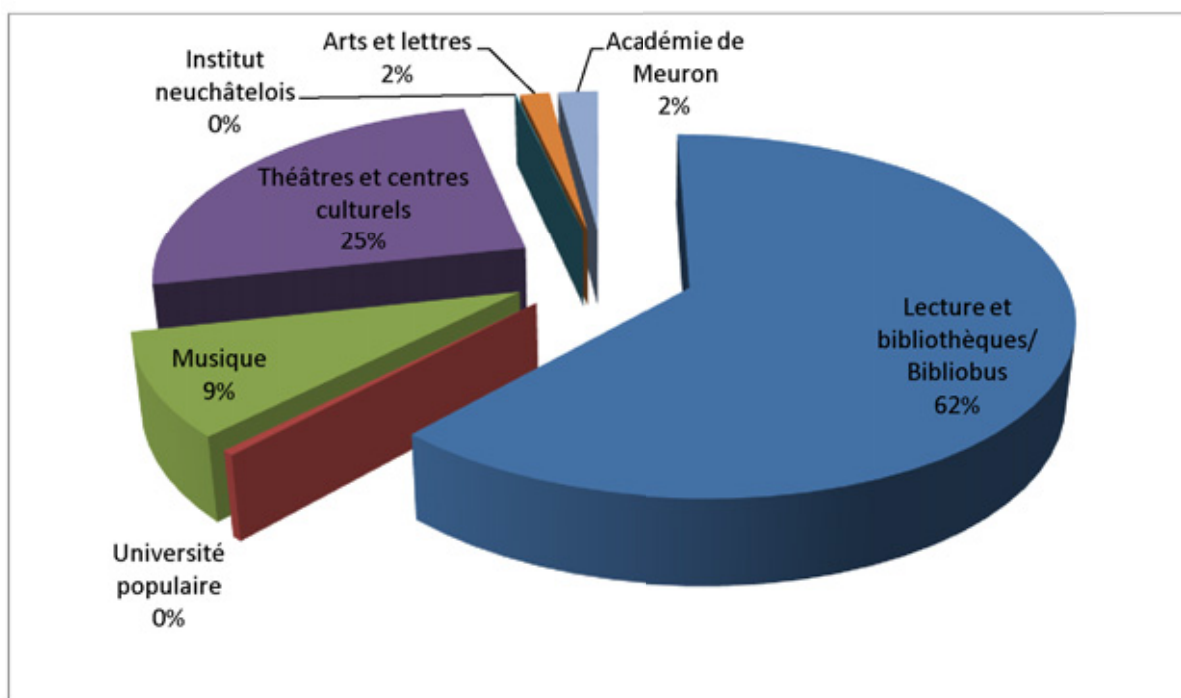
	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Manifestations culturelles	186.944.—	
Subsides aux personnes physiques	55.000.—	
Bonification budgétaire.....		166.000.—
Contribution communes Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds		185.038.30
Montants engagés mais pas payés au 31.12.2010	<u>109.094.30</u>	
	<u>351.038.30</u>	<u>351.038.30</u>
Capital au 1 ^{er} janvier 2010.....	76.302.90	
Montants engagés mais pas payés au 31.12.2010	+109.094.30	
Capital au 31 décembre 2010	<u>185.397.20</u>	

8.18. Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles**8.19. Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS"**

8.20. Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" – année 2010



8.21. Répartition des subventions accordées en 2010



9. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS - CMNE

9.1. Généralités

Le Conservatoire de musique neuchâtelois, dans sa définition actuelle, cantonale, est né le 1^{er} janvier 2007. Il déploie depuis une intense activité, tant sur le plan pédagogique qu'artistique, comme en témoigne le recensement ci-après.

Si cet aspect se révèle extrêmement positif, un bilan paraît toutefois nécessaire après quatre années de fonctionnement - un certain recul étant dès lors possible - afin d'améliorer le fonctionnement actuel et apporter des réponses à des questions encore ouvertes.

9.1.1. Objectifs réalisés

Grâce à un investissement majeur, les objectifs ci-dessous ont pu être réalisés:

- Amélioration de la communication et de l'information.
- Création de commissions pédagogiques et de mandats de délégués.
- Révision du cursus d'études préprofessionnelles.
- Harmonisation des statuts des enseignants.
- Harmonisation/définition des cours de langage musical.
- Harmonisation/définition des examens.
- Développement des relations avec le milieu des fanfares/offres nouvelles de formation.
- Développement des relations avec le service de l'enseignement obligatoire (présence du délégué Emu au CMNE).
- Implication importante de la majorité du corps professoral et des élèves du CMNE dans la vie musicale régionale.
- Développement des relations avec les milieux musicaux, de la danse et du théâtre, collaborations.
 - Ensemble Symphonique Neuchâtel,
 - Ensemble Vocal Neuchâtel,
 - Jardins musicaux 2010,
 - Accueil des éditions régionales du concours suisse de musique pour la jeunesse (2009, 2010),
 - Collaborations JOC.
- Auditions et concerts.

9.1.2. Objectifs en cours

- Réforme des écolages (2011).
- Système d'évaluation formative ajouté à l'évaluation sommative actuelle.
- Développement d'une identité de "maison cantonale".

9.1.3. Objectifs futurs

La réforme des bibliothèques et l'amélioration du statut des professeurs par l'adoption d'un système de quinquennat visant à "lisser" les salaires sur la durée sont à l'ordre du jour.

Les efforts destinés à la réurification de deux "maisons" en une école cantonale, l'ampleur des dossiers à mener à bien en fusionnant deux histoires différentes, en rapprochant des pratiques et des intérêts souvent divers, les problématiques liées à des changements de personnel administratif rendent indispensable une redéfinition des mandats d'administration et de direction du CMN.

9.2. Effectif des élèves

A la rentrée d'août 2010, 2100 élèves étaient inscrits au Conservatoire de musique neuchâtelois (1724 en cours individuels), dont:

- 292 en classe libre
- 195 en cursus fanfare
- 14 en classe préprofessionnelle

9.3. Corps enseignant

Désignation de l'école	Nombre de postes complets	Nombre de postes partiels	Total en valeur de postes complets
Conservatoire de musique neuchâtelois	6	123	60.4279

Le 31 décembre 2009, le Conservatoire de musique neuchâtelois comptait 129 enseignants, dont 80 professeurs nommés, 39 professeurs non-nommés (taux d'occupation inférieure à 30%), 3 chargés de cours et 7 remplaçants.

Retraite

Madame Maya Hammer, professeure de piano.

Départs

Madame Line Gaudard, professeur de harpe,

Monsieur Patrick Lehmann, professeur de trompette,

Monsieur Jean-Bernard Vurlod, professeur de langage musical.

Jubilaires

40 ans d'activité

Monsieur Pierre-Henri Ducommun, professeur de violon.

30 ans d'activité

Monsieur Yves Girardin, professeur de violon,

Monsieur Robert Märki, professeur d'orgue,

Monsieur Christian Mermét, professeur de flûte traversière.

20 ans d'activité

Madame Myriam Andrey, professeure de langage musical,
 Madame Lucyna Mroczkowska, professeure de violon,
 Madame Mirielle Vuilliomenet, professeure de piano,
 Monsieur Gilles Landini, professeur de piano,
 Monsieur Tomas Mercado, professeur de piano et de langage musical,
 Monsieur Darius Mroczkowski, professeur de trompette,
 Monsieur Jean-François Lehmann, professeur de clarinette et de saxophone,
 Monsieur Vincent Pellet, professeur de trompette,
 Monsieur Raphaël Colin, professeur de piano,
 Monsieur Yves Senn, professeur de chant,
 Monsieur Laurent de Ceuninck, professeur de percussions.

9.4. Personnel administratif et de direction

Etat au 31 décembre 2010: 1 directeur à 100%, 4 chargés de mission pour une occupation égale à 170%, 1 administrateur à 60% + resp. site Web 10%, 1 secrétaire comptable à 60%, 1 collaboratrice administrative à 90%, 1 collaboratrice administrative à 75%, 1 secrétaire réceptionniste (NE) à 25%, 1 secrétaire réceptionniste (CDF) à 80%, 1 bibliothécaire à 50% (CHX et NE).

1 délégué à l'éducation musicale (Emu) avec un mandat à hauteur de 70%,
 1 administrateur Emu, 30%.

Congé sabbatique (août-décembre): Madame Catherine Ruchat, remplaçante Madame Françoise Droz.

CMNE DIRECTION		
	La Chaux-de-Fonds	Neuchâtel
Direction	60	40
Chargé de mission		40
Chargé de mission	50	
Chargé de mission	50	
Chargé de mission		30
Taux en%		270

A ces postes s'ajoutent:

CMNE ADMINISTRATION	
Administration CMNE	60
Resp. site internet	10
Délégué à l'Emu (01.10.08)	70
Administration EMU	30

Depuis la rentrée d'août 2010 des mandats de délégués, rétribués en périodes (45') d'enseignement sont attribués à:

- Madame Caroline de Montmollin, déléguée "bois" (2 périodes d'enseignement),
- Madame Véronique Gobet, déléguée piano (1 période d'enseignement),

- Madame Marie-Louise Thommen, déléguée site de Fleurier (1 période d'enseignement),
- Monsieur Vincent Pellet, délégué cuivres et percussions (1 période d'enseignement),
- Monsieur Carlos Baumann, délégué dpt. jazz* (2 périodes d'enseignement/resp. 3 périodes d'août à janvier 2011).

*dès le 1^{er} mars 2010

9.5. Délégué à l'éducation musicale

Le délégué a eu le plaisir de mener à bien un grand nombre de projets musicaux en 2010:

Janvier et février: répétitions publiques pour les écoliers avec l'ESN, TdB à NE au programme symphonie "les Adieux" de J. Haydn, 460 écoliers primaires.

Mars: 1- Concert didactique de l'OSR à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds, "la Danse partout", 1000 participants essentiellement issus des classes primaires et aussi de 6^{ème} qui ont écouté, chanté et dansé avec l'OSR (et jusque dans la rue à la sortie...)

2- Concert de l'ESN au Temple du bas avec "L'apprenti sorcier" de P.Dukas et L'histoire de Babar de F.Poulenc, 800 écoliers primaires.

Avril: atelier "**découverte des instruments**" site de Neuchâtel du CMNE, 1600 écoliers primaires du littoral.

Mai: 11 concerts du conte musical "**Le soldat Rose**" de Louis Chedid, 3200 écoliers sur scène, 3 conteurs (écoliers primaires et secondaire1) et l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel dirigé par M.Rosselet au T du Bas et Salle de musique, répétitions dans les collèges.

Juin: les instruments de "**Pierre et le Loup**": présentation des instruments et jeux sonores improvisés sur la projection du dessin animé de W.Disney, 250 écoliers.

Juin et juillet: arrangements et enregistrements instrumentaux des musiques pour les fêtes et spectacles de fin d'année dans le canton.

Août: stage pour les animateurs et conseiller EMU avec N. Robidas spécialiste de l'improvisation sur le thème "beaucoup de musique avec très peu" à l'école.

Septembre: organisation avec à la HEP d'une conférence et d'une table ronde d'échanges-débats avec M. Delalande; "Education musicale, vers de nouvelles perspectives pour l'école".

Octobre: lancement d'un concours "Rap et Slam" dans les écoles primaires et secondaires du canton, 30 prestations filmées (et encore à filmer).

Novembre: atelier "visites instrumentales" 250 écoliers du Val de Travers visités par des instrumentistes professionnels jazz ou classiques en collaboration avec le CMNE.

Décembre: *Répétitions publiques* avec l'ESN et projet de Danse "**Move**" avec une classe du collège de la Citadelle, 135 écoliers, au TdB.

Pendant l'année: suivi et coaching des 5 animateurs/conseiller EMU dans tout le canton, formation au forum international d'éducation musicale à Lausanne (fév), gestion et mise à jour du site EMU sur RPN, mise en place de la journée de la musique dans les collèges...

9.6. Titres décernés

Certificat d'études non professionnelles

Etudiant	Discipline	Professeur	Mention
Natacha ALLIMANN	Piano	Classe de Marlène Müller	avec distinction
Alice BAEHLER	violon	Classe de Paule Zumbrunnen	très bien
Laetizia BALDELLI	violon	Classe de Samuel Terraz	-
Géraldine BERLANI	violon	Classe de Samuel Terraz	très bien
Raphaël BOURQUIN	cornet	Classe de Vincent Baroni	très bien
Maxime CARIO	piano	Classe de Raphaël Colin	très bien
Sandrine DROIN	flûte traversière	Classe de Mathieu Poncet	Bien
Setsuko JEANNERET	chant	Classe de Rosa-Maria Meister	avec distinction
Leslie LA SALA	violon	Classe de Carole Haering	Bien
Coralie MARILLER	piano	Classe de Mouna Walter	très bien

Rebecca MINGUELY	violon	Classe de Louis Pantillon	très bien
Nicolas MISEREZ	violon	Classe de Denitsa Kazakova	très bien
Deborah MUELLER	piano	Classe de Veneziela Naydenova	Bien
Aurélien REMONNAY	flûte traversière	Classe de Enza Pintaudi	très bien
Romina-Seraina SIMON	violon	Classe de Paule Zumbrunnen	Bien
Oriana VAUCHER	piano	Classe de Laurent Perrenoud	très bien
Christèle WILLENEGGER	saxophone	Classe de Laurent Estoppey	très bien

Certificat supérieur d'études non professionnelles

Giorgio CARDUCCI	chant	Classe de Rosa-Maria Meister	Bien
Marius CROTTET	piano	Classe de Laurent Perrenoud	Bien
Sarah DELLA PORTA	Chant	Classe de Rosa-Maria Meister	très bien
Gilles PRIMAUT	trompette	Classe de Jean-Pierre Bourquin	avec distinction

Certificat d'études préprofessionnelles

Yann ABBET	trompette	Classe de Patrick Lehmann	très bien
Joseph d'AUTRICHE De HL	piano	Classe de Sylviane Deferne	avec distinction
Mike PERROUD	violon	Classe de Denitsa Kazakova	avec distinction
Soma STAEMPFLI	chant	Classe de Jeanne Roth	avec distinction
Anouchka WITTWER	piano	Classe de Veneziela Naydenova	Bien

9.6.1. Résultats de concours**35^e Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse - Epreuves régionales 19- 21 mars 2010***Cat. âge 1999-2002*

Pantillon Léonie, violon	Cl. de Louis Pantillon	2 ^e prix
Pointet Fanny, violon	Cl. de Françoise Scholler	2 ^e prix
Tschopp Lucie, violon	Cl. de Carole Haering	3 ^e prix
Génadinos Ylana, violon	Cl. de Dominique Jeanneret	3 ^e prix

Cat. âge 1996-1998

Fontaine Matthias, clarinette	Cl. d'Yvan Tschopp	1 ^{er} prix
Duo Fontana, musique contemporaine	Cl. de Rosa-Maria Meister	2 ^e prix
Tedde Alma Maria, violoncelle, Casularo Alba, chant		
Hammer Florence, flûte traversière	Cl. de Francine Golay	2 ^e prix
Tschopp Emilie, flûte traversière	Cl. de Marc Borel	3 ^e prix
Cottier Ludivine, harpe celtique	Cl. de Manon Pierrehumbert	3 ^e prix
Sanchez Ophélie, violon	Cl. de Carole Haering	3 ^e prix
Moruzzi Iva, violoncelle	Cl. de Luc Aeschlimann	3 ^e prix

Cat. âge 1993-1995

Siegenthaler Floriane, harpe	Cl. de Manon Pierrehumbert	1 ^{er} prix
Tanner Daniel, violon	Cl. de Louis Pantillon	2 ^e prix
Huguenin Jolan, saxophone	Cl. de Laurent Estoppey	3 ^e prix
Bulgheroni Lorena, flûte traversière	Cl. de Christian Mermet	2 ^e prix

Cat. âge 1990-1992

Choulat Jenny, basson	Cl. d'Olivier Richard	1 ^{er} prix
Zürcher Licia, flûte traversière	Cl. de Christian Mermet	3 ^e prix

5^e concours international de piano de Fribourg 2010 – 1 et 2 mai 2010

Bianchi Margot, classe de Veneziela Naydenova	(degré 2) 2 ^e prix
Shi Hongyi, classe de Veneziela Naydenova	(degré 3) 3 ^e prix

Concours neuchâtelois des Solistes et Ensembles – 6 novembre 2010 à Travers

Les Bois

Catégorie AB: Seniors et Juniors (16 à 20 ans et plus)

Egger Isabelle, flûte traversière	Cl. de Mathieu Poncet	1 ^{er} rang
-----------------------------------	-----------------------	----------------------

Bussy Yanick, piccolo	Cl. de Christian Mermet	2 ^e rang
Dos Santos Soraya, clarinette	Cl. de Jean-François Lehmann	3 ^e rang
Catégorie C: Cadets (12 à 15 ans)		
Schneider Charlotte, flûte traversière	Cl. de Christian Mermet	1 ^{er} rang
Bulgheroni Lorena, flûte traversière	Cl. de Christian Mermet	2 ^e rang
Mermet Ernestine, flûte traversière	Cl. de Christian Mermet	3 ^e rang
Catégorie D: Minimes (jusqu'à 11 ans)		
Hämmerli Julie, flûte traversière	Cl. d'Isabelle Joos	1 ^{er} rang
Perrot Ophélie, clarinette	Cl. d'Yvan Tschopp	2 ^e rang
Colbois Bérangère, flûte traversière	Cl. de Christian Mermet	3 ^e rang
Catégorie CD: Cadets et Minimes (jusqu'à 15 ans)		
Colbois Laurent, trompette	Cl. de Jean-Pierre Bourquin	2 ^e rang
Noirjean Loan, cornet	Cl. de Vincent Baroni	3 ^e rang
Les Ensembles (Bois + Cuivres)		
Catégorie EF: Seniors et Juniors		
Quatuor du Jour, saxophones		1 ^{er} rang
Willenegger Christèle, saxe soprano	Cl. de Florent Haas	
Schucany Régine, saxe alto	Cl. de Laurent Roussel-Galle	
Arnoux Robin, saxe ténor	Cl. de Jean-François Lehmann	
Gurtner Nicolas, saxe baryton		
Les Clartouz' Quatuor de clarinettes		2 ^e rang
Kühner Léa	Cl. de Frank Sigrand	
Vermot Karen	Cl. d'Yvan Tschopp	
Sala Estelle	Cl. d'Yvan Tschopp	
Weissbrodt Benoît	externe CMNE	
Les clarinettes en vacances		3 ^e rang
Currit Etienne	Cl. d'Yvan Tschopp	
Ibar Tristan	Cl. d'Yvan Tschopp	
Les Percussions		
Catégorie BCD: Juniors, Cadets, Minimes		
Hugi Romain, batterie	Cl. d'A. Nussbaum et S. Aegerter	1 ^{er} rang
Roux Ludovic, batterie	Cl. d'A. Nussbaum et S. Aegerter	2 ^e rang
Guenin Axel, batterie	Cl. Cl. d'A. Nussbaum et S. Aegerter	3 ^e rang
Finales		
Catégorie Vents (Bois + Cuivres)		
Egger Isabelle, flûte traversière	Cl. de Mathieu Poncet	1 ^{er} rang
Bulgheroni Lorena, flûte traversière	Cl. de Christian Mermet	3 ^e rang
Schneider Charlotte, flûte traversière	Cl. de Christian Mermet	4 ^e rang

9.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations

Auditions – site de Neuchâtel:

127 auditions ont eu lieu, dont 115 dans les locaux du Conservatoire à Neuchâtel, 4 à la Chapelle de Couvet, 2 à la salle de musique du collège de La Fontenelle à Cernier, 2 dans les locaux du Conservatoire à Fleurier, 1 au Temple de Cornaux, 1 à Derrière-Pertuis, 1 au Domaine de Bel Air, Le Landeron, 1 à l'Aula de la Facultés des lettres, Neuchâtel.

Auditions – site de La Chaux-de-Fonds:

54 auditions ont eu lieu au Conservatoire de la Chaux-de-Fonds, 1 à Cernier, 1 au Petit Paris, 6 au Locle et 1 aux Geneveys-sur-Coffrane.

Examens

Examens de l'école de musique: 712

Répartition:

Examens instrumentaux: 455 (dont 12 préprofessionnels)

Examens de langage musical en session individuelle: 84 (dont 24 préprofessionnels)

Examens de langage musical en session collective: 160

Examens d'harmonie préparatoire: 13

Concerts:

- **Samedis "promotion"**

4 concerts "Jeunes talents de l'École de musique"

16 janvier 2010 Hongyi Shi, piano

6 février 2010 Sylvain El-Khoury, violoncelle, Claire Lopez, piano

13 mars 2010 Charlotte Graber, piano

24 avril 2010 Étudiants des classes de certificats de Paule Zumbrunnen, violon et Pascal Desarzens, violoncelle

- **"Les Infantines..."**

26 et 27 février 2010 Paroles d'oiseau – Conte musical par Claire Heuwekemeijer, histoires et Julie Sicre, harpe et percussion

29 et 30 octobre 2010 Taïga – Spectacle musical par la Compagnie Contacordes, Claire Heuwekemeijer, conteuse, Valérie Bernard, violoniste et Katja Gafner, pianiste

- **Ensemble La "Stravaganza", direction Carole Haering et Louis Pantillon**

30 janvier 2010 Concert dans le cadre du séminaire "Découverte" de l'ESTA, Auditorium 1, Campus Arc 1

5 juin 2010 Concert avec les Croque-Notes (5 à 14 ans), Temple, St-Aubin

4 au 9 octobre Stage à Piégon, F, Drôme provençale

9 octobre 2010 Concert à Grâne, F, Drôme

19 octobre 2010 Animation de la cérémonie du 150^e anniversaire de l'OFS. Temple du Bas, Neuchâtel

7 novembre 2010 Concert dans le cadre de la saison de l'association AACMN. Temple du Bas, Neuchâtel

20 novembre 2010 Participation au Festival Chopin/Schumann/Reinecke de l'Association Opus 111, salle Faller, La Chaux-de-Fonds

4 décembre 2010 Concert de l'Avent par les Croque-Notes et La Stravaganza invités de La Cumparsita. Conservatoire de Berne

18 décembre 2010 Concert "Les Cordes du Conservatoire" par Les Croque-Notes et La Stravaganza, Temple de Peseux

- **Orchestre du CMNE et de l'École secondaire ESRN, direction Steve Muriset**

22 avril 2010 Concert avec la chorale de l'ESRN et celle du Lycée de Sansepolcro (Toscane), dans le cadre du jumelage villes Neuchâtel/Sansepolcro, Temple du Bas, Neuchâtel

10, 11 et 12 juin 2010 Concert "Comédies musicales" avec le chœur de l'ESRN, Théâtre du Passage, Neuchâtel. 2 représentations scolaires et 2 publiques.

20 novembre 2010 Participation au Festival Chopin/Schumann/Reinecke de l'Association Opus 111, salle Faller, La Chaux-de-Fonds

- **Chœur d'enfants de l'École de musique, direction Pascale Bardet**

11, 12 et 13 février 2010 Participation à l'Oratorio "Le Jour étoilé", dir. Steve Muriset, Basilique Notre-Dame, Neuchâtel

16, 18 et 20 avril 2010 Participation à l'opéra "Faust" avec l'Ensemble symphonique, Neuchâtel (ESN) et le Chœur Lyrica. Dir. Nicolas Farine. Théâtre du Passage, Neuchâtel

23 et 24 avril 2010 "Faust" à Düdingen

1^{er} mai 2010 "Faust" à Vevey

19 décembre 2010 Deux concerts "Mélodies classiques & populaires" avec la chorale des Terreaux et l'ensemble instrumental "Les Chambristes", Maison du Concert, Neuchâtel

- **Le Petit Chœur, direction Nicole Jaquet Henry**

20 février 2010 Participation à la création de "Barbatoire" pour petit chœur et percussionnistes de Valentin Faivre. Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds

- **Ensemble à vents, direction Philippe Thommen et Martial Rosselet**

Ensemble en activité jusqu'au 31.7.2010. Remplacé par l'ensemble à vents des Cadets de La Chaux-de-Fonds et du Conservatoire

8 mai 2010 Fête de mai avec les Cadets et le Big Band (BEC). Espacité, La Chaux-de-Fonds

29 mai 2010 2ème partie du concert de la fanfare La Persévérante de La Chaux-de-Fonds. Eglise Notre Dame de la Paix, La Chaux-de-Fonds.

26 juin 2010 Participation au défilé des Promotions, La Chaux-de-Fonds

12 août 2010 Rock Altitude Festival, Le Locle

- **Ensemble à vents des Cadets et du Conservatoire, direction Vincent Pellet**

Ensemble créé en août 2010 pour les élèves de 9 à 13 ans.

Pas d'activités à signaler encore.

- **BEC Big-Band des élèves du conservatoire, direction Philippe Thommen**

8 mai 2010 Fête de mai avec l'ensemble à vents et Les Cadets. Espacité, La Chaux-de-Fonds

29 juin 2010 Après-concert de clôture du CMNE, Halle aux Erchères, La Chaux-de-Fonds

3 octobre 2010 Concert "Vivre La Chaux-de-Fonds", salle de Musique, l'heure bleue

27 octobre 2010 Concert en collaboration avec les écoles de musique du Val de Morteau, salle des Fêtes, Villers-le-Lac

- **Ensemble Première Classe, direction Jean-François Lehmann**

dès novembre 2010 "Chante pas la bouche pleine" collaboration pour divers projets avec la classe de chant de Nicole Jaquet Henry

- **Ensemble Musical pour Jeunes**

Collaboration de l'Ecole secondaire, du Collège musical La Chaux-de-Fonds et du Conservatoire. Fondation créée en août 2009.

7, 8 mai 2010 "Le Musée musical" Création musicale spatiale dans le cadre des Ecolades

16, 17 et 18 mai 2010 "Le Musée musical" Création musicale spatiale. Collaboration entre les élèves des écoles secondaires, du Collège musical, de l'ESTER, du Lycée Blais-Cendrars et du CMNE. Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds

- **Ateliers de Jazz, supervision Carlos Baumann**

16 et 17 juin 2010 Concert au Bar King, Neuchâtel

- **Divers**

5 et 6 février 2010 Accueil du 29^e concours national pour Trio instrumental-Prix Géraldine Whittaker. Campus Arc 1, Neuchâtel

20 février 2010 Concert d'élèves du CMNE en collaboration avec les CMC, du centre de culture ABC et du NEC pour son 15^e anniversaire. Entre autres, création de "Barbatoire" pour petit chœur et percussionnistes de Valentin Faivre. Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds

19 au 21 mars 2010 Epreuves régionales du 35^e Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse. Campus Arc 1, Neuchâtel

26 et 27 mars 2010 Spectacle d'initiation musicale, classe d'Anouchka Kleiner, Nicole Jaquet Henry, conteuse. Salle Faller, La Chaux-de-Fonds

28 mars 2010 Concert des finalistes des épreuves régionales du 35^e Concours

24 avril 2010	Suisse de Musique pour la Jeunesse. Campus Arc 1, Neuchâtel Portes ouvertes du CMNE, sites de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Fleurier
29 avril 2010	Accueil des 3èmes rencontres romandes de recherche en éducation musicale/ASRREM. Campus Arc 1, Neuchâtel
7 - 18 mai 2010	"Le Musée musical" Création musicale spatiale. Collaboration entre les élèves des écoles secondaires, du Collège musical, de l'ESTER, du Lycée Blaise-Cendrars et du CMNE. Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds
19 juin 2010	Concert de clôture. Campus Arc 1, Neuchâtel
20 juin 2010	Concerts de clôture, chapelle des Bayards et Hôtel de Ville, Le Locle
29 juin 2010	Cérémonie de clôture et remise des titres (création de <i>Adventures de V. Adjemian</i>). L'heure bleue, La Chaux-de-Fonds
23 au 28 août 2010	Accueil de l'Académie de cor. Concerts d'été et Masterclasses. Conservatoire, site La Chaux-de-Fonds
28 août 2010	"Les Aveugles", action poétique pour 3 solistes, chœur d'enfants formé d'élèves du CMNE et groupe instrumental. Dir. François Cattin. Festival des Jardins musicaux, Grange aux Concerts, Cernier
10, 11 et 12 sept. 2010	"Les Aveugles", Théâtre Populaire Romand, La Chaux-de-Fonds
3 novembre 2010	Ensemble de trombones dirigé par D. Brunner et M. Rosselet à l'occasion de l'anniversaire de l'entreprise Bieri/Grisoni. Club 44, La Chaux-de-Fonds
7 et 13 novembre 2010	"La Flûte en chantier"- Opéra pour une classe de flûtes, collaboration CMNE et Conservatoire de musique de la Broye. Classes de Caroline de Montmollin et Silvia Baroni Fadda. Campus Arc 1, Neuchâtel et Théâtre d'Avenches
13, 20 et 27 nov. 2010	Participation de jeunes musiciens et professeurs du CMNE dans le cadre du Festival Chopin-Schumann-Reinecke de l'Association Opus 111.

9.8. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue

24 avril 2010	Sylvestre Planchais, guitare
24 octobre 2010	Guy Touvron, trompette
17 novembre 2010	Patrick Genet, violon. Campus Arc 1, Neuchâtel

Ateliers / Stages

23.1./20.2./20.3.2010	"Passeport pour la liturgie ou orgue pratique" par Anne Méry
dès le 30 janvier 2010	Histoire de la musique "Une vie de Schumann" par Gilles Landini
dès le 15 février 2010	"Chanson française" par Joëlle Gerber
dès le 19 février 2010	"FA-MI" par Nicole Jaquet Henry
22 au 24 mai 2010	Stage de musique de groupe au piano par Véronique Gobet avec concert en fin de stage. Campus Arc 1, Neuchâtel
29 mai 2010	Chansons et rondes "Autour de Pierre et le Loup" par Anouchka Kleiner
12 et 13 juin 2010	Stage de cor des alpes par le quatuor Dacor et concert par les stagiaires, salle Fallier La Chaux-de-Fonds
dès le 11 septembre 2010	Histoire de la musique "Verdi et l'inspiration shakespearienne" par Gilles Landini
dès le 18 octobre 2010	"Chanson française" par Joëlle Gerber
dès le 19 octobre 2010	Atelier vocal pour choristes par Miriam Aellig
dès le 20 novembre 2010	Musique d'ensembles pour flûtes à bec par Pascal Dober
dès le 23 octobre 2010	Atelier "Drawdio" animé par Lucas Gonseth en collaboration avec l'association <i>tskz</i> . Conservatoire, La Chaux-de-Fonds. Concert de fin de stage, le 20 novembre, au Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds
dès le 6 novembre 2010	Atelier de direction pour chefs de fanfares, animé par Nicolas Farine, Claude Favez et Valentin Faivre. Collaboration ACMN/CMNE

Formation continue

20 février 2010	Initiation au logiciel d'écriture musicale Sibelius, par Daniel Zimmermann Campus Arc 1, Neuchâtel
27 mars 2010	Stage Feldenkrais "La main" par Alexandra Strobel. Campus Arc 1, Neuchâtel
1 ^{er} mai 2010	Stage "Corps, voix, chant polyphonique" par Kristine Delhaye, Conservatoire la Chaux-de-Fonds
17 et 18 août 2010	Formation 1 "Renouveler sa boîte à outils pédagogiques" par Noémie L. Robidas, Campus Arc 1, Neuchâtel
20 et 21 août 2010	Formation 2 "Renouveler sa boîte à outils pédagogiques" par Noémie L. Robidas, EMJB St-Imier
23 octobre 2010	Conférence "Dyslexie et apprentissage de la musique" par Isabelle Arpel, Brigitte Oguey, Aline Bruillard et Natalie Lehmann, orthophonistes ARLD (association romande des logopédistes diplômés), salle Faller La Chaux-de-Fonds

Divers

Laurent Perrenoud, professeur de piano et de langage musical, lauréat du prix de composition des Editions DIFEM-CMNE 2009/2010

"Découverte 2010 des instruments de musique" organisée pour les degrés 1 à 3 des écoles primaires des districts de Boudry et Neuchâtel par le délégué à l'Education Musicale dans les écoles, Luc Aeschlimann. 19 au 30 avril 2010, Campus Arc 1, Neuchâtel.

9.9. Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois, site de Neuchâtel

Le départ de Stéphanie Peçon pour l'entité HEG a engendré une réduction de l'horaire de la bibliothèque. En effet, du mois de février à avril 2010, la bibliothèque a fonctionné avec un horaire à 30%.

Gilda Adler a été engagée en tant que bibliothécaire HEM le 3 mai 2010. Dès le mois de mai, la bibliothèque a bénéficié d'une ouverture à 80% le premier mois et à 75% les mois suivants.

Statistiques des prêts par support

	Partitions	Imprimés	CD/DVD	Reuves	Total
janv.10	164	24	16	1	205
févr.10	77	19	12	0	108
mars.10	53	19	30	0	102
avr.10	81	9	12	1	103
mai.10	54	16	4	0	74
juin.10	100	16	13	0	129
juil.10	4	10	1	0	15
août.10	28	4	4	6	42
sept.10	104	28	10	3	145
oct.10	132	24	9	0	165
nov.10	117	22	21	0	160
déc.10	96	15	20	3	134
TOTAL	1010	206	152	14	1382

Statistiques de fréquentation

	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
janv.10	35	91	5	131
févr.10	20	25	5	50
mars.10	31	55	3	89
avr.10	9	28	2	39
mai.10	12	40	0	52
juin.10	28	58	0	86
juil.10	0	2	0	2
août.10	8	15	0	23
sept.10	20	38	4	62
oct.10	25	88	3	116
nov.10	60	116	4	180
déc.10	28	84	3	115
TOTAL	276	640	29	945

9.10. Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois, site de La Chaux-de-Fonds

Fréquentation stable malgré une ouverture de la bibliothèque à 25% en janvier et les mois de juin à décembre 2010. La bibliothèque a été ouverte à 20% du mois de février au mois de mai 2010 y compris.

Statistiques des prêts par support

	Partitions	Imprimés	CD/DVD	Revue	Total
janv.10	22	10	0	1	33
févr.10	25	6	1	1	33
mars.10	34	7	0	1	42
avr.10	23	4	0	0	27
mai.10	35	1	0	1	37
juin.10	9	4	0	0	13
juil.10	1	5	0	1	7
août.10	21	2	1	1	25
sept.10	49	3	1	0	53
oct.10	12	1	0	0	13
nov.10	77	8	0	5	90
déc.10	29	0	0	0	29
TOTAL	337	51	0	11	402

Statistiques de fréquentation

	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
janv.10	10	15	4	29
févr.10	9	10	6	25
mars.10	14	9	7	30
avr.10	6	5	3	14
mai.10	6	7	1	14
juin.10	8	4	1	13
juil.10	2	2		
août.10	3	0		
sept.10	13	6		
oct.10	6	1		
nov.10	12	1		
déc.10	6	3		
TOTAL	95	63		

10. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS – FORMATION PROFESSIONNELLE CANTONALE

10.1. Généralités

L'année 2010 aura vu le Conservatoire de musique neuchâtelois mener à terme la formation professionnelle cantonale au sens de la disposition transitoire prévue à l'article 16 de la loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois du 27 juin 2006. Les trois derniers étudiants en lice ont en effet mis un terme à leurs études et reçu leurs titres le 26 juin. La commission de l'enseignement professionnel a tenu sa dernière séance le 29 septembre en présence de M. Philippe Gnaegi, chef du département. Sur le plan académique l'année s'est déroulée de manière identique aux années 2008 (dernier trimestre) et 2009 dans le cadre des enseignements et des activités du site de Neuchâtel de la haute école de musique de Genève.

10.2. Etudiants

A la rentrée de septembre 2009, l'effectif total pour l'année 2009-2010 est de 3 étudiants, répartis comme suit:

- Bachelor 1
- Diplôme d'enseignement des b. théoriques 1
- Diplôme de concert 1

10.3. Corps enseignant

Au terme de l'année académique 2009-2010, il a été procédé à la suppression des postes des sept professeurs restant engagés pour la formation professionnelle cantonale: Madame Rosa-Maria

Meister, Messieurs Claude Favez, Darius Mizera, Luc Aeschlimann, Nicolas Farine et Mathieu Poncet.

10.4. Titres décernés

2 Bachelors of Arts en musique (1 piano, 1 chant)

1 Diplôme d'enseignement des branches théoriques

1 Diplôme de concert (contrebasse)

Pour l'ensemble des autres rubriques se référer au chapitre du service des formations post-obligatoires, partie Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel.

11. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES

11.1. Généralités

Commission cantonale des biens culturels

La commission cantonale des biens culturels n'a siégé qu'une fois en 2010.

Personnel

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 1 collaboratrice administrative 60%

L'office a accueilli trois stagiaires dans le cadre d'une maturité professionnelle commerciale, d'une formation post-grade dans le domaine de la conservation du patrimoine de l'Université de Genève et du cursus de la formation de conservateur à l'Institut national du patrimoine à Paris, ainsi qu'une stagiaire conservatrice-restauratrice.

11.2. Connaissance

Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été le patrimoine rural de l'ensemble du canton, les villes médiévales, les quartiers du 19^e siècle, la collégiale de Neuchâtel et son cloître, l'aile romane et la chapelle du château de Neuchâtel, l'immeuble Collégiale 10 et l'hôtel DuPeyrou à Neuchâtel, les temples de Bôle, de Corcelles et des Planchettes, l'immeuble Bâla 1-3 à Auvernier, l'hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin, les prieurés de Môtiers et de Bevaix, l'abbaye de Fontaine-André, la villa et le château de Colombier (avec la préparation d'une salle dédiée à la présentation de l'histoire du site) et le château de Rochefort. Les collections archéologiques de l'office ont en outre été inventoriées et partiellement restaurées en vue de leur présentation dans le dépôt visible du Laténium.

Les collaborateurs de l'office ont été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves des écoles secondaires et d'étudiants préparant des mémoires.

11.3. Protection

Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

Neuchâtel: Pommier 7 (extension de classement), Musée d'ethnographie, Saint-Nicolas 4, Usines 20-22 à Serrières, **Le Locle:** ancienne poste, Marie-Anne-Calame 5, **La Chaux-de-Fonds:** Salle de musique, Léopold-Robert 27, **Le Cerneux-Péquignot:** chapelle de Bétod.

Le Conseil d'Etat a aussi adopté des arrêtés de mise à l'inventaire pour **Le Locle:** Vy-au-Loup 1, **Chézard-Saint-Martin:** Aux Montagnes Devant, en application des directives de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir pouvant être reconnues dignes de protection.

Permis de construire et plans d'aménagement

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

L'évolution du nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2007	2008	2009	2010
232	260	316	333

11.4. Conservation

Chantiers

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Plusieurs restaurations ont été terminées cette année; elles ont concerné en particulier la Fondation Borel, Bâla 1-3, à Auvonnier, le Moulin de Bevaix, les immeubles Place d'Armes 3, Eplatures-Grise 16 et Jacob-Brandt 61 à La Chaux-de-Fonds, l'église de La Sagne, le pavillon de vigne au lieu-dit "Les Bugnons" à Colombier, les immeubles Pommier 7, Observatoire 36 et Usines 20-22 à Neuchâtel, la maison paysanne Crêt 76 à La Sagne, la maison Cité-Martini 1 à Marin, les puits d'Auvonnier et de Peseux, le crucifix gothique de l'église catholique de Cressier.

Les restaurations de la Collégiale de Neuchâtel, de la maison Vallier à Cressier, de l'ancienne poste du Locle, de La Borcarderie à Valangin, de l'ancienne abbaye de Fontaine-André constituent les principaux chantiers qui se poursuivront en 2011.

Parmi les projets de restauration de grande ampleur annoncés pour ces prochaines années, signalons la salle de Musique et le Musée d'histoire de la Chaux-de-Fonds, l'hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin, la chapelle de Bétod au Cerneux-Péquignot, le Musée d'ethnographie et la deuxième étape de la Collégiale à Neuchâtel et les décors peints de Charles L'Eplattenier au château de Colombier.

Signalons également que la Loge maçonnique de La Chaux-de-Fonds a reçu le 16 décembre 2010 un prix pour la qualité de sa récente restauration de la part de la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments historiques.

Subventions cantonales et fédérales

En 2010, 13 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 375.018 francs, et 21 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 724.132 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2010 se sont élevées à 699.994 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 1.008.743 francs.

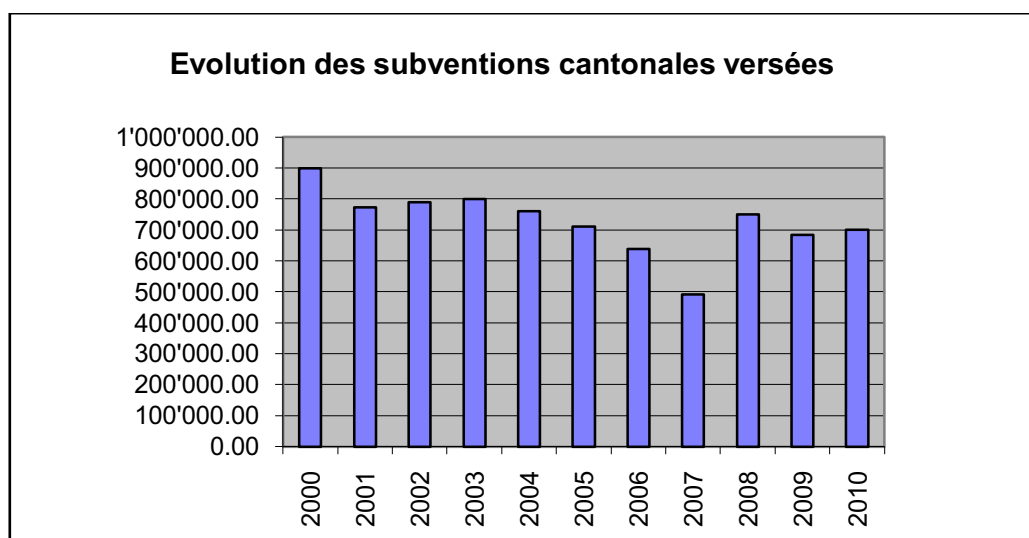
Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier les engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires. Le montant des subventions cantonales sur le budget ordinaire à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2010 à 869.491 francs.

La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2010 est la suivante:

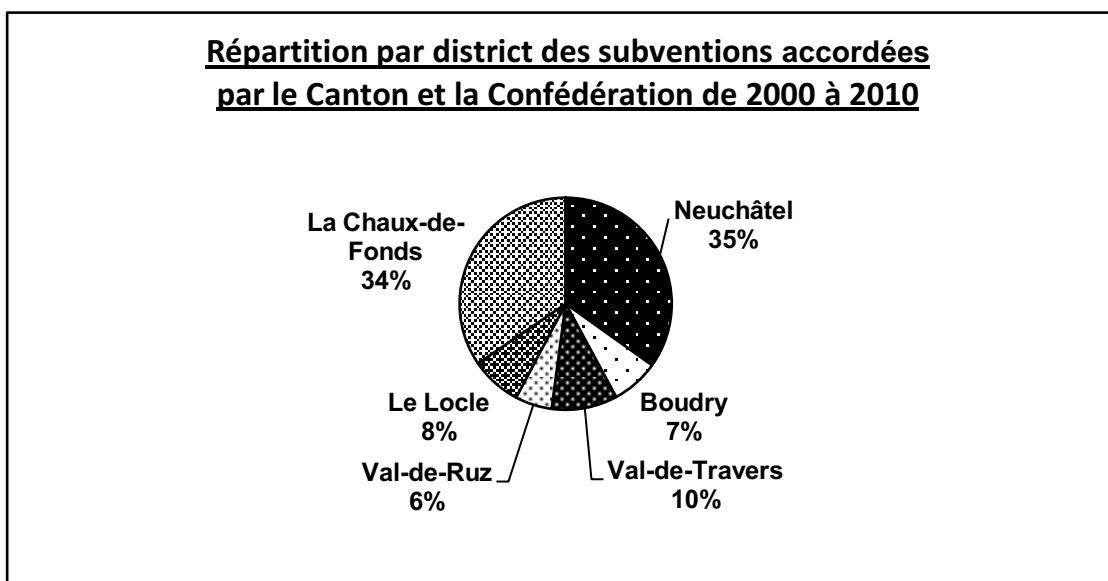
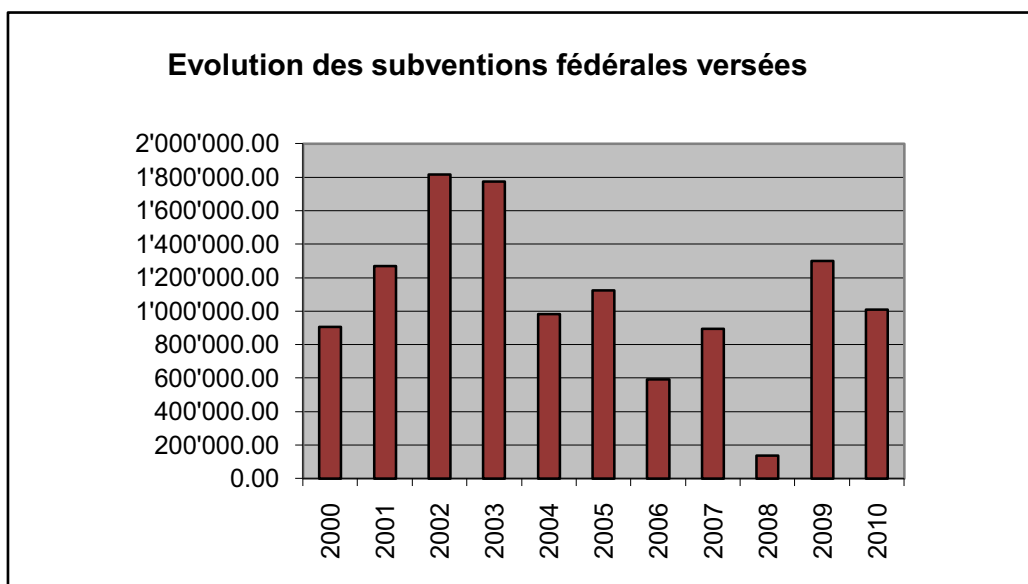
La Chaux-de-Fonds: place d'Armes 3, Progrès 12, Eplatures-Grise 16; **Le Locle:** Marie-Anne-Calame 5; **Auvergnier:** puits du Bugnon et de la place des Epancheurs, Bâla 1-3; **Neuchâtel:** Maladière 81, Collégiale 2-4-6-8 et Château 18-20, Abbaye 51, Pommier 7, Observatoire 36, Usines 20-22, Collégiale; **La Sagne:** Crêt 76, église; **Colombier:** château, pavillon de vigne des Bugnons; **Bevaix:** Alfred-Borel 39-41; **Bôle:** temple; **La Tène:** Cité-Martini 1 à Marin; **Valangin:** château, La Borcarderie. L'Office fédéral de la culture a en outre octroyé une subvention pour la première étape de la restauration du bateau à vapeur "Neuchâtel".

L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du Musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, de la documentation de sécurité du château de Neuchâtel ainsi que pour le microfilmage de documents des archives de la Ville de Neuchâtel.

Subventions versées en 2010 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées	Total
349'994.00	350'000.00	699'994.00	17'834.00	990'909.00	1'008'743.00
50.00%	50.00%	100%	1.77%	98.23%	100%



Un acompte de 700.000 francs a en outre été versé à la Ville de Neuchâtel pour la première étape de la restauration de la Collégiale, selon l'octroi du 1^{er} octobre 2008 par le Grand Conseil d'un montant de 1.953.000 francs.



11.5. Information

Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques

La 17^e édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 4300 visiteurs les 11 et 12 septembre 2010 sur le thème "cycles de vie". Le patrimoine neuchâtelois s'est décliné sous de multiples formes à La Chaux-de-Fonds (crématoire et abattoirs), à Corcelles (église et village), à Bevaix (abbaye, temple et chalet, Château 3), au Landeron (Ville 20-22, Ville 1, Musée de l'Hôtel-de-Ville), au château de Valangin (inauguration du souterrain restauré) ainsi qu'au Laténium à Hauterive.

A la demande de diverses associations et institutions, les collaborateurs de l'office ont mené au cours de l'année plusieurs autres visites commentées, en particulier de la vieille ville, de la collé-

giale et du cloître, du château, de l'hôtel DuPeyrou et de l'immeuble Pommier 7 à Neuchâtel, du temple d'Engollon, du château, de la villa et du village de Colombier, du moulin de Bayerel à Saules, etc.

Ils ont également donné plusieurs conférences et cours:

J. Bujard, Le Pays de Neuchâtel au Moyen Age, au Lyceum Club de La Chaux-de-Fonds; Le temple, un puzzle du prieuré, à Bevaix; Sites archéologiques de Jordanie pour l'U3A; Archéologie et restauration au colloque Déontologie de la restauration, à Yverdon, et au MAS en conservation du patrimoine de l'université de Genève; Bâtiment protégé: mise sous cloche ou démarche constructive? au colloque de Domus Antiqua Helvetica, Vivre dans un monument historique, à Soleure; L'archéologie des bâtiments en Suisse au colloque L'archéologie des bâtiments en question, à Liège; Les villes neuves de Suisse occidentale au colloque La Suisse 800-1350, à Frauenfeld.

C. de Reynier: séminaire sur le château de Neuchâtel pour les étudiants de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel.

C. Piguet: conférence "1858: une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel" au colloque "Le client de l'architecte" tenu à l'Université de Lausanne.

Autres activités

Le conservateur a continué d'assurer la vice-présidence de la Commission fédérale des monuments historiques et de la Société d'histoire de l'art en Suisse et la présidence du comité de rédaction de la Revue historique neuchâteloise et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux activités de différents comités, commissions et groupes de travail: Association pour l'Etude de la maison rurale et viticole du canton de Neuchâtel, Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, Fondation pour le patrimoine de La Chaux-de-Fonds, candidature à l'inscription des œuvres de Le Corbusier sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité, commissions Unesco La Chaux-de-Fonds-Le Locle, manifestations Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds en 2012, exposition "Neuchâtel néoclassique" au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel en 2013, commission cantonale des biens culturels, commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, révision du plan directeur cantonal, rédaction d'un règlement communal d'aménagement type, commission technique de la cathédrale de Lausanne, commission des monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg, etc.

Publications

B. Boschung, A. Combe, N. Froidevaux, D. Glauser, A.-L. Juillerat, C. Piguet, C. de Reynier, Les maisons rurales du canton de Neuchâtel, Bâle, Le Locle, 2010 (Les maisons rurales de Suisse, tome 34).

En novembre 2010 est sorti de presse après plusieurs années d'une intense préparation au sein de l'office cet ouvrage, riche de 587 pages et plus de 1200 illustrations. Ce projet a bénéficié de l'appui de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, présidée par M. Jean-Gustave Béguin, du Fonds national de la recherche scientifique, de la Loterie romande et de plusieurs donateurs. Edité par les éditions G d'Encre au Locle, ce livre offre des clés de lecture pour comprendre le monde rural traditionnel, en particulier l'évolution des bâtiments paysans et viticoles et de leurs usages du 16e au 20e siècle.

On peut en outre signaler la parution des publications suivantes des collaborateurs de l'office:

J. Bujard, "Bâtiment protégé: mise sous cloche ou démarche constructive?", *Domus Antiqua Helvetica, Vivre dans un monument historique, numéro anniversaire, colloque 2010*, 2010, p. 20-23.

J. Bujard, "Les sépultures des seigneurs de Neuchâtel et de Valangin (canton de Neuchâtel, Suisse)", *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Age*, sous la dir. d'A. Baud, Lyon, 2010, p. 311-320.

J. Bujard, J.-D. Morerod, "Canton de Neuchâtel, Haut Moyen Age", *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive, 2010, p. 137-139.

C. Piguet, "1858: une année faste pour les sociétés immobilières en ville de Neuchâtel", *Le client de l'architecte. Du notable à la société immobilière: les mutations du maître de l'ouvrage en Suisse au XIX^e siècle*, *Etudes de Lettres Université de Lausanne*, 4, 2010, p. 155-180.

C. Piguet, "Un site à lire en filigrane: l'emprise architecturale de la chocolaterie Suchard à Neuchâtel", *Revue historique neuchâteloise*, 1, 2010, p. 17-63.

C. Piguet, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2010 (<http://journées-du-patrimoine.ne.ch/>).

12. OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

12.1. L'année des stations lacustres

L'année 2010 va incontestablement marquer un tournant pour les stations lacustres, tant en ce qui concerne la recherche que leur valorisation et leur protection. Le dossier de candidature des stations lacustres auprès de l'UNESCO, en tant qu'élément du patrimoine mondial, a en effet été déposé le 26 janvier au siège de l'UNESCO à Paris, par la Suisse et cinq pays associés à ce dossier, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Slovénie. Il s'agit d'un objet sériel, cela sous-entend que ce n'est pas un site qui est proposé au classement, mais une série de sites dûment sélectionnés. Pour le canton de Neuchâtel, qui est l'un des cantons concernés par ce projet, cela représente 8 gisements situés sur les communes d'Auvernier, Bevaix, Colombier, Cortaillod, Gorgier, La Tène et Saint-Aubin-Sauges. L'origine de ce projet date de 2004, année du 150^e anniversaire de la découverte des palafittes. L'Association *Palafittes*, présidée par Claude Frey, a été créée afin de gérer ce dossier transcantonal et transnational jusqu'à l'acceptation du projet.

Le dossier de candidature n'a été imprimé qu'à 50 exemplaires. Il contient une documentation traitant autant des aspects juridiques qu'historiques, de l'état de préservation des sites, ainsi que des comparaisons avec des objets classés ou proposés à un éventuel classement soulignant la spécificité et l'importance des stations lacustres. Dans le deuxième volume, chaque site proposé au classement est décrit et présenté sous la forme d'une fiche technique relative à son contexte administratif et d'un plan de situation. Il est complété par 43 pages de bibliographie. Le troisième volume, destiné à évoluer, traite des plans de gestions et de leur suivi. Au total, ce sont 1'353 pages auxquelles s'ajoute un cd-rom contenant une base de données relatives à tous les gisements (y compris ceux qui n'ont pas été proposés au classement), base documentaire qui constituera dans le futur un passage obligé pour toute recherche archéologique relative à ce domaine.

L'importance de ce dossier dépasse donc très largement le domaine administratif de la candidature. Une version sur cd-rom a été éditée par l'Association *Palafittes* afin de rendre ces données accessibles aux scientifiques ou à toute personne intéressée (info@palafittes.ch ou www.palafittes.ch).

Au 19^e siècle, les recherches lacustres ont débuté par la récolte d'objets et l'approche topographique des gisements (suite à la première Correction des eaux du Jura et à la publication des premières feuilles de l'Atlas Siegfried). Au début du 20^e siècle, la problématique s'articulait autour de la chronotypologie, c'est-à-dire l'insertion dans le temps et l'évolution de la culture matérielle des différentes périodes préhistoriques. Enfin, le développement de la dendrochronologie et des fouilles de grande extension ont permis d'aborder l'analyse de la structure de villages complets et de leur évolution. Ainsi, réunissant les résultats de 150 ans de recherches lacustres, la base de données élaborée dans le cadre du projet UNESCO, permettra de poursuivre des études et des comparaisons à l'échelle supra régionale ou supra cantonale.

Le dossier a été analysé cet automne par des experts, tant sur le terrain (1^{er} octobre pour le lac de Neuchâtel) que sur la base du document publié proprement dit. En été 2011 au plus tôt, une décision pourrait être donnée quant au classement des stations lacustres. Le Laténium pourra alors

saisir cette opportunité exceptionnelle: avec son rayonnement international, le musée devrait en effet jouer un rôle central dans la promotion du patrimoine lacustre européen.

Pour Neuchâtel, le projet UNESCO a déjà eu comme retombée majeure la publication d'un inventaire des stations lacustres avec leur description et l'analyse des anciennes cartes topographiques. Ces dernières, réalisées par des amateurs privés, ont pu être localisées en 1986, et furent déposées dans les archives de l'OMAN, en même temps que les plans originaux des fouilles de La Tène. Cette synthèse, attendue depuis longtemps, a été imprimée dans les derniers jours de 2009 en tant que volume 45 de la série *Archéologie neuchâteloise*. Le numéro 5 de la série *Archéologie neuchâteloise numérique* donne désormais accès à l'ensemble des anciennes cartes.

12.2. Interventions sur le terrain

La pirogue en aulne découverte en 2009 à Cortaillod a été recueillie au printemps 2010. Les fragments qui la constituent pourront être traités dans le laboratoire de restauration-conservation du Laténium.

Les sondages réalisés en mars au Landeron / Les Pêches derrière l'Eglise ont mené à la découverte d'un ensemble de stations lacustres datant du Néolithique final (Horgen, Lüscherz, Auvernier-Cordé), dans des sédiments exceptionnellement meubles et à des profondeurs variant entre 2,3 et 3,8 m. Le projet architectural projeté sur cette zone sera rehaussé de 0,3 m afin de préserver ce gisement pour le futur.

Une troisième campagne de fouille a été entreprise sur le site de Cornaux/Prés du Chêne. Elle a permis d'élargir la problématique archéologique, associant aux vestiges désormais bien documentés du Mésolithique, des traces d'occupations datant du Néolithique (foyer empierré du Lüscherz, sol aménagé par un pavement de galets du Campaniforme), ainsi que les premiers vestiges d'une nécropole à incinérations (dont la datation reste à préciser).

Le solde de la zone industrielle actuelle de Marin-Epagnier, située au nord de la gare BN, a fait l'objet d'une intervention d'archéologie préventive menant au décapage intégral des surfaces non bâties. Les interventions de génie civil ont été prises en charge par les entreprises Boegli-Gravures et Metalor Technologies. L'ensemble de la substance archéologique a pu être recueillie comprenant de nombreux foyers quadrangulaires empierrés, une habitation carrée avec un sol empierré datant du Premier âge du Fer et une vaste habitation à une nef identifiée par des trous de poteaux de grandes sections datant du Second âge du Fer.

12.3. Les travaux post-fouille

La fouille ne constitue que la première étape d'une intervention archéologique. Elle est nécessairement suivie par l'élaboration des données récoltées et la rédaction d'un rapport circonstancié sans lequel les travaux sur le terrain n'auraient guère de sens. Ainsi, un travail particulièrement soutenu, consécutif aux fouilles effectuées sur le tracé de la A5, a encore pu être réalisé cette année. Les travaux d'édition se sont concentrés sur un tronçon d'autoroute long de 1,3 km, à la jonction des communes de Bevaix, Boudry et Cortaillod, appelé Petit Ruz (*Archéologie neuchâteloise* 46). Deux volumes et un cd-rom rendent compte de ces résultats exceptionnels qui complètent judicieusement les informations livrées par les stations lacustres et permettent également d'enrichir le dépôt visitable du Laténium avec des objets qui n'ont, pour l'instant, été découverts dans le canton que sous la forme de rarissimes vestiges. Ils permettent, en particulier, d'aborder la période mal connue ayant précédé le retour des préhistoriques sur les rives du lac de Neuchâtel au Bronze final.

12.4. Altaripa: un projet d'archéologie expérimentale en mouvement

Altaripa, la copie à l'identique d'un chaland gallo-romain long de 20 m découvert à Bevaix, a fait l'objet d'une monographie (*Archéologie neuchâteloise* 25), de multiples articles et d'un film (dvd disponible à la boutique du Laténium). Ce projet d'archéologie expérimentale, qui a permis de cerner les spécificités de la construction navale celtique, est devenu un élément de référence en la

matière. Toutefois, la dégradation naturelle du bois a obligé l'Office à poursuivre l'expérience en immergeant ce vestige, au pied des gradins du Laténium menant au lac. D'une part, cette opération permettra de suivre les processus de dégradation, cette fois-ci sublacustres, et nettement ralentis par rapport à ceux en plein air; d'autre part, d'ouvrir le parc du Laténium sur le lac en incitant les visiteurs à percevoir ce dernier comme réceptacle d'une partie du patrimoine enfoui: stations lacustres, épaves préhistoriques ou historiques.

12.5. Dons et acquisitions, prêts et partenariats muséographiques

Les collections du Laténium ont bénéficié cette année de la générosité de plusieurs donateurs, dont certains anonymes, tels que Michel Egloff, Neuchâtel (documents d'archives), Maurus Grätzer, Zollikon (pointe de lance mérovingienne), Michael Maublang, Les Sagnettes (matériaux lacustres divers), Sylvie Moser Schori, Villard-sur-Chamby (amphores romaines, échantillons naturalistes et coquillages méditerranéens), Anne Pochon, Lutry (dépôt d'une importante collection lacustre de la fin du 19^e siècle, dans sa présentation muséographique originale), et Musée d'ethnographie de Neuchâtel (restitution d'une épée mise au jour à La Tène vers 1865).

Par sa portée scientifique, le don de Marianne Rollier (Auvèrner) du « Catalogue des objets préhistoriques de la collection de Philippe Rollier », mérite une mention particulière. Ce manuscrit du début du 20^e siècle, avec plusieurs centaines d'aquarelles illustrant les objets, est en effet un témoin exceptionnel de cette époque de la recherche lacustre, qui s'avère fondamental car les objets y ont été décrits avec leur provenance (voir p.ex. *Archéologie neuchâteloise* 45, fig. 40 où sont reproduites les pages 7, 68 et 166); nombre d'entre eux avaient d'ailleurs rejoint voici longtemps les collections du Laténium. A ce catalogue se sont ajoutés un petit lot de trouvailles lacustres et du Moyen Âge, ainsi qu'un fascicule manuscrit intitulé « Souvenirs de Treytel » de Joseph Maeder (janvier 1916), orné de dessins à la plume illustrant les fouilles réalisées à Bevaix.

Pour ses expositions, le musée a emprunté quelques objets à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, à la famille Jean-Marc Borel, au Musée paysan de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'au Musée Chappuis-Fähndrich de Develier. Il a prêté des pièces de ses propres collections, à des fins de recherche ou pour des expositions temporaires, au Naturhistorisches Museum de Bâle, à la bijouterie Bonnet (mise en valeur de la collection des produits dérivés de la Fondation La Tène), au Kelten-Römer Museum de Manching (exposition *Ursprung der keltischen Archäologie: Die Brücke von La Tène, ein Schauplatz grausamer Menschenopfer?*), au Musée d'ethnographie de Neuchâtel (exposition *Bruits*) et au Musée départemental de Préhistoire de Solutré (exposition *Mythique préhistoire*); des dépôts à long terme ont été engagés à l'attention de l'administration communale de La Tène et du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel.

12.6. Travaux muséographiques divers

Suite à la fermeture de l'exposition «Du Nil à Alexandrie» le 30 mai et grâce au délai ménagé jusqu'au printemps 2011 pour l'ouverture de la prochaine grande exposition temporaire, le Laténium a pu mobiliser les ressources financières nécessaires à d'importants travaux dans le secteur de l'exposition permanente.

Ces travaux ont consisté tout d'abord en un renouvellement discret du parcours muséographique, notamment par certaines améliorations de la signalétique et par l'introduction de nouveaux éléments dans les espaces dédiés au Moyen Âge, à l'époque romaine, à la navigation et au Paléolithique. Les dispositifs techniques ont également été perfectionnés (principalement les bornes interactives: remplacement des appareils, changement de système d'exploitation et adaptation des programmes informatiques aux nouvelles possibilités techniques). Un projet ambitieux de remplacement des luminaires a été engagé dans les espaces dédiés aux Lacustres, au Paléolithique et dans la grotte de Cotencher. Ce projet de longue haleine, destiné à se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2011, présente des avantages multiples: une amélioration de la qualité muséographique de l'éclairage, de meilleures conditions de préservation des pièces exposées, un allègement des travaux d'entretien et d'importantes économies d'énergie.

Suite à l'épuisement des stocks de l'édition de 2003, a été éditée une nouvelle version trilingue (F-D-E), légèrement adaptée et améliorée, du petit *Guide de visite du Laténium* en vente à la boutique du musée. Dans un registre similaire, un nouveau *Guide archéo—logique pour les enfants de 8 à*

12 ans a été inauguré cet automne; conçu par une équipe de jeunes bénévoles (graphiste, pédagogue et archéologues) avec la collaboration active de deux anciennes collaboratrices de la médiation culturelle du Laténium et réalisé par la section neuchâteloise de la *Junior Chamber International* avec le soutien de nombreux sponsors, ce guide comble un réel besoin pour l'accompagnement des visiteurs libres (enfants, familles, scolaires) dans notre musée.

Le Laténium a finalisé ce printemps son nouveau site internet. Attractif et très convivial, adapté aux nouveaux besoins de la communication culturelle, ce site très complet permet de conjuguer les impératifs institutionnels et scientifiques avec les attentes du public, notamment pour ce qui touche à la mise à disposition de documents à l'attention des journalistes et des enseignants. Afin de mieux mettre en valeur les prestations du musée (visites guidées, ateliers pédagogiques, événements privés, etc.), la mise en place du nouveau site internet a d'ailleurs motivé une réorganisation de l'offre en matière de médiation culturelle, ce qui permet désormais la réservation en ligne des prestations.

Deux « expo-flashes » ont par ailleurs été proposées au public cette année:

- « *La 'Description de l'Egypte': Une œuvre monumentale aux sources de l'égyptomanie* » (du 25 février au 30 mai). Réalisée par une stagiaire de l'Institut d'archéologie, cette expo-flash présentait l'extraordinaire somme scientifique réunie par les savants de l'armée napoléonienne lors de la Campagne d'Egypte. Placée en avant-propos de « *Du Nil à Alexandrie* », elle permettait de rattacher la thématique de l'exposition temporaire à l'histoire de l'érudition locale, en illustrant la précocité de l'intérêt pour l'égyptologie dans notre pays, à l'époque de la création de la première Académie de Neuchâtel.
- « *Actuel: On fouille à Cornaux!* » (du 4 août au 7 novembre), cette petite expo-flash attirait l'attention des visiteurs du musée sur les recherches en cours sur le terrain, en présentant le travail des archéologues sur la fouille de Cornaux/Prés du Chêne, les recherches menées sur l'histoire de l'environnement dans l'Entre-deux-lacs et les activités quotidiennes des populations préhistoriques du Mésolithique (env. 9500-5000 av. J.-C.).

12.7. Entrez dans la tombe!

Présentant les tertres funéraires du Premier âge du Fer dans le canton de Neuchâtel, ce projet initialement destiné simplement à l'animation des Journées européennes du patrimoine (thème: « Cycles de vie ») s'est rapidement mué, au vu de la richesse insoupçonnée des sources réunies, en exposition de modestes dimensions. Explorés en grande partie au début du 20^e siècle, ces sites ont en effet longtemps pâti de la dispersion des informations documentaires. Grâce à la synthèse engagée, les archives dépouillées ont permis d'étoffer les enseignements des fouilles récentes (principalement sur le Plateau de Bevaix et dans l'Entre-deux-lacs). Cette petite exposition, qui mettait en valeur cette exceptionnelle documentation d'archives a donc permis de livrer une vision renouvelée sur une période jusqu'ici sous-évaluée de l'archéologie régionale, tout en rendant justice à certains acteurs méconnus, comme Armand Borel (1866-1958), le fouilleur attiré de Paul Vouga.

Ouverte du 3 septembre 2010 au 9 janvier 2011, « Entrez dans la tombe! » était résolument conçue pour répondre aux besoins spécifiques de la médiation culturelle. En effet, en accueillant le public au cœur du tumulus de Coffrane, mis en scène de manière très épurée, il était possible d'aborder de manière élégante la thématique sensible de la mort. Un riche programme d'animations a ainsi été proposé à des publics variés (conférences scientifiques, visites guidées particulières et représentations théâtrales). Des ateliers pédagogiques destinés aux écoles ont été conçus tout spécialement sur le thème de la mort. Partant des tombes, des squelettes et des offrandes funéraires, ces ateliers, conçus comme des espaces de dialogue entre hier et aujourd'hui, invitaient les enfants et les adolescents à examiner les rites funéraires de nos ancêtres et à s'interroger, de manière ludique et sans tabou, sur la signification donnée à la mort à travers les siècles et dans les différentes cultures.

12.8. Accueil des publics et médiation culturelle: l'année de tous les records!

Pour l'accueil des publics, l'année 2010 a été une année extraordinaire, avec un record absolu de fréquentation (41'161 visiteurs – près de 43'000 en comptant les manifestations extérieures). Cette évolution est extrêmement réjouissante: elle fait mentir la règle selon laquelle les musées stabilisent leur fréquentation à la hauteur maximale des deux-tiers des chiffres atteints la première année de leur ouverture. Ces chiffres s'expliquent par le grand succès de l'exposition « Du Nil à Alexandrie », mais également par la poursuite de l'extension du bassin de recrutement des publics et par le développement de nouvelles offres destinées à fidéliser le public neuchâtelois et à réanimer l'intérêt naturellement déclinant pour l'exposition permanente. Cela posé, il faut y voir avant tout le fruit d'une politique très dynamique en matière de médiation culturelle et d'accompagnement des publics.

Depuis quelques années, l'équipe de médiation culturelle a en effet engagé un travail de fond pour la professionnalisation de ses structures et l'optimisation de l'efficacité de ses prestations. Après deux années marquées par des résultats modestes en raison des efforts consentis sur un plan structurel, ce travail porte désormais ses fruits, comme le montrent les chiffres records de l'année dernière: 806 prestations, soit une croissance de plus de 25% des visites guidées et une augmentation spectaculaire du nombre d'ateliers pédagogiques (+ 48%!).

Suite aux expériences favorables du programme de l'exposition « Du Nil à Alexandrie », l'institution a pu saisir l'opportunité de l'expo-flash « Entrez dans la tombe! » pour définir le potentiel et le cadre d'engagement de la médiation culturelle dans la mise sur pied régulière et la communication de programmes d'accompagnement de nos futures expositions temporaires. Epaulé par un nouveau concept de visites guidées assurées par les spécialistes (conservateur ou commissaire), l'objectif consiste désormais à créer chaque année un nouvel atelier qui vienne étoffer, à long terme, l'offre de la médiation culturelle.

12.9. Evénements et manifestations

Afin de mettre en valeur certaines pièces méconnues de l'archéologie régionale, le Laténium a proposé chaque mois, depuis le dimanche 17 janvier, de brèves visites thématiques consacrées à « *L'Objet du mois* », qui permettent également aux visiteurs de faire connaissance avec les guides et les animateurs(-trices) du musée. Cette manifestation, dont la régularité offre de grands avantages pour la communication et pour la fidélisation du public régional, a rencontré un franc succès.

Lors du week-end des 15/16 mai, le parc du Laténium a de nouveau accueilli le marché artisanal de l'Amicale des marchés d'Hauterive. Sur les thèmes « Le Nil au clair de lune » pour la *Nuit des musées* et « L'Égypte en famille » pour la *Journée internationale des musées*, les visiteurs ont pu découvrir l'exposition temporaire de manière inédite, par le biais d'une pièce de théâtre spécialement créée pour l'occasion (« Néférou et le crocodile »), de projections de films et de visites animées par des personnages historiques incarnés par des membres de l'équipe de médiation culturelle et des étudiants de l'Institut d'archéologie. Des démonstrations et des exercices de manipulation de « shadoufs » (puisoirs nilotiques) reconstitués dans le parc, ainsi que deux séries d'ateliers pédagogiques complétaient ce programme conçu pour répondre en particulier aux attentes du public familial.

A l'occasion des *Journées européennes du Patrimoine*, le dimanche 12 septembre, les visiteurs ont pu suivre une visite théâtralisée de « Entrez dans la tombe » conduite par Paul Vouga et Armand Borel (les protagonistes de la fouille du tumulus de Cressier/La Baraque le 25 août 1937) et marquée par l'intervention-surprise d'une archéologue du 21^e siècle. Les enfants, pour leur part, se sont vus proposer des ateliers de dessin, ainsi qu'une chasse au trésor sur la piste des sépultures dans le musée et le parc du Laténium.

En sus des événements préparés au Laténium, l'équipe de médiation culturelle s'est associée à plusieurs manifestations extérieures: en particulier les ateliers « peinture préhistorique » proposés le samedi 1^{er} mai sur le stand de « La Salamandre » au *Salon du Livre de Genève*; la généreuse invitation de cette fameuse revue a ainsi permis d'assurer la promotion du musée et de ses activités pédagogiques. Du vendredi 27 au dimanche 29 août enfin, lors du *Festival La Tène* organisé en partenariat avec le Laténium dans les parages du site éponyme, l'équipe de médiation culturelle

a collaboré, avec l'association des étudiants Celtagora, à la prise en charge de la garderie du « village celtique », proposant un grand nombre d'ateliers archéologiques aux enfants des festivaliers. Suite au succès extraordinaire rencontré par la manifestation, celle-ci devrait être reconduite à un rythme biennal – avec le partenariat du Laténium, bien sûr!

12.10. Laboratoire de conservation-restauration

Parmi les nombreuses tâches de « routine » que représentent la conservation préventive des collections, le conditionnement des prêts et le traitement des matériaux mis au jour sur les fouilles cantonales et des objets remis au musée par des donateurs privés, on relèvera en particulier les travaux réalisés sur les fragments de la pirogue en aulne découverte en 2009 à Cortaillod et recueillie au printemps 2010, sur les trouvailles du site néolithique du Landeron/Les Pêches derrière l'Eglise et la lyophilisation d'une flèche découverte au Schnidejoch (mandat du Service archéologique du canton de Berne). Un effort considérable a par ailleurs été consenti pour le constat d'état, la révision systématique et le traitement de conservation-restauration de l'ensemble des collections du site de La Tène (2248 objets); ce projet a pu être engagé grâce à l'accueil de nombreux stagiaires, dans le contexte d'une intensification des contacts du laboratoire avec la Haute Ecole ARC de La Chaux-de-Fonds.

Le laboratoire, qui est désormais intégré très tôt à la préparation et au montage des diverses expositions temporaires, a aussi participé activement à la réfection de l'exposition permanente, notamment pour le remplacement du système d'éclairage dans le secteur des « Lacustres ».

12.11. Soutiens et partenariats

Pour ses activités, le Laténium est amené à solliciter constamment des soutiens de toutes sortes, qui ne touchent pas uniquement au sponsoring direct. Afin de pallier à la relative faiblesse de ses moyens propres, la direction consent en effet des efforts considérables dans des activités de relations publiques qui permettent au musée d'obtenir des prestations à des tarifs de faveur ou d'engager des opérations de partenariat extrêmement bénéfiques au plan promotionnel et médiatique. Parmi ces dernières, on peut citer notamment le *Festival La Tène*, la gratuité du bateau depuis Neuchâtel, le montage d'une exposition archéologique à la bijouterie Bonnet de Neuchâtel, la création sur le site internet TSR-découverte d'un dossier « Laténium » régulièrement alimenté par la présentation des « Objets du mois », la réalisation de douze « clips » sur des pièces du musée pour Canal alpha (TVP production) et d'un court-métrage de la TSR sur le menhir anthropomorphe de Bevaix (Point prod), ou l'organisation d'une excursion au Laténium pour les clients de la radio alémanique DRS 2.

Afin de mieux rentabiliser ces efforts, le musée a par ailleurs défini des « routines » pour une diffusion plus efficace des informations sur ses activités auprès des médias et des nombreux agendas culturels sur internet. Dans un esprit analogue, des collaboratrices de la médiation culturelle, membres du comité d'*Archéone - Association des amis du Laténium et de l'archéologie neuchâteloise*, ont créé sur le réseau social *facebook* un « groupe Laténium » dont les membres sont ainsi informés en flux continu sur l'actualité du musée.

12.12. Collaborations scientifiques

Les synergies avec l'Institut d'archéologie, la valeur des collections du Laténium et la « puissance de feu » scientifique de l'Office permettent de mettre en place des collaborations internationales extrêmement bénéfiques au rayonnement de l'archéologie neuchâteloise. Le Laténium a ainsi fait la couverture du programme du 135^e Congrès du CTHS organisé ce printemps à Neuchâtel (pour la deuxième fois seulement hors de France!) sur le thème « Paysages ». Dans ce cadre, le Laténium a accueilli la réception offerte par le rectorat de l'Université de Neuchâtel et a participé à l'organisation, dans la salle de conférences du musée, d'un colloque centré sur les problématiques de l'archéologie des milieux humides. Intitulé « *L'homme au bord de l'eau: Archéologie des zones littorales* », ce colloque a réuni, du 6 au 8 avril, plus de 120 participants, principalement de France, de Suisse, d'Italie et d'Allemagne.

Dans un registre analogue, le Laténium a co-organisé en Allemagne un colloque destiné à prolonger les réflexions de la Table ronde internationale de Neuchâtel en 2007 autour du site de La Tène. Mise sur pied au Kelten-Römer Museum de Manching, à l'occasion de la présentation de l'exposition sur La Tène, cette manifestation intitulée « *Sakral oder profan? La Tène und Manching* » a réuni, sur invitation, une cinquantaine de chercheurs provenant principalement d'Europe centrale et orientale, qui ont pu confronter leurs perspectives historiographiques et factuelles sur l'interprétation des dépôts du Second âge du Fer, en se basant sur les nouveaux résultats des recherches conduites sur le site de La Tène.

Soucieux d'assurer sa mission formatrice, l'Office a par ailleurs accueilli un grand nombre de stagiaires, principalement issus de l'Université de Neuchâtel. En muséologie, Angélique Frey, Cécile Genetti et Martina Olcese (master de muséologie), Marion Burkhardt et Liliane Rod (Institut d'archéologie); en médiation culturelle, Blandine Ruch (Université de Haute-Alsace) et Nathalie Zürcher (Institut d'archéologie); en conservation-restauration, Mathias aMarca, Valentine Brodard, Emmanuelle Domon et Ingrid Paimboin, (Hea-ARC de La Chaux-de-Fonds), Marion Burkhardt et Cloé Lehmann (Institut d'archéologie). La fouille de Cornaux/Prés du Chêne a permis à 16 étudiants de l'université de Neuchâtel de se familiariser aux techniques de la fouille archéologique. A noter enfin l'accueil au Laténium de René Kouadio Bouadi, doctorant ivoirien de l'Université d'Abidjan-Cocody et titulaire d'une bourse d'un an de la Confédération, qui avait participé en 2009 au montage à Abidjan de l'exposition lacustre organisée en partenariat avec le Laténium.

13. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

13.1. Personnel

Postes

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjointe au chef d'office, à 90%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 80% (1 poste) et 60% (2 postes)

Comme chaque année, l'office des Archives de l'État (OAEN) a accueilli une apprentie de commerce de première année ainsi qu'un stagiaire de l'Ecole de commerce de Neuchâtel. Il accueille également un apprenti assistant en information documentaire (AID) sur trois ans. L'OAEN a par ailleurs bénéficié de la présence de sept stagiaires sur des périodes de service variant de 2 jours à 6 mois. Trois civilistes ont effectué une période de service pour une durée cumulée de 100 jours.

Un archiviste indépendant a été engagé pour un mandat de dix semaines afin de définir un concept d'indexation des fonds d'archives dans l'outil de gestion FloraNE et de finaliser la rédaction d'un guide de gestion des archives communales.

Formation continue

Les collaborateurs ont bénéficié de multiples opportunités de perfectionnement. Mme Géraldine Galfetti, bibliothécaire-documentaliste, a obtenu un certificat HE-Arc en gestion publique, dans le domaine de spécialisation "Pilotage de projets transversaux".

13.2. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements

L'OAEN a procédé en 2010 à douze visites auprès des services de l'administration cantonale et des autorités cantonales. Vingt-cinq versements d'archives administratives et treize dépôts ou

dons d'archives privées ont eu lieu durant l'année. Les archives de la commune de Val-de-Travers ont également été inspectées. Enfin un guide d'archivage à destination des communes, accompagné de modèles de plan de classement et de calendrier de conservation, a été envoyé à l'ensemble des communes neuchâteloises et est également téléchargeable sur le site Internet de l'OAEN.

Au cours de l'année 2010, l'OAEN a enregistré l'entrée de 250,4 mètres linéaires d'archives (148,2 mètres linéaires en 2009, 108,7 mètres linéaires en 2008, 130 mètres linéaires en 2007).

Archives versées par les organes de l'Etat et les services de l'administration cantonale

Service	Libellé	Volume
Service de la justice	Dossiers de naturalisation ordinaire, Révision de la loi sur le notariat, dossiers de grâce, consultations fédérales, commissions	14,1 mètres linéaires
Surveillance de l'état-civil	Divers dossiers	3 mètres linéaires
Chancellerie	10 manuels du Conseil d'Etat (mai 2009-avril 2010), 8 protocoles minutes du Conseil d'Etat (mai 2008-mai 2009), 1 table des manuels du Conseil d'Etat (2008), 1 protocole sommaire du Conseil d'Etat (2008) et registre du courrier adressé au Conseil d'Etat (2008)	2,3 mètres linéaires
Tribunal du district de Boudry	Dossiers du Tribunal de police (1945-1961); Dossier du tribunal correctionnel Affaire Wavre (1995); Dossiers de l'Autorité tutélaire civile (1954-1983); Dossier correctionnel n°782 (1962)	30 mètres linéaires
Office cantonal de l'assurance-maladie	Divers dossiers	4,9 mètres linéaires
Bureau des permis de construire	Permis de construire (1997-2000)	13,6 mètres linéaires
Etude Jacot Oesch & Wehrli & Beuchat	Archives notariales de Me Faessler	12 mètres linéaires
Collège du Val-de-Travers	Epreuves d'orientation (1990-2000)	3,5 mètres linéaires
Service de surveillance et des relations du travail	Dossiers divers	4,3 mètres linéaires
Service des ressources humaines	Dossiers du personnel (198'-1995) et divers dossiers	7,6 mètres linéaires
Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM)	Archives de l'ancien Observatoire cantonal (Registres de certification, dossiers divers, ouvrages et périodiques scientifiques)	30 mètres linéaires
Ecole Secondaire Régionale de Neuchâtel (ESRN)	Epreuves d'orientation (2005-2006)	4 mètres linéaires
Tribunal du district du Val-de-Ruz	Autorité tutélaire civile, procédures matrimoniales, successions, registres et plunitifs civils, Pénal (police, correctionnel, autorité tutélaire pénale), plunitifs correctionnels (1848-1956)	36 mètres linéaires

Tribunal du district de Neuchâtel	Protocoles et jugements civils 1848-1960, successions 1854-1960, administrations d'office et bénéficiaires d'inventaires 1854-1954, dossiers autorité tutélaire civile 1956-1959, protocoles autorité tutélaire civile 1875-1959.	23 mètres linéaires
Service juridique	Projets de lois, recours, acquisitions de terrains, dossiers divers	7 mètres linéaires
Université de Neuchâtel	Procès-verbaux de la commission de la bibliothèque	0,1 mètre linéaire
Service de la santé publique	Dossiers divers	26 mètres linéaires
Centre neuchâtelois de psychiatrie - Enfance et adolescence	Dossiers de patients et dossiers administratifs divers	4,6 mètres linéaires
Service de l'énergie	Permis de construire par districts et questionnaires E3 et E63	8 mètres linéaires
Juges d'instruction de La Chaux-de-Fonds	Cartothèque contenant les fichiers des dossiers traités en 1979 et 1980; un dossier avec indications concernant les dossiers traités entre 1979 et 1980.	0,2 mètre linéaire
TOTAL		234,2 mètres linéaires

Archives entrées par voie extraordinaire (dépôt, don, achat)

Déposant	Libellé	Volume
M. Philippe Grandjean	Lettre d'origine accordée par la justice de la Sagne à Abram-Louis Grandjean-Perrenoud Contesse	0,1 mètre linéaire
Archives de l'Etat de Saint-Gall	Lettres à en-tête d'entreprises neuchâteloises	0,1 mètre linéaire
Mme Sandrine Lambercier	Faire-parts de décès de membres de la famille Lambercier	0,1 mètre linéaire
Commune de Couvet	Archives Monk-Dubied SA	10 mètres linéaires
Me Luc Meylan	Archives égrénées de l'Etude Clerc	0,5 mètre linéaire
Archives de l'Etat d'Uri	4 cartes représentant l'hospice de la Côte (Corcelles) 1 carte représentant la Station et le Petit Hôtel de Chaumont	0,1 mètre linéaire
M. Gaston Fischer	Dossiers biographiques	0,3 mètre linéaire
M. Robin Moschard	Généalogie de Henri Daniel Gagnebin Langel (1784-1838)	0,1 mètre linéaire
M. François Courvoisier	Journal d'Ulysse Dubois, 1830-1845 (+ notes de travail de Jean Courvoisier) 44 pièces relatives aux changements de souverain en 1806 et 1814, ayant appartenu à François-Louis Henriod, lieutenant du Val-de-Travers et notaire	0,5 mètre linéaire
Mme Madeleine Schneider-Grellet	Archives de la famille Grellet	4 mètres linéaires
Anonyme	Coupe géologique des tunnels des Loges et du Mont-Sagne (Chemin de fer du Jura Industriel)	0,1 mètre linéaire
Tribunal arbitral cantonal neuchâtelois du second oeuvre	4 dossiers	0,2 mètre linéaire
M. Michel Christen	Correspondance adressée à MM. DuPasquier, frères, de la Fabrique-Neuve de Cortaillod + pièces comptables	0,1 mètre linéaire
TOTAL		16,2 mètres linéaires

Douze fonds d'archives ont fait l'objet d'un traitement archivistique partiel ou complet.

13.3. Bibliothèque et fonds de documentation

La réorganisation de la bibliothèque de l'OAEN s'est poursuivie avec l'introduction du prêt à domicile dès le 1^{er} mars 2010. Au cours des 9 premiers mois d'activité, 197 livres ont été prêtés. La bibliothèque s'est par ailleurs enrichie de 60 nouveaux titres en 2010 (40 ouvrages acquis et 20 dons).

Le catalogage informatisé s'est poursuivi. On compte désormais 10.300 notices d'ouvrages dans le catalogue romand des bibliothèques (RERO), soit un accroissement annuel d'environ 700 notices. Il reste un peu moins de 10.000 ouvrages à cataloguer. Le nombre total de périodiques se monte à 228 titres.

Les numéros de la feuille officielle neuchâteloise pour les années 2004 et 2005 ont été reliés par les soins d'un relieur indépendant neuchâtelois.

La bibliothécaire-documentaliste a initié un projet de redéfinition de la politique documentaire de l'OAEN impliquant une mise en valeur de la bibliothèque des archives et des fonds documentaires grâce au travail en réseau et à une meilleure adéquation aux besoins du public.

13.4. Consultations

L'OAEN a enregistré 1058 lecteurs en salle de lecture pour un total de 1809 visites. 9.673 documents ont été communiqués.

L'OAEN a organisé des visites guidées des Archives pour neuf groupes, parmi lesquels des étudiants en histoire de l'Université de Neuchâtel, des étudiants du lycée Jean-Piaget, des élèves du collège de Peseux et les cadres de la police neuchâteloise.

Le site Internet des Archives de l'Etat a été consulté 16.496 fois, soit un total de 4.444 visites par 2.507 visiteurs différents.

13.5. Informatisation et nouvelles technologies

Le déploiement de l'outil de gestion informatique FloraNE, mis en production fin 2009, s'est poursuivi en 2010 avec le nettoyage des données reprises, l'importation des inventaires manuscrits et l'enregistrement des versements d'archives.

L'OAEN participe également au projet d'implémentation du logiciel FloraNE auprès de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds avec pour objectif la création d'une plate-forme multi-site de description, de gestion et de recherche d'archives.

L'OAEN, le service informatique de l'entité neuchâteloise et le Centre électronique de gestion ont créé en octobre 2010 un groupe de travail chargé de mener des projets-pilote dans le domaine des systèmes informatiques de records management.

En tant que membre du Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO), l'OAEN a bénéficié de conseils pour la description de processus et de normes dans le domaine de l'archivage électronique et ses collaborateurs ont participé aux divers colloques organisés par le CECO.

13.6. Conservation préventive, restauration et microfilmage

Le reconditionnement des archives de l'époque prussienne s'est poursuivi. Le fonds "Cartons bleus" est désormais entièrement reconditionné avec du matériel conforme aux bonnes pratiques de la conservation. Deux nouveaux fonds ("Lettres à la Cour", "Lettres de la Cour et rescrits") sont en cours de reconditionnement.

Le programme pluriannuel de restauration de documents s'est poursuivi, avec un budget annuel de 10.000 francs. Vingt-six documents médiévaux en parchemin, atteints de moisissures, ont été traités et restaurés par un expert.

Les opérations de microfilmage systématique en trois exemplaires (dont un pour la Confédération) se sont poursuivies et ont porté sur un total de 10'640 prises de vue et sur un crédit de 10.000 francs. Les séries microfilmées en 2010 proviennent toutes du fonds des « cartons bleus » (chancellerie d'ancien régime). Il s'agit des séries « assistance », « assurances », « auberges et cabarets »).

13.7. Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels

La commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels s'est réunie à deux reprises en 2010, le 26 mai à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et le 19 novembre aux Archives de la Ville de Neuchâtel.

Les travaux de la commission ont porté principalement sur les projets de numérisation d'archives, la mise sur pied de plans catastrophe et l'harmonisation des politiques documentaires.

13.8. Mise en valeur, recherche et collaborations

L'OAEN participe à deux projets d'exposition en collaboration avec le département historique du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel: une exposition consacrée au mythe de Guillaume Tell et à sa réception locale, qui se tiendra dans le cadre des commémorations du millénaire de Neuchâtel (2011); une autre sur le thème de l'architecture néo-classique à Neuchâtel, prévue en 2012.

Deux expositions sous forme de présentation de documents ont été organisées dans les locaux de l'OAEN. La première exposition, du 1^{er} octobre au 18 novembre, portait sur le fonds "brochures"; la seconde, consacrées aux cartes postales, a été inaugurée le 18 novembre et sera visible jusqu'au 15 janvier 2011.

L'OAEN a collaboré à un projet de la SHAN en prévision du Millénaire de 2011 en fournissant des descriptifs et des reproductions numériques de documents d'archives significatifs pour l'histoire neuchâteloise.

L'archiviste cantonal et l'archiviste adjointe se sont rendus à Berlin les 11 et 12 novembre 2010 afin de consulter les archives neuchâteloises conservées au Geheimes Staatsarchiv Preussischer Kulturbesitz. Ils ont établis des contacts avec leurs homologues berlinois afin de mettre sur pied un projet de rapatriement de copies d'archives inédites.

L'archiviste cantonal a participé au colloque international *L'expérience de la différence religieuse dans l'Europe moderne (XVIe-XVIIIe siècles) organisé par l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel du 7 au 9 octobre 2010. Il y a présenté une communication intitulée Princes catholiques en terre protestante: le gouvernement des Orléans-Longueville à Neuchâtel entre 1530 et 1551.* L'archiviste cantonal est membre du comité de la Conférence des directeurs des Archives cantonales, des Archives fédérales et de la principauté du Liechtenstein ainsi que du comité de l'Association des archivistes suisses. Il est également membre du Conseil de la Fondation des sources du droit suisse, du Conseil de la Fondation de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et du comité de rédaction de la Revue historique neuchâteloise. Il assume en outre la tâche de correspondant scientifique du *Dictionnaire historique de la Suisse* pour le canton de Neuchâtel. L'archiviste adjointe est membre du comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. La gestionnaire d'information est membre du groupe « Normes et Standards » de l'Association des archivistes suisses.

Publications:

- Lionel Bartolini, « Cudrefin aux Archives de l'Etat de Neuchâtel », in *Ces gens qui ont fait Cudrefin*, Hauterive, 2010, p. 44-45.

14. COLLABORATION INTERCANTONALE

14.1. Conférence des chef-fe-s de département

Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP)

L'Assemblée plénière de la CIIP, sous la présidence de la ministre Elisabeth Baume-Schneider, cheffe du département de la formation, de la culture et de sports de la République et canton du Jura, s'est réunie les 11 mars, 27 mai, 16 septembre et 25 novembre 2010. Au nombre des thèmes traités et des réalisations, il faut mentionner les éléments suivants:

- La commission interparlementaire chargée du contrôle parlementaire de la Convention scolaire romande (CSR) a été mise en place; elle a tenu trois séances en 2010.
- La CIIP a adopté le 27 mai 2010 la première version du plan d'études romande (PER). Elle a également adopté une planification de la mise à disposition des nouveaux moyens d'enseignement romands, tenant compte du PER
- Elle a procédé à l'adjudication du marché public destiné à mettre à disposition des cantons un moyen d'enseignement unique d'anglais pour les degrés 7 à 11.
- Elle a décidé le lancement d'un nouvel appel d'offre publique pour renouveler les moyens d'enseignement d'allemand pour le second cycle primaire et le cycle secondaire.
- Elle a mandaté un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'études romand menant à la maturité spécialisée Santé.
- Elle a décidé d'adapter la formation FORDIF (formation des cadres scolaires) au profil édicté par la CDIP.
- Elle a pris acte de la déclaration d'intention signée par les cantons de Genève et Vaud et la HETSR pour la mise sur pied d'une filière de formation en danse en Suisse romande.
- Elle a adopté la nouvelle Convention la liant à la Radio Télévision Suisse (RTS).
- La CIIP ainsi que les villes de Genève et de Lausanne ont signé une déclaration d'intention en vue de la création d'une fondation romande pour le cinéma.
- Elle a adopté le budget 2011, marqué par une augmentation de 2% des contributions cantonales, bloquées depuis quatre ans.
- La CIIP, en collaboration avec le SER (Syndicat des enseignants romands) et la FAPERT (fédération des associations de parents d'élèves), a participé au Sommet de la francophonie de Montreux en octobre 2010.
- Le 25 novembre, la CIIP a nommé M. Olivier Maradan au poste de secrétaire général de la CIIP (entrée en fonction: 1^{er} avril 2011).

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

L'Assemblée plénière de la CDIP, sous la présidence de la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot (FR), s'est réunie les 18 mars, 17 juin et 28/29 octobre 2010. Elle a notamment, en sus des décisions organiques (adoption de programmes de travail, budget, comptes et rapport d'activités):

- Pris connaissance des résultats de la procédure d'audition relative à la catégorisation des diplômes d'enseignement des degrés préscolaire et primaire, renoncé à une harmonisation des catégories de diplômes d'enseignement proprement dits, aucun consensus ne s'étant dégagé lors de la procédure d'audition menée en 2009, et réaffirmé sa volonté de continuer à donner une formation aussi large que possible, en maintenant la durée de cette formation à trois ans (bachelor).
- Pris connaissance du rapport 2010 sur l'éducation.

- Débattu du Message (de la Confédération) relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pour 2012 et les années 2013–2016.
- Adopté une procédure d'évaluation standardisée (PES) pour la détermination des besoins individuels en matière de pédagogie spécialisée.
- Pris connaissance de propositions de la CESFG (Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale) pour le développement du gymnase et choisi de donner la priorité à la question de la comparabilité des objectifs de la formation gymnasiale.
- Pris connaissance des résultats de la procédure d'audition relative à l'élaboration de standards nationaux de formation pour quatre domaines d'études; l'adoption de ces standards est envisagée pour juin 2011.
- Pour répondre à la situation que connaissent plusieurs cantons alémaniques, la CDIP a adopté de nouvelles bases réglementaires permettant a) aux enseignants diplômés du degré primaire d'obtenir un diplôme d'enseignement au degré secondaire I (filière master de 2 ans); b) aux enseignants diplômés des degrés primaire ou secondaire I d'obtenir une habilitation à enseigner pour des disciplines ou – en ce qui concerne les degrés préscolaire et primaire – des cycles supplémentaires.
- Pris position sur le Message culture 2012 à 2015 de la Confédération: tout en saluant la création dans ce domaine d'un message portant sur une durée de crédit de quatre ans, la CDIP a réclamé, au vu des ressources financières limitées consacrées par la Confédération à la promotion culturelle, une définition plus claire des priorités et insisté sur le fait qu'en premier lieu, la Confédération doit garantir le financement des tâches qui lui sont confiées par la loi.
- Approuvé une augmentation de 14'400.- à 15'200.- du forfait pour les écoles à plein temps figurant que l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale.

14.2. Conférence des chef-fe-s de service

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), présidée par M. Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire (DGEO) du canton de Vaud, s'est réunie à 6 reprises, les 27 janvier, 24 mars, 20 avril en séance extraordinaire, 16 juin, 29 septembre et 1^{er} décembre 2010.

La CLEO traite des questions relevant de l'ensemble de la préscolarité, de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire général du second degré. Plus spécifiquement, ses tâches consistent à:

- exécuter les décisions de la conférence et assurer leur application dans les cantons;
- étudier et proposer à la conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes;
- formuler des avis sur tout objet qui lui est soumis par la conférence;
- tenir lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.

Elle a notamment traité les objets suivants:

- Conférence romande et tessinoise des chefs d'établissements secondaires (CRoTCES) – Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP): perspectives de collaboration;
- Convention scolaire romande (CSR): échanges sur les perspectives de mise en œuvre de la CSR (en collaboration avec la Conférence des Secrétaires généraux des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CSG));

- Lignes directrices pour la formation des enseignants chargés de l'information scolaire et professionnelle:
 - groupe mixte Conférence des chef-fe-s des offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO)-CLEO chargé d'établir les lignes directrices latines pour la prise en charge de l'information scolaire et professionnelle: nouveau mandat et suites;
 - discussion du rapport du groupe de travail mixte CCO-CLEO.
- Dotation horaire: état des lieux et échanges;
- Plan d'études romand (PER):
 - analyse et commentaires;
 - rapport de l'équipe de projet du Plan d'études romand (EPRO) sur l'aménagement du PER;
 - concept de suivi, évolution et évaluation du PER;
 - concertation en vue de la mise en place et mise en œuvre du "Concept-cadre d'information et formation du corps enseignant";
 - état de la préparation de la formation romande (ex. des formateurs de formateurs), point sur le rôle des Hautes écoles pédagogiques (HEP), délai de livraison (format papier et électronique) et procédure d'introduction du PER dans les cantons (années cibles, paramètres clés).
- Planification de la Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques (ComEval) d'introduction des nouveaux moyens d'enseignement;
- Disciplines et moyens d'enseignement: information générale et planning;
- Activités créatrices sur textiles (ACT), Travaux manuels (TM), Activités créatrices manuelles (ACM): rapport du groupe de travail pour le recensement des besoins des cantons en matière de moyens d'enseignement pour les activités créatrices;
- Allemand: renouvellement des moyens d'enseignement (5^e-11^e) dès 2014;
- Anglais:
 - préparation de la phase pilote d'anglais (2011-2012);
 - état des lieux sur l'appel d'offre et le dossier en général.
- Arts visuels: rapport du groupe d'experts "Arts visuels";
- Connaissance de l'environnement 1-4: état des travaux d'adaptation de ce classeur;
- Éducation musicale: recensement des besoins des cantons romands en matière de moyens d'enseignement;
- Français:
 - rapport de la commission de vérification sur *L'Atelier du langage (AL) et Français, Livre unique (LU) 10^e*;
 - adoption du manuscrit "L'île aux mots" (degrés 5 et 6).
- Séquences didactiques: rapport final de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) sur l'évaluation du moyen d'enseignement "*S'exprimer en français*";
- Géographie: recensement des besoins des cantons romands en matière de moyens d'enseignement;
- Géographie 5-8: rapport final du groupe d'experts « moyens d'enseignement en géographie 5-8 »;
- Histoire 5-8: rapport final du groupe d'experts "moyens d'enseignement en Histoire 5-8";

- Histoire 9-11: rapport final du groupe d'experts chargé de recenser les besoins des cantons romands en matière de moyens d'enseignement d'Histoire et Citoyenneté (éducation citoyenne);
- Mathématiques 7-8-9: état de situation;
- Mathématiques (Maths 9-11^H: édition 2011, Maths 5-6: nouvelle édition, Maths 1-2: édition romande 2011);
- Sciences: recensement des besoins des cantons romands en matière de moyens d'enseignement;
- Révision du site www.ciip.ch vers un "portail de l'école romande": accord de principe et définition des besoins des cantons;
- Journée RomandTIC 2011: discussion du concept envisagé;
- Accueil d'une délégation de la conférence romande de l'égalité;
- Rencontre avec le groupe de travail conjoint Universités-HEP de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) et CIIP;
- Prévention du suicide, identité sexuelle et homosexualité: suivi et perspective d'action sur le plan romand.

14.3. Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles

Les membres de la Conférence suisse des délégués aux affaires culturelles se sont réunis à 2 reprises en 2010. Ils se sont prononcés sur une série de dossiers relatifs à différents projets culturels suisses et ont dialogué avec les représentants de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia et de la CDIP.

Ils ont également activement travaillé à une prise de position commune des cantons au sujet du message "Culture" mis en consultation par l'OFC.

La cheffe du service des affaires culturelles représente ses collègues de Suisse romande au sein du comité central.

Dans le cadre de la conférence romande, présidée par la directrice des affaires culturelles du Canton de Genève, les importants dossiers suivants ont été traités au cours des 5 réunions tenues en 2010.

- Création de l'association "Label+ théâtre romand"
- Travaux préparatoires pour la création de la Fondation romande du cinéma
- Mise en œuvre de la convention UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel
- Entretien et gestion de l'atelier d'artistes à New York
- Statistiques fédérales sur le soutien des collectivités publiques à la culture
- Médiation culturelle dans les écoles

En outre, de nombreux dossiers, relevant d'un ou plusieurs cantons, ont été abordés afin de permettre des échanges d'informations ou des prises de position communes.

14.4. Conférence universitaire suisse

La Conférence universitaire suisse (CUS) s'est réunie à trois reprises en 2010 (15 avril, 24 juin et 2 décembre). La session spéciale 2010 a eu lieu à St-Gall les 28 et 29 janvier.

Principaux thèmes abordés durant l'année 2010

- Programme de consolidation 2010 de la Confédération
- Messages FRI 2012 et 2013-2016
- Planification stratégique de la CRUS 2012-2016
- Bologne, 10 ans après: évaluation politique et avis de la CRUS
- Projets de coopération et d'innovation à partir de 2012
- Cours d'introduction aux Etudes Universitaires en Suisse (CIUS)
- Capacités de formation en médecine humaine
- Augmentation des taxes d'études pour les étudiants étrangers
- "Pacte" entre la Confédération et les cantons universitaires sur l'aide aux universités durant la période 2012 – 2013/2016
- Déclaration d'intention commune de la Confédération et des cantons dans le domaine FRI

La session spéciale a abordé les thèmes suivants:

- Partie I: rapport sur l'éducation en Suisse
- Partie II: rôle des projets de coopération et d'innovation dans le Paysage suisse des hautes écoles à partir de 2013

Le site de la CUS www.cus.ch fournit les détails utiles.

14.5. Communauté de travail romande et tessinoise (CTRT)

La communauté de travail romande et tessinoise est représentée par tous les responsables du sport des cantons romands et tessinois. Elle se réunit au minimum une fois par année et invite un représentant de l'Office fédéral du sport (OFSP). La séance annuelle a eu lieu le 12 mai 2010 à Genève. Les thèmes suivants ont été abordés:

- Swiss Basketball: imposition de nouvelles normes et communication avec les cantons
- Exigences de la Swiss football league pour les clubs de Challenge League
- Inventaires des infrastructures: exemples de Fribourg et Genève
- Sport des adultes: pistes cantonales de mise en œuvre?
- J+S Kids
- Informations de l'OFSP

14.6. Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS)

La Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS) est une conférence spécialisée de la CDIP. Tous les cantons y sont représentés, en règle générale par le chef du service cantonal du sport. La CRCS traite des questions liées à l'enseignement du sport et de l'éducation physique en assurant les échanges et la coordination entre les cantons en matière d'application. Elle conseille la CDIP sur ces questions.

La CRCS se réunit une fois par an en plénum, soit en novembre. En 2010 les membres ont été invités à deux congrès. Le premier a eu lieu le 26 mai à Macolin. Les thèmes suivants ont été traités:

- la politique des sports et les projets en cours
- les installations sportives en Suisse, éléments statistiques.

Le second a eu lieu le 12 octobre à Berne, en avant-première du match de football Suisse-Pays de Galles. Le thème suivant était à l'ordre du jour:

- Association suisse de football et Conférence des répondants cantonaux du sport: deux partenaires à fort potentiel. Comment développer de meilleures synergies?

L'assemblée plénière de la CRCS a siégé le 3 novembre 2010. Le sujet du jour était le suivant:

- Rôle de la CRCS dans un environnement sportif en forte mutation.

15. TABLEAUX STATISTIQUES

15.1. Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2010 ^{a)}

Villes principales et districts	Personnel nommé	Personnel engagé	Totaux	
			Nombre d'enseignants à temps complet	Nombre d'enseignants à temps partiel
<u>Villes</u>				
Neuchâtel	31	8	16	23
Le Locle	12	6	3	15
La Chaux-de-Fonds c)	44	20	13	51
<u>Districts b)</u>				
Neuchâtel	16	16	12	20
Boudry c)	43	27	18	52
Val-de-Travers	12	7	6	13
Val-de-Ruz c)	22	16	8	30
Le Locle	6	5	1	10
La Chaux-de-Fonds	2	2	0	4
			77	218
Totaux	188	107	295	

a) cette statistique ne comprend pas les enseignants préscolaires qui assurent un appui ou une décharge

b) sans les classes des trois villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds

c) dont un maître d'école enfantine

15.2. Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2010

Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2010

(1)

Villes principales et districts	Personnel nommé			Personnel engagé (3)			Totaux		
	Instituteurs		Institutrices	Instituteurs		Institutrices	Nombre d'instituteurs-trices à temps complet		Nombre d'instituteurs-trices à temps partiel
		Total			Total			Total	
Villes									
Neuchâtel	11	114	103	3	24	21	33	138	105
Le Locle	3	35	32	2	23	21	10	58	48
La Chaux-de-Fonds	25	154	129	6	44	38	32	198	166
Val-de-Travers	8	42	34	1	9	8	18	51	33
Districts (2)									
Neuchâtel	7	64	57	3	34	31	35	98	63
Boudry	19	125	106	4	47	43	45	172	127
Val-de-Travers	1	2	1	0	3	3	2	5	3
Val-de-Ruz	7	58	51	1	35	34	27	93	66
Le Locle	3	18	15	0	10	10	4	28	24
La Chaux-de-Fonds	1	5	4	0	0	0	0	5	5
	85		532	20		209	206		640
Totaux		617			229			846	
								(4)	

1. Cette statistique ne comprend pas les maîtres spéciaux, ceux du soutien pédagogique, de l'éducation par le mouvement, de l'appui langagier, ni les enseignants assurant un appui ou une décharge.

2. Sans les classes des villes de Neuchâtel, du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Val-de-Travers.

3. Personnel possédant les conditions requises dans notre canton pour une nomination.

4. Au total : 105 instituteurs et 741 institutrices.

15.3. Ecoles enfantines - Année scolaire 2010-2011

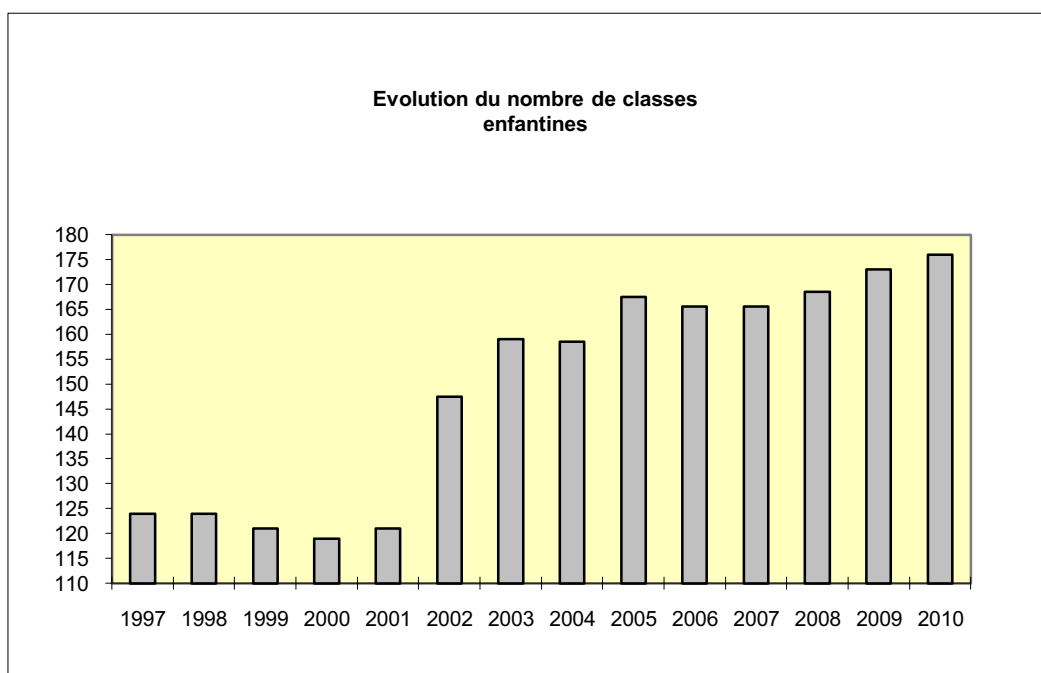
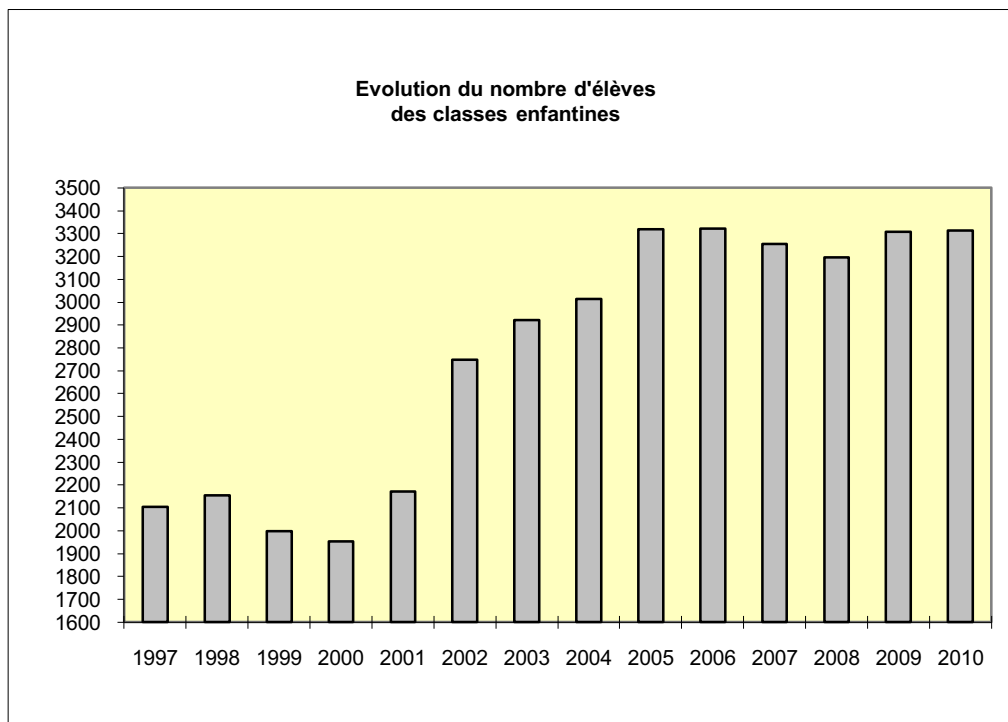
Localités	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves					Personnel enseignant			
		4 ans		5 ans		total	Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Titulaires à plein temps ou à temps partiel	Appuis et décharges (temps partiel)
		garçons	filles	garçons	filles					
Neuchâtel	27	114	120	154	139	527	16	23	39	2
Hauterive	2	6	8	13	15	42		5	5	
Saint-Blaise-Enges	3	15	14	21	14	64	3		3	
Cornaux	1.5	7	6	10	7	30	1	2	3	
Cressier	2.5	17	8	14	5	44	2	2	4	
Le Landeron	4.5	28	23	25	12	88	1	4	5	1
Lignièrès	1.5	12	4	11	8	35		3	3	
La Tène	6	22	38	26	26	112	5	4	9	
Total district Neuchâtel	48	221	221	274	226	942	28	43	71	3

Boudry	5	25	18	29	28	100	2	7	9	1
Cortailod	5	26	22	22	24	94	5	3	8	
Colombier	6	38	21	31	26	116	3	5	8	
Auvernier	1	4	3	5	6	18		2	2	
Peseux	5	18	21	27	25	91	2	8	10	
Corcelles-Cormondrèche	4.5	15	28	21	25	89	2	7	9	1
Bôle	2	9	8	14	8	39		3	3	
Rochefort	1	2	1	7	6	16		2	2	
Bevaix	5	13	13	33	27	86	2	6	8	
Gorgier	2	8	5	16	7	36	1	3	4	
Saint-Aubin-Sauges-Vaumarcus	3	10	17	10	13	50	1	4	5	1
Fresens-Montalchez	1	5	9	5	4	23		2	2	1
Total district Boudry	40.5	173	166	220	199	758	18	52	70	4

La Côte-aux-Fées	0.5	3	3		2	8		1	1	
Les Verrières-Les Bayards	1	4	4		6	14	1		1	
Val-de-Travers	10.5	49	49	50	50	198	5	12	17	1
Total district Val-de-Travers	12	56	56	50	58	220	6	13	19	1

Pour report	100.5	450	443	544	483	1920	52	108	160	8
--------------------	--------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-----------	------------	------------	----------

Localités	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves					Personnel enseignant			
		4 ans		5 ans		total	Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Titulaires à plein temps ou à temps partiel	Appuis et décharges (temps partiel)
		garçons	filles	garçons	filles					
Report	100.5	450	443	544	483	1920	52	108	160	8
Cernier	3	18	14	11	13	56	2	2	4	
Chézard-Saint-	2	10	14	14	6	44		5	5	
Dombresson-Villiers- Le Pâquier	3	11	14	8	17	50	2	5	7	2
Savagnier	1.5	7	9	4	10	30		3	3	
Fenin-Vilars-Saules- Engollon	1	8	3	7	5	23		2	2	2
Fontaines	2	7	6	8	8	29	2	1	3	
Fontainemelon	2	8	9	7	14	38		3	3	
Les Hauts-	1	3	4	6	3	16		2	2	1
Boudevilliers-	1.5	5	11	5	4	25		3	3	
Coffrane-Les Geneveys-sur- Coffrane-Montmolin	3	10	9	10	14	43	2	4	6	
Total district Val- de-Ruz	20	87	93	80	94	354	8	30	38	5
Le Locle	10	48	45	43	49	185	3	15	18	
Les Brenets	1	9	5	6	3	23		4	4	1
Le Cerneux-	0.5	1	2	2	1	6		1	1	
La Brévine	1		4	4	3	11		1	1	
La Chaux-du-Milieu	1	7	4	4	3	18		2	2	
Les Ponts-de-Martel- Brot-Plamboz	2	7	9	9	9	34	1	2	3	
Total district Le Locle	15.5	72	69	68	68	277	4	25	29	1
La Chaux-de-Fonds	38	175	165	215	173	728	13	51	64	3
Les Planchettes	0.5		2	4	1	7		1	1	
La Sagne	1.5	5	4	11	7	27		3	3	
Total district La Chaux-de- Fonds	40	180	171	230	181	762	13	55	68	3
Total canton	176	789	776	922	826	3313	77	218	295	17

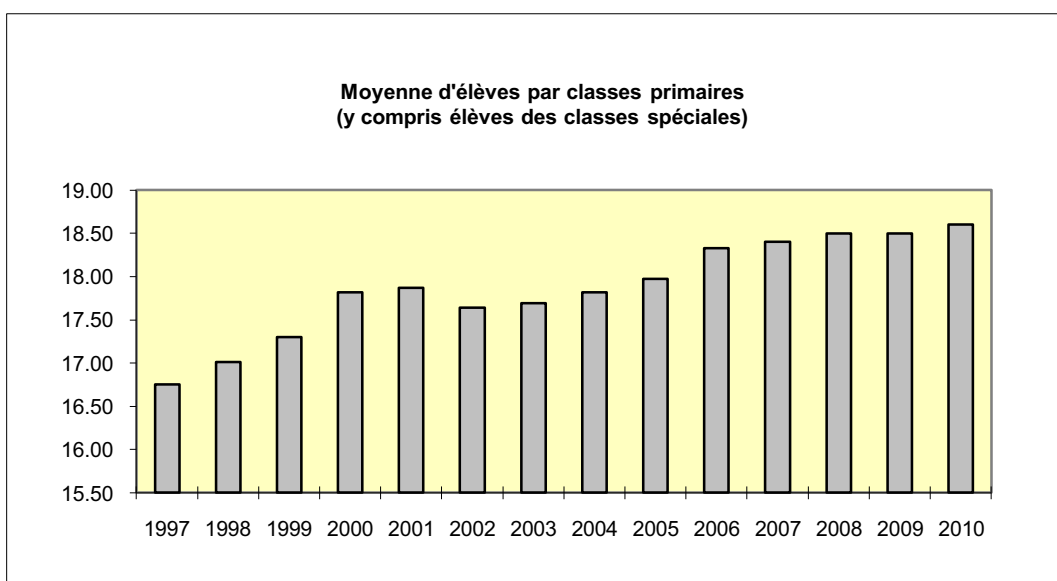
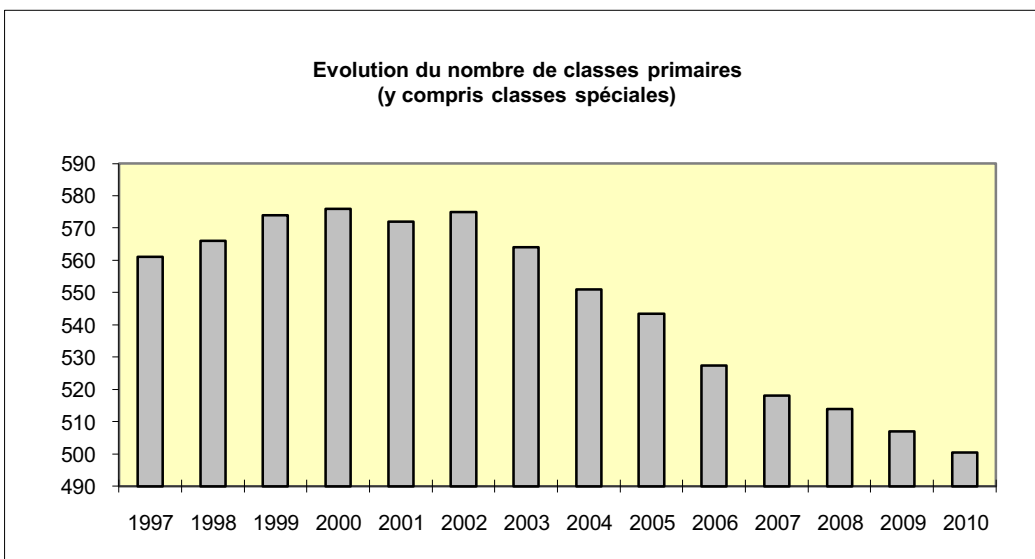
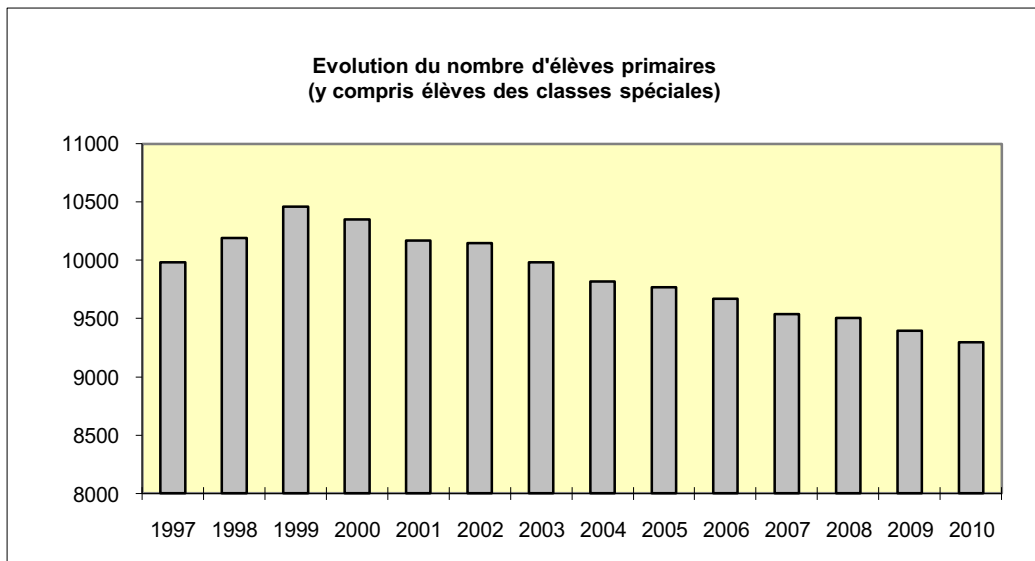


15.4. Ecoles primaires année scolaire 2010-2011

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant			
		garçons	filles	Total	Postes à plein temps (titulaires de classes)	Postes à temps partiel (titulaires de classes)	Maîtres spéciaux / 1 EP, AMT, Soutien pédagogique, éd. Mouvement et appui langagier	Appui et décharges / 2
Neuchâtel	78	706	718	1424	33	105	20	7
Hauterive	5	55	46	101	3	5	6	1
Saint-Blaise	9	87	80	167	9	5	8	1
Cornaux	5	37	47	84	3	4	5	
Cressier	7	58	64	122	6	7	5	
Enges	1	8	5	13		2	1	1
Le Landeron	13	138	127	265	7	13	6	2
Lignièrès	4	33	38	71	1	7	4	
La Tène	16	154	160	314	6	20	10	5
Total district Neuchâtel	138	1276	1285	2561	68	168	65	12
Boudry	15	154	128	282	6	17	10	6
Cortailod	12	125	111	236	6	10	5	4
Colombier	16	181	141	322	8	17	7	1
Auvernier	4	36	36	72	3	2	4	1
Peseux	15	149	140	289	5	17	9	3
Corcelles-Cormondrèche	13	137	130	267	2	21	8	1
Bôle	5	42	40	82	1	8	4	
Rochefort	3	31	30	61	1	5	2	1
Bevaix	13	143	114	257	8	11	7	
Gorgier	5	54	47	101	4	2	5	1
Saint-Aubin-Sauges	7	76	57	133		14	6	
Fresens	1	6	10	16	1	1	2	1
Vaumarçus	1	5	12	17		2	3	2
Total district Boudry	110	1139	996	2135	45	127	72	21
La Côte-aux-Fées	1	8	9	17		2	4	
Les Verrières	2	13	21	34	2		3	1
Val-de-Travers	29	266	262	528	18	33	14	8
Total district Val-de-Travers	32	287	292	579	20	35	21	9
Pour report	280	2702	2573	5275	133	330	158	42

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant			
		garçons	filles	Total	Postes à plein temps (titulaires de classes)	Postes à temps partiel (titulaires de classes)	Maîtres spéciaux / 1 EP, AMT, Soutien pédagogique, éd. Mouvement et appui langagier	Appui et décharges / 2
Report	280	2702	2573	5275	133	330	158	42
Cernier	8	79	74	153	5	5	5	
Chézard-Saint-Martin	7	74	61	135	4	8	2	
Dombresson	8	85	71	156	2	12	3	1
Le Pâquier	1	9	7	16		2	2	2
Savagnier	6	59	61	120	2	6	5	1
Fenin-Vilars-Saules	3	31	25	56	1	4	3	
Fontaines	5	42	48	90	2	7	4	
Fontainemelon	6	51	40	91	4	6	2	2
Les Hauts-Geneveys	2	9	20	29	1	2	3	1
Boudevilliers/Valangin	3	30	27	57		4	6	
Les Geneveys-sur-Coffrane	7	67	72	139	4	8	5	2
Montmollin	3	25	22	47	2	2	4	2
Total district Val-de-Ruz	59	561	528	1089	27	66	44	11
Le Locle	31	287	277	564	10	48	7	2
Les Brenets	3	32	28	60	1	6	2	1
Le Cerneux-Péquinot	1.5	10	12	22		3	2	2
La Brevine	2	22	18	40	2	2	3	1
La Chaux-du-Milieu	2	21	18	39		4	3	
Les Ponts-de-Martel	5	45	42	87	1	8	2	
Brot-Plamboz	1	6	10	16		2	2	
Total district Le Locle	45.5	423	405	828	14	73	21	6
La Chaux-de-Fonds	113	1032	1010	2042	32	166	39	18
La Sagne	3	25	35	60		5	2	
Total district La Chaux-de-Fonds	116	1057	1045	2102	32	171	41	18
Total canton	500.5	4743	4551	9294	206	640	264	77

Remarques : 1 La plupart de ces postes sont partiels
2 Ces postes sont partiels



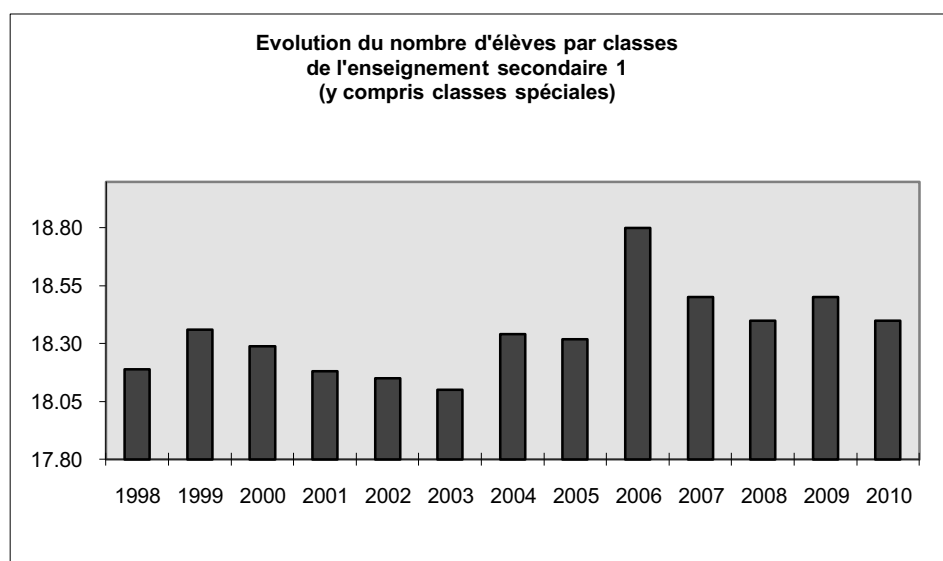
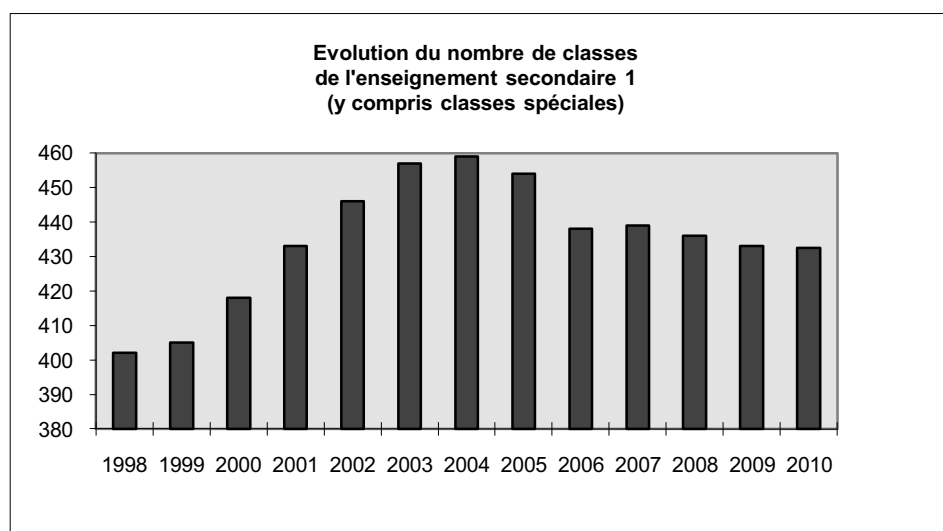
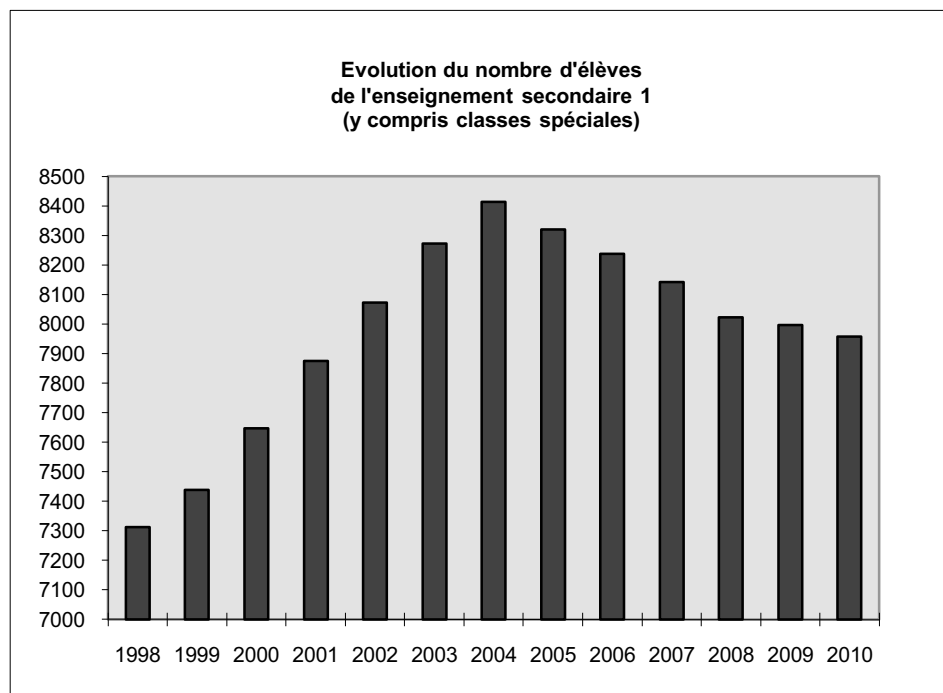
15.5. Ecoles secondaires

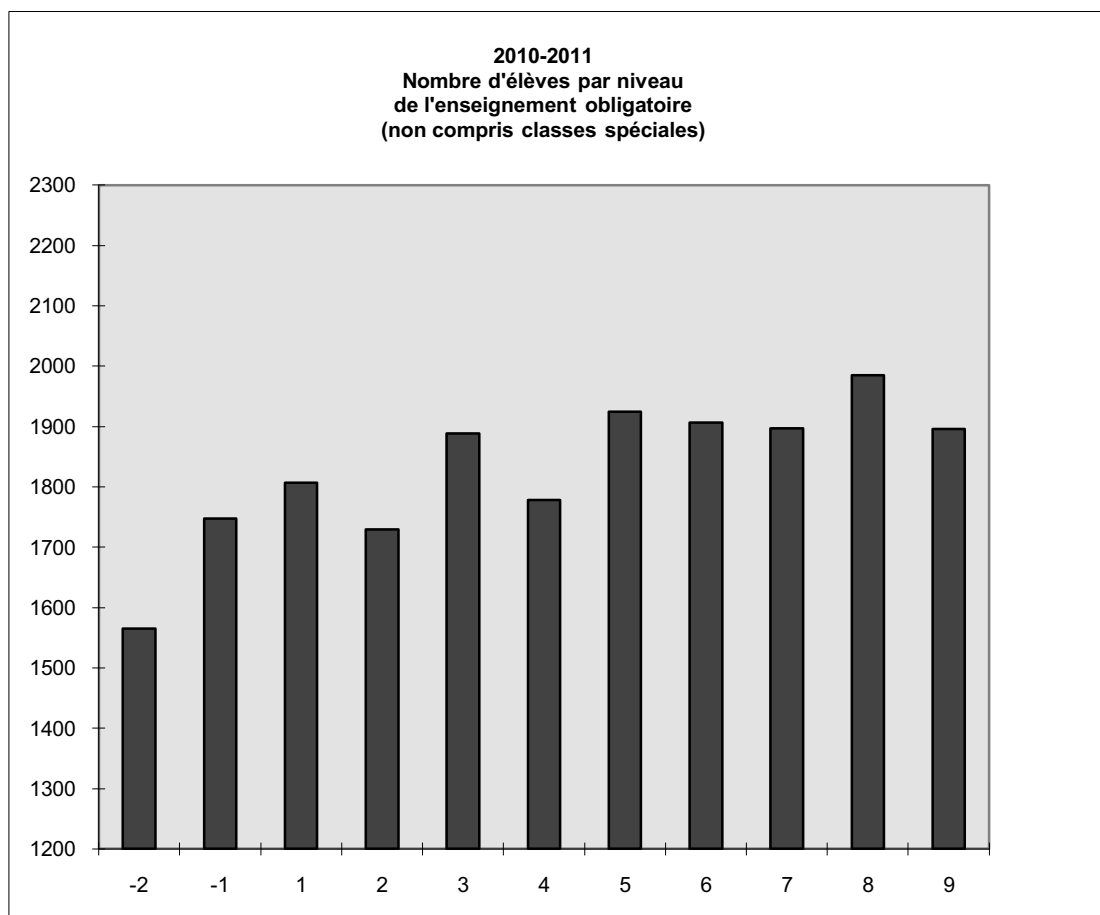
	Degré 6				Degré 7				Degré 8				Degré 9				TE + Acc	T		
	OR		TR		T		MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T						
CESCOLE / Colombier	8	2	10		4	3	4	11		4	3	2.5	9.5		4	2	2.5	8.5	1	40.0
CESCOLE	8	2	10		4	3	4	11		4	3	2.5	9.5		4	2	2.5	8.5	1	40.0
CSC / Gorgier	6	1.33	7.33		3	2	2.33	7.33		3	3	3	9		3	2	2	7	1.33	32.0
CSC	6	1.33	7.33		3	2	2.33	7.33		3	3	3	9		3	2	2	7	1.33	32.0
CSVV / Cernier	7	2	9		3	3	4	10		3	3	3	9		3	3	3	9	1	38.0
CSVV	7	2	9		3	3	4	10		3	3	3	9		3	3	3	9	1	38.0
ESCF / Les Crétets-Bellevue	7.5	2.5	10		2	3	4	9		2	4	4	10		2	3	4	9	4	42.0
ESCF / Les Forges	5	2	7		2	1	3	6		3	1	3	7		2	2	3	7	3	30.0
ESCF / Numa-Droz	6	3	9		3	2	2	7		3	2	2	7		3	2	2	7	3	33.0
EOCF	18.5	7.5	26		7	6	9	22		8	7	9	24		7	7	9	23	10	105.0
ESLL / Le Locle	5	2	7		2	2	3	7		4	2	2	8		3	2	2	7	3	32.0
ESLL	5	2	7		2	2	3	7		4	2	2	8		3	2	2	7	3	32.0
ESRN / La Côte	8	2	10		3	2	3	8		3	3	2	8		4	3	3	10	2	38.0
ESRN / Le Bas-Lac	5	1	6		2	2	2	6		2	2	1	5		3	2	2	7	1	25.0
ESRN / Le Mail	8	2	10		4	2	3	9		4	3	2	9		3	3	3	9	3	40.0
ESRN / Les Deux Thielles	3	2	5		2	2	2	6		2	2	2	6		2	2	1	5	1	23.0
ESRN / Les Terreaux	6	2	8		3	2	2	7		3	1	2	6		3	2	1	6	2	29.0
ESRN	30	9	39		14	10	12	36		14	11	9	34		15	12	10	37	9	155.0
JJR / Val-de-Travers	6	2	8		3	1.5	2	6.5		3	2.5	2	7.5		3	2	2	7	1.5	30.5
JJR-VdT	6	2	8		3	1.5	2	6.5		3	2.5	2	7.5		3	2	2	7	1.5	30.5
Canton	80.5	25.8	106		36	27.5	36.3	99.8		39	31.5	30.5	101		38	30	30.5	98.5	26.8	432.5

StatNeuch 2010

Nombre d'élèves de l'enseignement secondaire 1 en 2010-2011

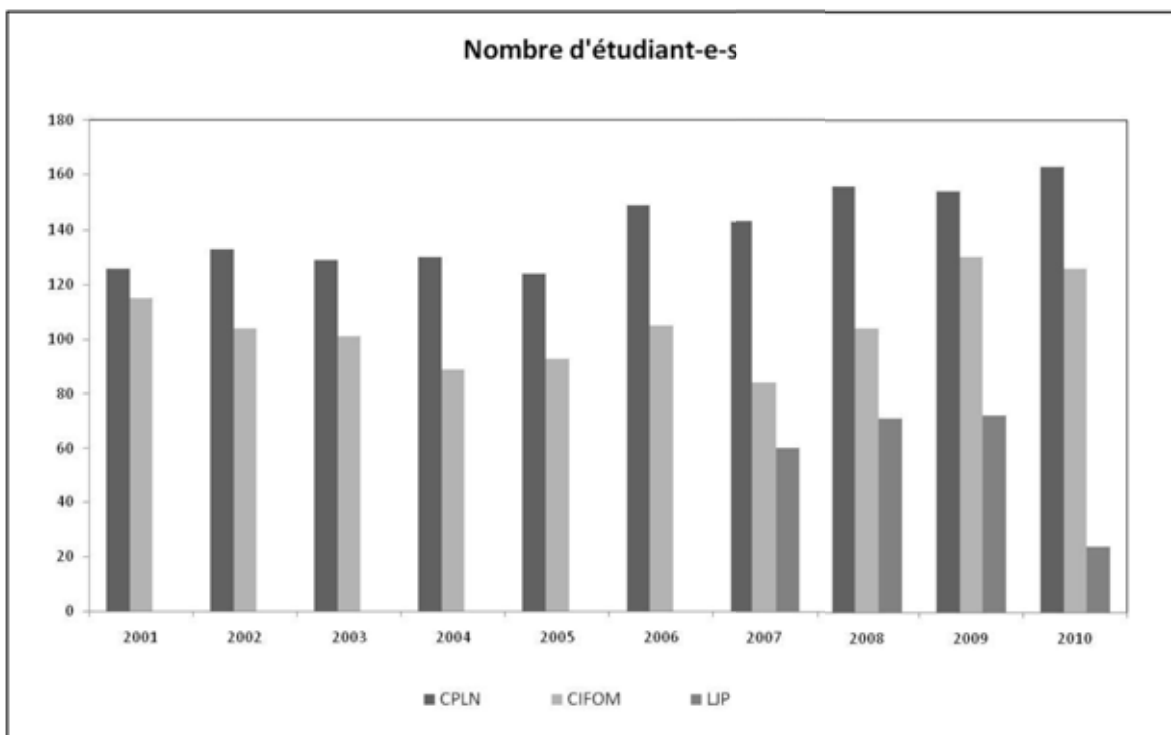
	Degré 6			Degré 7			Degré 8			Degré 9				TE + ACC	T		
	OR	TR	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T	MA	MO			PP	T
CESCOLE / Colombier	155	28	183	85	42	58	185	83	61	44	188	100	45	45	190	9	755
CESCOLE	155	28	183	85	42	58	185	83	61	44	188	100	45	45	190	9	755
CSC / Gorgier	120	17	137	61	41	42	144	63	57	46	166	62	46	30	138	18	603
CSC	120	17	137	61	41	42	144	63	57	46	166	62	46	30	138	18	603
CSVV / Cernier	146	25	171	54	59	66	179	57	60	52	169	57	53	48	158	16	693
CSVV	146	25	171	54	59	66	179	57	60	52	169	57	53	48	158	16	693
ESCF / Les Crétets-Bellevue	137	29	166	43	65	57	165	48	75	60	183	47	45	55	147	35	696
ESCF / Les Forges	98	25	123	44	22	51	117	71	22	54	147	48	40	54	142	30	559
ESCF / Numa-Droz	117	38	155	63	43	36	142	70	43	35	148	72	39	33	144	32	621
EOCF	352	92	444	150	130	144	424	189	140	149	478	167	124	142	433	97	1876
ESLL / Le Locle	116	26	142	50	31	45	126	81	39	35	155	57	37	33	127	30	580
ESLL	116	26	142	50	31	45	126	81	39	35	155	57	37	33	127	30	580
ESRN / La Côte	154	23	177	61	44	56	161	73	53	42	168	87	56	47	190	19	715
ESRN / Le Bas-Lac	93	11	104	44	37	32	113	42	38	18	98	56	38	35	129	8	452
ESRN / Le Mail	161	18	179	82	40	48	170	85	59	37	181	65	57	47	169	39	738
ESRN / Les Deux-Thielles	65	23	88	44	32	42	118	37	36	36	109	44	31	18	93	9	417
ESRN / Les Terreaux	117	19	136	66	43	34	143	68	18	37	123	65	38	18	121	19	542
ESRN	590	94	684	297	196	212	705	305	204	170	679	317	220	165	702	94	2864
JJR / Val-de-Travers	119	26	145	61	32	41	134	61	51	38	150	56	56	36	148	10	587
JJR / VdT	119	26	145	61	32	41	134	61	51	38	150	56	56	36	148	10	587
Canton	1598	308	1906	758	531	608	1897	839	612	534	1985	816	581	499	1896	274	7958





15.6. Préapprentissage - Année scolaire 2010-2011

Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Ecole des arts et métiers	163
CIFOM	
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	126
Lycée Jean-Piaget	24
Total	313

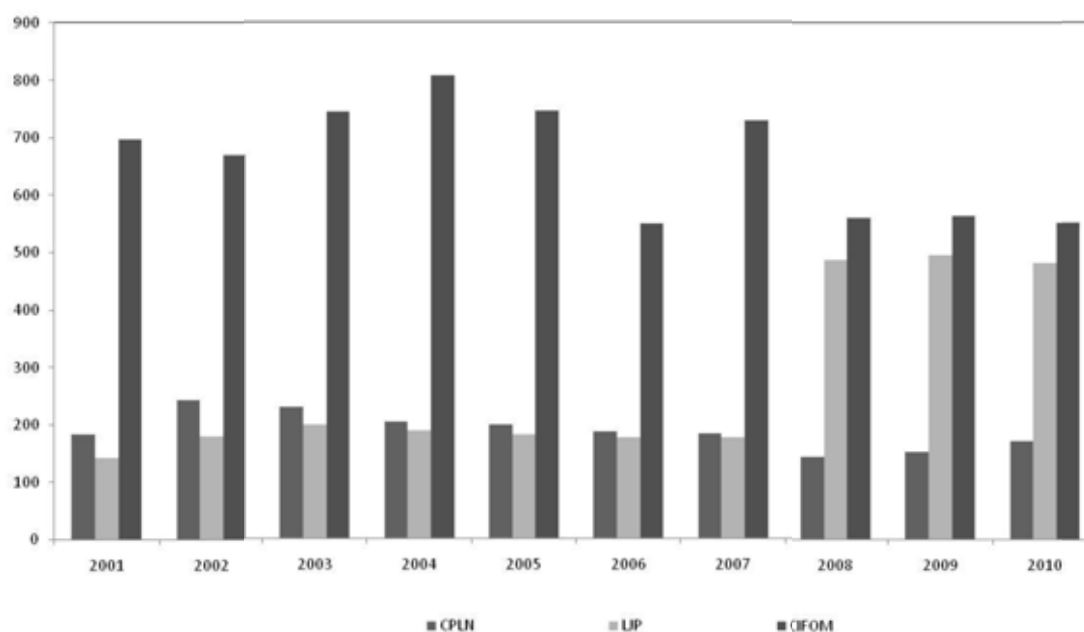


- Intégration de la voie « raccordement » du LJP dès la rentrée 2007.

15.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2010-2011

Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Ecole technique	151
Ecole des métiers de la terre et de la nature	20
Lycée Jean-Piaget	482
CIFOM	
Ecole technique	253
Ecole d'art appliqués	170
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	129
Total	1205

Nombre d'étudiant-e-s

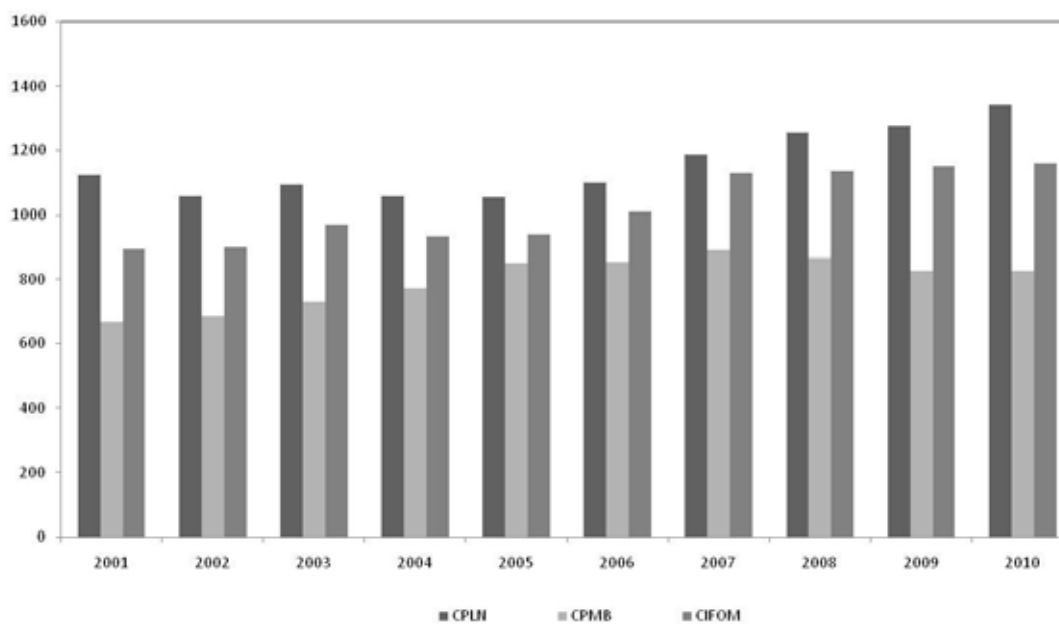


- *CIFOM sans les diplômes de culture générale depuis 2006-2007.*
- *LJP y compris tronc commun diplômes de commerce et maturités professionnelles commerciales dès 2008-2009*

15.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2010-2011

Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Ecole technique	70
Ecole des arts et métiers	552
Ecole professionnelle commerciale	505
Ecole des métiers de la terre et de la nature	215
CPMB	
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment	826
CIFOM	
Ecole technique	505
Ecole d'arts appliqués	51
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	330
Ecole Pierre-Coullery	273
Total	3327

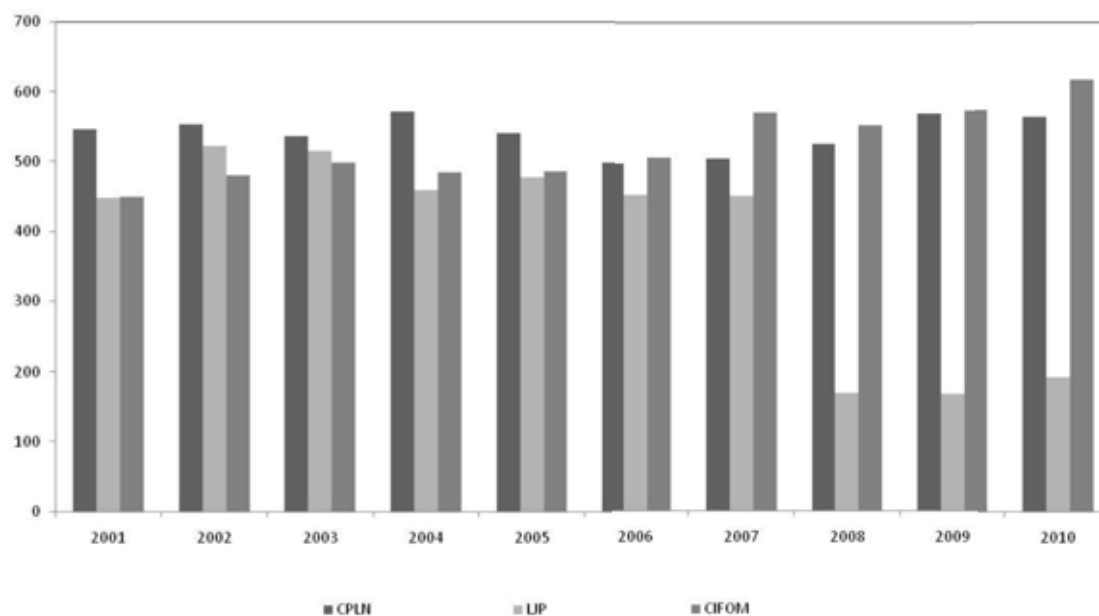
Nombre d'étudiant-e-s



15.9. Maturités professionnelles – Année scolaire 2010-2011

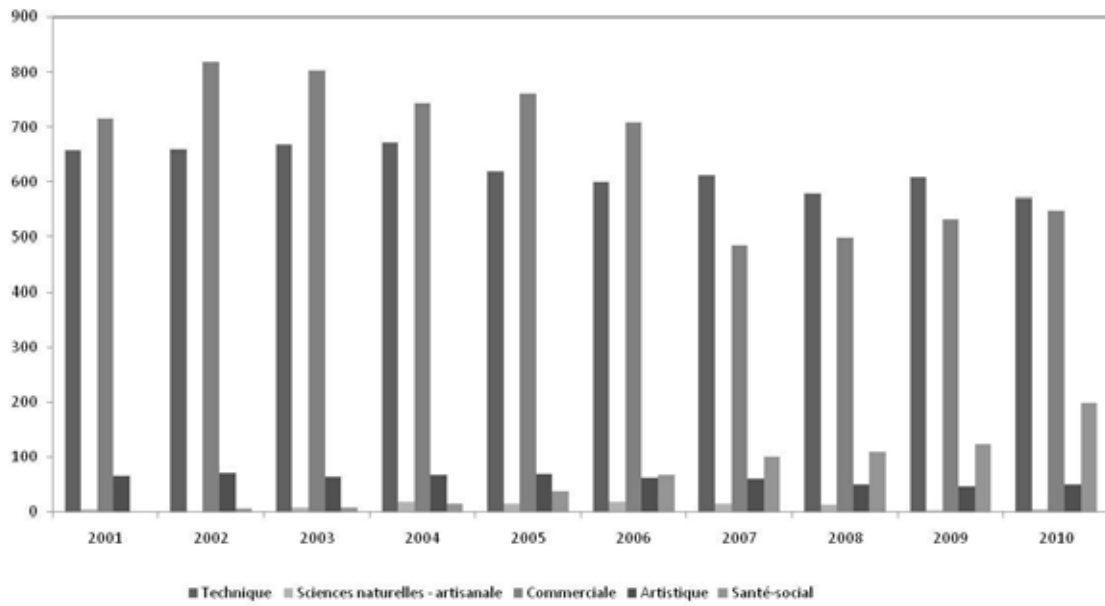
Orientation	Effectif des élèves		
	CPLN	CIFOM	LJP
Orientation technique	359	213	
Orientation artisanale et sciences naturelles	4		
Orientation commerciale	201	155	192
Orientation artistique		51	
Orientation santé-social		199	
Total	564	618	192

Nombre d'étudiant-e-s par école

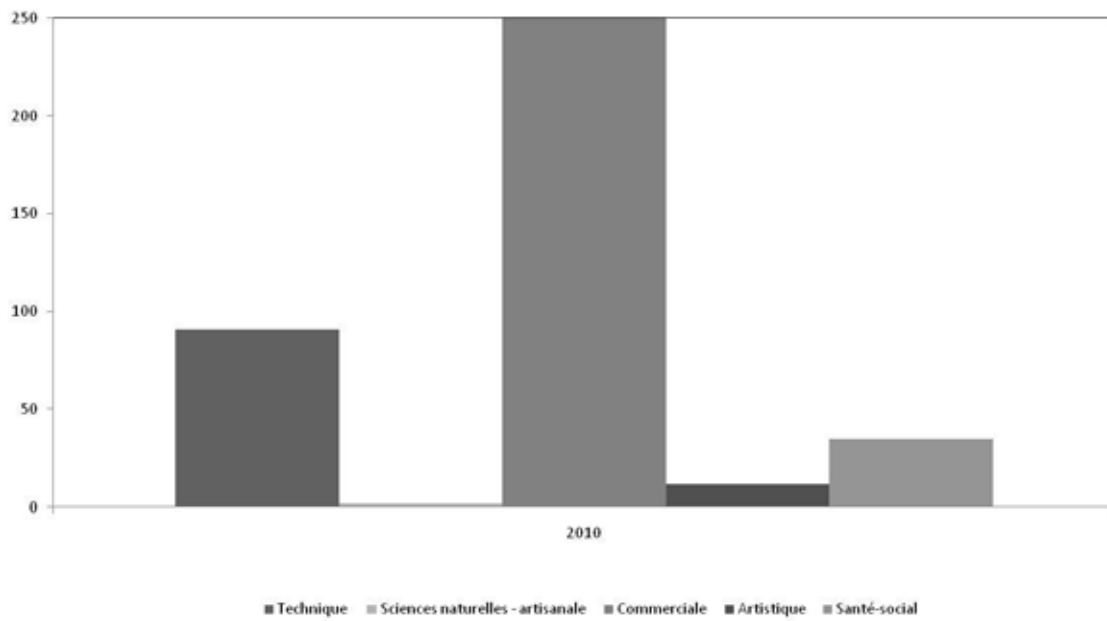


- *LJP sans tronc commun diplômes de commerce et maturités professionnelles commerciales dès 2008-2009*

Maturités professionnelles étudiant-e-s par orientation



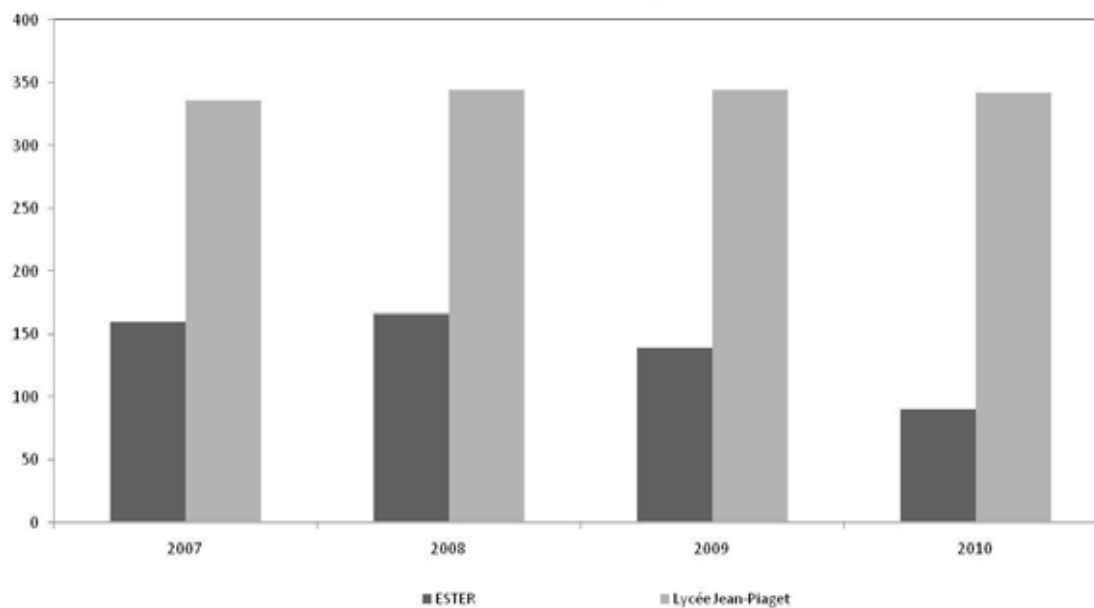
Nombre de titres délivrés



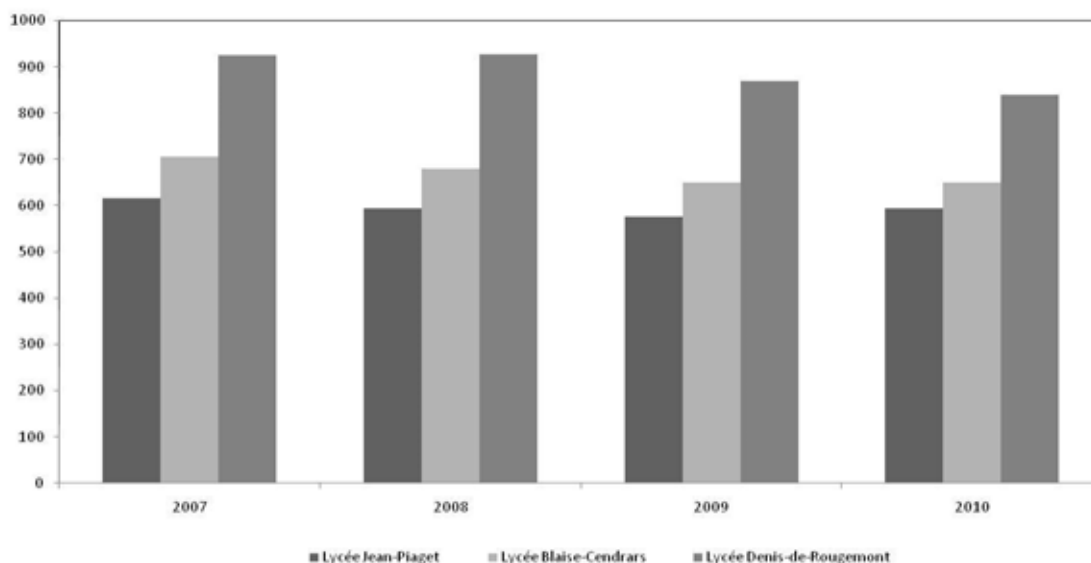
15.10. Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale - Année scolaire 2010-2011

Ecole	Effectif des élèves
Certificat de culture générale	
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	90
Lycée Jean-Piaget	342
Maturité gymnasiale	
Lycée Jean-Piaget	594
Lycée Blaise-Cendrars	649
Lycée Denis-de-Rougemont	839
Total	

Certificats de culture générale -
Nombre d'étudiant-e-s par école



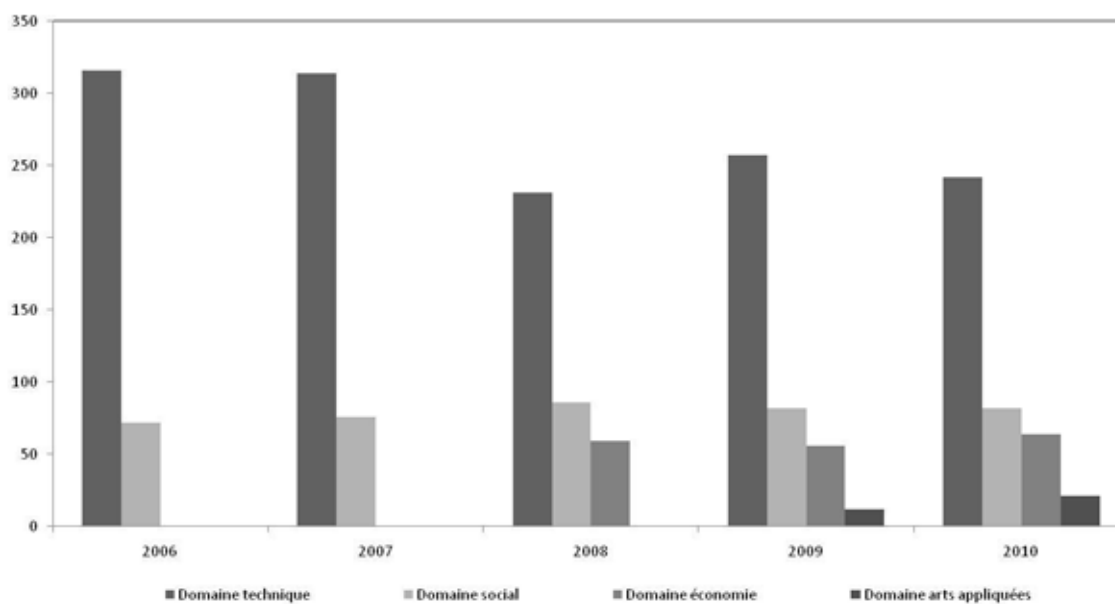
Maturité gymnasiale - Nombre d'étudiant-e-s par école



15.11. Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2010-2011

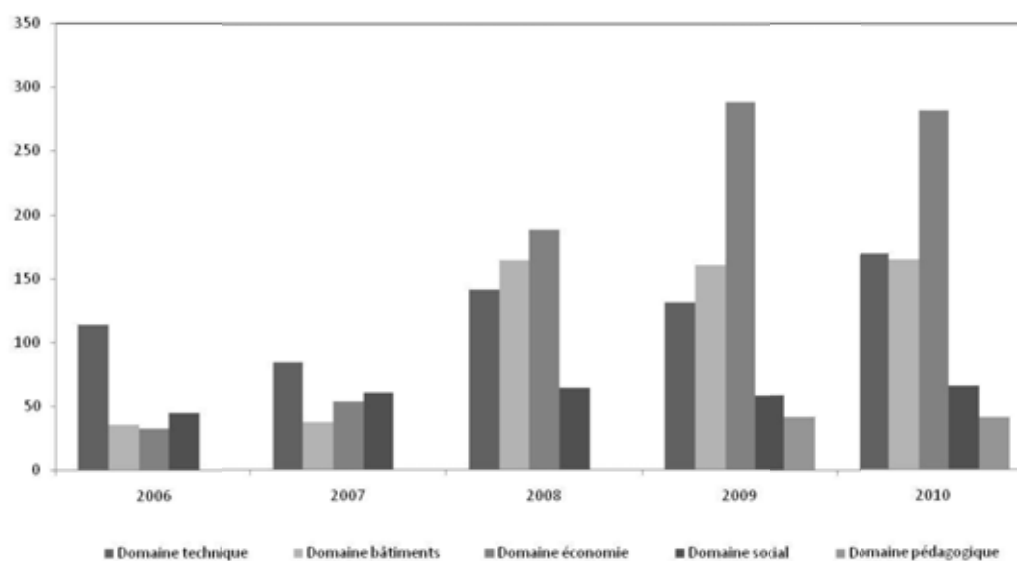
Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Domaine technique	171
Domaine économie	64
CIFOM	
Domaine arts appliqués	21
Domaine technique	71
Domaine social	82
Total	409

Nombre d'étudiant-e-s



15.12. Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2010-2011

Ecole	Effectif des élèves
CPLN	
Domaine technique	143
Domaine économie	188
CIFOM	
Domaine technique	27
Domaine économie	94
Domaine social	66
Domaine pédagogique	41
CPMB	
Domaine bâtiment et construction	165
Total	724

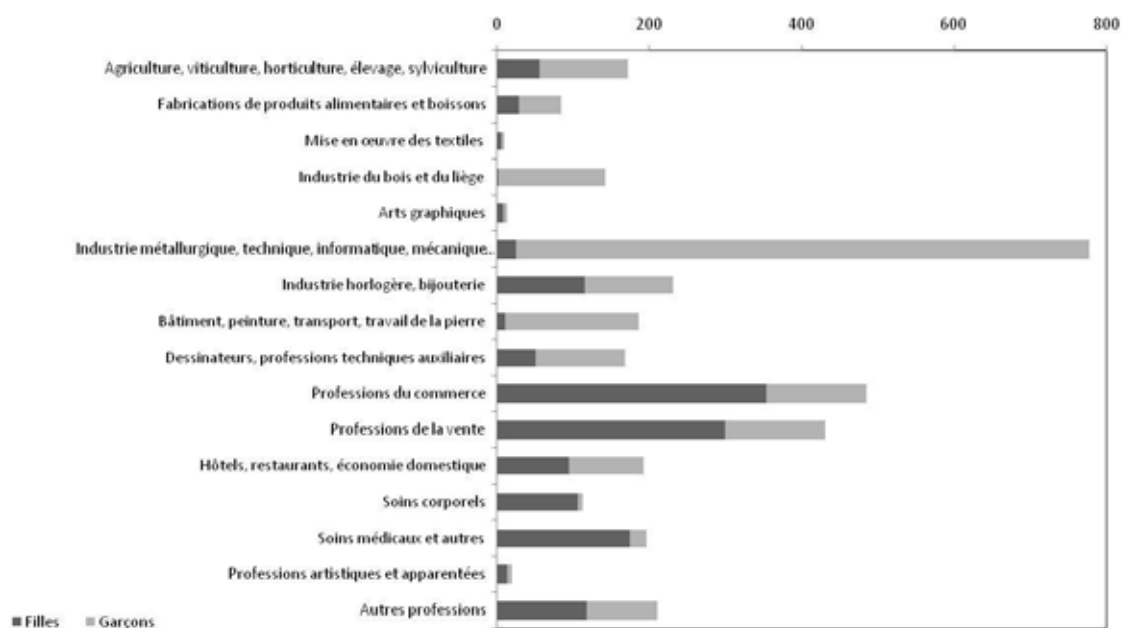
Nombre d'étudiant-e-s

- Dès 2008-2009 y compris domaine bâtiment et construction (brevets, diplômes)

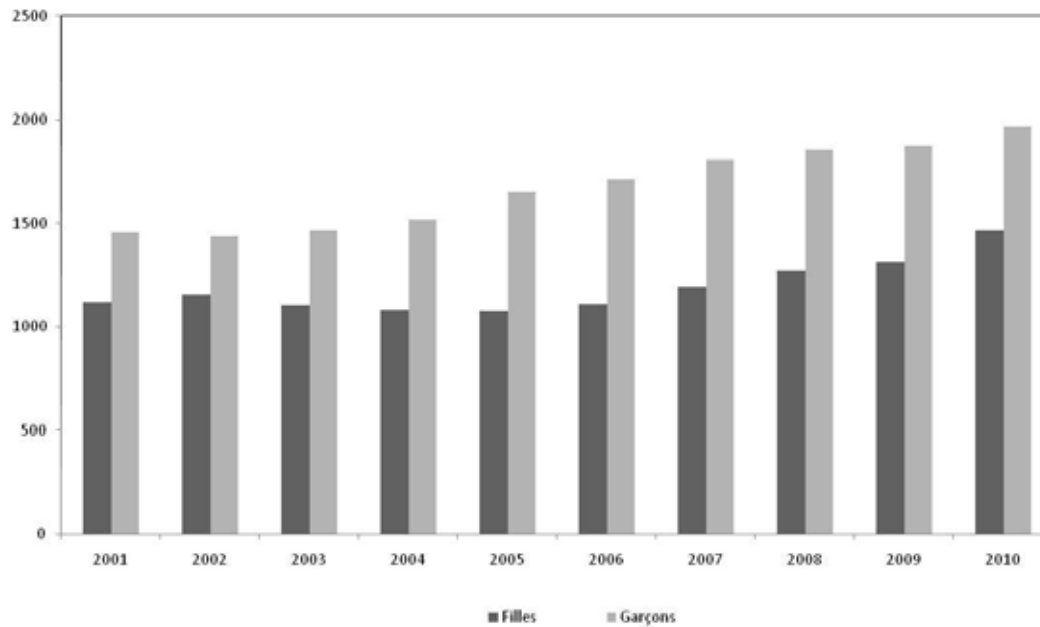
15.13. Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2010-2011

Professions	Apprenantes	Apprenants
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	56	116
Fabrications de produits alimentaires et boissons	29	55
Mise en œuvre des textiles	6	4
Industrie du bois et du liège	2	140
Arts graphiques	9	5
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	25	752
Industrie horlogère, bijouterie	115	116
Bâtiment, peinture, transport, travail de la pierre	11	175
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	51	117
Professions du commerce	354	131
Professions de la vente	299	132
Hôtels, restaurants, économie domestique	95	98
Soins corporels	106	7
Soins médicaux et autres	174	23
Professions artistiques et apparentées	14	6
Autres professions	118	93
Total	1464	1970

Nombre de contrats d'apprentissage par secteur



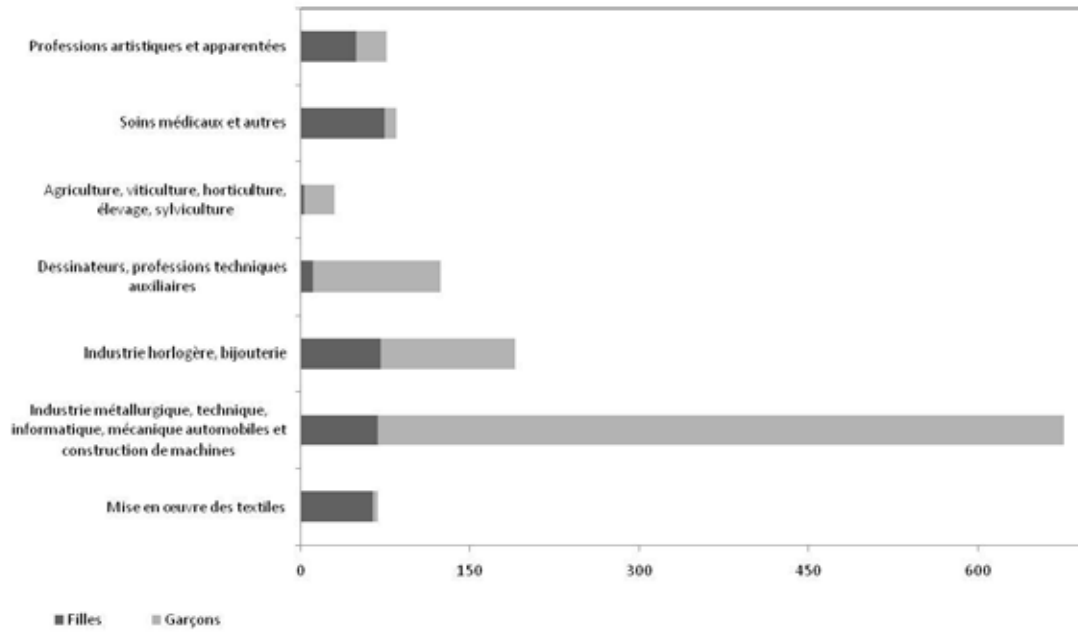
Nombre de contrats d'apprentissage "dual"



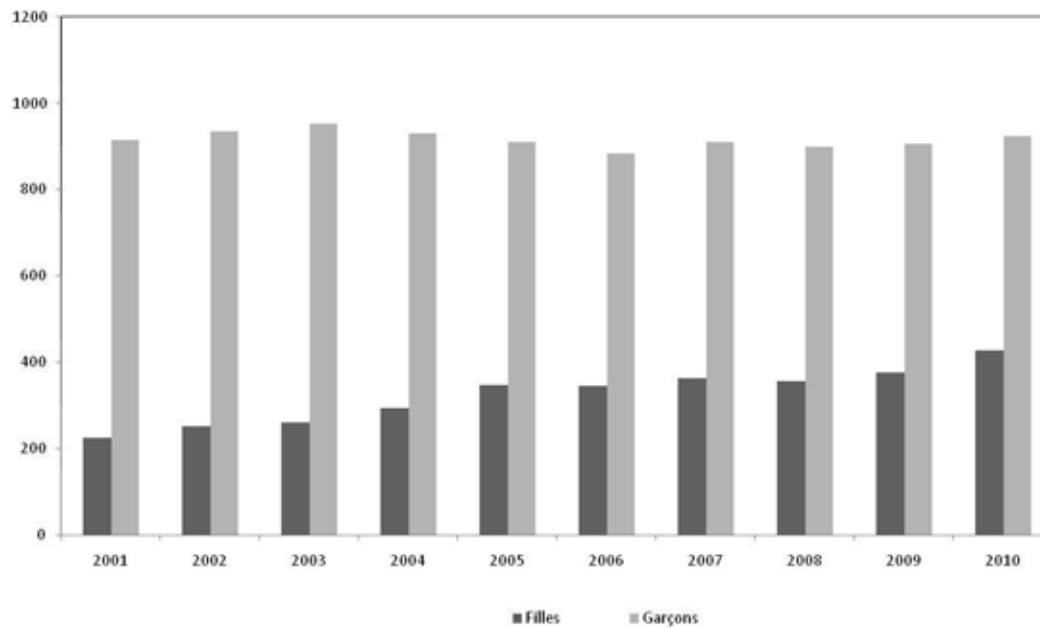
15.14. Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2010-2011

Professions	Apprenantes	Apprenants
Mise en œuvre des textiles	64	4
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	68	608
Industrie horlogère, bijouterie	71	119
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	11	113
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	3	27
Soins médicaux et autres	74	11
Professions artistiques et apparentées	49	27
Total	340	909

Nombre de contrats "Ecole" par secteur



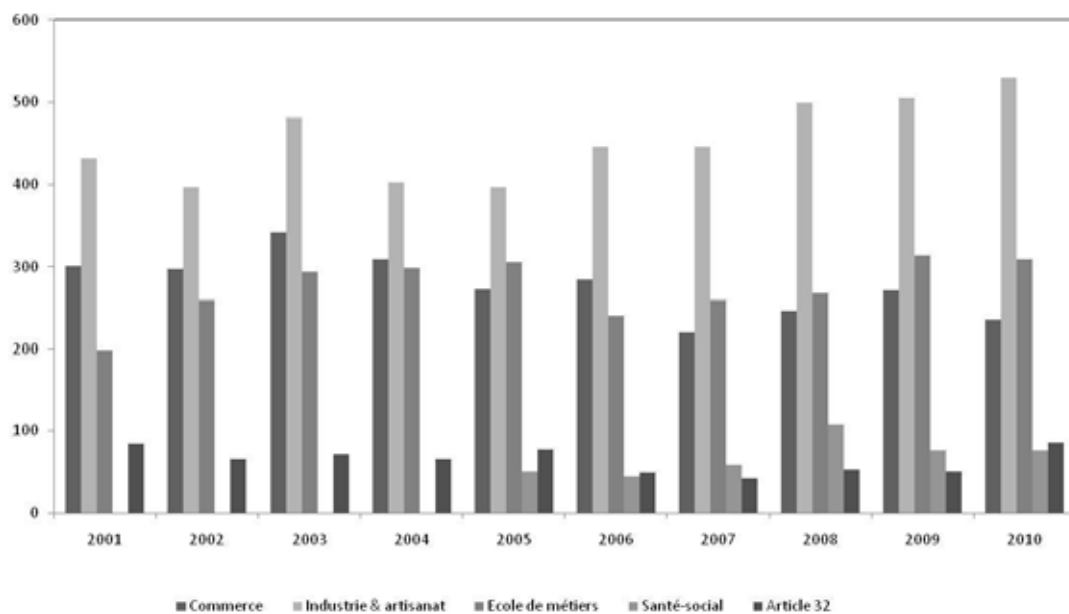
Nombre de contrats "Ecole"



15.15. Examens de fin d'apprentissage

	Commerce	Santé-social	Industrie et artisanat	Ecoles de métiers	Articles 32	Totaux
Candidats	270	84	682	349	97	1482
CFC délivrés	236	77	530	309	86	1238
Echecs	34	7	152	40	11	244
Echecs en%	12.6	8.3	22.3	11.5	11.3	16.5

Nombre de CFC délivrés par secteur

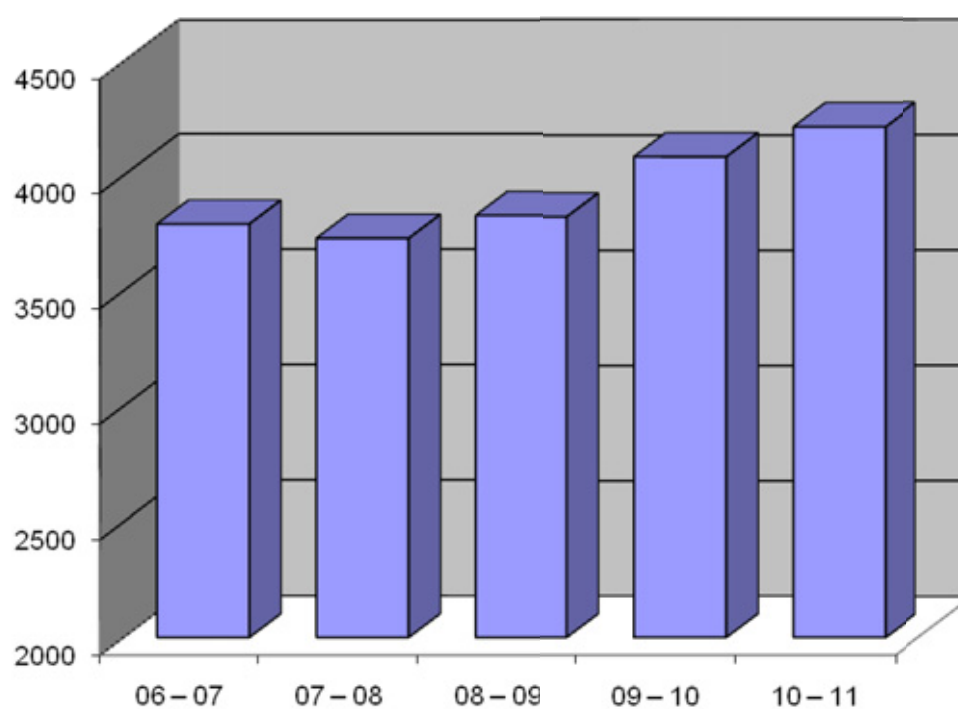


15.16. Titres et diplômes, évolution sur cinq ans

	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010
Lettres et sciences humaines	150	161	281	387	419
■ Bachelors.....	–	24	115	197	207
■ Masters.....	–	–	7	22	90
■ Licences.....	74	77	81	100	56
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie.....	17	3	20	19	9
■ Doctorats.....	6	10	13	15	12
■ Certificats d'études supérieures.....	13	8	7	9	10
■ Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation.....	3	3	1	2	1
■ Certificats d'études françaises (ILCF).....	28	25	29	16	29
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF).....	9	11	8	7	5
Sciences	198	225	225	197	158
■ Bachelors.....	79	87	87	75	52
■ Masters.....	47	63	79	66	70
■ Licences et diplômes.....	19	13	6	3	–
■ Doctorats.....	41	50	47	53	33
■ Post-grades: Certificats / Diplômes / MAS.....	12	12	6	–	3
Droit	147	155	134	158	169
■ Bachelors.....	56	63	58	71	68
■ Masters.....	13	44	40	55	63
■ Licences.....	48	16	4	2	4
■ Doctorats.....	3	3	3	4	5
■ Diplôme de formation continue en droit.....	–	–	–	1	–
■ International master (MAS) en management, droit et sciences humaines du sport.....	27	29	29	25	29
Sciences économiques	129	125	136	109	140
■ Bachelors.....	37	41	43	45	41
■ Masters.....	–	18	39	49	93
■ Licences.....	80	39	29	2	2
■ Doctorats.....	1	3	3	8	3
■ Certificats post-grade en statistique.....	2	2	2	–	–
■ Diplômes post-grade en statistique.....	7	22	20	5	–
■ DESS en conseil, orientation et management de compétences.....	1	–	–	–	1
■ Certificat de formation continue.....	1	–	–	–	–
Théologie	9	2	4	9	3
■ Masters.....	–	–	4	3	2
■ Licences.....	7	2	–	2	–
■ Doctorats.....	2	–	–	2	1
■ Certificats d'études supérieures.....	–	–	–	2	–
Certificats d'éducation physique (CEP)	1	–	12	5	4
Licences interfacult. sciences humaines et sociales	12	18	20	14	8
Total UniNE	646	686	812	879	901

15.17. Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	SA 06-07	SA 07-08	SA 08-09	SA 09-10	SA 10-11
Total	3'789	3'727	3'826	4'087	4'217
<i>dont étudiantes</i>	2'067	2'107	2'195	2'407	2'495
%	55	56	57	59	59



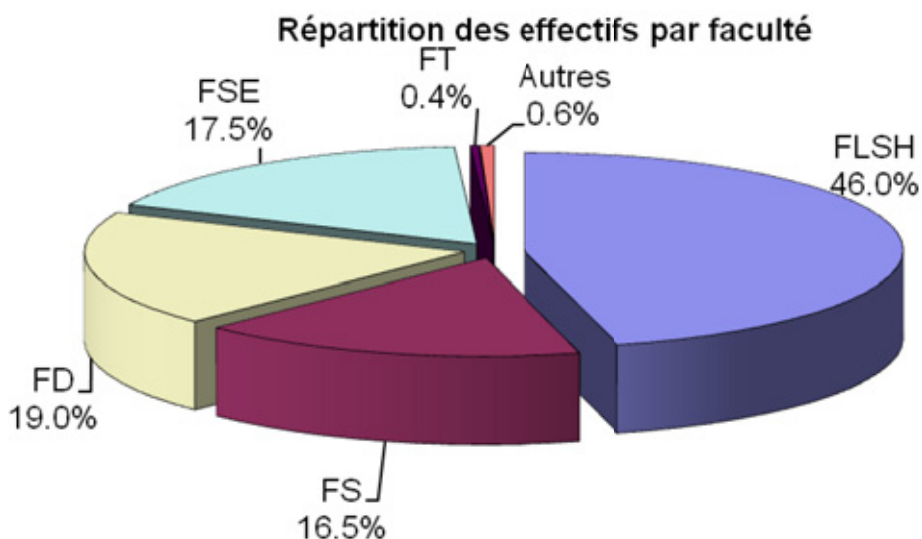
15.18. Effectifs des étudiants par faculté

	SA 06-07	SA 07-08	SA 08-09	SA 09-10	SA 10-11
Lettres et sciences humaines	1'654	1'712	1'801	1'927	1'941
Sciences	904	801	722	703	697
Droit	578	563	617	699	803
Sciences économiques	452	457	541	625	736
Théologie	25	23	22	15	15
Sport: Certificats / Attestation	22	24	22	21	18
Licence interfacultaire	67	46	33	17	7
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	87	101	68	80	-

Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante:

- FLSH : stabilité par rapport à 2009-2010 et +17.4% par rapport à 2006-2007
- FS : stabilité par rapport à 2009-2010 et -22.9% par rapport à 2006-2007 (plus d'admission dès 2008-2009 pour des études en physique, microtechnique, chimie et sciences de la Terre)
- FD : +14.9% par rapport à 2009-2010 et +38.9% par rapport à 2006-2007
- FSE : +17.8% par rapport à 2009-2010 et +62.8% par rapport à 2006-2007
- FT : stabilité par rapport à 2009-2010 et -40% par rapport à 2006-2007
- Suite à la convention de double immatriculation passée en 2010 entre la HEP BEJUNE et l'UniNE, les étudiants ne sont plus inscrits à l'UniNE pour le certificat préparatoire à la formation d'enseignants.



15.19. Provenance des étudiants par canton

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

	ENTRANTS 10-11		TOTAL 10-11		Différence
AG	2	0.2%	12	0.3%	-0.1%
AR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
BE	92	9.3%	418	9.9%	-0.6%
BL	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
BS	3	0.3%	8	0.2%	0.1%
FR	29	2.9%	105	2.5%	0.4%
GE	59	6.0%	199	4.7%	1.3%
GL	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
GR	0	0.0%	4	0.1%	-0.1%
JU	73	7.4%	343	8.1%	-0.7%
LU	4	0.4%	10	0.2%	0.2%
NE	283	28.6%	1'424	33.8%	-5.1%
OW	0	0.0%	0	0.0%	0.0%
SG	5	0.5%	8	0.2%	0.3%
SH	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
SO	1	0.1%	9	0.2%	-0.1%
SZ	1	0.1%	3	0.1%	0.0%
TG	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
TI	34	3.4%	140	3.3%	0.1%
UR	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
VD	147	14.9%	479	11.4%	3.5%
VS	49	5.0%	147	3.5%	1.5%
ZG	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
ZH	2	0.2%	24	0.6%	-0.4%
Etranger	204	20.6%	877	20.8%	-0.1%
TOTAL	988	100.0%	4'217	100.0%	0.0%

15.20. Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement

Financement		2008		2009		2010		Variation 10/09	
Etat	Féminin	225.9	26.9%	227.6	30.9%	224.4	29.4%	-3.2	-1.4%
	Masculin	320.3	38.2%	296.2	40.2%	297.8	39.1%	1.6	0.5%
Total Etat		546.2	65.1%	523.8	71.1%	522.2	68.5%	-1.6	-0.3%
Fonds de Tiers	Féminin	106.6	12.7%	97.2	13.2%	102.4	13.4%	5.2	5.3%
	Masculin	185.8	22.2%	115.2	15.7%	137.7	18.1%	22.5	19.5%
Total Fonds de Tiers		292.4	34.9%	212.4	28.9%	240.1	31.5%	27.7	13.0%
Total	Féminin	332.5	39.6%	324.8	44.1%	326.8	42.9%	2.0	0.6%
	Masculin	506.1	60.4%	411.4	55.9%	435.5	57.1%	24.1	5.9%
Total général		838.6	100.0%	736.2	100.0%	762.3	100.0%	26.1	3.5%

15.21. Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT)

Genre		2008		2009		2010		Variation 10/09	
Féminin	EPT	332.5	39.6%	324.8	44.1%	326.8	42.9%	2.0	0.6%
	Effectif	458.0	42.2%	454.0	46.4%	449.0	45.1%	-5.0	-1.1%
Masculin	EPT	506.1	60.4%	411.4	55.9%	435.5	57.1%	24.1	5.9%
	Effectif	627.0	57.8%	525.0	53.6%	546.0	54.9%	21.0	4.0%
Total	EPT	838.6	100.0%	736.2	100.0%	762.3	100.0%	26.1	3.5%
Total	Effectif	1085.0	100.0%	979.0	100.0%	995.0	100.0%	16.0	1.6%

15.22. Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT)

Catégorie		2008		2009		2010		Variation 10/09	
Etat	Admin., techn., biblio	193.0	23.0%	195.5	26.6%	186.9	24.5%	-8.6	-4.4%
	Corps intermédiaire sup.	28.4	3.4%	31.6	4.3%	25.4	3.3%	-6.2	19.6%
	Corps intermédiaire	184.6	22.0%	166.4	22.6%	169.6	22.3%	3.2	1.9%
	Corps professoral	115.2	13.7%	104.3	14.1%	112.3	14.7%	8.0	7.7%
	Apprenti	25.0	3.0%	26.0	3.5%	28.0	3.7%	2.0	7.7%
Total Etat		546.2	65.1%	523.8	71.1%	522.2	68.5%	-1.6	-0.3%
Fonds de Tiers	Admin., techn., biblio	40.6	4.9%	29.9	4.1%	33.9	4.5%	4.0	13.4%
	Corps intermédiaire sup.	2.0	0.2%	1.4	0.2%	1.0	0.1%	-0.4	28.6%
	Corps intermédiaire	243.8	29.1%	173.9	23.6%	197.7	25.9%	23.8	13.7%
	Corps professoral	5.0	0.6%	7.2	1.0%	7.5	1.0%	0.3	4.2%
	Apprenti	1.0	0.1%	0.0	0.0%	0.0	0.0%	0.0	0.0%
Total Fonds de Tiers		292.4	34.9%	212.4	28.9%	240.1	31.5%	27.7	13.0%
Total	Admin., techn., biblio	233.6	27.9%	225.4	30.6%	220.8	29.0%	-4.6	-2.0%
	Corps intermédiaire sup.	30.4	3.6%	33.0	4.5%	26.4	3.5%	-6.6	20.0%
	Corps intermédiaire	428.4	51.1%	340.3	46.2%	367.3	48.2%	27.0	7.9%
	Corps professoral	120.2	14.3%	111.5	15.1%	119.8	15.7%	8.3	7.4%
	Apprenti	26.0	3.1%	26.0	3.5%	28.0	3.7%	2.0	7.7%
Total général		838.6	100.0%	736.2	100.0%	762.3	100.0%	26.1	3.5%

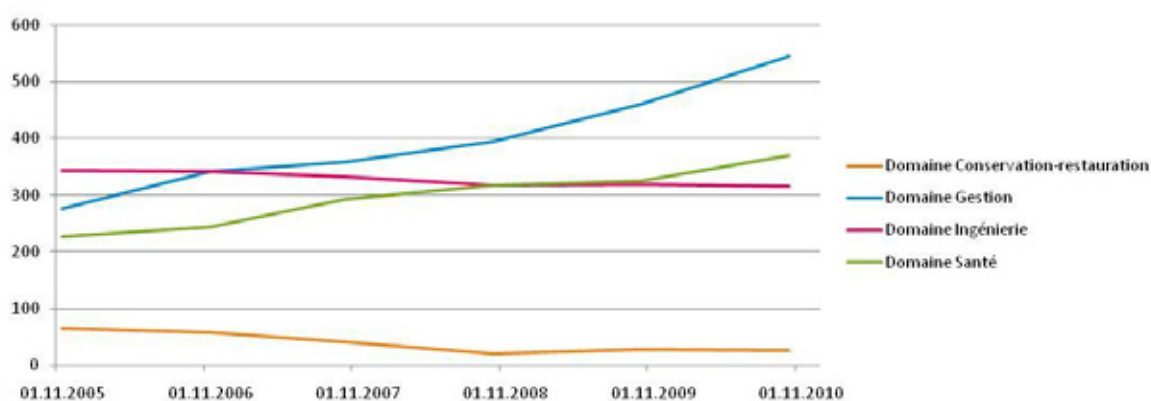
15.23. Données comptables

Natures comptables	TOTAL	DOMAINE CENTRAL	LETTRES	SCIENCES	DROIT	SECO	THEOLOGIE
CHARGES DE PERSONNEL	67'092'346.16	16'191'256.20	19'021'074.51	15'979'740.83	6'197'551.10	8'429'728.77	1'272'994.75
BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	13'851'831.24	6'164'345.41	2'046'586.78	3'424'733.21	1'091'893.41	1'050'623.48	73'648.95
INTERETS PASSIFS	428.65	394.03	0.00	0.00	23.87	10.75	0.00
AMORTISSEMENTS	5'956'945.00	3'089'740.25	256'145.00	2'547'741.75	0.00	0.00	63'318.00
SUBVENTIONS ACCORDEES	1'666'912.60	1'211'621.40	109'621.20	216'080.00	68'190.00	43'070.00	18'330.00
FINANCEMENTS SPECIAUX ET PREFINANCEMENT	2'836'000.00	2'836'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	91'404'463.65	29'493'357.29	21'433'427.49	22'168'295.79	7'357'658.38	9'523'433.00	1'428'291.70
REVENUS DE BIENS	18'148.67-	12'148.67-	0.00	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
CONTRIBUTIONS	5'017'195.08-	1'517'687.08-	1'586'517.75-	476'238.72-	579'719.63-	852'882.90-	4'149.00-
DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	17'045'751.35-	17'045'751.35-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SUBVENTIONS ACQUISES	25'025'830.00-	25'025'830.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
FINANCEMENTS SPECIAUX ET PREFINANCEMENT	2'802'545.56-	2'802'545.56-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	49'909'470.66-	46'403'962.66-	1'586'517.75-	476'238.72-	579'719.63-	852'882.90-	10'149.00-
Solde	41'494'992.99	16'910'605.37-	19'846'909.74	21'692'057.07	6'777'938.75	8'670'550.10	1'418'142.70
300000 Commissions	1'845.05	1'845.05	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
301000 Personnel admin. et exploitation	17'949'209.30	12'696'436.35	1'415'001.75	2'413'128.90	657'954.60	714'326.95	52'360.75
301050 Salaires stagiaires et apprentis	321'919.65	72'436.45	0.00	249'483.20	0.00	0.00	0.00
302200 Traitements des professeurs	24'098'984.98	372'930.00	10'396'264.33	5'979'171.85	2'717'947.40	3'926'880.40	705'791.00
302250 Traitements corps intermédiaire	13'606'314.60	481'950.55	4'012'994.40	4'677'227.90	1'753'855.60	2'381'449.00	298'837.15
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	4'575'452.77	1'118'362.35	1'287'135.07	1'087'683.95	422'216.20	575'166.55	84'888.65
304000 Caisse de pensions	5'881'505.98	1'318'579.20	1'723'193.38	1'416'240.35	549'727.50	752'511.60	121'253.95
305610 Caisse de remplacement	364'530.49	6'534.80	139'454.09	103'840.95	43'745.15	61'092.25	9'863.25
309800 Autres charges de personnel	292'583.34	122'181.45	47'031.49	52'963.73	52'104.65	18'302.02	0.00
310645 Imprimés, fourn. bureau et enseign	3'467'516.95	1'228'646.71	848'040.71	639'760.03	382'463.64	329'385.37	39'220.49
311000 Machines, mobilier et équipement	1'692'956.85	1'181'177.09	69'230.30	425'314.16	5'026.65	10'181.25	2'027.40
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	1'766'988.99	93'834.10	234'490.65	1'060'705.65	207'516.35	158'102.69	12'339.55
314000 Entretien des bâtiments	1'039'544.66	561'044.70	25'270.40	88'458.71	352'163.10	9'624.50	2'983.25
315000 Entretien mob, machines, équip.	161'117.46	27'201.93	0.00	133'103.33	788.20	24.00	0.00
316220 Redevances d'utilisation	2'549'123.75	1'518'446.10	311'849.65	560'708.90	11'802.10	146'317.00	0.00
317230 Dédommagements pour frais	995'255.16	277'927.73	207'021.92	286'310.25	86'138.38	133'660.94	4'195.94
318000 Mandats, expertises, études	2'062'411.11	1'205'293.70	330'883.10	225'356.95	35'412.13	252'599.63	12'865.60
319800 Autres frais divers	117'344.96	71'167.38	19'800.05	5'015.23	10'606.73	10'738.85	16.72
331000 Amort. imm. patr. administratif	5'956'945.00	3'089'740.25	256'145.00	2'547'741.75	0.00	0.00	63'318.00
363800 Subsidés aux ét. propres	1'626'482.60	1'173'121.40	107'691.20	216'080.00	68'190.00	43'070.00	18'330.00
365800 Divers organismes et inst. privés	36'500.00	35'500.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
366800 Subsidés aux personnes physiques	3'930.00	3'000.00	930.00	0.00	0.00	0.00	0.00
381100 Attribution financements spéciaux	2'836'000.00	2'836'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
420300 Intérêts sur c/c bancaires et CCP	1'717.35-	1'717.35-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
427300 Revenus immeubles patrimoine adm.	16'431.32-	10'431.32-	0.00	0.00	0.00	0.00	6'000.00-
433600 Ecolages et finances de cours	3'283'849.68-	52'977.18-	1'440'724.00-	400'836.00-	564'248.50-	820'915.00-	4'149.00-
436650 Dédommagements de tiers	1'303'812.29-	1'049'061.79-	142'593.75-	75'292.72-	15'021.13-	21'842.90-	0.00
439850 Recettes diverses	510'146.56-	496'261.56-	3'200.00-	110.00-	450.00-	10'125.00-	0.00
451600 Contributions des autres cantons	16'965'137.90-	16'965'137.90-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
460800 Subventions fédérales diverses	25'025'830.00-	25'025'830.00-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
481100 Prélèvement financements spéciaux	2'802'545.56-	2'802'545.56-	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6400 Université	41'494'992.99	16'910'605.37-	19'846'909.74	21'692'057.07	6'777'938.75	8'670'550.10	1'418'142.70

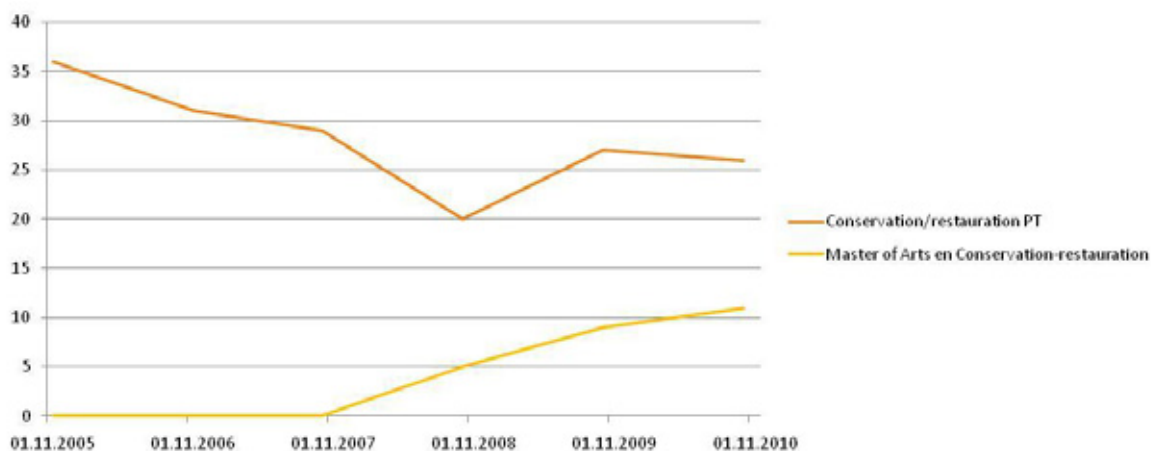
15.24. Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc

Sans les étudiant-e-s diplomant-e-s et en congé, ni les postgrades et formations continues.

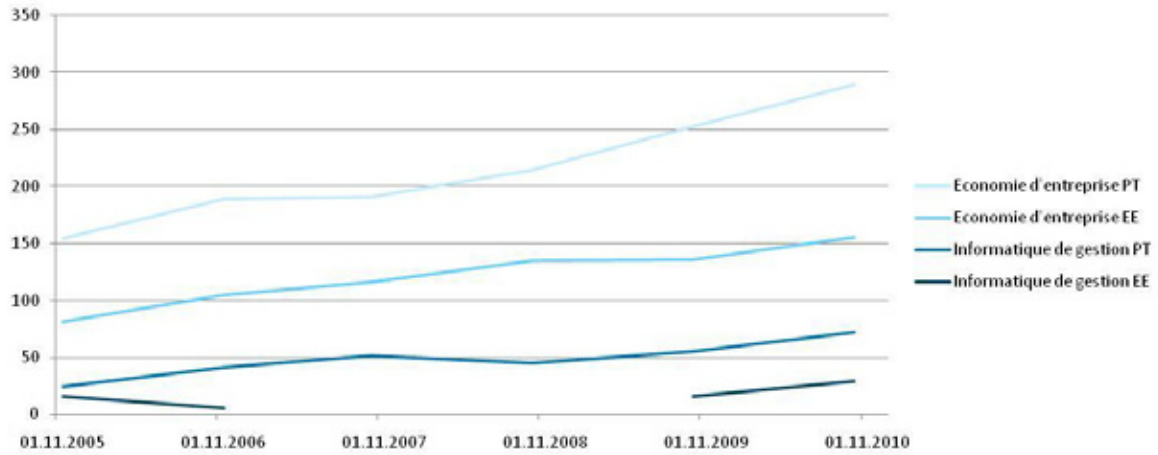
HE-Arc	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010
Domaine conservation -restauration	66	58	42	20	27	26
Domaine gestion	275	341	358	394	460	545
Domaine ingénierie	343	341	332	317	319	316
Domaine santé	228	244	292	318	324	369
Totaux	912	984	1024	1049	1130	1256



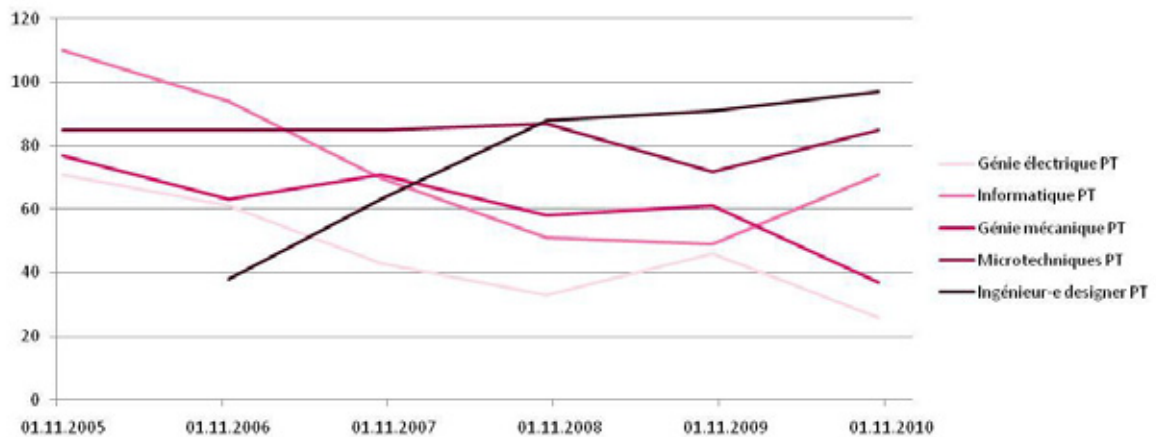
Domaine Conservation - restauration	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010
Conservation /restauration PT	36	31	29	20	27	26
Master of Arts en Conservation-restauration	0	0	0	5	9	11



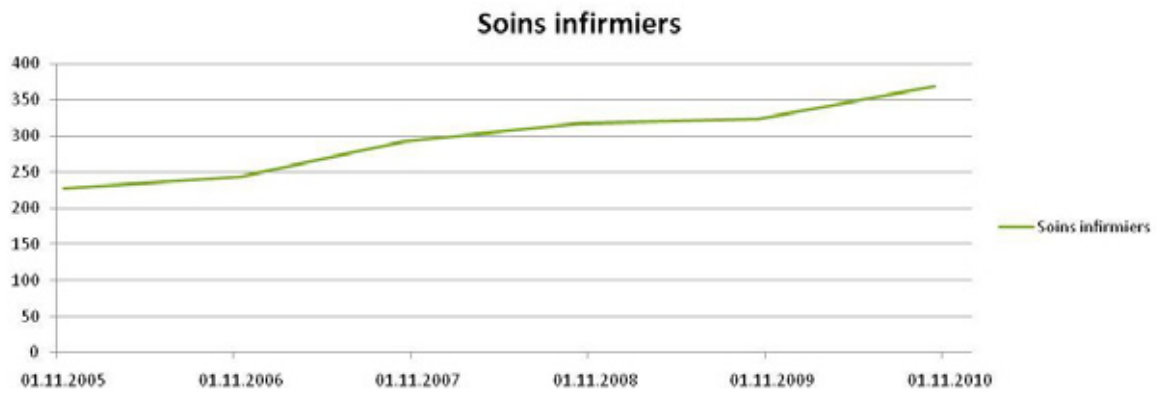
Domaine Gestion	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010
Economie d'entreprise PT	154	189	191	214	253	289
Economie d'entreprise EE	81	105	116	135	136	155
Informatique de gestion PT	24	41	51	45	55	72
Informatique de gestion EE	16	6			16	29
Totaux	275	341	358	394	460	545



Domaine Ingénierie	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010
Génie électrique PT	71	61	43	33	46	26
Informatique PT	110	94	70	51	49	71
Génie mécanique PT	77	63	71	58	61	37
Microtechniques PT	85	85	85	87	72	85
Ingénieur-e designer PT		38	63	88	91	97
Totaux	343	341	332	317	319	316



Domaine Santé	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007	15.10.2008	15.10.2009	15.10.2010
Soins infirmiers	228	244	292	318	324	369
Totaux	228	244	292	318	324	369



15.25. Formations dispensées par la HEP-BEJUNE

Formations	Durée	ECTS ⁶	Diplômes obtenus
1 programme de Bachelor			
Bachelor of Arts in Pre-primary and Primary Education	3 ans	180	Diplôme d'enseignement pour le degré préscolaire-primaire
2 programmes de Master			
Master of Arts or of Science in Secondary Education	2 ans	90 à 110	Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1
Master of Arts in Special Needs Education	3 ans	90	Diplôme d'enseignement spécialisé
1 diplôme combiné			
Diplôme combiné secondaire 1 et 2 (équivalence: Master of Advanced Studies in Secondary and Higher Education)	2 ans	90 à 110	Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire 1 et les écoles de maturité
8 programmes postgrades			
Certificate of Advanced Studies (CAS)	2 ans	13	Certificat d'études avancées de médiateur ou médiatrice scolaire
Certificate of Advanced Studies (CAS)	1 an	10	Certificat d'études avancées en pédagogie professionnelle
Certificate of Advanced Studies (CAS)	1 an	10	Certificat pour l'enseignement de l'économie familiale
Certificate of Advanced Studies (CAS)	1 an	10	Certificat pour l'enseignement des activités créatrices
Diploma of Advanced Studies (DAS)	2 ans	CAS + 30	Diplôme pour l'enseignement des activités créatrices
Diploma of Advanced Studies (DAS)	2 ans	34	Diplôme d'études avancées en soutien pédagogique
Diploma of Advanced Studies (DAS)	2 ans	38	Diplôme d'étude avancée pour l'enseignement au cycle 1 (HarmoS)
Master of Advanced Studies in Supervision (MAS)	3 ans	63	Maîtrise d'études avancées en Supervision

15.26. Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2010

Filières	2008	2009	2010
Enseignement préscolaire-primaire	294	275	295
Enseignement secondaire 1	13	16	23
Enseignement secondaire 1 et 2	159	158	180
Diplôme additionnel et attestation d'enseignement (secondaire)	4	9	6
Enseignement spécialisé (attestation puis Master dès 2009)	26	49	45
CAS, DAS, MAS	41	42	68
Formation -2+2 (diplôme BEJUNE)	52	50	40
Totaux	589	599	657
Bachelor	294	275	295
Master	13	41	68
Diplôme combiné secondaire 1 et 2	159	158	180
Postgrade	123	125	114

⁶ ECTS: European Credit Transfert System

**15.27. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au
31 décembre 2010**

Désignation de l'école	Nombre de postes complets	Nombre de postes partiels	Total en valeur de postes complets
Conservatoire neuchâtelois, section amateurs	6	123	60.43
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel	38	73	72.31
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel	58	144	135.10
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	31	45	56.07
Centre cantonal professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel	120	185	199.99
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds	139	215	260.81
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier	16	48	35.92
Université de Neuchâtel (sans les assistants ni les maîtres-assistants)	102	144	140.36
Total	510	977	960.99

16. COMPTES

16.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2009

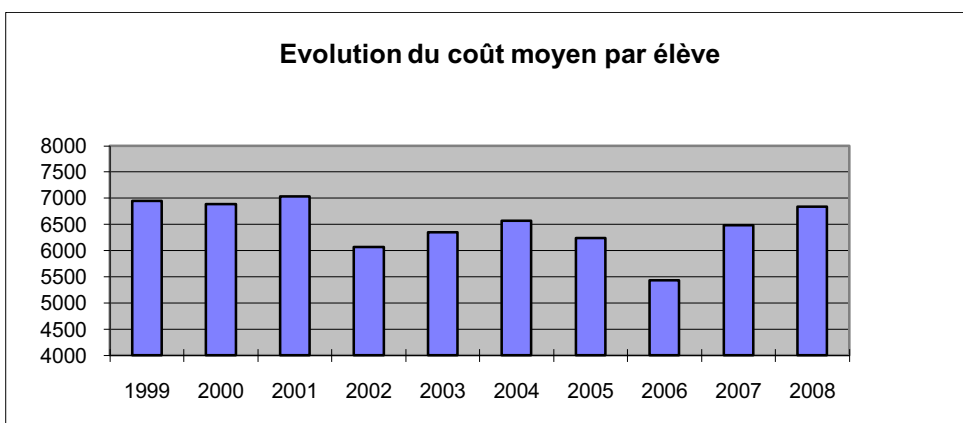
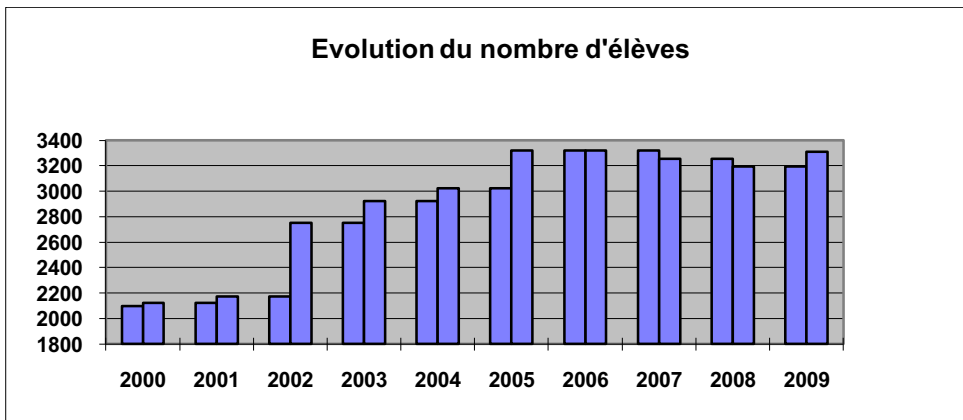
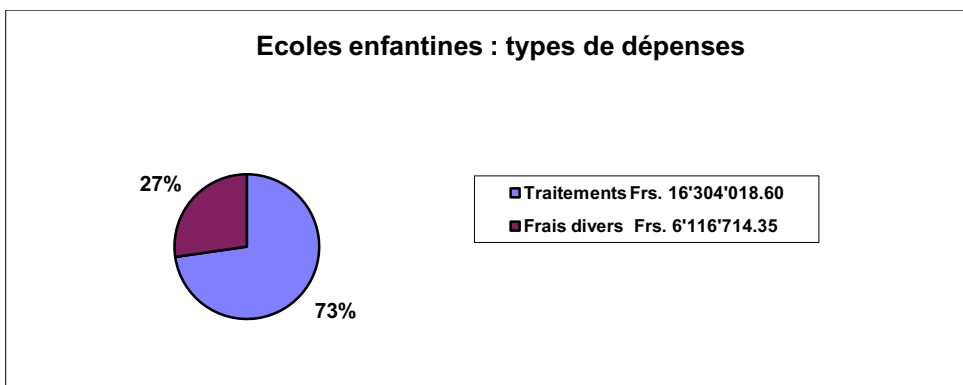
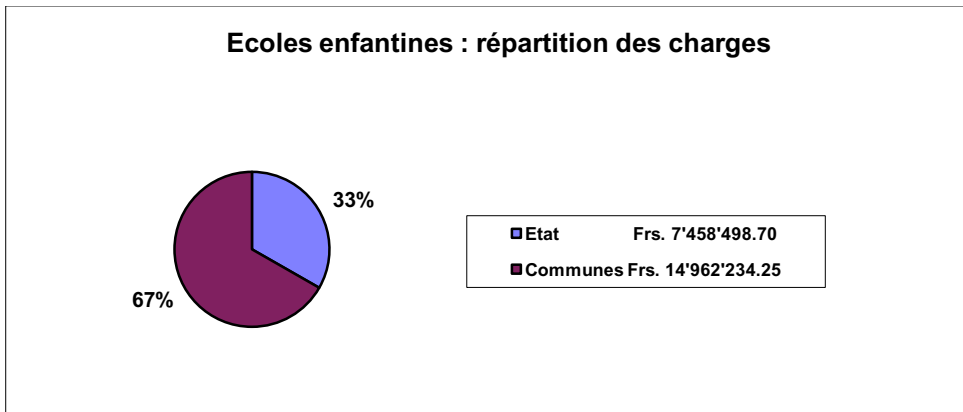
Ecoles enfantines

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	1'994'411.45	3'438'439.25	4'366'387.15	1'066'463.55	5'432'850.70
Boudry	1'612'748.90	3'474'012.65	3'583'886.35	1'502'875.20	5'086'761.55
Val-de-Travers	534'099.95	1'151'546.00	1'186'888.75	498'757.20	1'685'645.95
Val-de-Ruz	849'614.00	1'902'233.85	1'888'031.05	863'816.80	2'751'847.85
Le Locle	648'968.25	1'305'535.25	1'399'436.60	555'066.90	1'954'503.50
La Chaux-de-Fonds	1'818'656.15	3'690'467.25	3'879'388.70	1'629'734.70	5'509'123.40
Total	7'458'498.70	14'962'234.25	16'304'018.60	6'116'714.35	22'420'732.95

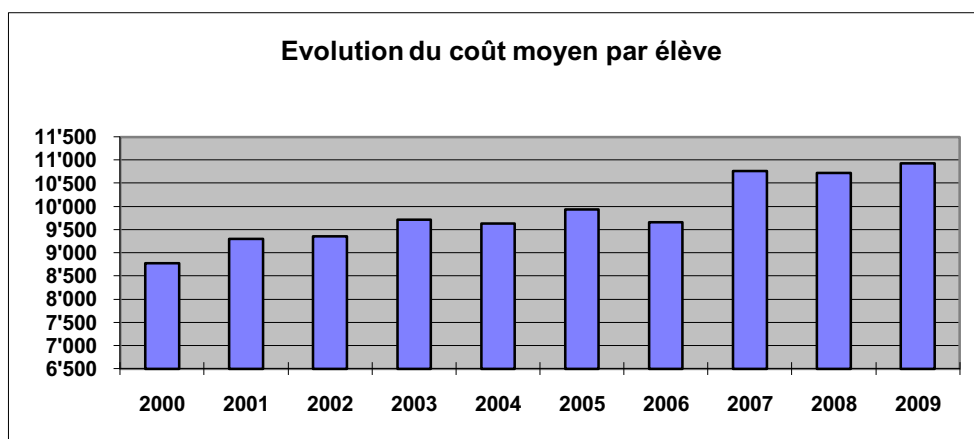
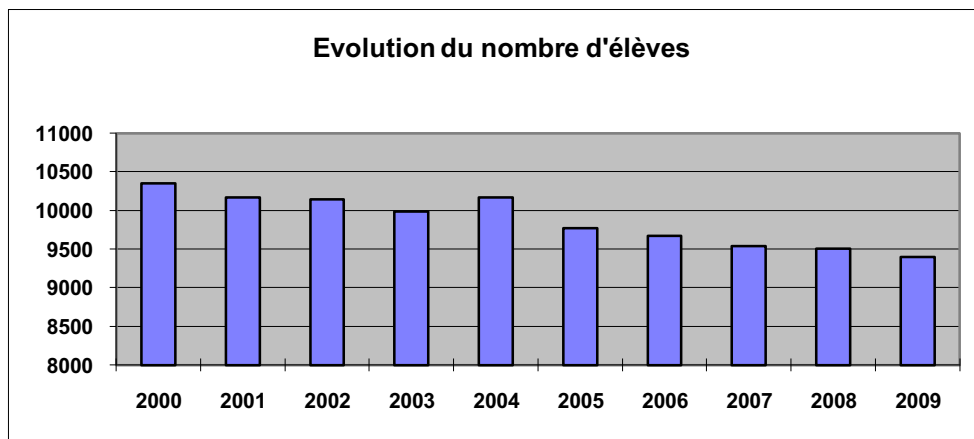
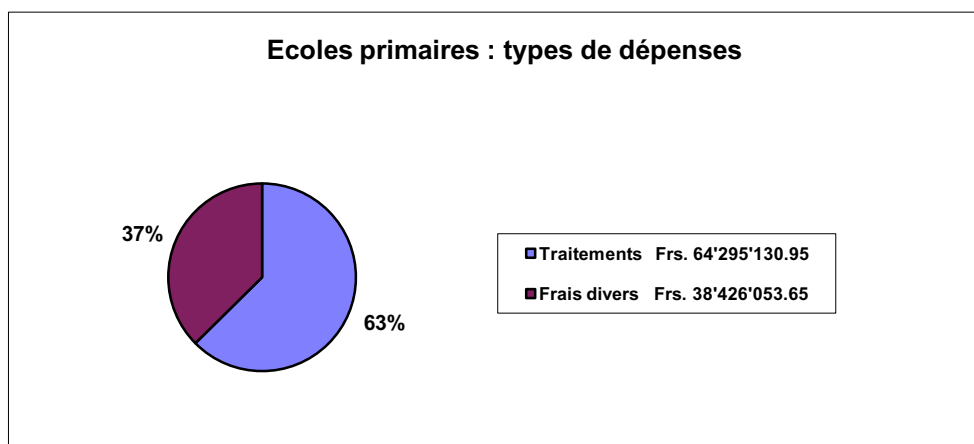
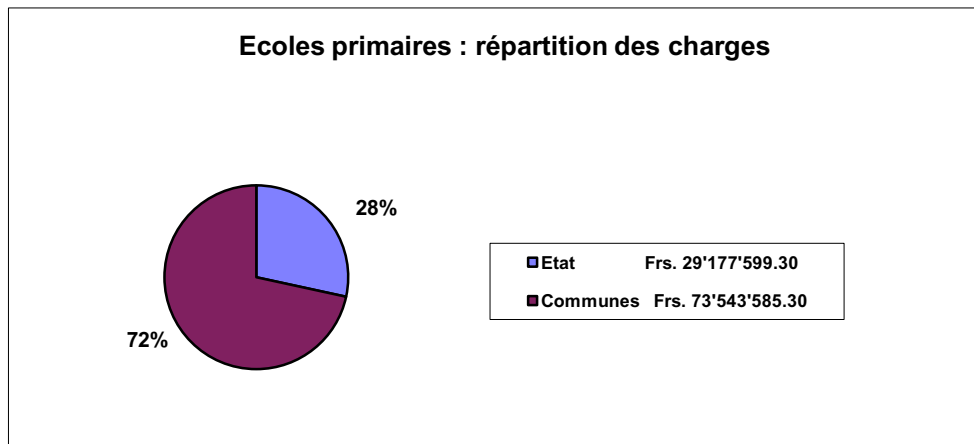
Ecoles primaires

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	7'925'584.60	18'423'033.30	17'432'659.25	8'915'958.65	26'348'617.90
Boudry	6'333'898.00	18'503'863.00	14'075'328.80	10'762'432.20	24'837'761.00
Val-de-Travers	2'213'619.75	4'996'792.30	4'919'155.05	2'291'257.00	7'210'412.05
Val-de-Ruz	3'049'124.15	8'834'473.45	6'775'831.30	5'107'766.30	11'883'597.60
Le Locle	2'716'105.40	6'697'937.50	5'944'530.30	3'469'512.60	9'414'042.90
La Chaux-de-Fonds	6'939'267.40	16'087'485.75	15'147'626.25	7'879'126.90	23'026'753.15
Total	29'177'599.30	73'543'585.30	64'295'130.95	38'426'053.65	102'721'184.60

16.2. Ecoles enfantines, 2009



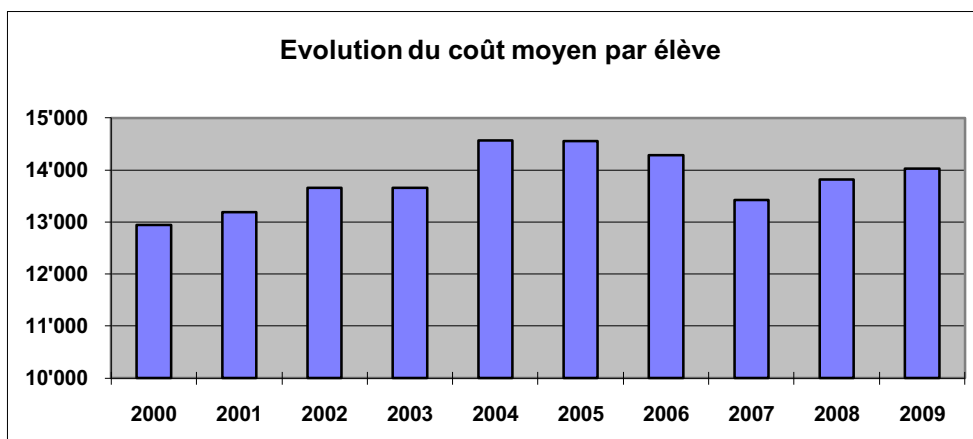
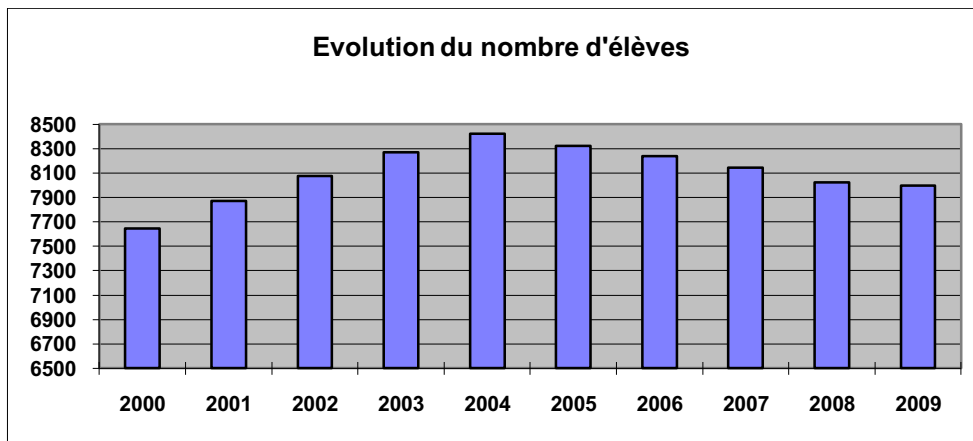
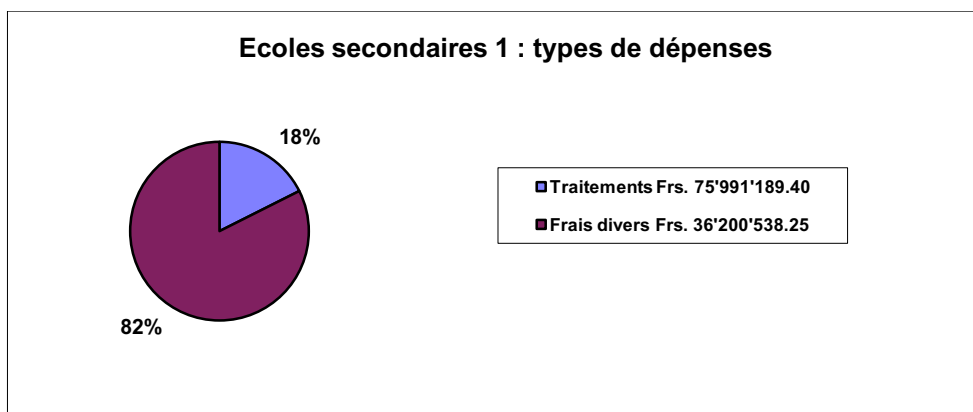
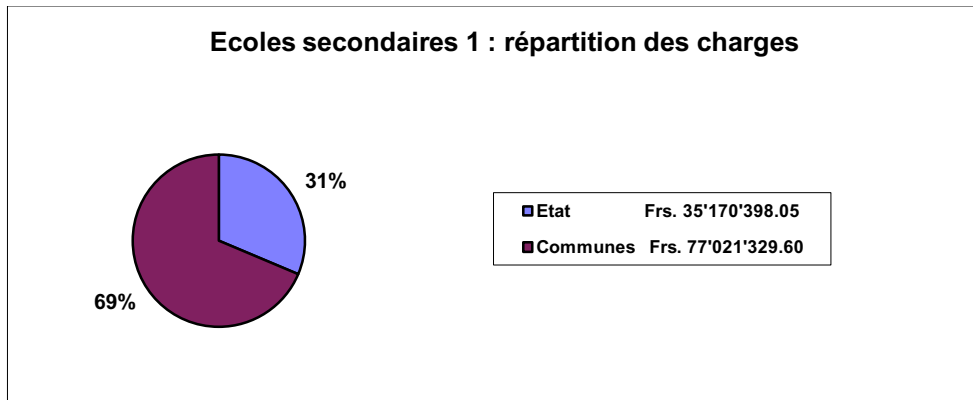
16.3. Ecoles primaires, 2009



16.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2009

ECOLES	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
ESRN	12'477'395.90	30'584'978.85	26'916'284.80	16'146'089.95	43'062'374.75
CESCOLE	3'337'025.00	7'891'222.15	7'231'416.70	3'996'830.45	11'228'247.15
CSC	2'773'331.25	3'577'797.35	5'958'244.75	392'883.85	6'351'128.60
JJR	2'736'086.30	6'587'766.40	5'869'316.65	3'454'536.05	9'323'852.70
CSVV	2'975'259.30	3'746'760.35	6'461'446.60	260'573.05	6'722'019.65
ESLL	2'536'893.85	5'614'747.30	5'453'476.45	2'698'164.70	8'151'641.15
ESIP	502'291.10	899'842.25	1'078'909.20	323'224.15	1'402'133.35
ESCH	7'683'729.50	17'776'011.00	16'692'800.25	8'766'940.25	25'459'740.50
CIVAB	148'385.85	342'203.95	329'294.00	161'295.80	490'589.80
Total	35'170'398.05	77'021'329.60	75'991'189.40	36'200'538.25	112'191'727.65

16.5. Ecoles secondaires 1, 2009



16.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2009

Lycées cantonaux

ÉCOLES	REVENUS			CHARGES		TOTALS
	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel	Frais divers	
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel, Fleurier	15'798'003.63	448'098.15	267'077.40	14'267'150.35	2'246'028.83	16'513'179.18
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel (section maturité et culture générale)	15'078'561.00	231'900.00	1'050'645.00	13'081'664.44	2'279'441.56	16'361'106.00
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	12'056'606.21	386'042.00	208'213.90	10'850'100.10	1'800'762.01	12'650'862.11
Total	42'933'170.84	1'066'040.15	1'525'936.30	38'198'914.89	6'326'232.40	45'525'147.29

16.7. Formation professionnelle, comptes 2009

Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue

ECOLLES	REVENUS				CHARGES			TOTAUX
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages divers	Charges de personnel	Frais divers		
Centre cantonal professionnel du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel								
Ecole technique	2'147'200.00	11'114'558.15	730'746.15	745'567.08	11'469'435.46	3'268'635.92	14'738'071.38	
Ecole des arts et métiers	860'180.00	5'241'862.04	2'16'015.00	825'018.16	5'458'937.01	1'684'138.19	7'143'075.20	
Formation continue	244'259.80	172'269.53	0.00	2'686'502.75	2'743'835.66	359'196.42	3'103'032.08	
Ecole professionnelle commerciale	1'011'800.00	5'139'987.89	197'890.00	366'823.69	5'333'812.98	1'382'688.60	6'716'501.58	
Ecole des métiers de la terre et de la nature	271'430.00	1'436'175.68	3'10'385.00	2'16'185.86	1'728'599.30	505'577.24	2'234'176.54	
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel								
Tronc commun diplôme et maturité professionnelle	560'092.00	2'798'159.00	259'580.00	1'77'82.00	3'255'761.00	539'852.00	3'795'613.00	
Section diplôme	470'249.00	2'408'139.00	1'77'200.00	131'178.00	2'733'511.00	453'256.00	3'186'767.00	
Section maturité professionnelle	463'711.00	2'275'293.00	250'800.00	152'658.00	2'695'507.00	446'954.00	3'142'461.00	
Autres formations	50'948.00	1'461'364.00	6'000.00	447'164.00	1'667'458.56	298'017.44	1'965'476.00	
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier								
	1'132'488.00	3'782'876.88	1'355'617.20	3'036'886.65	6'970'905.06	2'336'963.67	9'307'868.73	
Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâtelaises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds								
Ecole technique	2'429'600.00	15'478'476.00	531'645.00	659'737.00	14'793'969.00	4'305'489.00	19'099'458.00	
Ecole d'arts appliqués	950'800.00	4'977'460.00	949'710.00	300'436.00	5'653'248.00	1'525'158.00	7'178'406.00	
Ecole du secteur tertiaire, Commerce - Santé - Social	1'676'700.00	12'228'783.08	318'995.00	240'349.27	12'607'820.51	1'857'006.84	14'464'827.35	
Ecole Pierre-Coullery	279'800.00	2'569'114.00	58'450.00	33'786.00	2'481'481.00	459'669.00	2'941'150.00	
Section de formation continue	160'000.00	606'338.36	2'964.15	2'708'069.32	2'925'259.43	552'112.40	3'477'371.83	
TOTAUX	12'709'257.80	71'690'856.61	5'365'997.50	12'728'143.78	82'519'540.97	19'974'714.72	102'494'255.69	

Formation supérieure

ECOLES	REVENUS				CHARGES			TOTAL
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel	Frais divers	TOTAL	
ESNE Domaine économie CPLN	688'563.64	225'196.60	854'070.10	619'789.29	1'831'542.89	556'076.74	2'387'619.63	
ESNE Domaine technique CPLN CIFOM	758'596.45 352'400.00	2'882'843.02 1'754'220.00	828'086.00 191'910.00	797'737.12 114'719.00	3'940'927.42 1'914'918.00	1'326'335.17 498'331.00	5'267'262.59 2'413'249.00	
ESNE Domaine social CIFOM	176'400.00	628'235.00	660'900.00	288'584.00	1'478'799.00	275'320.00	1'754'119.00	
TOTAUX	1'975'960.09	5'490'494.62	2'534'966.10	1'820'829.41	9'166'187.31	2'656'062.91	11'822'250.22	

16.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2009

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Secrétariat général	0.00	2'300'862.10	30'494.40	0.00	126'924.95	2'458'281.45
** Constructions scolaires	0.00	1'869'108.05	0.00	0.00	0.00	1'869'108.05
CAPPES	0.00	326'330.80	0.00	0.00	0.00	326'330.80
Service d'orientation scolaire et professionnelle	0.00	4'727'871.56	0.00	0.00	630'336.42	5'358'207.98
Service de l'enseignement obligatoire	0.00	13'147'325.63	0.00	0.00	970'610.70	14'117'936.33
Ecoles enfantines	0.00	7'458'498.70	14'962'234.25	0.00	0.00	22'420'732.95
Enseignement primaire	0.00	29'177'599.30	73'543'585.30	0.00	0.00	102'721'184.60
Enseignement secondaire 1	0.00	35'170'398.05	77'021'329.60	0.00	0.00	112'191'727.65
Office de l'enseignement spécialisée	0.00	33'624'365.16	567'330.00	0.00	179'646.55	34'371'341.71
Bureau de l'informatique scolaire	0.00	4'460'377.41	321'591.55	0.00	377'704.45	5'159'673.41
Centre de psychomotricité	0.00	497'632.90	0.00	0.00	612'602.60	1'110'235.50
* Service form. professionnelle et des lycées	1'902'499.86	7'836'444.76	0.00	377'334.35	727'337.23	10'843'616.20
Lycées cantonaux	0.00	42'933'170.84	0.00	1'066'040.15	1'525'936.30	45'525'147.29
Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue	12'709'257.80	71'690'856.61	0.00	5'365'997.50	12'728'143.78	102'494'255.69
Formation professionnelle, formation supérieure	1'975'960.09	5'490'494.62	0.00	2'534'966.10	1'820'829.41	11'822'250.22
Service des hautes écoles et recherche	0.00	26'458'199.07	0.00	757'957.95	0.00	27'216'157.02
Formation HES	0.00	32'972'950.23	0.00	0.00	1'979'300.00	34'952'250.23
Université	22'897'490.00	47'048'075.15	0.00	19'520'790.40	0.00	89'466'355.55
Cité universitaire	0.00	664'400.85	0.00	0.00	208'751.20	873'152.05
A reporter	39'485'207.75	367'854'961.79	166'446'565.10	29'623'086.45	2'1888'123.59	625'297'944.68

* Part de la Confédération et d'autres cantons

** Comptes des investissements

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Report	39'485'207.75	367'854'961.79	166'446'565.10	29'623'086.45	21'888'123.59	625'297'944.68
Service des sports, administration	0.00	2'354'787.22	0.00	0.00	41'304.40	2'396'091.62
Service des sports, camps	0.00	-94'150.37	0.00	0.00	2'393'013.10	2'298'862.73
Service des sports, Jeunesse et sport	117'059.25	377'332.70	0.00	0.00	261'734.80	756'126.75
Service des affaires culturelles	0.00	5'182'052.73	0.00	0.00	0.00	5'182'052.73
Conservatoire neuchâtelois	0.00	7'545'802.85	0.00	0.00	3'893'215.98	11'439'018.83
Office de la protection des monuments et sites	15'111.00	2'163'348.15	0.00	0.00	277'815.56	2'456'274.71
Office d'archéologie	158'771.00	1'222'857.09	0.00	0.00	18'813.63	1'400'441.72
Parc et musée d'archéologie	0.00	2'164'638.81	0.00	0.00	306'258.37	2'470'897.18
Archéologie, fouilles A5	0.00	1'645'711.40	0.00	0.00	0.00	1'645'711.40
Office des archives	0.00	730'485.51	0.00	0.00	2'682.00	733'167.51
Amortissements	0.00	24'121'000.00	0.00	0.00	0.00	24'121'000.00
Totaux en 2009	39'776'149.00	415'268'827.88	166'446'565.10	29'623'086.45	29'082'961.43	680'197'589.86
Totaux en 2008	41'853'697.76	415'325'103.58	164'915'689.75	26'190'057.25	22'922'709.31	671'207'257.65
	-2'077'548.76	-56'275.70	1'530'875.35	3'433'029.20	6'160'252.12	8'990'332.21

3'958.14 Fr.

3'927.55 Fr.

30.59 Fr.

Charge moyenne par habitant

Charge moyenne par habitant

Nombre d'habitants en 2009 : 171'848

Nombre d'habitants en 2008 : 170'087

Augmentation

16.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2009

	Montant des charges	En pour-cent
Part de la Confédération	Fr. 39'776'149.00	soit 5.90%
Part de l'Etat	Fr. 415'268'827.88	soit 61.61%
Part des communes	Fr. 166'446'565.10	soit 24.69%
Part d'autres cantons	Fr. 29'623'086.45	soit 4.39%
Charges couvertes par les dons, écolages, revenus de fonds scolaires, produit de travail des élèves (pour les écoles professionnelles seulement), allocation pour perte de gain, revenus divers	Fr. 22'922'709.31	soit 3.40%
Charges totales	Fr. 674'037'337.74	soit 100.00%

Part consacrée à l'instruction publique en pour-cent des impôts, pour 2009

	Impôt	Montant des charges	En pour-cent
Etat	Fr. 814'588'108.00	Fr. 415'268'827.88	soit 50.98%
Communes	Fr. 465'303'633.00	Fr. 166'446'565.10	soit 35.77%
Total	Fr. 1'279'891'741.00	Fr. 581'715'392.98	soit 45.45%

16.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2009

LOCALITES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2009				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Neuchâtel	2'476'273.70	1'114'323.15	118'149.00	29'537.25	1'143'860.40
Hauterive	196'295.40	88'332.95	0.00	0.00	88'332.95
Saint-Blaise	273'975.85	123'289.15	0.00	0.00	123'289.15
La Tène	472'850.15	212'782.55	0.00	0.00	212'782.55
Cornaux	155'715.55	70'072.00	0.00	0.00	70'072.00
Cressier	249'493.80	112'272.20	0.00	0.00	112'272.20
Le Landeron	396'289.00	178'330.05	0.00	0.00	178'330.05
Lignièrès	145'493.70	65'472.15	0.00	0.00	65'472.15
Boudry	463'786.25	208'703.80	0.00	0.00	208'703.80
Cortailod	453'553.40	204'099.05	0.00	0.00	204'099.05
Colombier	590'711.75	265'820.30	0.00	0.00	265'820.30
Auvernier	99'563.15	44'803.40	0.00	0.00	44'803.40
Peseux	383'430.05	172'543.50	0.00	0.00	172'543.50
Corcelles-Cormondrèche	422'831.30	190'274.10	0.00	0.00	190'274.10
Bôle	160'074.50	72'033.55	0.00	0.00	72'033.55
Rochefort	103'078.80	46'385.45	0.00	0.00	46'385.45
Bevaix	432'968.80	194'835.95	0.00	0.00	194'835.95
Gorgier	145'893.40	65'652.05	0.00	0.00	65'652.05
St-Aubin-Sauges	258'478.75	116'315.45	0.00	0.00	116'315.45
Montalchez	69'516.20	31'282.30	0.00	0.00	31'282.30
Val-de-Travers	1'036'718.70	466'523.40	0.00	0.00	466'523.40
La Côte-aux-Fées	48'834.10	21'975.35	0.00	0.00	21'975.35
Les Verrières	101'335.95	45'601.20	0.00	0.00	45'601.20
Cernier	258'488.85	116'320.00	0.00	0.00	116'320.00
Chézard-St-Martin	179'599.00	80'819.55	0.00	0.00	80'819.55
Dombresson	326'177.75	146'780.00	0.00	0.00	146'780.00
Savagnier	191'257.65	86'065.95	0.00	0.00	86'065.95
Fenin-Vilars-Saules	101'957.10	45'880.70	0.00	0.00	45'880.70
Fontaines	147'877.10	66'544.70	0.00	0.00	66'544.70
Fontainemelon	172'311.55	77'540.20	0.00	0.00	77'540.20
Les Hauts-Geneveys	95'491.10	42'971.00	0.00	0.00	42'971.00
Boudevilliers/Valangin	127'612.80	57'425.75	0.00	0.00	57'425.75
Coffrane	287'258.15	129'266.15	0.00	0.00	129'266.15
Le Locle	960'025.80	432'011.60	76'887.25	19'221.80	451'233.40
Les Brenets	142'387.90	64'074.55	0.00	0.00	64'074.55
La Brévine	75'016.15	33'757.25	0.00	0.00	33'757.25
La Chaux-du-Milieu	60'436.45	27'196.40	0.00	0.00	27'196.40
Les Ponts-de-Martel	161'570.30	72'706.65	0.00	0.00	72'706.65
La Chaux-de-Fonds	3'698'853.20	1'664'483.90	291'725.15	72'931.30	1'737'415.20
Les Planchettes	37'540.90	16'893.40	0.00	0.00	16'893.40
La Sagne	142'994.60	64'347.55	0.00	0.00	64'347.55
Totaux	16'304'018.60	7'336'808.35	486'761.40	121'690.35	7'458'498.70

16.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2009

LOCALITES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2009				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
Neuchâtel	9'585'520.80	4'313'484.30	323'551.75	80'887.95	4'394'372.25
Hauterive	888'116.00	399'652.20	0.00	0.00	399'652.20
St-Blaise	1'126'123.70	506'755.65	0.00	0.00	506'755.65
La Tène	2'138'469.75	962'311.40	0.00	0.00	962'311.40
Cornaux	557'403.50	250'831.60	0.00	0.00	250'831.60
Cressier	970'098.10	436'544.15	0.00	0.00	436'544.15
Enges	144'996.35	65'248.35	0.00	0.00	65'248.35
Le Landeron	1'566'861.10	705'087.50	0.00	0.00	705'087.50
Lignièrès	455'069.95	204'781.50	0.00	0.00	204'781.50
Boudry	1'960'401.00	882'180.45	0.00	0.00	882'180.45
Cortailod	1'707'216.75	768'247.55	0.00	0.00	768'247.55
Colombier	2'023'529.45	910'588.25	0.00	0.00	910'588.25
Auvernier	395'379.40	177'920.75	0.00	0.00	177'920.75
Peseux	2'027'047.75	912'171.50	0.00	0.00	912'171.50
Corcelles-Cormondrèche	1'596'956.10	718'630.25	0.00	0.00	718'630.25
Bôle	565'889.15	254'650.10	0.00	0.00	254'650.10
Rochefort	353'495.00	159'072.75	0.00	0.00	159'072.75
Bevaix	1'531'989.60	689'395.30	0.00	0.00	689'395.30
Gorgier	645'878.10	290'645.15	0.00	0.00	290'645.15
St-Aubin-Sauges	953'109.35	428'899.20	0.00	0.00	428'899.20
Fresens	166'631.65	74'984.25	0.00	0.00	74'984.25
Vaumarcus	147'805.50	66'512.50	0.00	0.00	66'512.50
Val-de-Travers	4'360'241.90	1'962'108.85	0.00	0.00	1'962'108.85
La Côte-aux-Fées	211'030.70	94'963.80	0.00	0.00	94'963.80
Les Verrières	347'882.45	156'547.10	0.00	0.00	156'547.10
Cernier	696'846.75	313'581.05	0.00	0.00	313'581.05
Chézard-St-Martin	824'836.60	371'176.45	0.00	0.00	371'176.45
Dombresson	966'393.35	434'877.00	0.00	0.00	434'877.00
Le Pâquier	166'031.45	74'714.15	0.00	0.00	74'714.15
Savagnier	606'018.65	272'708.40	0.00	0.00	272'708.40
Vilars	335'960.30	151'182.15	0.00	0.00	151'182.15
Fontaines	617'697.95	277'964.10	0.00	0.00	277'964.10
Fontainemelon	625'071.10	281'282.00	0.00	0.00	281'282.00
Les Hauts-Geneveys	301'727.75	135'777.50	0.00	0.00	135'777.50
Boudevilliers/Valangin	377'500.95	169'875.45	0.00	0.00	169'875.45
Les Geneveys-s/C.	883'132.70	397'409.70	0.00	0.00	397'409.70
Montmollin	374'613.75	168'576.20	0.00	0.00	168'576.20
Le Locle	4'020'553.40	1'809'249.05	164'267.00	41'066.75	1'850'315.80
Les Brenets	363'917.05	163'762.65	0.00	0.00	163'762.65
Le Cerneux-Péquignot	254'876.00	114'694.20	0.00	0.00	114'694.20
La Brévine	327'874.50	147'543.55	0.00	0.00	147'543.55
La Chaux-du-Milieu	268'911.70	121'010.25	0.00	0.00	121'010.25
Les Ponts-de-Martel	582'897.40	262'303.85	0.00	0.00	262'303.85
Brot-Dessus	125'500.25	56'475.10	0.00	0.00	56'475.10
La Chaux-de-Fonds	14'728'831.80	6'627'974.25	491'342.60	122'835.65	6'750'809.90
La Sagne	418'794.45	188'457.50	0.00	0.00	188'457.50
Totaux	64'295'130.95	28'932'808.95	979'161.35	244'790.35	29'177'599.30

16.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2009

ECOLES	REPARTITION SUR LA BASE DES COMPTES 2009				
	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 45%	Traitements subventionnés direction	Subvention 25%	Subvention globale
ESRN	26'916'284.80	12'112'328.20	1'460'270.05	365'067.70	12'477'395.90
CESCOLE	7'231'416.70	3'254'137.50	331'549.90	82'887.50	3'337'025.00
CSC	5'858'244.75	2'681'210.20	368'484.00	92'121.05	2'773'331.25
JJR	5'869'316.65	2'641'192.50	379'575.25	94'893.80	2'736'086.30
CSVR	6'461'446.60	2'907'651.00	270'433.35	67'608.30	2'975'259.30
ESLL	5'453'476.45	2'454'064.35	331'318.25	82'829.50	2'536'893.85
ESIP	1'078'909.20	485'509.20	67'127.70	16'781.90	502'291.10
ESCH	16'692'800.25	7'511'760.05	687'878.00	171'969.45	7'683'729.50
CIVAB	329'294.00	148'182.25	814.65	203.60	148'385.85
Total	75'891'189.40	34'196'035.25	3'897'451.15	974'362.80	35'170'398.05

16.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2010

Ecoles enfantines

Communes	Dépenses générales 2010	Nombre d'élèves en septembre 2010	Dépense moyenne par élève en 2010
Neuchâtel	22'483.95	527	42.66
Hauterive	1'565.90	42	37.28
Saint-Blaise - Enges	2'305.93	64	36.03
La Tène	4'887.40	112	43.64
Cornaux	1'432.00	30	47.73
Cressier	1'427.55	44	32.44
Le Landeron	3'475.50	88	39.49
Lignièrès	1'378.40	35	39.38
Boudry	4'380.29	100	43.80
Cortailod	2'255.32	94	23.99
Colombier	4'490.56	116	38.71
Auvernier	274.60	18	15.26
Peseux	4'535.65	91	49.84
Corcelles-Cormondèche	3'604.10	89	40.50
Bôle	1'596.80	39	40.94
Roche fort - Brot-Dessous	715.90	16	44.74
Bevaix	3'396.75	86	39.50
Gorgier	1'677.20	36	46.59
Saint-Aubin-Sauges - Vaumarcus	1'378.78	50	27.58
Fresens - Montalchez	706.25	23	30.71
Val-de-Travers	8'772.30	198	44.30
La Côte-aux-Fées	172.90	8	21.61
Les Verrières	540.20	14	38.59
A reporter:	77'454.23	1'920	

Ecoles enfantines (suite)

Communes	Dépenses générales 2010	Nombre d'élèves en septembre 2010	Dépense moyenne par élève en 2010
Report:	77'454.23	1'920	
Cernier	3'115.48	56	55.63
Chézard-Saint-Martin	1'285.70	44	29.22
Dombresson - Villiers - Le Pâquier	2'420.35	50	48.41
Savagnier	1'452.20	30	48.41
Fenin -Vilars - Saules - Engollon	1'116.25	23	48.53
Fontaines	1'340.85	29	46.24
Fontainemelon	1'548.75	38	40.76
Les Hauts-Geneveys	402.20	16	25.14
Boudevilliers	531.00	10	53.10
Valangin	582.25	15	38.82
Coffrane - Les Geneveys-s/Coffrane - Montmollin	2'917.05	43	67.84
Le Locle	7'420.15	185	40.11
Les Brenets	898.05	23	39.05
Le Cerneux-Péquignot	331.05	6	55.18
La Brévine	409.05	11	37.19
La Chaux-du-Milieu	641.10	18	35.62
Les Ponts-de-Martel - Brot-Plamboz	1'198.60	34	35.25
La Chaux-de-Fonds	28'335.27	728	38.92
Les Planchettes	255.75	7	36.54
La Sagne	968.15	27	35.86
Les Perce-Neige, Neuchâtel	3'504.00	51	68.71
Clos-Rousseau, Cressier	1'488.90	14	106.35
CP Malvilliers, Boudevilliers	309.05	8	38.63
CERAS, La Chaux-de-Fonds	561.00	10	56.10
Les Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds	1'726.70	30	57.56
Totaux	142'213.13	3'426	41.51

Enseignement primaire

Communes	Total des dépenses 2010	Nombre d'élèves en septembre 2010	Dépense moyenne par élève 2010
Neuchâtel	137'653.75	718	191.72
Hauterive	9'043.60	46	196.60
Saint-Blaise	15'179.95	80	189.75
La Tène	29'558.20	160	184.74
Cornaux	8'279.05	47	176.15
Cressier	14'978.60	64	234.04
Enges	1'314.10	5	262.82
Le Landeron	21'548.10	127	169.67
Lignièrès	6'768.20	38	178.11
Boudry	24'441.10	128	190.95
Cortailod	20'901.10	111	188.30
Colombier	26'680.85	141	189.23
Auvernier	7'830.20	36	217.51
Peseux	26'473.55	140	189.10
Corcelles-Cormondèche	23'558.30	130	181.22
Bôle	8'474.20	40	211.86
Roche fort	5'938.20	30	197.94
Bevaix	25'321.97	114	222.12
Gorgier	11'048.70	47	235.08
Saint-Aubin-Sauges	10'660.85	57	187.03
Fresens	1'431.65	10	143.17
Vaumarcus	1'825.05	12	152.09
Val-de-Travers	59'286.17	262	226.28
La Côte-aux-Fées	1'699.40	9	188.82
Les Verrières	3'828.65	21	182.32
Cernier	14'051.60	74	189.89
Chézard-St-Martin	13'767.10	61	225.69
Dombresson	15'412.80	71	217.08
Le Pâquier	1'801.10	7	257.30
Savagnier	10'474.98	61	171.72
Fenin-Vilars-Saules	5'457.95	25	218.32
Fontaines	9'613.00	48	200.27
Fontainemelon	8'159.67	40	203.99
A reporter:	582'461.69	2'960	

Enseignement primaire (suite)

Communes	Total des dépenses 2010	Nombre d'élèves en septembre 2010	Dépense moyenne par élève 2010
Report:	582'461.69	2'960	
Les Hauts-Geneveys	2'641.80	20	132.09
Boudevilliers	1'480.10	10	148.01
Valangin	3'915.90	17	230.35
Les Geneveys-s/Coffrane / Coffrane	10'926.85	72	151.76
Montmollin	4'368.78	22	198.58
Le Locle	57'062.79	277	206.00
Les Brenets	5'050.85	28	180.39
Le Cerneux-Péquignot	2'009.80	12	167.48
La Brévine	3'515.75	18	195.32
La Chaux-du-Milieu	3'730.25	18	207.24
Les Ponts-de-Martel	10'114.85	42	240.83
Brot-Plamboz	1'333.80	10	133.38
La Chaux-de-Fonds	201'928.85	1'010	199.93
La Sagne	6'535.60	35	186.73
Inst. "Clos-Rousseau", Cressier	1'544.10	7	220.59
Centre pédagogique, Dombresson	3'060.73	18	170.04
Centre pédagogique, Malvilliers	5'517.70	40	137.94
Fondation "Les Billodes", Le Locle	1'640.10	10	164.01
CERAS	4'560.26	35	130.29
La Chaux-de-Fonds "Les Perce-Neige", Neuchâtel	4'333.55	37	117.12
"Les Perce-Neige", La Chaux-de-Fonds	1'819.15	25	72.77
Totaux	919'553.25	4'723	194.70

Enseignement secondaire

Communes		Total des dépenses 2010	Nombre d'élèves en septembre 2010	Dépense moyenne par élève 2010
Neuchâtel	ESRN	478'919.75	2'864	167.22
Colombier	CESCOLE	137'560.58	755	182.20
Gorgier	CSC	102'608.78	603	170.16
Fleurier	JJR-VdT	98'207.89	587	167.30
Cernier	CSVr	119'836.98	693	172.92
Le Locle	ESLL	101'589.48	580	175.15
Les Ponts-de-Martel	ESIP	17'889.61	100	178.90
La Chaux-de-Fonds	ESCF	344'317.39	1'776	193.87
Fondation J. et M. Sandoz, Le Locle		1'494.80	8	186.85
Perce-Neige, Neuchâtel		731.30	10	73.13
Instit. Clos-Rousseau, Cressier		172.30	1	172.30
Fondation Carrefour, Travers		563.25	4	140.81
Centre pédagogique, Dombresson		2'352.90	12	196.08
Centre pédagogique, Malvilliers		3'126.65	23	135.94
CERAS, La Chaux-de-Fonds		5'279.55	35	150.84
Les Billodes, Le Locle		2'324.55	13	178.81
Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds		110.75	4	27.69
T O T A U X		1'417'086.51	8'068	175.64

TABLE DES MATIERES

2010 EN BREF	1
1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	8
1.1. Organisation.....	8
1.2. Missions essentielles.....	8
1.3. Activités	9
1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives.....	10
1.5. Législation générale	11
2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC	13
3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPE)	14
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail.....	14
3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence	14
3.3. Gestion des situations critiques.....	15
4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	16
4.1. Personnel au 31 décembre 2010	16
4.2. Réorganisation du service	16
4.3. Mesures d'économie.....	17
4.4. Tableau des prestations et investissements temporels.....	17
4.4.1. Prestations d'information.....	18
4.4.2. Prestations de conseil et appui	21
4.4.3. Mandats.....	27
5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	28
5.1. Enseignement préscolaire	32
5.2. Enseignement primaire.....	33
5.3. Enseignement spécialisé	34
5.4. Enseignement secondaire 1.....	35
5.5. Evolution des effectifs*	38
5.6. Législation.....	40
5.7. Commissions consultatives.....	40
5.8. Epreuves.....	42
5.9. Bureau de l'informatique scolaire	45
5.10. Education routière	49
6. SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES	51
6.1. Rapport du service	51
6.2. Lycées académiques neuchâtelois.....	53
6.3. Centres professionnels	57
6.4. Apprentissage	61
6.5. Commissions	61
6.6. Office des hautes écoles et de la recherche	65
6.7. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2009-2010	65
6.8. Rapport de la direction générale de la Haute Ecole Arc pour l'année 2010	74
6.9. Rapport du rectorat de la HEP-BEJUNE pour l'année 2010.....	83
6.10. Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel	90
7. SERVICE CANTONAL DES SPORTS	95
7.1. Rapport du service	95
7.2. Camps	102
7.3. Jeunesse+Sport (J+S).....	103
7.4. Fonds des sports.....	107
8. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES	113
8.1. Législation du personnel	113
8.2. Généralités	113
8.3. Commission – groupe de travail – sous-commission.....	114

8.4.	Musique.....	117
8.5.	Théâtre et centres culturels	119
8.6.	Arts et lettres	120
8.7.	Lecture et bibliothèques	120
8.8.	Bibliobus neuchâtelois.....	121
8.9.	Université populaire	123
8.10.	Institut neuchâtelois	123
8.11.	Académie de Meuron	123
8.12.	Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques	123
8.13.	Arts	123
8.14.	Lettres	124
8.15.	Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal	125
8.16.	Actions et manifestations culturelles diverses.....	125
8.17.	Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique.....	127
8.18.	Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles	128
8.19.	Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS".....	128
8.20.	Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" – année 2010.....	129
8.21.	Répartition des subventions accordées en 2010.....	129
9.	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS - CMNE.....	130
9.1.	Généralités	130
9.1.1.	Objectifs réalisés.....	130
9.1.2.	Objectifs en cours	130
9.1.3.	Objectifs futurs.....	131
9.2.	Effectif des élèves.....	131
9.3.	Corps enseignant.....	131
9.4.	Personnel administratif et de direction.....	132
9.5.	Délégué à l'éducation musicale	133
9.6.	Titres décernés	133
9.6.1.	Résultats de concours.....	134
9.7.	Auditions, examens, concerts et autres manifestations.....	135
9.8.	Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue	138
9.9.	Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois, site de Neuchâtel	139
9.10.	Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois, site de La Chaux-de-Fonds	140
10.	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS – FORMATION PROFESSIONNELLE CANTONALE.....	140
10.1.	Généralités	140
10.2.	Etudiants	140
10.3.	Corps enseignant.....	140
10.4.	Titres décernés	141
11.	OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES	141
11.1.	Généralités	141
11.2.	Connaissance.....	141
11.3.	Protection	142
11.4.	Conservation	142
11.5.	Information	144
12.	OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE	146
12.1.	L'année des stations lacustres.....	146
12.2.	Interventions sur le terrain	147
12.3.	Les travaux post-fouille	147
12.4.	Altaripa: un projet d'archéologie expérimentale en mouvement.....	147
12.5.	Dons et acquisitions, prêts et partenariats muséographiques.....	148
12.6.	Travaux muséographiques divers	148
12.7.	Entrez dans la tombe!	149
12.8.	Accueil des publics et médiation culturelle: l'année de tous les records!.....	150
12.9.	Événements et manifestations.....	150
12.10.	Laboratoire de conservation-restauration	151
12.11.	Soutiens et partenariats.....	151
12.12.	Collaborations scientifiques	151
13.	OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT.....	152
13.1.	Personnel	152
13.2.	Visites de dépôts, entrées d'archives et classements	152

13.3.	Bibliothèque et fonds de documentation	155
13.4.	Consultations	155
13.5.	Informatisation et nouvelles technologies	155
13.6.	Conservation préventive, restauration et microfilmage	155
13.7.	Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels	156
13.8.	Mise en valeur, recherche et collaborations	156
14.	COLLABORATION INTERCANTONALE	157
14.1.	Conférence des chef-fe-s de département	157
14.2.	Conférence des chef-fe-s de service	158
14.3.	Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles.....	160
14.4.	Conférence universitaire suisse	160
14.5.	Communauté de travail romande et tessinoise (CTRT)	161
14.6.	Conférence des répondants cantonaux du sport (CRCS).....	161
15.	TABLEAUX STATISTIQUES	162
15.1.	Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2010 ^{a)}	162
15.2.	Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2010	163
15.3.	Ecoles enfantines - Année scolaire 2010-2011	164
15.4.	Ecoles primaires année scolaire 2010-2011	167
15.5.	Ecoles secondaires	170
15.6.	Préapprentissage - Année scolaire 2010-2011	174
15.7.	Formations de base à plein temps – Année scolaire 2010-2011	175
15.8.	Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2010-2011	176
15.9.	Maturités professionnelles – Année scolaire 2010-2011.....	177
15.10.	Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale - Année scolaire 2010-2011.....	179
15.11.	Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2010-2011	180
15.12.	Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2010-2011	181
15.13.	Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2010-2011	182
15.14.	Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2010-2011.....	183
15.15.	Examens de fin d'apprentissage.....	185
15.16.	Titres et diplômes, évolution sur cinq ans	186
15.17.	Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université	187
15.18.	Effectifs des étudiants par faculté.....	188
15.19.	Provenance des étudiants par canton	189
15.20.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement.....	190
15.21.	Effectifs des collaborateurs en fonction du genre (EPT)	190
15.22.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel (EPT).....	190
15.23.	Données comptables.....	191
15.24.	Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc	192
15.25.	Formations dispensées par la HEP-BEJUNE.....	195
15.26.	Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2010	195
15.27.	Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2010	196
16.	COMPTES	197
16.1.	Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2009	197
16.2.	Ecoles enfantines, 2009.....	198
16.3.	Ecoles primaires, 2009	199
16.4.	Enseignement secondaire 1, comptes 2009	200
16.5.	Ecoles secondaires 1, 2009.....	201
16.6.	Enseignement secondaire 2, comptes 2009	202
16.7.	Formation professionnelle, comptes 2009	203
16.8.	Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2009.....	205
16.9.	Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2009	207
16.10.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2009.....	208
16.11.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2009	209
16.12.	Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2009	210
16.13.	Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2010	211

Février 2011

Le conseiller d'Etat, chef du
Département de l'éducation, de
la culture et des sports

Philippe Gnaegi